Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14217 – 5 F

VENDREDI 12 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La NASA redécolle

ON ne l'espérait plus. Un décollage parfait, cinq jours de voyage autour de la Terre sans incidents sérieux, un retour sans surprise et à l'heure dite : la mission de la navette américaine Discovery a été une réussite. Réussite internationale, puisqu'elle a permis de larguer Ulysse, la sonde d'observation du Soleil pour laquelle la NASA et l'Agence spatiale européenne ont investi 750 millions de dollars (3,8 milliards de francs).

Tandis qu'Ulysse filait vers Jupiter, les cinq astronautes présents à bord de la navette Discovery effectuaient, mercredi 10 octobre à 14 h 57 (heure française), un atterrissage exemplaire sur la base aérienne d'Edwards (Californie). De quoi apaiser un peu les inquiétudes de l'Agence spatiale européenne, qui fait de cette mission le symbole de sa coopération à venir avec la NASA. Mais l'embellie d'aujourd'hui ne suffira pas à chasser les nuages qui s'accumulent depuis quelques mois autour de l'Agence spatiale américaine.

QU'ON en juge : les navettes Atlantis et Columbia restent clouées au sol, paralysées par des fuites d'hydrogène, « diaboliques » selon les responsables américains. Sur les neuf missions prévues pour 1990, quatre seulement ont été accomplies. Et le calendrier des vols pour 1991 ne pourra être fixé si l'on ne parvient pas à remédier à ces défaillances.

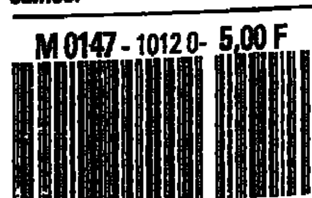
Quant au prochain budget de la NASA, il n'a toujours pas été voté. Le président George Bush souhaite une augmentation de 24 %, le Congrès tente, au contraire, de le réduire. Selon les observateurs américains, le désaccord pourrait aboutir à une augmentation globale d'environ 10 %, bien en deçà des sommes nécessaires aux vastes projets de conquête martienne du président Bush.

Les revers essuyés depuis quelques mois par la NASA marquent-ils pour autant la fin des ambitions spatiales américaines ? La réalité est plus complexe. Si l'URSS garde la suprématie des vols habités avec sa station orbitale Mir, le budget soviétique consacré à l'espace est lui aussi sous le signe de l'austérité. Il a diminué de 37 % cette année.

ET si l'Europe, après avoir conquis 50 % du marché mondial des lancements de satellites civils grâce à Ariane, a tout à gagner sur le plan commercial des difficultés techniques et économiques des Deux Grands, elle ne possède aucune des capacités de l'URSS et des Etats-Unis pour lancer des sondes d'exploration planétaires et accomplir des vols habités.

Avec la reprise de ces vols, la onzième mission de la navette Discovery redonne à la NASA le moral qui lui manquait depuis plusieurs mois. Elle en aura besoin. Dans un climat mondial plus enclin à la morosité qu'aux grands rêves d'exploration spatiale, son seul atout réside dans la future station Freedom, prévue pour être opérationnelle avant la fin du siècle, à condition bien sûr que l'intendance suive. Mais ce défi repose entièrement sur l'efficacité des navettes américaines.

M 0147 - 1012 0- 5,00 F



Attentats, suicides, manifestations

La « guerre des castes » s'étend en Inde

L'Inde est, depuis deux mois, le théâtre de violentes manifestations contre le projet gouvernemental de réserver 27 % des emplois publics aux membres des basses castes. Près de quarante étudiants et lycéens se sont déjà donné la mort en signe de protestation. Mercredi 10 octobre, quarante-sept personnes ont péri carbonisées dans un wagon auquel des militants maoïstes, qui se veulent les défenseurs des castes défavorisées, avaient mis le feu.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les intouchables, parias relégués au bas de l'échelle des castes (1) et qui bénéficient depuis plus de quarante ans de mesures de *« discrimination positive »*, savent que la loi n'est guère efficace face aux pesanteurs sociales et religieuses. En 1989, 14 269 cas d'atrocités ont été officiellement recensés contre des intouchables, dont 479 meurtres et 759 viols. L'« intouchabilité » a été abolie en 1955 et des peines de prison ont été prévues. Pourtant, dans la vie quotidienne, le sort de la grande majorité de ceux que le Mahatma Gandhi appelait les *« enfants de Dieu »* (harijans), reste celui d'exclus.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 7

(1) Le système des castes comprend quatre *varnas* principales : la plus haute est celle des brahmanes (prêtres et professeurs), puis celle des kshatriyas (guerriers et propriétaires), celle des vaishyas (commerçants et travailleurs de la terre), enfin les shudras (les serviteurs des trois premières castes, aujourd'hui divisés en plusieurs milliers de sous-castes professionnelles).

Après l'échec de son candidat au groupe socialiste

Le premier ministre affaibli par l'élection de M. Auroux

La situation parlementaire de M. Rocard apparaît difficile après l'élection de M. Jean Auroux à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mercredi 10 octobre. Cette élection a été acquise contre le candidat que soutenait le premier ministre, moins d'une semaine après le rejet du projet de loi Soisson sur la participation. M. Fabius, dont M. Auroux est proche, se félicite, dans l'entretien qu'il nous a accordé, de la victoire de ses amis.

L'élection de M. Auroux à la présidence du groupe socialiste est un revers pour le premier ministre, qui avait pris position en faveur de M. Henri Emmanuelli, jospiniste, battu. M. Mitterrand, dont M. Auroux avait revendiqué le soutien, s'en satisfera, d'autant que l'axe Rocard-Jospin – officialisé à cette occasion – a été mis en échec grâce au refus de M. Chevènement de s'y joindre.

Le vote pour la succession de M. Mermaz, entré au gouvernement le 2 octobre dernier, révèle que le premier ministre et le numéro deux du gouvernement, même en mêlant leurs forces, ne sont pas majoritaires au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Après la nomination de M. Durieux au gouvernement qui a provoqué un raidissement des députés centristes envers M. Rocard, ce nouvel épisode complique la tâche du premier ministre, dont l'assise parlementaire est incertaine.

Lire page 11 l'article de PATRICK JARREAU et page 10 l'entretien avec M. LAURENT FABIUS

L'Allemagne au singulier

« L'unification est un phénomène globalement positif » nous déclare M. Jacques Delors

Nous terminons notre série « L'Allemagne au singulier » par un entretien avec le président de la Commission européenne.

« Quel jugement portez-vous sur le prix de l'unification allemande ?

– Pour la Communauté européenne, le prix est vraiment peu élevé par rapport à ce que représente l'unification du point de vue politique et également du point de vue du renforcement économique de cette Communauté. Nous avons travaillé dans des conditions extrêmement rapides pour préparer l'entrée des dix-sept millions d'Allemands de l'Est dans la Communauté. Peut-être avons-nous sous-estimé certains éléments, mais au total les gouvernements ont été très satisfaits de la manière dont nous avons agi.

– Quels avantages peut-on attendre de l'unification ?

– Une hypothèque est levée. Si la Communauté avait dû poursuivre son développement interne avec cette inconnue que représentait le maintien de la RDA, nous aurions été handicapés, à double titre. D'abord, les Allemands aspiraient à cette unification, et ils auraient pu penser que tant que cette unification n'était pas faite, le développement de l'Europe communautaire pouvait constituer un obstacle. Ensuite, l'absence de cette unification aurait empêché d'avoir une vue prospective plus claire de la Grande Europe. Par conséquent, l'unification est un phénomène globalement positif.

– Et son coût politique ?

– Qu'appelle-t-on coût politique ? Il y a sans aucun doute en germe une tendance à l'expansionnisme économique. Mais elle est pour l'instant au service de la Communauté. Si la CEE venait à ralentir son rythme d'intégration, on pourrait légitimement se poser des questions.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 8

Fausses factures : un livre explosif



Un livre relance la polémique sur le financement des partis et des campagnes électorales et sur l'amnistie, en début d'année, des infractions qui y sont liées. Est évoquée en particulier l'élection présidentielle de 1988 lorsque M. Henri Nallet, actuel garde des sceaux, était le trésorier de la campagne de M. Mitterrand.

Lire l'article d'EDWY PLENEL page 13 - section B

La fin de l'Eldorado télévisuel

Découragés par les incertitudes de la publicité les investisseurs désertent les chaînes privées

« En télévision, il n'y a que deux bons moments : le jour où on obtient la chaîne et celui où on la vend. » Ce mot désabusé est de Robert Hersant annonçant à son état-major sa décision d'abandonner la Cinq.

Mais nombre d'acteurs de l'audiovisuel pourraient le reprendre à leur compte. Il est loin le temps où la création des cinquième et sixième chaînes et la privatisation de TF 1 suscitaient une pléthore de candidatures, où les télévisions commerciales passaient pour le nouvel eldorado du marché de la communication.

Depuis, Jérôme Seydoux et Robert Maxwell ont aussi jeté l'éponge, sans oublier les banques, mutuelles, producteurs ou groupes de presse qui ont revendu leurs participations dans les télévisions privées.

Quoi qu'il en dise officiellement, M. Silvio Berlusconi n'est pas loin de faire de même. Il est bien difficile de croire l'homme d'affaires italien quand il affirme vouloir rester actionnaire d'une chaîne qui perd encore quelque 600 millions de francs par an et abdiquer tout pouvoir sur sa gestion.

Et si M. Berlusconi clame en public sa foi dans les remèdes avancés par M. Jean-Luc Lagardère, ses lieutenants expliquent, en privé, que la Cinq reste structurellement déficitaire et que Hachette court à la catastrophe.

Qu'on ne s'étonne pas de ce double discours : la loi française n'encourage pas la transparence des comportements. Qu'un actionnaire important tente de se retirer d'une télévision, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, invoquant *« une modification substantielle du capital »*, peut retirer l'autorisation de la chaîne, rendant ainsi impossible toute vente d'actions. Menacé de cette épée de Damoclès, M. Hersant a été obligé de limiter provisoirement son désengagement et de garder 10 % de la Cinq.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Lire la suite page 39 - section D

LIVRES ◆ IDÉES

Bordeaux fête le livre

Les écrivains d'Europe de l'Est sont les invités d'honneur du quatrième Salon du livre de Bordeaux, qui se terminera dimanche 14 octobre. A cette occasion, nous publions un dossier sur la vie littéraire girondine sous tous ses aspects : librairies, éditeurs, nouvelle bibliothèque, animations diverses, etc.

■ Mauriac vingt ans après ■ Du policier au métaphysique : la machinerie vertigineuse de François Taillandier ■ Biographie : quêtes et tourments de J.-K. Huysmans ■ Histoire : hommage aux grands ancêtres Joseph de Maistre, Augustin Thierry et Jules Michelet. ■ Philosophie : la chronique de Roger-Pol Droit, « Signes de mutation ». ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « Retour d'enfer ». ■ D'autres mondes par Nicole Zand : « Connaissez-vous Mme Hrabal ? »

pages 21 à 32 - section C

Lire page 39 une lettre de M. Alain Peyrefitte sur ses dédicaces au chef de l'Etat

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 7 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Europe

N'enterrons pas la CEE

par Pascal Fontaine

LES Européens exerceraient une influence dans le monde à la mesure de leur puissance réelle s'ils n'étaient pas si versatiles. Adorateurs du grand marché de 1992 au milieu de la décennie, les voici devenus adeptes du paneuropéisme, trouvant subitement la Communauté des Douze bien étriquée et lui préférant le vaste espace continental. Adieu aux technocrates de Bruxelles, bienvenue aux architectes de l'Europe des peuples de l'Atlantique à l'Oural !

Phénomène de mode où réévaluation objective du cours de l'histoire?

Il est vrai que les bouleversements politiques qui ont rendu la liberté aux nations d'Europe centrale et orientale leur offrent un nouveau destin qui ne peut et ne doit plus être séparé du nôtre. Mais il est aussi vrai que l'unité allemande est autant la concrétisation de la vision européenne de Jean Monnet et de Konrad Adenauer que le premier dividende de l'après-guerre froide. Mettre fin aux mécanismes institutionnels et politiques qui ont précisément fait de l'Europe de l'Ouest le pôle attractif vers lequel convergent les attentes des nouvelles démocraties revient à jeter le bébé avec l'eau du bain.

En proposant, le 13 septembre 1990, au président Havel de tenir à Prague des assises européennes, François Mitterrand rencontre le vœu le plus cher et le plus légitime du dirigeant tchécoslovaque. On aurait tort d'en conclure que l'intérêt des pays qui ont formé la Mitteleuropa serait de reconstituer une SDN à l'échelle des trente-cinq pays signataires des accords d'Helsinki.

A Varsovie, Budapest ou Bratislava, la reconstruction économique de sociétés dévastées par quatre décennies de communisme appelle en priorité les investissements et l'accès aux marchés prospères de la CEE.

Affaiblir les disciplines et ralentir le rythme d'intégration des Douze ne remettraient pas seulement en cause notre aptitude à exister en tant qu'entité et à relever les défis technologiques et financiers lancés par les Etats-Unis et le Japon. Tout le continent souffrirait d'un relâchement de la dynamique unitaire contenue dans l'Acte unique de 1986.

A l'inverse, chaque Européen ne peut que se sentir concerné par le succès des deux conférences intergouvernementales qui vont s'ouvrir les 14 et 15 décembre à Rome, consacrées à l'union économique et monétaire et à l'union politique des Douze. L'enjeu de ces deux conférences n'est rien de moins que l'avancée vers l'Europe fédérale, tandis que la tenue à Paris de la CSCE, en novembre, préfigure la confédération.

Si des européistes aussi fervents que MM. Kohl, Mitterrand et Andreotti s'engagent si hardiment dans l'une et l'autre de ces enceintes, c'est qu'elles ne sont pas incompatibles, à condition de continuer à les distinguer en leur conférant leur mérite propre.

Le moteur de l'unité européenne est et restera la Communauté actuelle, parce qu'elle est fondée sur des principes novateurs dans les relations internationales qui ont fait la preuve et l'épreuve de leur efficacité. L'ambition des pères fondateurs n'a pas été de créer un club fermé de pays privilégiés mais d'apprendre à des vieilles nations à gérer ensemble par des procédures démocratiques et sous le règne du droit une part croissante de leurs intérêts communs.

Le premier cercle

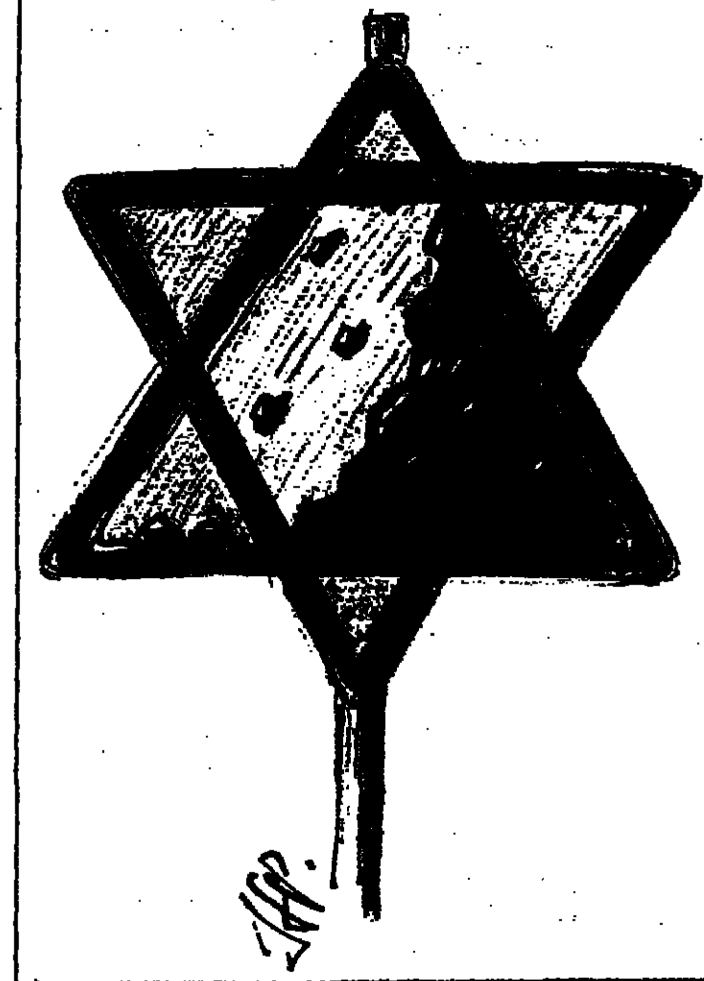
La « petite Europe » ne s'oppose pas à la « grande Europe », elle expérimente et perfectionne un prototype de portée universelle. Il serait suicidaire pour la Communauté d'envisager toute nouvelle adhésion, y compris celle de l'Autriche qui n'a pas levé les ambiguïtés qui planent sur son statut de neutralité, avant que tous les objectifs de l'Acte unique aient été atteints.

La récente proposition présentée par la Commission de Bruxelles des nouveaux accords d'« association du troisième type » avec les pays d'Europe centrale et orientale, la poursuite des discussions avec les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) en vue de la constitution de l'espace économique européen, intégré sur le plan économique mais différencié sur le plan politique, devraient permettre de combler le fossé qui séparera jusqu'à l'an 2000 l'Europe des Douze, à vocation fédérale, de celle des Trente-cinq, essentiellement intergouvernementale.

L'union européenne, assise sur un marché économique et financier intégré, dotée d'une monnaie unique, d'une politique étrangère et de sécurité commune qui pourrait résulter de la communautarisation du traité de l'Union de l'Europe occidentale, constituera le premier cercle de l'Europe de demain. En fait, elle est la condition *sine qua non* d'une union plus vaste de la grande Europe d'après-demain. L'Allemagne unifiée et la Grande-Bretagne, pour des raisons qui leur sont propres, hésitent encore à franchir le saut qualitatif qui transformera la Communauté en une union fédérale. La France, elle, n'a aujourd'hui plus d'autre choix que d'en être le plus ardent promoteur.

▶ *Pascal Fontaine est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.*

TRAIT LIBRE



Solidarité

Un revenu social garanti

par Marc Bœuf

LA Constitution de la République française stipule que *« tout être humain qui se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens d'existence convenables... »*. Il est ainsi reconnu à chaque citoyen un droit fondamental : le droit à une existence digne.

Nous devons malheureusement constater – les études et les statistiques le prouvent – qu'une partie appréciable de la population se trouve en dessous du seuil de la pauvreté.

Le RMI (revenu minimum d'insertion) est déjà une étape importante. Son instauration a été pour l'histoire sociale de notre pays aussi capitale que la création de la Sécurité sociale. Les mesures prises relèvent de la solidarité nationale et non plus d'aides charitables, louables certes, mais qui sont souvent ponctuelles et ont tendance à faire de l'individu un perpétuel assisté.

Pour la première fois est apparue la notion d'un revenu à toute personne démunie. Il est temps maintenant d'approfondir notre réflexion.

N'arrivons-nous pas à l'ère où le travailleur essentiel sera la machine ? Certes, la diminution de l'emploi n'est pas inéluctable. Le temps de la formation de l'individu peut être plus long, le temps de travail réparti d'une manière différente. Mais même si des efforts importants de formations sont réalisés, afin que l'être humain puisse s'adapter aux exigences d'un progrès technologique galopant, ne restera-t-il pas au bord du chemin une catégorie de plus en plus importante de jeunes, incapables d'aborder la formation nécessaire ?

N'est-il point temps de penser à l'instauration d'un revenu social garanti pour tout citoyen ? Cela existe dans certains pays comme le Canada.

L'originalité viendrait que ce revenu serait versé à tout être humain dès sa naissance. L'enfant deviendrait un allocataire et non un attributaire. Ce revenu, pris en compte pour la détermination des impôts, serait un revenu de base égal pour tous, pouvant être majoré selon l'âge ou le handicap. Ainsi serait supprimée cette multitude de prestations familiales hétérogènes et bien souvent mal adaptées aux situations actuelles.

Le citoyen serait l'allocataire de ce revenu jusqu'à son entrée dans le monde du travail, ce revenu garanti remplaçant toute autre forme d'aide. Ainsi seraient concrétisés les droits exprimés dans notre Constitution.

Il faudra chiffer le coût de ce revenu social garanti, qui paraîtra énorme, mais qui entraînera la disparition d'un certain nombre de prestations et fera apparaître une nouvelle somme d'impôts.

Ce qui sera nécessaire surtout, c'est une évolution des mentalités. Le droit à une existence digne ne peut se réaliser pleinement que par une véritable solidarité, où celui qui reçoit n'est pas redevable de celui qui donne.

▶ **Marc Bœuf est vice-président (PS) de la commission des affaires sociales du Sénat.**

BIBLIOGRAPHIE

Le malheur dans les yeux

LES PETITS ENFANTS DE JOB
de Janine Chanteur, Seuil, 126 pages, 69 F.

NOUS les civilisés, les modernes, nous n'aimons pas la maladie, la mort, l'infirmité. Nous voulons être heureux, prospères, en forme. Nous suivons des régimes, nous soignons notre *look*, nous renforçons notre ego et nous croyons faire confiance à la vie. Nous mourrons un jour, mais plus tard, nous tomberons malades, mais nous serons « remis sur pieds ». Rien ne nous scandalise davantage que la parabole de Job, qui a accepté tous les malheurs de la Providence. Mais il y a des vieillards et des enfants, il y a des enfants handicapés, il y a les petits enfants de Job – plus d'un million – sur lesquels notre société fait peser un silence de plomb. Il y a un reste...

Le reste nous revient aujourd'hui dans un livre bouleversant. On le lit d'un trait, soulevé. On le ferme le cœur arrêté et on le rouvre encore. Ce témoignage est une apostrophe contre Job, le malheureux qui a accepté le malheur. Un conte moderne qui commence par un cri de haine et finit par un chant.

Il était une fois, dans les années 50, un jeune couple d'étudiants : lui faisait des études de médecine, elle, des études de lettres. Ils s'aimèrent, se marièrent, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants : cinq bambins du baby-boom. Trois d'entre eux sont charmants, chahuteurs, pleins de santé ; deux autres, à l'insu des médecins, sont atteints d'une encéphalite. L'un mourra, l'autre vivra : une petite fille belle comme la sirène d'Andersen, mais dont l'esprit a été mesuré.

Contre Job, Janine Chanteur crie sa révolte et son désespoir : *« Job, je te hais ! »* Sans rien cacher, sans rien celer. Ni la tentation quotidienne de l'abrutissement ni la révolte de la vie contre la vie qui un soir l'amène, le cœur étreint par le malheur de son enfant ensauvagée, à longer les rails d'un chemin de fer... Qui vaincra ? Dans le regard d'un enfant qui attend la protection et l'amour, la vie reprend cahin-caha. Lent calvaire d'une éducation qui ne débouche pas sur les résultats qui viennent récompenser les efforts des parents normaux. Tu ne seras pas une femme, ma fille, tu n'auras pas de mari, pas d'enfant, pas de métier ! Quelle sera ta place ? Et quelle faute ai-je commise pour mériter cela ? Sans maquillage et sans autre art que celui d'une écriture magnifique, une voix chuchotée et brûlante nous porte ainsi, avec des pleurs et des éclats de rire, à travers les enchantements et les déconvenues de l'éducation de sa petite fille confrontée à des saints et à des truands.

La vie passe et, insensiblement, donne à chacun sa place. Celle de la petite sirène est étroite, mais elle se consolide. Avec de jeunes étudiants qui consacrent leurs loisirs aux handicapés, Janine Chanteur rencontre une institution où, acceptée dans sa dignité d'être humain, la vie de sa fille trouve sa réalité comme aide-soignante. L'apostrophe se dénoue par cette transformation.

Il ne s'agit nullement d'une conversion à l'élégie de la douleur ou à l'exaltation du malheur. Janine Chanteur ne défend pas les « mal-portants ». Elle nous transmet très simplement la vérité plus vaste qu'elle a ici rencontrée : on ne peut aimer la vie sans accepter la part de finitude qui accompagne toute existence, et en l'acceptant – ça fait mal – on la dépasse. On ne diminue pas le malheur en s'en détournant.

Notre société doit donner plus généreusement qu'elle ne le fait une place à ses handicapés. Que Janine Chanteur soit devenue, depuis, une éminente universitaire plébiscitée par ses étudiants, nous n'en saurons rien ici, car le livre glisse pudiquement sur les succès professionnels rencontrés, lui qui ne traite que des défaites de la vie qui ont été surmontées. Ce qu'il raconte, c'est ce que Françoise Giroud a appelé si bien *« l'agrégation ès vie »*. Comme tout le monde se présente au concours, chacun tremblera d'émotion et de courage repris en lisant cette lumineuse copie. Elle redonne sa dignité à Job – le pauvre Job – en montrant que la vie est toujours plus grande et plus haute que le malheur et l'infirmité.

BLANDINE BARRET-KRIEGEL

COURRIER

Un blocus au Liban

Il y a blocus et blocus. Lorsque l'ONU décide d'« étouffer » Bagdad, le concert des nations suit comme un seul homme, avec empressement ; lorsque le président Hraoui impose (certes avec l'aval de la Syrie) un blocus sur le réduit chrétien du Liban, personne ne dit mot.

Serait-ce l'alliance de circonstance, entre la Syrie et les Etats-Unis notamment, qui obligerait, en contrepartie de l'envoi d'un contingent pour la « défense » de l'Arabie saoudite et de démarches auprès de Téhéran, à fermer les yeux sur ce qui semble se préparer au Liban ? Pour certains, n'en doutons pas, la focalisation du monde sur l'Irak est une aubaine qui permet de concrétiser en coulisse ce qui n'a pu l'être en d'autres temps.

Sans couvert d'un soutien au président Hraoui, pour appliquer la Constitution issue de l'« accord » de Taëf, la Syrie pourrait décider de l'avenir du Liban, au moment même où l'on ne parle que de droit international et de nouvel ordre mondial. Méfions-nous, le Liban n'est peut-être que le premier des « second front » que certains pays pourraient ouvrir, dont tout le bénéfice irait à l'Irak au détriment de la communauté internationale.

JEAN-CHARLES BRISARD
Président du Centre d'information et de recherche sur les relations internationales (CIRRI), Paris.

Etre imposé sur onze mois

Les articles du *Monde* sur la cotisation sociale généralisée et les projets de réforme de l'impôt sur le revenu m'incitent à vous faire part d'une réflexion.

Les travailleurs indépendants non salariés, outre le prix de l'insécurité, qui n'est pas rien, ne bénéficient d'aucun des avantages en nature que les entreprises accordent à leurs salariés (formation continue, 1 % logement, voitures de fonction, tickets-restaurant, centres de vacances, arbres de Noël, etc.), et notamment pas du premier d'entre eux, les congés payés ! Ce fameux « acquis social » n'existe pas pour toute une catégorie de la population !

En bonne justice, les travailleurs indépendants devraient donc être imposés sur onze mois de revenus, et non sur douze.

DENIS GRIESMAR
Paris

Le Monde

Édité par la SARL le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

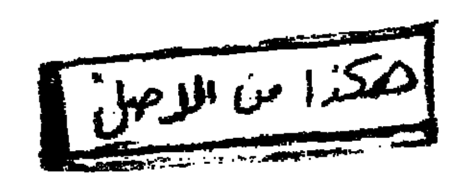
Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

هكذا من الاصل



ÉTRANGER

Après la tuerie de Jérusalem

L'Irak s'est engagé à *«punir»* Israël après le massacre de Jérusalem. *«Ce crime sanguinaire ne restera pas impuni»*, a déclaré mercredi 10 octobre le Parlement de Bagdad. Dans une résolution, il exige que les Nations unies prennent des mesures pour assurer l'application des résolutions sur le conflit israélo-arabe et met en cause la responsabilité des États-Unis. *«Le crime du «lundi noir» n'est pas le premier et ne sera pas le dernier, à moins que la communauté internationale ne se dresse face au gouvernement de Tel-Aviv et aux bandes terroristes qui attaquent des femmes, des enfants et des vieillards sans défense»*, écrit pour sa part le quotidien du parti Baas, *Al Saoura*.

L'Irak s'est d'autre part associé, avec l'Algérie et le Yémen, à la demande de l'OLP de convoquer d'urgence le conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe pour examiner l'*«agression»* israélienne contre les Palestiniens. Le comité Al-Qods (nom arabe de Jérusalem) a par ailleurs été convoqué pour le 15 octobre par son président, le roi Hassan II du Maroc.

La réunion de ce comité, composé de quatorze pays islamiques auxquels est associée l'OLP, devrait, selon des sources officielles à Rabat, permettre une concertation *«sur la position que doit prendre le monde islamique pour répondre à ces agissements israéliens inhumains»* et *«garantir la protection des Lieux saints et des Palestiniens à Al-Qods»*.

A Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a expliqué, jeudi, à l'issue d'une audition de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, que Paris s'efforçait d'obtenir une résolution *« qui comporterait à la fois condamnation de l'Etat d'Israël pour les événements de ces jours derniers à Jérusalem et l'envoi d'une mission, qui pourrait être celle du secrétaire général »* de l'ONU.

A Rome, cinq pays d'Afrique du Nord qui participaient à une réunion sur la coopération en Méditerranée occidentale ont apporté mercredi leur soutien à un projet de conférence sur la sécurité au Proche-Orient, qui réunirait Israël et l'OLP. Il s'agit de l'Algérie, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie. L'idée d'une telle conférence avait été lancée par l'Espagne et l'Italie. *(Lire page 9 l'article de Marie-Pierre Subtil.)*

Tandis que des manifestations avaient lieu à Damas et à Alexandrie, la presse égyptienne a estimé qu'Israël aurait tort de considérer que la crise du Golfe lui laissait les mains libres. *«Israël joue avec le feu encore une fois, à un moment où les sentiments sont exacerbés partout dans le monde»*, écrit *Al Akhbar*. Les Etats-Unis étant *«la seule puissance capable de «tenir» Israël»*, ils doivent agir en sorte que l'État hébreu *«comprenne qu'il n'a pas les mains libres pour agresser les Palestiniens et les Lieux saints»* et de démontrer qu'ils n'ont pas pour eux *«deux poids, deux mesures»*, estime *Al Wafd*.

A Bonn, le chancelier Kohl, estimant que *«le temps presse»*, a lancé mercredi un appel en faveur de la levée des obstacles constitutionnels empêchant l'envoi de troupes allemandes dans des zones de tension, notamment dans le Golfe.

Enfin, à Moscou, l'agence Tass a estimé mercredi que la fusillade de Jérusalem réduisait les chances de paix : *«Elle a fait monter la tension et a indiscutablement servi les ambitions du dirigeant irakien, qui cherche à mettre de son côté les Arabes hostiles à une présence étrangère dans la région»*. – *(AFP, Reuter.)*

Alors qu'une commission « indépendante » est chargée d'une enquête

La police et les services de renseignement israéliens se rejettent la responsabilité de la répression

La version qu'il a donnée des événements du mont du Temple donnant lieu à controverse, le gouvernement israélien a confié une mission d'enquête à une commission « indépendante », désavouant ouvertement le chef de la police, M. Yacov Terner. La décision a été prise à la demande du ministre de la police, M. Ronnie Milo, qui retirait ainsi à M. Terner le soin de diriger l'enquête sur les circonstances de la sanglante répression menée lundi dernier sur l'esplanade des Mosquées : vingt et un manifestants palestiniens tués et plus d'une centaine d'autres blessés par balles.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Déjà critiqué par une bonne partie de la presse, qui dénonce *« un sérieux dérapage policier »*, M. Terner, un ancien pilote de chasse, n'a guère apprécié la décision de son ministre. Il a contre-attaqué en expliquant que ses hommes n'avaient pas été suffisamment avertis de la situation qu'ils allaient trouver ce jour-là : des milliers de fidèles au mur des Lamentations à l'occasion de la fête juive de Sukkot et, sur l'esplanade, juste au-desssus, des milliers de musulmans craignant qu'un groupe d'extrémistes juifs vienne manifester au pied des mosquées.

Un geste politique

S'estimant directement visés par les critiques de M. Terner, les services de renseignement intérieurs – le Shin Bet – ont répliqué en assurant avoir bel et bien mis en garde la police. La commission d'enquête désignée par le premier ministre, M. Itzhak Shamir, aura à se pencher sur cette polémique, mais vraisemblablement sans être capable de donner raison aux uns ou aux autres. Car cette commission – présidée par un général de réserve, assisté d'un avocat et d'un haut fonctionnaire en retraite – ne disposera pas du moindre pouvoir judiciaire : elle ne peut obliger quiconque à venir témoigner devant elle ; ses conclusions *ne lieront en rien le gouvernement.*

Sa désignation semble être d'abord un geste politique au moment où plusieurs quotidiens israéliens – au moins trois d'entre eux – mettent sérieusement en doute la version du drame donnée par les autorités. A en croire les déclarations du gouvernement – notamment les commentaires de MM. Shamir et Milo – les incidents ont relevé d'une *« provocation délibérée et préméditée »* des Palestiniens désireux de replacer l'Intifada *au premier rang* de l'actualité.

Il n'y aurait pas eu de préméditation

L'évocation des menées agressives des *Fidèles du mont* du Temple, le groupe d'ultra-nationalistes dénoncé par les Palestiniens, n'aurait été qu'un prétexte ; en témoignerait l'acharnement des manifestants à bombarder de pierres les milliers de tranquilles pèlerins de Sukkot...

Dans le quotidien *Haaretz*, un des journalistes les plus respectés du pays, M. Zeev Schiff, écrit que les jets de pierres contre les Israéliens et pèlerins étrangers priant au Mur n'ont pas été prémédités. Se fondant sur des informations, *« corroborées par les témoignages des personnes arrêtées »*, il observe : *« les Palestiniens n'ont pas planifié cette attaque (...) ce qu'ils entendaient faire, c'était s'opposer à l'entrée des Fidèles du mont du Temple sur l'esplanade des Mosquées ; l'attaque contre les gens qui priaient au Mur a eu lieu par la suite, comme un coup de colère spontané »* (après le début des affrontements avec les forces de l'ordre). Contrairement à ce que M. Milo a dit lundi, *Haaretz* assure encore que les Palestiniens n'avaient pas préparé des piles de pierres à l'avance mais ont pris ce qu'ils ont trouvé sur l'esplanade.

Personnalités détenues

Le magistrat instructeur a ordonné la prolongation de la garde à vue d'une dizaine de personnes sur la centaine encore détenues. Parmi les personnalités visées par cette mesure, figurent Cheikh Jamal, un des adjoints du grand mufti de Jérusalem, et M. Fayçal Husseini, un des principaux porte-parole de l'OLP.

Là encore, un partie de la presse donne une relation des faits singulièrement différente de celle que l'on pouvait entendre dans les milieux officiels. Les quotidiens *Al Hamishmar* et *Maariv* écrivent que M. Husseini n'a ni organisé ni provoqué les émeutes du mont du Temple, mais se trouvait sur l'esplanade pour s'opposer à une éventuelle manifestation du groupe ultra-nationaliste des Fidèles et retirer de cette présence un surcroît de prestige politique.

Pour *Maariv*, *« les enquêteurs de la police ont conclu que M. Husseini n'avait pas planifié ces émeutes et que le bombardement de pierres en direction du mur des Lamentations fut quelque chose de spontané »*. Deux députés de la gauche, M. Iossi Sarid (Ratz) et Yair Tzaban (Mapam), disent être parvenus aux mêmes conclusions ; ils rejettent la version du gouvernement sur la *« provocation délibérée »* montée à des fins politiques et réclament la constitution d'une commission d'enquête présidée par un magistrat et dotée de véritables pouvoirs judiciaires.

Des sources palestiniennes affirment qu'aucun des imams de la mosquée al Aqsa n'a incité à l'affrontement mais que tous les prédicateurs ont, au contraire, lancé des appels au calme. Dans le *Yediot Aharonot*, le chef de la police de Jérusalem, M. Arye Bibi, donne peut-être une des clés de ce qui s'est passé en racontant qu'un de ses hommes s'est, à un moment, retrouvé seul face à des centaines de manifestants : *« Expliquez-moi une autre manière de s'en sortir – que d'ouvrir le feu – pour un policier qui se trouve sur le point d'être lynché »*.

Selon plusieurs récits, la fusillade a été la plus dense lorsque les forces de sécurité, après avoir un moment évacué l'esplanade sous l'avalanche des pierres, y sont revenues en nombre.

Comme après l'attentat de Rishon-le-Zion en mai dernier – sept Palestiniens tués par un « dérangé », – les autorités israéliennes ont fait savoir qu'elles s'opposeraient à l'envoi à Jérusalem d'une mission d'enquête des Nations unies. Ce serait, dit le gouvernement, une *« ingérence dans les affaires intérieures »* d'Israël. Elles sont, en revanche, disposées à accueillir, de nouveau, M. Jean-Claude Aimé, un des adjoints du secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar.

En dépit du couvre-feu, toujours maintenu, et de l'importance du dispositif militaire déployé dans les territoires occupés et à Jérusalem, des accrochages, limités, ont eu lieu toute la journée de mercredi : une vingtaine de Palestiniens ont été blessés.

ALAIN FRACHON

Dans les territoires occupés

L'OLP a condamné à mort soixante-huit « collaborateurs »

Une liste de soixante-huit *«collaborateurs»* palestiniens, condamnés à mort par la direction de l'intifada, circule depuis quelques jours dans les territoires occupés. C'est la première fois depuis le début de l'insurrection, et de la chasse aux collaborateurs qu'elle a entraînée, qu'une telle liste est rendue publique par la direction de l'intifada.

Elle a été établie par le Fatah, principale composante de l'OLP, et distribuée vendredi aux abords des principales mosquées, après la prière de midi.

Toutes les personnes figurant sur la liste sont identifiées par leurs nom, prénom, âge, profession et adresse. La sentence a été rendue par des organismes *«populaires»*, à partir de *«preuves irréfutables»*, et ne doit pas entraîner *«la dette de sang»* en usage dans le monde musulman, en cas de mort violente.

Les personnes ainsi condamnées sont classées en six catégories : des collaborateurs accusés d'avoir provoqué la mort de militants nationalistes (parmi eux figurent plusieurs dignitaires religieux) ; des détenus tenus pour des *«mouchards»* de la police ; des marchands à la sauvette considérés comme des *«indicateurs»* ; des individus vendant des terrains arabes aux Israéliens ; des personnes impliquées dans des affaires de prostitution ; enfin des policiers arabes.

Depuis le début de l'intifada, près de 250 Palestiniens accusés de *«collaboration»* ont été tués par leurs compatriotes. – *(AFP.)*

JORDANIE

Plus de 2 000 manifestants pro-irakiens à Amman

Pour la deuxième journée consécutive, des manifestations ont eu lieu en Jordanie. Plus de deux mille étudiants ont défilé mercredi 10 octobre dans les rues d'Amman pour protester contre la tuerie de Jérusalem. Ils ont scandé des slogans en faveur de l'Irak, réclamé des armes et appelé au djihad (guerre sainte) pour libérer la Palestine et tous les lieux saints de l'islam, tout en dénonçant la présence de troupes étrangères en Arabie saoudite. Le président de la Chambre des députés, M. Suleiman Arar, a annoncé que le Parlement venait de présenter un projet de mobilisation de la population. Le gouvernement doit donner sa réponse dans les prochains jours. Le député islamiste Laith Shubeilat avait menacé samedi dernier de retirer la confiance au cabinet de M. Moudar Badrane si celui-ci n'armait pas le tiers des 3,5 millions de Jordaniens. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

Après la tuerie de Jérusalem

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'efforce de parvenir à un consensus sur l'envoi d'une mission d'enquête

Après trente-six heures de discussions sur la tuerie de Jérusalem et la situation dans les territoires occupés par Israël, les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont ajourné leurs discussions, tard dans la nuit du mercredi 10 octobre, et décidé de reprendre les débats dès jeudi pour tenter de parvenir à un consensus sur l'envoi d'une mission en Israël.

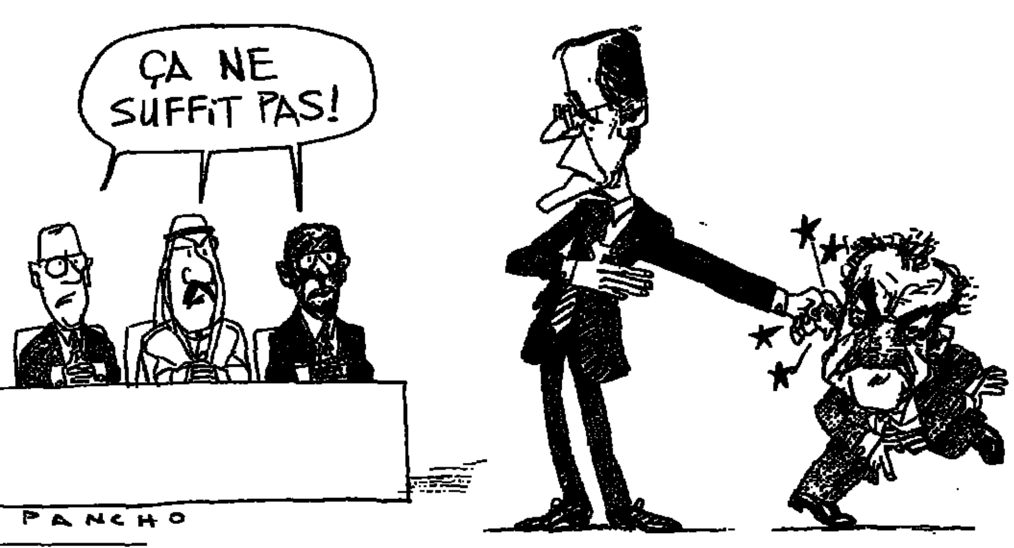
Le président du Conseil pour le mois d'octobre, l'ambassadeur britannique Sir David Hannay, a tenté en vain toute la soirée et une grande partie de la nuit de rapprocher les points de vue, notamment entre les sept pays non alignés et les Etats-Unis, sur une mission qui serait envoyée par le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar.

Les membres du Conseil ont réussi cependant à discuter sur la base d'un seul texte – compromis entre les deux résolutions présentées la veille par les Etats-Unis et les pays non alignés soutenus notamment par la France – dans lequel, pour la première fois depuis l'invasion du Liban en 1982, les Etats-Unis seraient prêts à condamner Israël.

La Colombie, la Côte-d'Ivoire, Cuba, l'Ethiopie, la Malaisie, le Yémen et le Zaïre demandent ainsi que la mission envoyée par le secrétaire général soit chargée de présenter au Conseil un rapport précis avant la fin du mois d'octobre contenant des recommandations sur *« les moyens de garantir la sécurité et la protection des Palestiniens dans les territoires occupés par Israël »*.

Les Etats-Unis, qui essayent de maintenir l'unanimité sans faille exprimée jusqu'à maintenant par le Conseil en ce qui concerne l'Irak, depuis son invasion du Koweït, voudraient se limiter à demander à la mission un rapport en termes beaucoup plus généraux sur la situation de la population palestinienne. Toutefois, le texte du compromis déjà élaboré est analysé sur place par les milieux diplomatiques comme une prise de distance spectaculaire des Américains vis-à-vis d'Israël, qui peut toujours laisser prévoir, si les réticences arabes s'atténuent, sur la définition exacte de la *« mission d'enquête »* un vote à l'unanimité d'une résolution condamnant Israël.

Le Conseil discute par ailleurs d'un projet de déclaration de la présidence du Conseil, selon lequel la mission envoyée par le secrétaire général aurait pour but de déterminer les possibilités de renforcer la protection des Palestiniens dans les territoires occupés, tout en rappelant que, selon la Convention de Genève, la responsabilité de cette protection incombe à la puissance occupante. – *(AFP, Reuter.)*



Il ne faut pas permettre « l'exploitation par l'Irak de la cause palestinienne »

déclare M. Roland Dumas

M. Roland Dumas a appelé mercredi 10 octobre la communauté internationale à se prononcer rapidement sur les moyens d'assurer *« la protection du peuple palestinien »* et d'éviter que l'Irak puisse *« exploiter »* à son profit la cause palestinienne. *« Ce serait une erreur tragique de permettre l'exploitation de la cause palestinienne par ceux qui ailleurs défient la communauté internationale »*, a-t-il dit devant l'Assemblée nationale, *« le monde arabe attend le signal qui lui montrera que, lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre les principes agréés par les Nations unies, il n'y a pas deux poids et deux mesures »*.

Jugeant d'une *« extrême gravité »* les événements de Jérusalem, le ministre des affaires étrangères a défendu l'idée de l'envoi sur place d'une mission d'enquête de l'ONU, que la France soutient au Conseil de sécurité : *« C'est à la communauté internationale en premier lieu de recueillir sur place tous les éléments utiles, afin de se prononcer rapidement sur les moyens qui doivent être mis en œuvre pour assurer, dans les circonstances présentes, la protection du peuple palestinien »*.

« Le drame de Jérusalem nous impose également de redoubler d'efforts pour ouvrir une perspective à un règlement global », a poursuivi le ministre, en réaffirmant que la communauté internationale devait *« se saisir du problème palestinien avec une détermination renouvelée »* afin d'aboutir à la réunion d'une conférence internationale. Estimant que de *« nouveaux drames ne manqueront pas de se produire »* si rien n'est fait, M. Dumas a indiqué qu'il s'était entretenu de cette question, mercredi, avec ses homologues américain et britannique, MM. James Baker et Douglas Hurd. *« Ils partagent nos sentiments s'ils ne partagent pas toujours notre démarche »*, a-t-il dit.

Pour M. Dumas, *« trop de temps s'est écoulé sans que rien ne se produise »*. Il a estimé qu'il ne *« serait pas admissible que dans le nouvel ordre international qui s'installe (...) certaines situations puissent être traitées de manière discriminatoire »*. *« Pareille situation, si elle se produisait, ferait naître un doute tout à fait légitime sur la capacité effective de l'ONU d'assumer pleinement ses responsabilités et aggraverait encore l'instabilité dans la région »*, a-t-il conclu.

Le pape condamne la « situation d'injustice » qui oppose Palestiniens et Israéliens

CITÉ DU VATICAN

de notre envoyé spécial

Réagissant aux affrontements meurtriers qui ont eu lieu à Jérusalem, Jean-Paul II a condamné, mercredi 10 octobre, la violence et la *« situation d'injustice »* qui oppose le peuple palestinien au peuple israélien. *« Il est impossible de rester indifférent et de ne pas condamner une telle situation qui dure depuis trop longtemps, alors que ces deux peuples aspirent à vivre une paix égale et durable, chacun dans sa propre patrie »*, a déclaré le pape qui s'exprimait, place Saint-Pierre, devant environ cinq mille fidèles venus assister à la traditionnelle audience générale hebdomadaire.

Insistant sur le fait que ces incidents s'étaient produits *« dans des lieux considérés comme sacrés par les grandes religions »*, Jean-Paul II a souhaité que le Moyen-Orient retrouve *« une paix juste et sûre »* et que Jérusalem devienne *« le lieu d'une vraie réconciliation »*. Rappelons que la préférence du Vatican, maintes fois exprimée par le pape, va à un statut spécial pour Jérusalem, doté de garanties internationales capables de faire respecter les droits des trois grandes religions monothéistes sur cette ville sainte.

« Remplacer la violence par le dialogue »

Jean-Paul II a également exprimé *« sa plus vive solidarité »* envers les représentants des Eglises chrétiennes moyen-orientales, qu'il a pu rencontrer à l'occasion du synode mondial des évêques sur la formation des prêtres et qui doivent, selon lui, supporter aujourd'hui *« des situations et des circonstances plus difficiles que jamais »*.

Les six patriarches catholiques d'Orient actuellement réunis à Rome ont unanimement condamné *« tout extrémisme religieux, de quelque côté qu'il vienne »* et ont appelé *« tous les responsables en Palestine, en Israël et au Liban, à remplacer la violence par le dialogue »*.

Par ailleurs, au synode même, Mgr Ignace Antoine II Hayek, patriarche syro-catholique d'Antioche, a alerté les évêques des cinq continents sur *« l'immense vague d'émigration des chrétiens du Moyen-Orient – Libanais, Syriens, Irakiens, Turcs, Egyptiens, Palestiniens et Jordaniens – vers l'Europe, les deux Amériques et l'Australie »*. *« Privées de leurs racines spirituelles, historiques et confessionnelles*, a expliqué le patriarche, *les Eglises orientales ne tarderont pas à perdre leurs fidèles, si elles-mêmes ne dépérissent pas au cours des prochaines décennies »*.

JEAN-MICHEL DUMAY

ÉGYPTE

Référendum sur la dissolution du Parlement

Quinze millions d'électeurs égyptiens étaient appelés à se rendre aux urnes jeudi 11 octobre pour se prononcer par référendum sur la dissolution de l'Assemblée du peuple (Parlement).

Si une majorité absolue vote « oui », des élections législatives suivront dans un délai maximum de soixante jours. La dissolution apparaît comme un fait acquis, le gouvernement et l'opposition étant d'accord pour l'estimer nécessaire.

Ce référendum avait été décidé à la suite d'un arrêt de la haute Cour constitutionnelle déclarant « nulle et non avenue » la composition du Parlement élu en 1987 selon le scrutin de liste à la proportionnelle.

Le retour au scrutin uninominal, estime-t-on dans les milieux politiques, devrait profiter aux partis d'opposition qui ne seront plus tenus d'atteindre un quota minimum à l'échelon national.

Cela pourrait également servir les intérêts des Frères musulmans, auxquels il a été jusqu'à présent interdit de fonder un parti et qui n'ont pu s'introduire au Parlement, en 1987 qu'en se présentant sur les listes de deux partis se réclamant de la mouvance islamique. – *(AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

Selon de nouveaux témoignages

Les soldats irakiens poursuivent pillages et exactions au Koweït

Un Boeing 747 des Iraqi Airways a atterri jeudi matin 11 octobre à l'aéroport de Londres-Gatwick, avec près de quatre cents ressortissants occidentaux à bord, dont une quarantaine de Britanniques et de Canadiens et trois cent trente-huit Américains, en provenance de Bagdad et Bassorah.

Les soldats irakiens, en quête de nourriture, pillent les maisons des Koweïtiens, et leur interdisent l'accès aux hôpitaux, désormais réservés aux forces d'occupation irakiennes, a affirmé mercredi 10 octobre, à Washington, l'ambassadeur du Koweït aux Etats-Unis, Cheikh Saoud Nasser Al Sabah.

L'ambassadeur, qui était entendu par la commission des droits de l'homme de la Chambre des représentants, a également déclaré : *« Tout ce qui n'est pas attaché a été emporté »* par les Irakiens, ajoutant que les bâtiments officiels et les écoles publiques avaient été dévalisés tandis que le matériel médical et même les feux de signalisation étaient emportés. L'ambassadeur et plusieurs autres personnes entendues par la commission, qui ont fui le Koweït depuis l'invasion, ont également fait état de *« tortures »* et d'*« exécutions sommaires »* des personnes soupçonnées de sympathie pour le gouvernement koweïtien en exil.

Résistance au ralenti

Mme Deborah Hadi, une Américaine mariée à un Koweïtien, a raconté que des soldats irakiens ont tué, aux portes d'un hôpital, une femme koweïtienne qui protestait bruyamment contre le fait qu'elle n'était pas autorisée à y accoucher. *« Comme elle continuait à hurler, ils lui ont transpercé le ventre à la baïonnette, la clouant contre le mur »*, a-t-elle déclaré. Le représentant démocrate de Californie, Tom Lantos, a de son côté fait état d'informations selon lesquelles les Irakiens déplacent du Koweït des familles koweïtiennes et installent à leur place des familles irakiennes.

Les réfugiés koweïtiens arrivant à la frontière saoudienne se montrent tous très préoccupés par la destruction de leur patrie. Selon Faysal Al Ali, trente-trois ans, un employé civil au ministère de la défense qui a traversé lundi dernier la frontière avec sa femme et leur bébé, *« la résistance se manifeste à présent au ralenti, parce que les Irakiens contrôlent toutes les voitures et personne n'est à l'abri. »* Sa femme est assise à côté de lui, le bébé dans les bras, dans la voiture pleine de ce qu'ils ont pu emporter avec eux, attendant de passer les formalités saoudiennes.

« Quand on se déplace la nuit, on ne sait pas si on pourra encore rentrer chez soi, a-t-il confié à l'AFP. *Beaucoup de mes amis ont été tués. Ils arrêtent quelqu'un, se font conduire jusqu'à son domicile puis l'abattent devant sa famille. »* A côté, une femme qui attend son tour à bord d'une Mercedes avec trois enfants en bas âge, indique que les Koweïtiens n'en peuvent plus : *« Plutôt la guerre, que ça. Les Koweïtiens sont prêts au sacrifice, le pays se vide »*, ajoute-t-elle en confirmant que la résistance ne se fait plus entendre, à part quelques explosions. *« L'essentiel, c'est que les gens continuent à faire de la résistance passive : ils restent chez eux en refusant d'aller travailler. »*

Quant aux militaires irakiens, beaucoup sont démoralisés d'après elle, et font du porte à porte pour quémander de l'eau et de la nourriture. Talal, un étudiant de vingt-trois ans qui s'est entassé avec dix-huit personnes dans deux voitures pour passer la frontière, affirme que beaucoup de soldats irakiens n'ont aucune envie de se battre contre les Américains. Il prétend que nombre d'entre eux ont déjà préparé des drapeaux blancs, qu'ils gardent cachés pour un conflit éventuel.

Enfin ces réfugiés disent tous que pour passer la frontière, il faut payer les soldats irakiens aux barrages, à quelques kilomètres de Khadfji, seul point de passage avec l'Arabie saoudite, et leur laisser passeports et cartes d'identité koweïtiens. – *(AFP.)*

Nouveaux entretiens irako-iraniens à Téhéran

Une délégation irakienne conduite par l'ancien directeur du ministère des Affaires étrangères, M. Wissam Zahaoui, est arrivée à Téhéran, mercredi 10 octobre, pour examiner les conditions de la réouverture des ambassades des deux pays à Bagdad et dans la capitale iranienne.

L'agence officielle iranienne IRNA a indiqué que, au cours de son séjour, le deuxième d'une mission délégation politique irakienne de haut niveau depuis la révolution islamique de 1979, la délégation évoquera également la question du tracé des frontières entre les deux pays et la poursuite de l'échange des prisonniers de guerre, suspendu à la mi-septembre.

M. Zahaoui a déclaré que l'Iran *« avait interrompu le 16 septembre, en dépit de ses promesses, le rapatriement des prisonniers irakiens, alors que l'Irak a libéré la totalité des prisonniers iraniens qu'il détenait »*. Aucune explication n'avait été donnée par les deux pays au moment de cette interruption. – *(AFP.)*

□ **MM. Dumas et Chevènement dans le Golfe.** – M. Roland Dumas se rendra samedi 13 octobre dans le Golfe, pour une tournée de 48 heures au sultanat d'Oman, au Qatar et à Bahreïn. Cette visite est *« complémentaire de celle effectuée la semaine dernière par le président de la République en Arabie saoudite et dans les Emirats arabes unis »*, a-t-on précisé au Quai d'Orsay. M. Chevènement, pour sa part, se rendra samedi et dimanche en Arabie saoudite pour visiter les bases d'Al Hufuf et de la cité militaire du roi Khaled.

□ **67 % des Français pour la participation de la France si la guerre éclate.** – 67 % des Français estiment qu'en cas d'éclatement d'un conflit militaire dans le Golfe, la France devrait y participer, selon un sondage paru jeudi 11 octobre dans *l'Express*. 27 % des 800 personnes interrogées entre le 28 septembre et le 3 octobre s'opposent à cette participation. 38 % jugent un tel conflit *« inévitable »*.

Le MRAP défend les étudiants irakiens installés en France

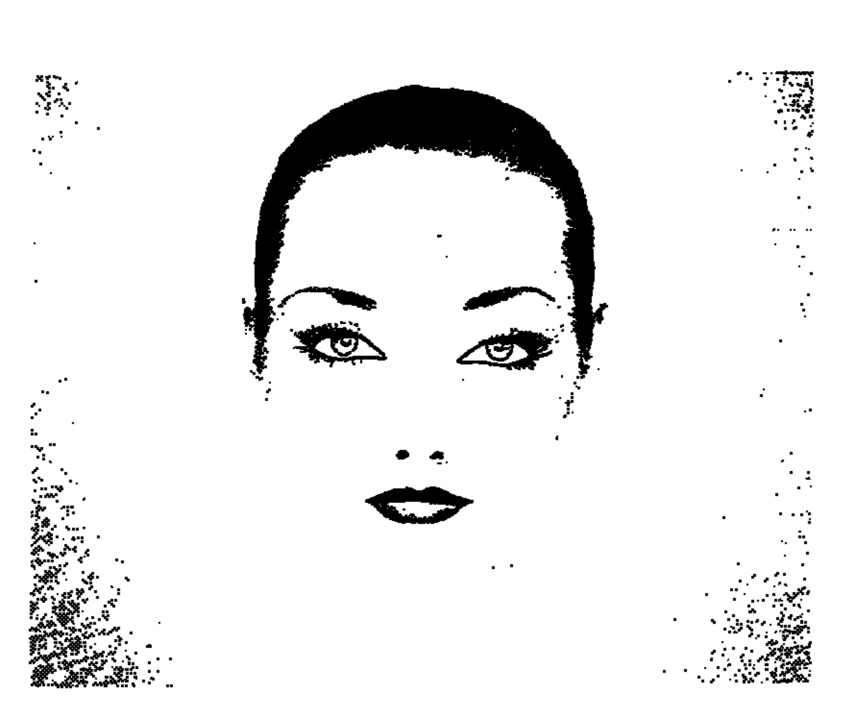
Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a demandé au ministère de l'éducation nationale d'annuler la circulaire du 24 septembre excluant, à partir du 15 octobre, les étudiants et chercheurs irakiens des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche.

« Il s'agit de mesures discriminatoires, qui s'inscrivent dans une logique de guerre. On ne peut accepter que soit pratiqué un amalgame entre le régime de Bagdad et tous les Irakiens résidant en France », souligne le MRAP.

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : libération de vingt et un prisonniers politiques.** – Vingt et un prisonniers politiques ont été libérés, mercredi 10 octobre, a indiqué un porte-parole de l'administration pénitentiaire sud-africaine. Ces nouvelles libérations portent à soixante-six le nombre de personnes relâchées depuis que le gouvernement a commencé à libérer des prisonniers politiques le 1er septembre, aux termes de l'accord de Pretoria, signé, le 6 août, avec le Congrès national africain. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Les Tutsis se raccrochent comme les Hutus à la branche des peuples bantous et non pas au monde nilotique comme nous l'avons écrit par erreur dans un article intitulé « Les Hutus, les Tutsis et les paras » (*le Monde* daté 7-8 octobre).



En pharmacie, on achète des cosmétiques sûrs.

Les allergies provoquées par des produits cosmétiques constituent souvent un problème pour les femmes.

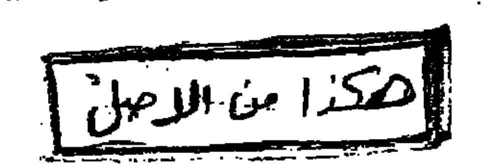
Si vous avez la peau sensible ou si vous avez besoin d'un conseil professionnel sur les produits cosmétiques ou sur leur utilisation, entrez dans une pharmacie.

La pharmacie est l'endroit apte à vous aider à résoudre vos problèmes en toute sécurité.

En pharmacie, on achète des produits cosmétiques sûrs.



CAMPAGNE POUR LES PHARMACIES EN FRANCE S.A.-La Grande Arche, 92044 Paris La Defense, Tel. 1-40902579



ASIE

Après la visite du dalaï-lama à Paris

La France marque un changement d'attitude à l'égard du Tibet

La Chine a officiellement protesté, mercredi 10 octobre, contre la visite à Paris du dalaï-lama, au cours de laquelle le chef spirituel tibétain a été, pour la première fois, reçu par des membres du gouvernement français.

A l'origine visite privée pour la publication de ses Mémoires et d'un livre d'entretiens, les deux jours que le dalaï-lama vient de passer à Paris, dimanche 7 et lundi 8 octobre, auront coïncidé avec un net infléchissement de la politique française à l'égard du Tibet. C'est en effet la première fois que le «dieu-vivant» était reçu officiellement par des membres du gouvernement.

Il a rencontré dimanche MM. Claude Evin et Bernard Kouchner avant d'être reçu lundi par M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, d'inaugurer une exposition sur le Tibet au Musée Guimet avec M. Jack Lang et de s'entretenir au Quai d'Orsay avec Mme Edwige Avice. A l'Assemblée, où il a également été reçu par le groupe d'études du problème du Tibet, le dalaï-lama a réitéré son refus de l'*«usage de la violence»* et s'est déclaré *«très inquiet de la possibilité d'une grande violence en Chine»*.

Jusqu'alors, le dalaï-lama – qui avait dû attendre 1972 pour obtenir un visa français – n'avait rencontré que M. Jacques Chaban-Delmas, prédécesseur de M. Fabius, en 1986, et l'an dernier Mme Mitterrand, suscitant chaque fois les protestations courroucées de Pékin. Entre-temps, bien des choses se sont passées, des massacres de Pékin en juin 1989 à l'attribution du prix Nobel de la paix au chef spirituel tibétain.

Une décision de l'Elysée

De plus, pendant sa tournée européenne, il a été reçu par les ministres belge et néerlandais des affaires étrangères, ainsi que par M. von Weizsäcker, le chef de l'Etat allemand. La France pouvait difficilement faire moins. Paris semble avoir hésité jusqu'à la dernière minute à franchir le pas et à encourir une nouvelle fois les foudres du régime chinois.

La décision de passer outre et de donner une tonalité quasi officielle à cette visite est venue du président Mitterrand lui-même. Elle semble arriver paradoxalement au moment même où la France et la CEE sont sur le point de réexaminer leurs relations avec la Chine et de lever les sanctions imposées au lendemain de l'écrasement du «printemps de Pékin».

Cette évolution tient compte des nouvelles réalités. Elle vise à indiquer clairement à la Chine les limites de sa réintégration de fait dans la communauté internationale à la suite de ses prises de position en faveur de l'action des Nations unies contre l'invasion du Koweït par l'Irak (1). Que Pékin se soit conduit de manière responsable dans la crise du Golfe ne saurait l'autoriser pour autant à continuer de violer impunément les droits de l'homme sur son territoire. La répression se poursuit, et même s'intensifie parfois dans tout le pays, en premier lieu au Tibet.

La France, comme l'a dit Mme Avice, accorde une *«grande attention à la situation des droits de l'homme au Tibet»*. La normalisation qui s'amorce avec la Chine ne signifie pas, dans ce contexte, un retour aux relations idylliques qui prévalaient jusqu'au début de 1989. On ne peut plus se contenter, avec un régime qui s'apparente désormais plus à celui de Brejnev qu'à celui de M. Gorbatchev, d'évacuer la question des droits de l'homme. Le dalaï-lama en aura été le premier bénéficiaire.

PATRICE DE BEER

(1) La Chine a voté les résolutions de l'ONU demandant le retrait de l'Irak du Koweït. Mais elle s'est toujours refusée à prendre en considération les trois résolutions de l'ONU demandant le respect du droit du peuple tibétain à l'autodétermination.

BIBLIOGRAPHIE

Leçon de choses sur le bouddhisme

Outre les «Mémoires» que vient de publier le chef spirituel tibétain (*le Monde* du 6 octobre), un livre d'«entretiens» recueillis par sa biographe Claude B. Levenson vient également de paraître (1). C'est à la fois une leçon de choses sur le bouddhisme, un reportage plein de vie à Dharamsala (Inde), où est réfugiée la communauté tibétaine, un livre militant contre l'occupant chinois, vibrant de ferveur spirituelle et de nostalgie pour le pays perdu.

Rien de ce qui est humain n'est étranger à cet homme, que ses fidèles pourtant vénèrent comme une divinité vivante. Le dalaï-lama est hostile à l'imagerie du demi-dieu momifié, mythifié par son histoire et son épopée du Toit du monde, consacré même par un prix Nobel de la paix 1989. Claude B. Levenson, qui l'interroge, le montre dans sa réalité de citoyen du monde, simple, attentif à chacun, à la fois philosophe et rieur, accablé par les tortures infligées à son peuple, aussi bien que par le mal de vivre des Occidentaux ou les atteintes aux droits de l'homme, à la paix, à l'environnement. Humain? Trop humain. C'est l'absence de Dieu qui distingue, au fond, cette sagesse bouddhiste de toutes les religions transcendantes.

Absence de Dieu veut dire absence de dogme, de prosélytisme, d'Eglise. Cette religion sans dieu comble des millions d'hommes, y compris des Occidentaux à la recherche d'une règle de vie peu contraignante, d'un chemin vers une sorte de libération et d'épanouissement intérieur.

On sent ici un dalaï-lama brûlé de passion pour l'homme, mais, à la différence des religions révélées, le salut de l'homme ne vient que de lui-même. C'est à la fois une issue et un enfermement, qui réduit souvent le discours du chef spirituel tibétain à une sorte de morale humaniste et universelle, où manque cette verticalité, cette espérance eschatologique qui consume les mystiques et qui, pour des millions d'autres croyants, donnent aussi son prix à la vie.

H. T.

(1) «Ainsi parle le dalaï-lama». Entretiens avec Claude B. Levenson, Balland, 225 pages, 89 F.

PAKISTAN : inculpé d'extorsion de fonds et d'enlèvement

Le mari de Mme Bhutto a été arrêté

M. Asif Ali Zardari, époux de Mme Bénazir Bhutto, a été arrêté, mercredi 10 octobre, à Karachi, alors qu'il sortait de la haute cour de la province du Sind (nos dernières éditions du 11 octobre).

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Inculpé d'extorsion de fonds et d'enlèvement, M. Zardari encourt jusqu'à dix-sept années d'emprisonnement. Un hommes d'affaires de nationalité britannique, M. Murtaza Hussain Bukhari, affirme que le mari de Mme Bhutto l'a obligé à verser une somme de 17 millions de roupies (environ 4 millions de francs) – destinée à la construction d'un hôpital dans le Sind – sur son compte bancaire personnel. M. Bukhari a indiqué qu'il avait été forcé de se rendre dans une banque accompagné par un des associés de M. Zardari, M. Ghulam Hussain Unar (emprisonné depuis juin dernier), avec une bombe à retardement fixée sur son corps.

M. Ali Zardari, qui devrait avoir la possibilité d'obtenir sa libération sous caution, est par ailleurs sous le coup de différentes accusations de corruption. Mme Bhutto a elle-même plaidé non coupable par l'entremise de ses avocats, jeudi, devant un tribunal spécial de Karachi, où elle fait face à des accusations d'abus d'autorité lorsqu'elle était au pouvoir. L'ancien premier ministre a réaffirmé qu'elle ne reconnaissait pas l'autorité des tribunaux spéciaux institués par le gouvernement intérimaire nommé par le président Ghulam Ishaq Khan.

Le débat sur l'arme nucléaire

La campagne pour les élections générales fixées au 24 octobre est dominée par la question de savoir si Mme Bhutto sera ou non *«disqualifiée»* par les tribunaux avant le scrutin dont l'éventualité de l'ajournement n'est toujours pas exclue. Les Etats-Unis, principal bailleur de fonds du Pakistan, ont mis en garde Islamabad sur les sanctions que Washington pourrait prendre si le processus électoral ne se déroule pas de façon démocratique.

Par ailleurs, les services de renseignement américains sont convaincus que le Pakistan s'est doté d'une technologie qui ne peut servir qu'à produire l'arme nucléaire. C'est pourquoi, pour la première fois, le président Bush *n'a pas certifié cette année* au Congrès que le Pakistan ne possédait pas l'arme nucléaire. En l'absence de ce certificat, toute nouvelle aide (environ 600 millions de dollars par an) est bloquée depuis le 1er octobre.

L. Z.

La «guerre des castes» s'étend en Inde

Suite de la première page

Dans l'Inde des villages qui vit encore largement au rythme de siècles antérieurs, l'«apartheid indien» a la vie dure. Au Rajasthan, des puits sont interdits aux harijans et, en Orissa, ceux-ci n'ont souvent pas le droit d'entrer dans les temples. Dans certaines régions de l'Uttar-Pradesh et du Bihar, un couple d'intouchables ne peut consommer son mariage qu'après que la jeune fille a été déflorée par le *landlord* local.

En juin 1988, à Jehanabad (Etat du Bihar), des propriétaires de haute caste ont exécuté dix-neuf membres d'une famille : l'un d'eux avait eu le front de demander le bénéfice du salaire minimum, garanti par la loi.

L'arme des quotas

Un an plus tard, alarmé par la recrudescence de ces atrocités, le premier ministre V. P. Singh a écrit à tous les chefs-ministres des Etats de l'Inde pour leur demander de constituer des cours spéciales chargées de juger ces délits. Personne n'en attend de grands résultats, puisque l'arsenal législatif et judiciaire se révèle inopérant face à l'oppression. Des millions d'enfants intouchables et de basses castes sont soumis aux tâches les plus dures, les plus meurtrières.

La coutume de Sati, ancienne coutume hindoue selon laquelle une veuve s'immole sur le bûcher de son mari, interdite en 1829, perdure dans le Rajasthan, et, chaque année, des centaines de jeunes femmes sont brûlées par leur belle-famille pour avoir apporté une dot insuffisante. Si de telles pratiques n'ont pu être éradiquées en plus d'un siècle, combien de dizaines d'années faudra-t-il pour assister à une évolution du système des castes, cette discrimination par la naissance, dont les origines remontent à plus de trois mille ans et qui touche à l'essence même de l'hindouisme?

Le combat du premier ministre, qui veut utiliser les quotas comme une *«arme pour briser le système des castes»* et introduire *«une mesure d'équité dans notre société inégalitaire»*, n'est-il pas d'avance voué à l'échec?

L'intouchabilité constitue l'aspect le plus extrême du système des castes, mais le sort des basses castes n'est guère plus enviable. La commission Mandal, dont le gouvernement veut faire adopter une partie des conclusions, a identifié 3 743 *«classes arriérées»*. Leurs membres constituent 52 % de la population indienne, tout en n'occupant que 12,5 % des emplois gouvernementaux, dont 4,69 % des postes supérieurs de la fonction publique, monopolisés par les hautes castes. C'est ce déséquilibre auquel le gouvernement entend partiellement remédier en accordant un quota de 27 % des emplois publics aux basses castes.

Mais M. Kanshi Ram, président du Bahujan Samaj Party (BSP), qui se veut le défenseur des intouchables et des basses castes, dresse un constat peu encourageant : *«Environ 10 % des intouchables ont bénéficié de la politique du gouvernement. Tous les autres ont vu leur situation empirer depuis l'indépendance. Pourquoi en serait-il autrement? Les chefs des partis politiques appartiennent tous aux hautes castes. Notre combat est dirigé contre un ordre social brahmanique»*, ajoute-t-il.

Après l'indépendance, l'Inde a cependant vu naître, avec le développement économique, l'affirmation des plus défavorisés, aujourd'hui défendus pas des partis politiques, comme le BSP et le Front du peuple indien (IPF). Cette action a été dirigée *de facto* contre la domination des brahmanes, qui ont toujours assuré la direction spirituelle de la société hindoue et monopolisé les cercles dirigeants de la société tout court. Les basses castes ont ainsi timidement pénétré dans quelques citadelles, notamment celles de l'éducation (il y a de nombreux professeurs intouchables) et de la bureaucratie.

En milieu urbain, certains changements se sont produits : *«Les aspects rituels des séparations entre castes se sont émoussés*, explique le professeur André Béteille, de l'université de Delhi, *mais dans bien des domaines, le système même des castes s'est renforcé.»* Lors des échéances électorales, chaque parti tente de mobiliser en sa faveur un «vote de caste», tablant sur le fait que les frontières des classes sociales recoupent souvent celles des castes.

L'ordre naturel des choses

Cela ne signifie pas que la caste soit un ensemble monolithique, au contraire : au sein de chaque caste ou sous-caste (celles-ci se comptent par milliers), des éléments «avancés» et «arriérés» cohabitent, recréant entre eux des rapports de pouvoir.

Pour les choix importants d'une vie, la caste reste la référence. *«Dans le domaine de l'emploi, notamment à des niveaux subalternes*, souligne M. Béteille, *le facteur de caste est important lorsque la politique de «patronage»* (népotisme) *est, elle, aussi importante.»* C'est-à-dire, probablement, pour 80 % des emplois des secteurs public et privé. *«Brahmane, 25 ans, bonne éducation, cultivé, père officier supérieur, cherche jeune fille belle, éduquée pour mariage convenable.»* Des petites annonces comme celle-ci couvrent des pages entières des journaux du week-end. Les mariages arrangés demeurent la règle pour la quasi-totalité des unions, et constituent un puissant facteur de la pérennité du système.

Chaque caste fortifie ainsi son identité par une endogamie presque strictement appliquée. *«Lesquels d'entre vous se sont mariés en dehors de leur caste?» :* lorsque M. Sharad Yadav, ministre des textiles, a pris à partie en ces termes les députés du Parlement de Delhi, ceux-ci ont observé un silence éloquent. Au fond, le vrai ciment de la pyramide des castes est moins la domination de la plus haute d'entre elles – les brahmanes, – que l'acceptation par les membres des basses castes de l'idée selon laquelle leur statut d'infériorité fait partie de l'ordre naturel des choses, de l'agencement du cosmos, essence même de la religion hindoue.

Il y a donc *a priori* bien des raisons de penser que la *«révolution silencieuse»*, que le premier ministre indien appelle de ses vœux, n'est pas encore mûre. En outre, l'Inde a toujours montré une capacité infinie à digérer ses propres crises. Mais les craquements sans précédents qui sont actuellement perceptibles dans la société traditionnelle semblent au moins indiquer qu'un retour pur et simple à l'ordre ancien sera difficile.

LAURENT ZECCHINI

AMÉRIQUES

COLOMBIE : alors que le cartel de Medellin ne désarme pas

Les principaux mouvements de guérilla acceptent le plan de paix de M. Gaviria

Les deux principaux mouvements de guérilla colombiens, les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, communistes) et l'ELN (Armée de libération nationale, pro-castriste) ont envoyé mardi 9 octobre à M. Gaviria un message acceptant le *«dialogue pour la paix»* proposé il y a deux semaines par le chef de l'Etat. En revanche, le cartel de Medellin ne désarme pas : il vient de diffuser des enregistrements de deux des sept journalistes qu'il a enlevés récemment, parmi lesquels se trouvent la fille d'un ancien président de la République et le fils du propriétaire du principal quotidien du pays. On pense que la mafia a l'intention d'utiliser ces otages pour forcer le gouvernement à de nouvelles concessions, alors qu'il a déjà promis aux narcotrafiquants la fin des extraditions et une certaine clémence judiciaire.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Malgré le «oui» commun des deux principaux mouvements de guérilla à ses offres de paix, M. Gaviria ne pavoise pas. Il veut aller plus loin et plus vite, décidé, semble-t-il, à frapper fort si d'éventuels pourparlers avec la guérilla n'aboutissent pas, et si les propositions de reddition honorable qu'il a faites aux «narcos» restent sans effet.

En installant au ministère de la santé M. Navarro Wolf, leader du M 19, il a réussi la conversion de ce mouvement responsable de l'attaque sanglante contre le palais de justice de Bogota en 1985 et qui avait déposé les armes cette année. Il poursuit d'autre part les négociations entamées sous le gouvernement précédent avec trois autres groupes insurgés : l'EPL (Armée populaire de libération, d'inspiration maoïste), le Quintin-Lame, organisation indigéniste, et le PRT (Parti révolutionnaire des travailleurs).

Le troisième cartel

Il doit surmonter les réticences d'une classe politique bougonne, qui critique son programme néo-libéral d'ouverture économique et son approche dynamique de la négociation avec la guérilla et de la lutte contre les cartels de la drogue. Il doit vaincre aussi le scepticisme de l'homme de la rue, trop souvent déçu par les maigres résultats des plans de paix précédents, et qui est effrayé par la montée d'une violence multiforme et par une éventuelle relance de la «guerre» avec la mafia.

Les FARC et l'ELN sont les deux «gros poissons» de la lutte armée. Ils ont amorcé un rapprochement politique et pratiquent des opérations militaires communes. Liées au PC, qui s'en défend, les FARC sont le plus ancien et le mieux structuré des mouvements de guérilla. Une longue histoire de clandestinité, de combats, de replis tactiques, d'affrontements avec les groupes paramilitaires ou d'alliances provisoires avec les «narcos». Les FARC contrôlent, dans les *llanos* (les vastes savanes à l'est des cordillères), des plantations de coca. *«C'est le troisième cartel de Colombie, après ceux de Medellin et de Cali»*, dit un expert américain.

La disparition de Jacobo Arenas, numéro un du mouvement, décédé le 10 août dernier, laisse espérer, selon les proches de M. Gaviria, une évolution positive des FARC. Le leader défunt était en effet un doctrinaire irréductible. Mais un ancien dirigeant communiste pense que *«la ligne des FARC et du PC ne changera pas. Il s'agit toujours de combiner toutes les formes de lutte; accepter éventuellement le dialogue pour gagner du temps et mieux préparer les conditions de la lutte armée pour la conquête du pouvoir»*.

C'est à La Uribe, nid d'aigle de la cordillère orientale, et quartier général de la guérilla communiste, que les dirigeants des FARC et de l'ELN ont, pour la première fois, tenu un «sommet» en septembre. Etaient présents Manuel Marulanda, le vieux et célèbre *Tirofijo*, chef militaire des FARC, et le Père Manuel Perez, numéro un de l'ELN.

Casquette vissée sur le crâne, tempes et barbiche grisonnantes, grosses lunettes à monture d'écaille, Manuel Perez, âgé de quarante-huit ans, reste un admirateur de Fidel Castro. Espagnol comme l'étaient Camilo Torres et Domingo Lain, tués tous les deux dans la guérilla colombienne, il a spécialisé son mouvement dans les enlèvements et les sabotages d'oléoducs. En avril 1990, la famille de Pedro Martin Berrocal, Espagnol organisateur de corridas, a payé 1 million de dollars à l'ELN pour sa libération après deux cent cinquante jours de captivité. D'autres otages de Manuel Perez n'ont pas eu cette chance : ils ont été fusillés parce que leurs proches ne pouvaient réunir les rançons exigées.

Le plan de paix de M. Gaviria, lancé le 25 septembre, a surpris tout le monde, et d'abord les dirigeants guérilleros réunis. Le président a fait les gestes qu'ils réclamaient. Il promet de nouveaux mécanismes de négociation avec les insurgés pour, dit-il *«favoriser leur réincorporation à la vie légale»*; il propose une commission de notables chargée d'amorcer le dialogue avec les FARC et l'ELN; il accepte une supervision internationale du processus de paix. En outre, le gouvernement envisage, si tout va bien, d'accorder l'amnistie aux guérilleros, *«par décret*, dit M. Julio Sanchez Garcia, ministre de l'intérieur, *pour gagner du temps»*. Sous-entendu : pour éviter d'interminables débats au Congrès. En échange, M. Gaviria demande aux FARC et à l'ELN l'arrêt total des enlèvements, sabotages d'oléoducs et demandes de rançons. Ce qu'on appelle ici le *boleteo* et la *vacuna*.

Marulanda et Perez ont répondu «oui» à la trêve. Mais ils réclament le report des élections prévues le 9 décembre pour une Assemblée «constitutionnelle» chargée de réviser la Constitution. *«Une requête inacceptable»*, a répondu le gouvernement. Néanmoins, une porte que l'on croyait verrouillée s'est entrouverte. Si une trêve s'instaure avec la guérilla la plus virulente du pays, M. Gaviria aura davantage de moyens pour s'attaquer aux autres fléaux, et d'abord à la lutte contre les narcotrafiquants.

MARCEL NIEDERGANG

EN BREF

□ **ÉTATS-UNIS : le président Bush en baisse de popularité.** – La politique du président George Bush a été approuvée par 55 % des Américains au mois d'octobre, contre 68 % d'opinions favorables au mois de septembre, selon un sondage mensuel publié mercredi 10 octobre par l'institut «Times Mirror Center for People and the Press». Ce taux de popularité est le plus bas pour George Bush, tous sondages confondus, depuis son élection en novembre 1988. En janvier dernier, après le coup de force américain à Panama, M. Bush avait atteint un record de 80 % d'opinions favorables. – *(AFP.)*

□ **JAPON : décès d'un ancien président du Parti socialiste.** – L'ancien président du Parti socialiste japonais Ichio Asukata, est décédé jeudi 11 octobre d'une congestion cérébrale à l'âge de soixante-quinze ans. Il présida le principal parti d'opposition de 1977 à 1983. – *(AFP.)*

□ **HAITI : l'ONU va envoyer 390 observateurs pour les élections.** – L'Assemblée générale des Nations unies a décidé, mercredi 10 octobre, d'envoyer 390 observateurs en Haïti pour participer à l'organisation des élections générales du 16 décembre et du second tour, fixé au 13 janvier. Ils contribueront à l'établissement des listes électorales et conseilleront les forces de sécurité haïtiennes, afin que le scrutin ne donne pas lieu à des violences comme ce fut le cas en 1987. – *(Reuter.)*

□ **CORÉE DU NORD : Pyongyang a libéré deux marins japonais.** – Les deux marins japonais détenus en Corée du Nord depuis 1983 sont arrivés jeudi 11 octobre à Tokyo en compagnie d'une importante délégation parlementaire nippone, après avoir été graciés et libérés quelques heures plus tôt. Ils avaient été condamnés à quinze ans de prison pour avoir facilité la défection d'un soldat nord-coréen. – *(AFP, Reuter.)*



L'ALLEMAGNE AU SINGULIER

Un entretien avec M. Jacques Delors

Suite de la première page

– On entend deux arguments sur les risques de l'unification. Le premier est de dire : c'est terrible, on va vers une Europe allemande. Le second de dire : c'est effrayant, les Allemands ne sont plus du tout intéressés par l'Europe, ils ne songent qu'à des traités bilatéraux, en particulier avec l'Union soviétique. Que pensez-vous de ces deux arguments ?

– Ces deux arguments méritaient d'être soulevés. Il est évident que la Communauté unit des peuples, mais également associe des nations. Il est réaliste et non pas déplacé de peser le poids de chaque nation, de scruter ses pensées et ses arrière-pensées. De ce point de vue, il est vrai que, dans les organismes européens, l'Allemagne pèse, mais je vous surprendrai peut-être en disant que le Luxembourg compte aussi, parce que tel est le contrat de mariage qui nous unit. Je le répète, nous unissons des peuples mais, dans le même temps, nous associons des Etats-*nations*.

» Sur le second argument, je voudrais dire que, ayant assisté aux cérémonies de l'unification, j'ai été extrêmement frappé, alors *qu'il n'y avait pas d'instructions* données, et qu'il n'y avait pas d'instructions à donner, que l'ensemble des Allemands rencontrés, officiels comme gens dans la rue, célébraient cet événement avec beaucoup de sobriété et de retenue, comme s'ils avaient au fond d'eux-mêmes l'intuition qu'il ne fallait pas en faire trop. Est-ce que cela durera ? Je ne peux pas vous le dire. Mais pour l'instant l'engagement de l'Allemagne dans la *construction européenne ne* peut être remis en cause par quiconque de bonne foi.

– Le fait que l'Allemagne se soit empressée de parapher le traité germano-soviétique – dont l'article 3 est jugé ambigu par différents responsables français – vous inquiète-t-il ?

– Nous avons été associés à l'élaboration *de la partie de cet accord* qui concerne la Communauté et nous n'avons rien trouvé qui soit contraire aux obligations que l'Allemagne a contractées à l'égard de la Communauté. Bien sûr, la Communauté est une construction imparfaite. Il y a une politique *commerciale, je dirais même une* politique extérieure commune, mais il y a toujours des politiques nationales et il faudrait être vraiment naïf ou hypocrite pour contester que chaque pays joue encore de ses intérêts. Ainsi va la construction de l'Europe ; dans ma position, je dois en tenir compte, *d'une manière réaliste, pour* essayer de parvenir à un niveau plus grand de cohésion et d'intégration. Il n'y a rien dans ce traité qui puisse permettre d'instruire un procès contre l'Allemagne.

– Que penser alors des inquiétudes françaises ou italiennes, que vous jugez infondées ?

– J'ai eu l'occasion de m'interroger sur le destin *à moyen terme de* l'Allemagne. Je l'ai fait parce que j'ai sans doute été parmi les premiers à approuver *le désir des Allemands* de s'unifier, pour des raisons à la fois morales et réalistes. Morales, parce qu'il suffisait de se reporter à la Constitution de la RFA de 1949 pour voir *que nous* étions tous engagés. Réalistes, parce que je ne vois pas comment *nous aurions pu nous y opposer*. Mais, fort de ce crédit, je me suis permis de m'interroger en public sur le destin de l'Allemagne et sur sa capacité à tenir ses engagements *envers la construction européenne* en dépit de tentations qui tiennent à sa force économique et à sa situation géopolitique.

– Peut-on envisager une série de traités collectifs entre la Communauté et d'autres Etats ou groupes d'Etats, l'URSS, le Japon, les Etats-Unis, etc. ?

– Nous vivons dans un système *où coexistent en parallèle des* accords commerciaux entre la Communauté en tant que telle et les différents Etats, y compris l'Union soviétique, et des traités signés entre deux Etats. Cette situation n'est pas totalement satisfaisante, mais les deux démarches sont complémentaires. *Je ne sous-estime pas le risque qu'elles* deviennent antagonistes ou contradictoires. Pour l'instant, nous vivons comme cela, et personne ne peut contester que l'Europe a progressé depuis cinq ans. Je ne vois pas pourquoi elle ne pourrait pas *faire un nouveau saut qualitatif* – l'Union politique et l'Union économique et monétaire – compte tenu des engagements solennels pris par le chancelier Kohl et M. Genscher.

– Beaucoup d'observateurs estiment que, en forçant la vitesse, M. Kohl a finalement sous-estimé le prix économique de l'unification pour l'Allemagne de l'Ouest.

– L'a-t-il sous-estimé ou a-t-il pensé qu'il n'y avait pas d'autre voie que d'accélérer ? Je pencherai plutôt pour la deuxième hypothèse. J'avais pensé dès le début que les montants avancés pour le coût financier étaient *inférieurs* à ce qu'ils seraient en réalité. Cela s'est confirmé, puisque l'économie de la RDA s'est *littéralement* effondrée, au contact de l'économie ouest-allemande, y compris dans des domaines comme l'agriculture, où elle avait pourtant des atouts. *L'unification, du point de vue économique*, c'est d'abord un test pour les Allemands de l'Ouest. Assumeront-ils collectivement et lucidement la solidarité qui leur est demandée et dont le coût est très important ?

» Mais la principale difficulté *est d'ordre psychologique*. Sur ces 17 millions d'Allemands de l'Est, beaucoup sont nés et n'ont vécu que sous le régime communiste. Même si, aujourd'hui, ils estiment presque tous que ce régime n'était pas supportable, il n'empêche qu'il les a façonnés. Le plus grave défi qui se pose *aux deux Allemagnes* est donc de s'accepter, de se reconnaître comme membres d'une même nation, avec les mêmes valeurs et les mêmes conceptions de l'existence. Cela nous concerne dans la mesure où nous pouvons faciliter la solution de ce difficile *problème, ou au contraire* le compliquer par notre indifférence et nos arrière-pensées.



Le choix européen

– Vous craignez que cette acceptation mutuelle prenne du temps ?

– Oui. La confrontation entre les Allemands des deux bords, entre deux cultures, deux patrimoines éducatifs, cela prendra du temps. Du temps pour que l'Allemagne *nouvelle se trouve une identité*. Est-ce que cette Allemagne, consciente de sa force économique et des difficultés psychologiques et culturelles de l'intégration, se découvrira une conscience politique, une conscience nationale stimulante pour elle et acceptable pour les autres ? Je manquerais à toute honnêteté en disant que la question ne se pose pas. Elle est au cœur du devenir allemand.

– Pourtant, cette génération à laquelle vous faites allusion est perméable depuis pas mal de temps au monde extérieur.

– Il se pose pour elle, comme pour tous les peuples de l'Ouest de l'Europe, *une question plus fondamentale*, c'est de savoir ce qui motive les Allemands de l'Est. Est-ce le « tout et tout de suite », c'est-à-dire la liberté plus le niveau de vie de leurs frères de l'Ouest ? Ou est-ce davantage, c'est-à-dire cette profonde satisfaction interne *qui consiste à reconnaître que la* famille est enfin réunie et que l'on va pouvoir débattre en son sein de ce que signifie une aventure collective ?

» *Ce sont deux choses différentes*. Compte tenu de la force de la revendication « tout et tout de suite », il était difficile pour M. Kohl de ne pas accélérer. Mais il ne faudrait pas que cela repose sur un malentendu. Car il faudra du temps pour que les niveaux de vie, les conditions d'existence, les systèmes de protection sociale, les *valeurs et les cultures s'harmonisent* entre l'Est et l'Ouest. La coexistence entre les seize Länder, *si elle pose bien des problèmes* financiers, pourrait faciliter la convergence dans la diversité. C'est tout l'avantage d'une structure fédérale. Mais enfin les Allemands *ont décidé de prendre ce* risque ; ils considèrent qu'il y va de la grandeur de leur nation, de leur idéal. Contrairement à d'autres, j'éprouve de la sympathie pour ce terrible défi qui les attend.

– Au fond, la question est de savoir si les Allemands de l'Est ont une spécificité propre, parce que l'on ne passe pas impunément quarante ans sous un régime sans qu'il en reste quelque chose.

– Vous avez vu juste. Bien entendu, tout ce qu'on dit en *dehors* de l'Allemagne est *considéré* comme suspect, mais peut-on permettre à un ami de tous les Allemands de leur dire que c'est un vrai problème ? Et pas simplement une question soulevée par M. Gunter Grass d'un côté, des intellectuels est-allemands de l'autre.

– Quel est, à votre avis, le degré d'intensité du désir européen des Allemands de l'ex-RDA ?

– Les Allemands de l'Est doivent se déterminer, comme ceux de l'Ouest, entre l'intégration européenne, qui implique l'exercice en partage de la souveraineté, ou bien une autre situation géopolitique où *ils seraient au milieu de la grande* Europe le pôle d'attraction économique et peut-être demain politique. C'est à eux de choisir. Rien n'est joué. Chacun comprendra, à l'aune de cette *question*, l'*importance* cruciale du choix européen pour l'Allemagne comme pour ses partenaires, dont *la France*.

– L'unification doit-elle se traduire par plus de fonctionnaires allemands au sein de la Commission ?

– Parlons de la participation allemande à toutes les institutions. Il serait sage que ce pays, avec ses 80 millions d'habitants, ne revendique pas plus de participation *dans les votes, dans les assemblées* et dans les institutions que n'en avait la RFA avec ses 63 millions d'habitants.

– Avez-vous entendu des ébauches de revendication sur ce point ?

– Pas de la part du gouvernement.

– Serait-il judicieux pour les dirigeants allemands de céder aux suggestions soviétiques en revendiquant un siège permanent au Conseil de sécurité ?

– Je crois inopportun de soulever ces questions en ce moment. Les quatre puissances victorieuses de la guerre ont accepté avec beaucoup de générosité de se plier au mouvement de l'Histoire. Elles sont parties avec discrétion. Même *si les honneurs leur ont été rendus*, ils n'ont pas eu droit à beaucoup d'égards dans les discours officiels. Ils se sont comportés de manière exemplaire. De grâce, n'en rajoutons pas !

– Où en est le projet d'union économique et monétaire ?

– L'Histoire se fabrique aussi d'elle-même et pas simplement par la volonté des hommes. Aujourd'hui, la fixation d'une date pour le passage à la deuxième phase de l'*union économique et monétaire*, question ésotérique s'il en fût, est devenue un test de la confirmation de la volonté allemande de construire l'Europe. C'est comme cela. Par conséquent, dans les mois qui viennent, nous attendons de l'Allemagne qu'elle confirme ses *vœux en faveur de la construction* européenne. On ne peut pas l'éviter. Je suis obligé d'en tenir compte non pas pour être désagréable avec les Allemands, mais parce que la vie est ainsi faite et que je dois prendre en compte les inquiétudes, les alarmes, ou les interrogations des autres pays membres.

– De plus en plus de responsables semblent se résigner à ce que le 1er janvier 1993 ne soit pas le 1er janvier 1993.

– Il y a une manière de douter *de la volonté européenne qui aboutit a priori* à empêcher que cela marche. Moi je ne suis pas de cette école-là. Il faut prendre ses risques.

– Le poids accru de l'Allemagne n'inciterait-il pas la Communauté à se rééquilibrer en se rapprochant de la Grande-Bretagne ?

– Depuis l'affaire du Golfe, le premier ministre britannique affiche avec enthousiasme et dynamisme sa différence. Elle aspire à renforcer sa relation spéciale avec les Etats-Unis, elle dit aux Tchécoslovaques, aux Hongrois et aux Suisses qu'ils peuvent adhérer à *la* Communauté puisque celle-ci a un but limité : réaliser un grand marché. Enfin, elle met en garde, sans nuance, contre le risque allemand.

» *Quelle est la conception britannique* du rôle futur de la nation et de la Communauté ? La question mérite d'être posée. Je m'alarme de ce retour à des positions que je croyais abandonnées. Je me sens aussi patriote que les anti-européens : je veux rester français et *considère que mon pays a un rôle* à jouer dans le monde. Peut-il le jouer seul ou en harmonie et en concertation avec d'autres pays dans un ensemble plus vaste ? Autrement dit, qu'est-ce que la souveraineté aujourd'hui ? Ma réponse est déjà faite. Les marges *de manœuvre* d'un Etat *national* en Europe sont telles que nous ne pouvons réaliser nos objectifs fondamentaux qu'en agissant ensemble.

» Selon quel rythme, selon quelles modalités, le jeu reste ouvert. Mais la question de fond est *là*. *J'ai l'impression*, en écoutant le premier ministre britannique, qu'elle pense que c'est toujours au seul niveau national que l'on peut réaliser les progrès auxquels prétend toute action politique. C'est pourquoi je me réjouis de la pleine participation de la livre au SME, car l'*union politique* implique le renforcement de la Communauté à douze, une politique étrangère commune *ainsi* que l'exercice en commun de la souveraineté.

– La crise du Golfe a-t-elle fait progresser l'élaboration d'une Europe politique et l'idée d'une défense européenne ?

– La nécessité de réaliser une *union politique* est encore plus forte aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la crise du Golfe. Certes, la Communauté a fait ce que les dispositions du traité pouvaient lui *permettre de faire*. *Dès le 2 août*, elle condamnait l'invasion du Koweït par l'Irak, elle décrétait l'embargo. Elle s'est ensuite placée sous la bannière des Nations unies. Elle a même fait *plus*, *considérant* que l'après-crise était aussi important que la solution de la crise. Mais l'opinion publique ne l'a pas ressenti ainsi. D'où un certain sentiment de frustration.

» Pourtant, la nécessité d'une coopération politique s'est affirmée. Elle est même devenue le poumon de la relance européenne. S'agissant de la sécurité, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a joué son rôle.

» Si j'avais moins de trente ans, *je me poserais trois questions*. Premièrement, les pays européens ont-ils conscience d'avoir des intérêts essentiels en commun et, dans l'affirmative, sont-ils décidés à les défendre ensemble, parce qu'ils seront plus efficaces ? Deuxième question, quel est le niveau de leur *ambition politique* ? *S'enfermer* dans leur prospérité, en réglant les problèmes internes qui sont les leurs, ou bien être présents sur la scène mondiale, soit par réalisme, soit par idéal, soit au nom des deux ?

» Dans ces conditions, sont-ils capables d'expliquer *à leurs peuples* ce que cela représente, du point de vue de l'ouverture de leurs marchés, de la solidarité financière avec les pays du Sud, de la réforme monétaire internationale, de la valorisation du droit international ?

» Troisièmement, ces pays songent-ils également à assurer ensemble leur sécurité ? Selon ce que répondront les responsables européens, je pourrais vous dire si l'aventure européenne *vaut* la peine ou non. Et j'espère, pour reprendre la formule de François Mitterrand, que la somme des audaces dépassera la somme des prudences.

Construire une confédération

» En matière de défense, les Douze auraient tort de placer la question institutionnelle avant les questions de fond. *L'institutionnel* est la conséquence, mais aussi le ciment, des choix politiques. Par conséquent, si les Douze ont des intérêts essentiels à défendre en *commun, ils peuvent trouver* les dispositifs institutionnels adéquats. Un des risques de la conférence intergouvernementale de décembre sur l'union politique, c'est que la discussion institutionnelle précède celle sur les motivations. Le « Mécano » institutionnel est important, *mais on ne peut le* résoudre qu'à la lumière des grands choix politiques opérés dans la clarté.

» Ainsi évitera-t-on une nouvelle bataille d'Hernani entre fédéralistes, confédéralistes et intergouvernementaux. Ma préoccupation est de faire en sorte que le nouveau schéma institutionnel soit au moins aussi *performant* que l'ancien, qui est dû au génie des pères du traité de Rome et qui a montré *depuis cinq ans son efficacité. Si* on déshabille Pierre pour habiller Paul, je dirai nettement non.

» Deuxièmement, le projet européen est trop élitiste et trop *technocratique. Pour le démocratiser*, on doit partir d'une réflexion sur les droits et les devoirs du citoyen de façon à ce que celui-ci ait le sentiment de participer à une aventure collective. Le grand danger qui menace nos démocraties, c'est l'affaiblissement du sentiment *d'appartenance. Pour moi, référence* nationale et référence communautaire sont complémentaires et non pas antagonistes. *Ce* qui est beaucoup plus grave, c'est d'entrer dans des démocraties molles, où les peuples ne sont plus capables d'agir ensemble et de se fabriquer *un destin. Le vrai débat est entre* ceux qui prennent acte de la situation actuelle et s'en accommodent et ceux – dont je suis – qui pensent qu'une démocratie est fondée sur des institutions qui constamment instaurent une dialectique entre l'opinion publique et les responsables.

– Mais on a quand même le problème des deux légitimités ?

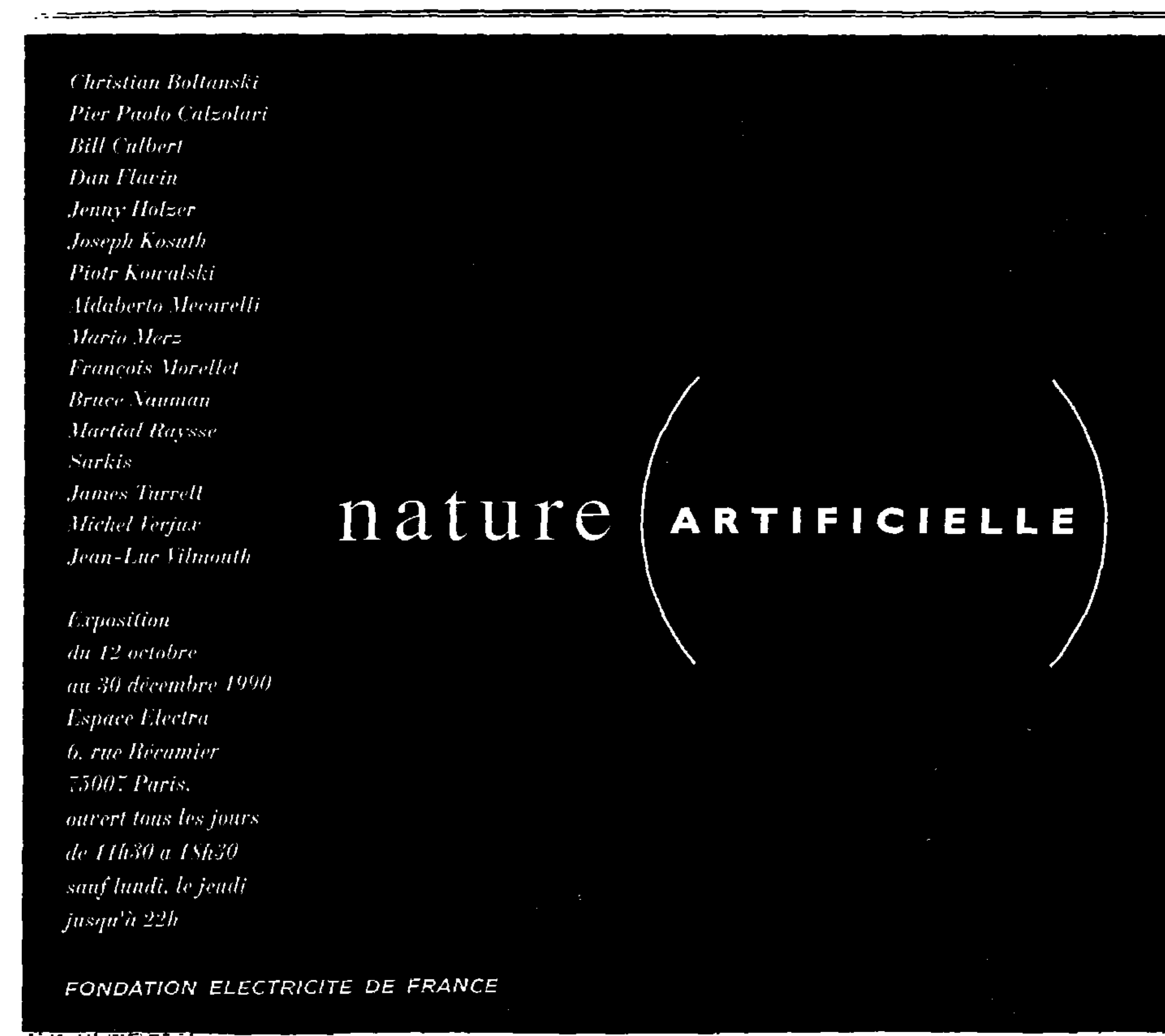
– Oui. Chaque fois qu'on change de traité, la souveraineté nationale *doit ratifier ce traité. Il* revient ensuite au gouvernement de chaque pays d'associer son Parlement à la prise de décision dans le cadre de l'application des traités. C'est pourquoi je considère comme un gadget l'idée de créer une deuxième Assemblée composée des *Parlements nationaux. A quoi cela* aboutirait-il ? A affaiblir encore plus le Parlement européen, qui *doit au contraire* être renforcé. Et ce n'est pas moi qui recommanderais aujourd'hui un saut fondamental vers un système fédéraliste où la Commission deviendrait un gouvernement à part entière. Les esprits ne sont pas mûrs, mais il convient de maintenir la possibi*lité d'une telle évolution* dans l'avenir.

– Et la Confédération ?

– Le message du président Mitterrand sur la Confédération a été *le plus clair, le plus important* qui ait été donné aux pays de l'Est. Depuis, d'autres hommes politiques l'ont compliqué. Cette confédération, il faut la construire graduellement, *en tissant* des liens politiques, économiques, culturels de plus en plus étroits avec les autres pays d'Europe. C'est l'action que mène la Communauté pour doter tous ces pays de *références* et d'action. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

FIN



EUROPE

ALLEMAGNE

Le choix de Klaus Kuron, espion salarié au service de l'ancienne RDA

Huit personnes soupçonnées d'avoir espionné pour le compte de la Stasi ont été interpellées dans la journée du mercredi 10 octobre, a annoncé le parquet de Karlsruhe. Des arrestations qui font suite à l'incarcération de Klaus Kuron, haut responsable du contre-espionnage fédéral, qui s'est livré à la justice.

BONN

de notre correspondant

Dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 octobre, dans un hôtel entre Berlin et Cologne, Klaus Kuron et sa femme ont pris d'un commun accord leur décision. Ils se livreront dès le lendemain matin à la police du pays qu'ils trahissaient depuis près de dix ans.

Ce haut fonctionnaire allemand, père de famille sans histoires, bien noté de ses supérieurs et estimé de ses voisins, avait un autre choix, dont il venait justement de discuter à Berlin, au quartier général de l'armée rouge à Karlshorst : on lui offrait asile et protection à Moscou, où il pourrait, à l'image de son ancien collègue Hans Jiochim Tiedge, attendre la suite des événements et une hypothétique amnistie.

Ce saut dans l'inconnu n'entrait pas dans le schéma rigide de ce haut fonctionnaire de l'Office fédéral de protection de la Constitution (contre-espionnage ouest-allemand). Il a finalement préféré l'ordre régnant dans les prisons de son pays au chaos moscovite et à l'exil.

Cet homme de cinquante-quatre ans, né à Bochum dans la Ruhr, avait mené sa carrière d'agent double avec un souci d'efficacité. Côté lumière, Klaus Kuron doit son ascension dans l'appareil policier ouest-allemand à son travail consciencieux et à une fiabilité que ses supérieurs hiérarchiques ont constamment couverts de louanges. Entré en 1962 à l'Office fédéral de protection de la Constitution, il y devient conseiller gouvernemental de première classe, un niveau assez exceptionnel pour un homme sans formation ni titres universitaires. Il s'occupait, au sein des services du contre-espionnage, du suivi des agents de l'Est démasqués et « retournés », notamment de ceux que l'on renvoyait en RDA à des fins de désinformation.

Par gêne financière

Côté ombre, sa carrière parallèle au service de la Stasi a commencé en 1981, lorsqu'il vint offrir ses services à Markus Wolf, le chef de l'espionnage est-allemand, qui le reçut en personne. Klaus Kuron, dont la vie privée ne laissait prise à aucun chantage ni à aucune pression, a trahi par simple calcul budgétaire familial. Ses quatre fils parvenaient à l'âge où les études coûtent cher, et donc il fallait trouver un complément de salaire lui permettant de franchir le seuil qui mène de la gêne à l'honnête aisance.

Pendant neuf ans, et jusqu'à l'extrême fin de la RDA, Klaus Kuron a donc livré des informations sur les transfuges des services secrets de la RDA à leur ancien patron, détruisant lui-même le travail qu'il était censé effectuer. Et cela pour un salaire mensuel de 4 000 deutschemarks (environ 13 500 francs), qui venait d'être porté à 4 500 deutschemarks. Un tel niveau de rémunération est loin d'être courant pour les espions de la Stasi, estiment aujourd'hui les spécialistes.

L'affaire Klaus Kuron met également en lumière la persistance de l'activité des réseaux d'espionnage est-allemands au-delà de l'écroulement, en novembre 1989, du régime d'Erich Honecker. Le 3 octobre dernier, le jour de l'unité allemande, Klaus Kuron a encore touché une somme de 10 000 deutschemarks venus de l'Est, une indemnité de licenciement en quelque sorte. Ses anciens employeurs disposent apparemment toujours de moyens et de ressources échappant à tout contrôle des autorités légales de Berlin-Est.

LUC ROSENZWEIG

POLOGNE : l'arrestation d'anciens responsables de la police politique

Le régime est venu à bout de l'appareil répressif communiste

Le ministère polonais de l'intérieur a apporté mercredi 10 octobre certaines précisions sur l'arrestation de plusieurs anciens hauts responsables de la police communiste qui, bien que le ministère s'en défende, tombe à point nommé dans la campagne électorale présidentielle. Dans un entretien accordé au *Monde* le ministre de l'intérieur, M. Krzysztof Kozlowski, estime que le nouveau régime est désormais venu à bout de l'ancien appareil répressif.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Les arrestations annoncées mardi 9 octobre concernent deux affaires apparemment distinctes. Tout l'intérêt est de savoir s'il existe un lien entre elles et jusqu'où elles peuvent remonter, puisque le parquet n'a pas exclu de nouvelles arrestations. Il y a, d'une part, l'arrestation, samedi, du général Milewski, ancien ministre de l'intérieur et responsable des affaires de police au parti, et de six autres personnalités, dont l'identité n'a pas été révélée, pour une affaire de corruption remontant aux années 1968-1971 et qui portait sur un butin de 65 kilos d'or, de pierres précieuses et d'objets de valeur amassés frauduleusement en Occident avec l'aide des services secrets polonais, puis *« partagés en Pologne »*. En 1984, une commission du ministère de l'intérieur dénonçait ce trafic dans un rapport soumis au bureau politique du Parti communiste – présidé à l'époque par le général Jaruzelski, premier secrétaire du parti – qui préféra l'enterrer.

Force morale

D'autre part, les autorités ont arrêté lundi deux généraux, le général Ciaston, ex-vice-ministre de l'intérieur et ancien commandant des services secrets, ainsi que le général Platek, ex-chef du département N 4 du ministère de l'intérieur chargé de la surveillance de l'église et du clergé. Tous deux sont accusés d'être les commanditaires du meurtre, en 1984, du Père Popieluszko (*le Monde* du 10 octobre).

Interrogé sur le rapport entre ces deux séries d'arrestations, le procureur général adjoint, M. Herzog, s'est contenté de répondre qu'il n'y avait *« pas de lien direct »*, ce qui évidemment est loin de constituer un démenti... Mais, outre que les deux affaires ont été rendues publiques en même temps, il se trouve que M. Milewski fut limogé sans explications en 1985 au moment du procès des assassins du père Popieluszko, autant de coïncidences qui ouvrent toutes sortes de spéculations à Varsovie. L'air visiblement soucieux, le général Kiszczak, ministre de l'intérieur jusqu'en juillet dernier, est sorti de sa retraite pour déclarer à la télévision qu'il ne croyait pas à la culpabilité des généraux Ciaston et Platek.

Un homme discret mais efficace préside à toutes ces opérations avec l'air serein de celui qui récolte enfin les fruits de son dur labeur : Krzysztok Kozlowski, cinquante-neuf ans, ministre de l'intérieur, longtemps l'un des responsables de la rédaction du prestigieux hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny* de Cracovie. Il n'était pas plus prédestiné à ce genre de tâche que son collègue tchécoslovaque Jan Ruml, lui aussi ancien journaliste d'opposition. Mais il offre la même image d'une impressionnante force morale, comme si, après avoir remué tant de boue, rien ne pouvait guère l'étonner.

« Il reste les hommes »

D'abord nommé vice-ministre de l'intérieur le 8 mars, il fut l'homme que M. Mazowiecki choisit pour pénétrer la citadelle du général Kiszczak qui restait ministre en vertu d'un accord politique. Sa marge de manœuvre fut limitée, au début : *« Nous étions trois vice-ministres*, se souvient-il, *moi j'étais seul. »* Au point que lorsque, trois semaines après sa nomination, il fut prévenu par un coup de fil que la police était sur le point de détruire des dossiers importants dans l'affaire Przemyk, un lycéen battu à mort par la police en 1983, il prit sa voiture et, n'ayant personne à qui faire suffisamment confiance, il se fit ouvrir l'armoire au quartier général de la police, prit lui-même le dossier, appela le procureur et resta assis sur ce dossier pendant deux heures, jusqu'à l'arrivée du procureur qui en prit livraison.

« Je crois qu'aujourd'hui nous contrôlons tout ça », déclare-t-il, installé dans l'ancien bureau du général Kiszczak, auquel il a succédé en juillet dans ces bâtiments d'un gigantisme dérisoire. Il montre fièrement un petit cahier vert qui porte la mention *« secret »* : c'est la liste des postes-clés du ministère qui lui fut remise à son arrivée. *« Au fur et à mesure que les titulaires partaient, je rayais leur nom. En juillet, sur cent trente noms, il en restait à peine une vingtaine. C'est toute une génération, tous les généraux communistes, dont nous nous sommes séparés. » « Les anciennes structures sont désormais brisées*, poursuit M. Kozlowski. *Bien sûr, il reste les hommes. Il existe toujours la possibilité d'une action isolée, de réactions individuelles de fonctionnaires frustrés. Mais en tant que groupe, en tant que structure, cela n'est plus possible. »* A quoi pense-t-il? *« Je ne suis ni pessimiste ni hystérique*, répond-il après longue réflexion. *Mais on peut encore tuer dans ce pays. »* Cela ne l'a pas empêché de rentrer seul à pied mercredi après la réunion du conseil des ministres qui s'est terminée à 1 heure du matin...

Parmi les cinq grands dossiers préparés par son administration pour le parquet (affaire Popieluszko, dossier « Fer », affaire Przemyk, crimes économiques et disparition des archives), la destruction des archives du ministère constitue un casse-tête particulier. Ainsi, les archives du département numéro 4 ont-elles été *« presque totalement liquidées pendant l'automne et l'hiver derniers »*. Pour donner une idée de l'étendue du désastre, M. Kozlowski cite l'exemple d'une petite préfecture de province, Piotrkow, où mille deux cents dossiers de collaborateurs secrets ont été liquidés. Comment peut-on donc s'avoir qu'il y en avait mille deux cents? Les communistes sont des gens d'ordre...

Et le ministre de montrer les photocopies de *« protocoles de destruction »* méthodiquement dressés par des policiers soucieux de procédure. L'un remonte au 29 janvier 1990. *« C'est exact*, remarque le ministre, *et à l'époque le général Kiszczak jurait que l'on ne détruisait plus rien! »*

Un autre problème se pose, celui de la réinsertion des anciens fonctionnaires de la police licenciés. *« L'opinion publique me dit : chassez, chassez tout le monde... Mais que faire, après, de tous ces gens? »* D'autant plus, souligne M. Kozlowski, qu'on a le plus grand mal à leur faire rendre leur arme de service. *« C'est un grand problème. Les anciens policiers frustrés constituent un vivier potentiel de recrues faciles pour les gangs criminels et même, je le crains, pour le KGB. »* Craint-il ou sait-il? *« Je crains*, sourit M. Kozlowski après un long silence. *Ça sonne mieux, n'est-ce pas? »* Car si le KGB a désormais pignon sur rue à Varsovie et coopère avec les services polonais pour la protection des juifs soviétiques qui transitent par la Pologne, son résident officiel *« n'est pas le seul résident du KGB, nous le savons. Mais ils travaillent chez nous comme dans les pays occidentaux, après tout... »*

SYLVIE KAUFFMANN

ESPAGNE : à Saint-Jacques-de-Compostelle

L'explosion d'une bombe a fait trois morts et une trentaine de blessés

MADRID

de notre correspondant

Une bombe a détruit, dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 octobre, vers 3 h 30, une boîte de nuit de Saint-Jacques-de-Compostelle (Galice). Deux jeunes filles ont été tuées sur le coup. Une troisième est décédée quelques heures plus tard à l'hôpital. Une trentaine de clients de l'établissement ont été blessés, et sept sont dans un état grave.

Cinq autres bombes ont également explosé durant la nuit, sans faire de victimes cette fois, dans la zone du golfe d'Arosa, entre Saint-Jacques-de-Compostelle et Pontevedra. Elles étaient toutes placées devant des domiciles ou des établissements appartenant à des personnes soupçonnées de participer au trafic de stupéfiants.

La Galice est devenue, depuis quelques années, l'un des principaux lieux d'introduction de drogues « dures » en Espagne, et tout porte à croire que la « mafia » qui se consacrait traditionnellement dans cette région à la contrebande de tabac s'est reconvertie dans cette activité plus lucrative.

Dans un appel à la police municipale de Villagarcia-de-Arosa, un correspondant anonyme a revendiqué les attentats, à l'exception de celui de Saint-Jacques-de-Compostelle, au nom de l'Armée de guérilla du peuple galicien libre, une petite organisation indépendantiste qui s'était jusqu'ici signalée par des actions terroristes de peu d'importance. Le gouverneur civil de la région s'est toutefois montré réservé quant à la crédibilité de cette revendication. Il a par ailleurs précisé que, selon les premiers résultats de l'enquête, les deux premières personnes décédées dans la boîte de nuit étaient vraisemblablement celles qui transportaient la bombe, qui a apparemment explosé plus tôt que prévu.

THIERRY MALINIAK.

URSS

Huit militaires tués par trois de leurs camarades en Ukraine

Huit militaires soviétiques ont été tués et un autre a été blessé par trois de leurs camarades qui ont ouvert le feu sur eux dans un dépôt d'armes à Privetnoïe en Ukraine, ont rapporté mercredi 10 octobre des médias soviétiques. Un lieutenant-colonel figure parmi les tués, selon les mêmes sources, qui n'ont pas précisé les raisons exactes de ce massacre.

Le ministère de la défense, cité par l'agence Tass, a toutefois indiqué que les trois soldats auteurs de la tuerie s'étaient emparés dans le dépôt de trois mitrailleuses, d'un pistolet et de munitions avant de s'enfuir mardi à bord d'un camion.

A Kiev, d'autre part, plus de sept mille personnes ont manifesté mercredi pour réclamer la démission du premier ministre de la République, M. Vitaly Massol, à qui ils reprochent de saboter la déclaration de souveraineté adoptée par les députés ukrainiens.

A Moscou enfin, M. Gorbatchev a clôturé mardi soir la session plénière du comité central du PC soviétique en déclarant que l'union de *« toutes les forces patriotiques »* est une *« exigence de l'époque, l'essentiel que nous ayons à faire »*. Le dirigeant soviétique a d'autre part assuré le comité central que le passage à l'économie de marché ne constituait en rien une *« restauration du capitalisme »*. *« Nous devons nous diriger vers le marché dans le cadre du choix socialiste, en conservant notre attachement à l'idée socialiste »*, a-t-il dit.

Le plan de réformes économiques prévoyant le passage au marché constituait l'un des principaux points à l'ordre du jour du plénum dont les travaux se sont tenus lundi et mardi. Le président du Soviet suprême de l'URSS, M. Anatoli Loukianov, a indiqué à ce sujet que le plan de synthèse préparé par M. Mikhaïl Gorbatchev serait présenté comme prévu lundi 15 octobre, mais qu'il pourrait faire néanmoins encore l'objet de quelques retouches en commissions pendant le restant de la semaine. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Interpellation d'un équipage de Greenpeace par des soldats soviétiques.** – L'équipage d'un navire de Greenpeace, arraisonné lundi 8 octobre par des soldats soviétiques, a été interpellé et le bâtiment remorqué vers Mourmansk, a annoncé mercredi 10 octobre le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov. Le navire se trouvait en mer de Barents, au nord-ouest du pays. Son équipage devrait être inculpé de violation des frontières soviétiques. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ROUMANIE : nouveau procès pour Nicu Ceausescu.** – Le fils cadet de l'ancien dictateur roumain, condamné à vingt ans de prison pour *« incitation au meurtre extrêmement grave »* le 21 septembre, comparaîtra à nouveau devant la justice roumaine le 29 octobre pour *« dilapidation de biens »*, a annoncé mercredi 10 octobre le parquet général. Il est actuellement en liberté provisoire pour trois mois, pour raison médicale. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Lors d'une réunion euro-arabe à Rome

Création d'une structure permanente de coopération en Méditerranée occidentale

Un groupe de coopération en Méditerranée occidentale est né mercredi 10 octobre à Rome lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des cinq Etats membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA) – Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie – et des quatre pays de l'Europe du Sud – Espagne, France, Italie, Portugal. Cette nouvelle structure a apporté son soutien à l'idée italo-espagnole de créer une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) calquée sur la CSCE.

ROME

de notre envoyée spéciale

Le « groupe des Neuf » (dénomination ni originale ni tout à fait exacte puisque Malte participe aux travaux en tant que membre associé) a d'ores et déjà mis sur pied un mécanisme de coopération. Des experts se réuniront avant la fin de l'année, les ministres se rencontreront au moins une fois par an – en 1991, la conférence ministérielle aura lieu à Alger – et réfléchiront sur les thèmes suivants : institutions financières multilatérales, autosuffisance alimentaire, lutte contre la désertification, migrations, question de la dette et sauvegarde du patrimoine culturel.

Dès 1983 à Rabat, M. Mitterrand avait suggéré la création d'une telle structure, le dialogue euro-arabe étant l'un des chevaux de bataille du ministre des relations extérieures de l'époque, M. Cheysson. L'idée ne fut pas reprise. Mais en octobre 1988, le Quai d'Orsay créait une mission sur la coopération méditerranéenne, dirigée par M. Jacques Huntzinger.

Côté français, on estime qu'avant d'envisager une coopération qui engloberait tout le pourtour méditerranéen, il faut créer un « noyau stable » constitué des pays de la Méditerranée occidentale. Espagnols et – surtout – Italiens, sont plus ambitieux. Pour eux, c'est tout le bassin méditerranéen qui doit être intégré dans une institution calquée sur la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Les ministres des affaires étrangères des deux pays ont officiellement présenté ce projet à Palma-de-Majorque il y a moins de trois semaines (*le Monde* des 25 et 26 septembre).

Un axe destiné à s'étendre

Laquelle des deux conceptions l'emportera? Affaire de temps... Pour M. Gianni De Michelis, ministre italien des affaires étrangères, le « groupe des Neuf » est une *« passerelle »*, et le *« noyau stable »* sera vite dilué dans une structure plus large. Les Français estiment également que l'axe créé entre les cinq pays du Maghreb et les quatre pays européens est destiné à s'étendre, d'une part vers le Nord (vers l'Europe) et d'autre part vers l'est (vers l'ensemble de la Méditerranée). Mais pour Paris cette extension serait prématurée. *« La CSCE n'a jamais été un cadre de gestion des crises. Nous ne pensons pas que la CSCM puisse l'être »*, explique un haut fonctionnaire français.

Dans son discours du 24 septembre aux Nations unies, M. Mitterrand a d'ailleurs évoqué *« l'amorce d'une coopération qui, de l'Iran au Maroc, du Moyen-Orient à l'Atlantique, ouvrirait la voie à la stabilité »*. Mais le chef de l'Etat faisait allusion à une étape lointaine, puisque ultérieure au règlement de la crise du Golfe et des questions palestinienne et libanaise. M. De Michelis envisage, lui, le lancement des travaux préparatoires à la CSCM dès l'an prochain.

A Rome, les représentants des Etats membres de l'UMA ont fait savoir qu'ils penchaient du côté de Paris. Bien que dans une déclaration commune, les « Neuf » aient *« marqué leur accord avec le projet de CSCM »* et se soient montrés *« disposés à engager la discussion sur ce projet »*, chaque ministre d'Afrique du Nord a plaidé pour une approche *« pragmatique »* excluant un règlement global des questions de sécurité. En revanche le « groupe des Neuf » est considéré par certains comme un *« laboratoire »*, une *« boîte à idées »* et – pourquoi pas? – l'embryon d'un groupe d'initiative politique. Il lui reste à faire ses preuves.

MARIE-PIERRE SUBTIL

ITALIE

Le PCI en quête d'un nouveau nom

Comme la plupart des partis communistes d'Europe, à l'exception de la France notamment, le Parti communiste italien va changer de nom. Son secrétaire général, M. Achille Occhetto, a proposé, mercredi 10 octobre, l'appellation de « Parti démocratique de gauche ». La suppression de l'adjectif « communiste » avait été suggérée lors du comité central de novembre 1989. Une idée qui avait soulevé des résistances profondes et des polémiques sans fin. A tel point que les Italiens n'appelaient plus désormais le PCI que par le terme *« la chose »*.

Après onze mois de débats, M. Occhetto a décidé de passer outre. Le changement devrait se faire lors du XX[e] congrès qui doit se tenir en janvier. Le parti conserverait en revanche son emblème, la faucille et le marteau en tant que *« fonction historique du mouvement ouvrier »*, mais celui-ci serait plus petit et placé sous un chêne ou un olivier.

A l'annonce de ces modifications, une grand-mère de soixante-dix ans a protesté devant le siège du parti en agitant un drapeau rouge et en criant : *« Nous sommes communistes et rien d'autre, et nous sommes fiers de l'être. »* Le débat est loin d'être clos. Le front du « non » menace de faire scission et demande un référendum à la base. Créé en janvier 1921, le PCI reste l'un des plus puissants d'Europe occidentale en dépit d'une baisse d'audience significative. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Un entretien avec M. Laurent Fabius

« L'apaisement par l'action diplomatique est l'issue la moins probable de la crise du Golfe » nous déclare le président de l'Assemblée nationale

M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, nous a accordé un entretien dans lequel il se montre pessimiste sur l'issue de la crise du Golfe. Le risque de guerre, juge-t-il, est *« fort »*, l'apaisement par l'action diplomatique étant *« l'issue la moins probable »*. Par ailleurs, après la victoire que représente, pour son courant, l'élection de M. Jean Auroux à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée, M. Fabius se garde d'anticiper sur les suites que cet événement peut avoir au sein du PS.

« Comment évaluez-vous, dans la phase actuelle, le risque de guerre dans le Golfe ?

– A l'évidence, ce risque est fort. J'ai dit, dès le début du conflit, qu'on pouvait envisager trois issues. La première est celle que chaque Français souhaite : l'apaisement, par l'action diplomatique. La deuxième, c'est l'embrasement, le choc militaire. La troisième, c'est l'enlisement, qui signifierait, en fait, le maintien de la mainmise de Saddam Hussein sur le Koweït. Malheureusement, aujourd'hui, c'est la première issue qui est la moins probable.

» L'un des conseillers de M. Gorbatchev me faisait récemment remarquer la contradiction que nous ne pouvons éviter : d'un côté, la seule manière de faire reculer Saddam Hussein est de pousser à fond l'embargo; de l'autre, on peut craindre que, si l'embargo devient totalement efficace, Saddam Hussein ne soit tenté par la fuite en avant, donc par l'affrontement. Je pense, néanmoins, que la seule manière d'arriver à l'apaisement – dans le respect du droit international – est une grande fermeté et l'application stricte des résolutions des Nations unies.

– Dans l'hypothèse de la guerre, comment pensez-vous que réagira l'opinion publique ?

– Aujourd'hui, la grande majorité du peuple français fait corps avec les positions du président. S'il y avait un affrontement, qui peut prévoir les réactions ? Cela dépendrait des circonstances du conflit et de l'étendue des dommages. C'est sur cette incertitude que se fonde d'ailleurs M. Le Pen, opérant un calcul qui ne le grandit pas, malgré sa ruse. Ou bien surviendra une solution diplomatique, et il s'écriera : « On a suivi mes conseils ! », même si c'est faux. Ou bien ce sera l'affrontement, avec des victimes, des morts, et il lui sera facile de dire : « Vous voyez ! Si on m'avait écouté... »

– Il gagne à tout coup ?

– On ne « gagne » jamais au détriment de l'intérêt de la France et de la seule vraie manière d'éviter la guerre, qui est de respecter le droit.

– Si Saddam Hussein acceptait de libérer les otages et de se retirer du Koweït, est-ce que le problème qu'il pose serait résolu ?

– C'est là que la notion de règlement d'ensemble proposée par le président Mitterrand trouve toute sa place. Le drame palestinien (les événements de Jérusalem montrent sa terrible acuité), la question libanaise, le conflit israélo-arabe, autant de problèmes brûlants qui ne peuvent être oubliés une fois les exigences de l'ONU satisfaites dans le conflit Irak-Koweït. Et il n'y aura pas, non plus, de règlement d'ensemble durable au Proche et au Moyen-Orient sans un contrôle des forces militaires potentiellement engagées. On bute là sur la question des armes chimiques et des armements nucléaires.

» Discutant récemment avec des spécialistes à propos de la possession de l'arme nucléaire par l'Irak, j'ai été frappé par la réponse de l'un d'eux : « Ce n'est pas une question de temps, c'est une question de prix. »

– L'unification de l'Allemagne modifie la perception qu'on pouvait avoir de la construction européenne : est-elle révolue, ou bien devient-elle le fourrier de la puissance allemande ?

– Soyons modestes : personne ne sait quelles seront les conséquences exactes de l'unité allemande sur la construction européenne. Je pronostiquerai seulement qu'elles seront plutôt liées à la souveraineté politique retrouvée par l'Allemagne – dont on disait, hier encore, qu'elle était un nain politique et un géant économique – qu'à son poids économique, qui préexistait largement.

» On peut redouter deux risques contraires pour la Communauté : l'Allemagne trop puissante ou l'Allemagne trop absente. La première hypothèse est celle d'un déséquilibre au sein de la construction européenne. La réponse doit venir, en particulier, d'un dynamisme accru de la France. Si l'on veut l'équilibre avec une Allemagne plus puissante, il faut, à la fois, tout faire pour que la France le devienne à son tour elle-même, opérer un rééquilibrage avec les pays du Sud et améliorer encore nos liens avec le Royaume-Uni.

» Autre hypothèse : l'Allemagne se sent davantage attirée par un tropisme à l'Est ou par un tropisme mondial. Ce n'est pas le cas du chancelier Kohl, qui est profondément européen, mais, si cette hypothèse prévalait, nous courrions le risque de voir l'actuel édifice européen se déliter ou s'écrouler.

S'unir face à l'« eurocratie »

– Comment faire pour combler le déficit de contrôle démocratique des instances européennes ?

– Le choix n'est pas, comme je l'entends souvent, entre Parlement européen et Parlements nationaux. De multiples décisions ne sont, actuellement, contrôlées ni à Strasbourg ni à Paris. Il faut donc à la fois que le Parlement européen acquière davantage de pouvoir et que les Parlements nationaux puissent peser sur l'activité européenne en contrôlant mieux leur exécutif national. Dans ce domaine, le choix ne se situe donc pas entre la nation et l'Europe, mais entre l'existence d'un contrôle démocratique et la toute-puissance de la technocratie. Je dirai volontiers : parlementaires de tous les pays d'Europe, unissez-vous face à l'« eurocratie » !

– Un arrêt récent du Conseil d'Etat donne aux décisions européennes une force supérieure à celle de la loi nationale.

– Raison de plus, dans notre pratique parlementaire, pour agir beaucoup plus en amont. Jusqu'à maintenant, ou bien les textes européens n'étaient pas soumis au Parlement, ou bien ils l'étaient *a posteriori*. Si nous voulons mieux remplir notre mission, nous devons dire davantage notre mot sur l'action européenne à travers le contrôle du pouvoir exécutif, lequel doit nous saisir préalablement.

– Le problème du contrôle démocratique ou politique va se poser aussi à propos de l'union monétaire.

– Bien sûr. C'est pourquoi il doit être traité parallèlement à la réalisation de cette union. A ce propos, je suis cependant frappé par un fait : à mesure qu'on approche de la deuxième étape se produit un recul d'un nombre grandissant de pays. L'entrée de la livre dans le système monétaire européen est, à cet égard, ambiguë : positive, oui, certainement ; mais on peut, aussi, penser que Mme Thatcher sera mieux placée pour freiner de l'intérieur du système plutôt qu'à l'extérieur.

» De même, je suis frappé par l'augmentation des exigences allemandes. Lors des derniers contacts, des responsables allemands ont demandé – comme condition préalable – que les banques centrales nationales deviennent totalement indépendantes par rapport à leur propre gouvernement. De sorte qu'on enregistre, d'un côté, un mouvement de recul et, de l'autre, des exigences nouvelles : l'exercice va devenir très compliqué !

» Je souhaite, quant à moi, que nous avancions effectivement vers l'union monétaire. Mais puisqu'il s'agit, à terme, d'un certain partage de souveraineté de la part de la France avec l'Allemagne, je trouverais équitable que celle-ci accepte, de son côté, un partage de souveraineté avec notre pays dans d'autres domaines, particulièrement la sécurité.

– Le poids du Parlement n'est-il pas réduit, en France, en raison du déséquilibre institutionnel en faveur de l'exécutif ?

– Oui, en précisant que ce déséquilibre est lié autant à la pratique institutionnelle qu'à la Constitution. On peut faire évoluer les choses, comme le prouvent, dès maintenant, l'inscription à l'ordre du jour de propositions de loi plus nombreuses ou l'organisation de grands débats.

» Un rééquilibrage accentué est souhaitable. Il suppose deux conditions : que la volonté de changement soit largement partagée par le gouvernement, par la majorité et par l'opposition ; que de meilleures conditions de travail permettent aux députés d'être pleinement présents au Palais-Bourbon pour accomplir leur mission.

» Au-delà des controverses juridiques, je distinguerai volontiers deux sortes de lois. Il y a celles qui sont absolument essentielles pour l'existence ou l'orientation d'un gouvernement : on n'imagine pas une Assemblée mettant en pièces le budget, ou, alors, elle renverse le gouvernement. Mais s'agissant de textes relatifs à la société, au droit civil, au droit commercial, etc., je ne vois pas au nom de quoi il faudrait considérer comme une atteinte à l'orientation du gouvernement le fait que les députés, selon le mandat qu'ils en ont, se saisissent totalement des textes, quitte à amender sur le fond les projets qui leur sont soumis. Sur de tels projets, en règle générale, le recours l'article 49 alinéa 3 de la Constitution ne se justifie pas.

– Pensez-vous que cette situation d'absence de majorité stable soit tenable encore longtemps ?

– Des esprits paradoxaux, mais brillants, soutiennent que c'est, précisément, cette majorité courte – ou même, parfois, absente – qui, imposant la cohésion, assure la longévité du gouvernement. Comme la gauche ne veut pas renverser le gouvernement et que la droite, ai-je cru comprendre, n'y tient pas particulièrement...

« Les sondages ne sont pas tout »

– Lors de la préparation du dernier congrès du PS, vous estimiez que le parti était insuffisamment en prise sur la société. Cela ne justifie-t-il pas la position exprimée il y a trois semaines par M. Michel Rocard sur l'attention que le gouvernement doit prêter à l'opinion générale plutôt qu'à celle du parti qui le soutient ?

– Bien sûr qu'il faut être attentif à l'opinion; mais le problème n'est pas là. J'admets qu'on puisse préférer un parti-baromètre, qui enregistrerait, surtout, les fluctuations de l'opinion, mais ce n'est pas ma conception. Le PS doit être un parti de transformation sociale, qui écoute, qui confronte ses propres opinions avec celles qu'il sent naître, qui ne livre pas un programme « clé en main », qui est humble, oui, mais qui, en même temps, porte un projet d'ensemble, cherche à faire bouger concrètement les choses, bref, essaie, au mieux, de remplir la tâche pour laquelle il a sollicité les suffrages des électeurs.

» Par rapport à l'état de l'opinion – une opinion dont tout responsable politique sait qu'elle peut changer, – il faut parfois savoir dire « non ». Le projet de contribution sociale généralisée montre qu'il existe des sujets importants, sur lesquels les sondages ne sont pas tout.

– Est-ce l'un de ces projets « essentiels » justifiant le recours au « 49-3 » ?

– Il me semble d'autant plus souhaitable que le Parlement en discute à fond qu'il s'agit, aussi, de déterminer comment pourra s'exercer, à l'avenir, le contrôle parlementaire des dépenses sociales. Constitutionnellement, c'est au conseil des ministres d'en juger.

– L'élection de M. Auroux à la présidence du groupe, contre le candidat soutenu par le premier secrétaire, ne crée-t-elle pas une situation nouvelle au sein du PS ?

– En tout cas, je me réjouis de cette élection.

– Quelles conséquences peut-elle avoir sur les relations entre le groupe et le gouvernement, vu le soutien que le premier ministre avait apporté, lui aussi, à l'adversaire de M. Auroux ?

– Evitons d'opposer les uns aux autres. Cela aurait un aspect dérisoire par rapport aux problèmes d'ensemble que la France a à traiter. Ce qui me paraît important dans cette élection, c'est que M. Auroux, parlementaire plein d'humanisme, loyal et attaché à l'unité, présidera le groupe dans un esprit de rassemblement. Je partage cet état d'esprit, et c'est pourquoi, outre l'amitié qui nous lie, je suis heureux de ce choix. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU, ANDRÉ PASSERON et PIERRE SERVENT

Les députés s'inquiètent du poids croissant des institutions communautaires

L'Assemblée nationale a débattu, mercredi 10 octobre, de l'avenir de la Communauté européenne et de son contrôle démocratique. Ce débat avait été souhaité par le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, pour que les députés se prononcent avant la prochaine réunion à Rome, fin novembre, des délégations des parlements nationaux et du Parlement européen. Le débat a porté notamment sur les institutions communautaires et le rôle des parlements nationaux dans la construction européenne. Il a montré que les députés éprouvaient une sorte de doute existentiel face au poids croissant des instances de la CEE.

Les débats sur l'Europe ne font pas recette. Alors que les parlementaires français ne cessent de dénoncer l'amoindrissement de leurs pouvoirs face aux instances européennes, ils ne sont généralement qu'une poignée à confronter leur point de vue, dans l'hémicycle, avec les ministres intéressés. Cela n'enlève rien à la qualité des discussions. Au fil des mois, d'un débat l'autre, les interventions se font d'ailleurs moins générales. L'unification allemande, l'échéance (à 800 jours) de 1993, la crise du Golfe, les deux prochaines conférences intergouvernementales : tous ces événements poussent à la densification des discours, évacuent les pétitions de principes au profit d'une discussion qui se fait plus serrée, plus précise sur l'avenir des institutions européennes, la politique monétaire, la défense, etc. Les positions s'affinent, laissant apparaître plus nettement des clivages qui rassemblent souvent certains gaullistes, les députés communistes et une poignée de socialistes proches de M. Chevènement dans une attitude faite, pour le moins, de *« perplexité »*, pour reprendre le mot d'un député socialiste, M. Jean-Paul Planchou (Socialisme et République) qui, au terme d'une brève intervention dans la nuit – où s'exprimait toute son inquiétude à voir une politique monétaire de l'Europe dictée à terme par la puissante Allemagne – s'est fait applaudir chaudement sur les bancs communistes et gaullistes... Quand il est descendu de la tribune, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, lui a glissé dans un sourire : *« Il faut que la perplexité cesse... »*

M. Dumas : « La défense est l'affaire de chacun »

Le ministre s'y est employé au cours de son intervention en rappelant que l'objectif poursuivi était bien de renforcer l'Europe, mais pas d'affaiblir les Etats. Comme la plupart des orateurs, il a insisté sur le fait que le citoyen devait se sentir associé à la construction européene. De même, les Parlements nationaux qui s'interrogent sur leur avenir ont, selon lui, un rôle éminent à jouer : *« Il s'agit d'intensifier la démocratie dans la Communauté européenne et ce n'est pas en bridant les Parlements nationaux qu'on y parviendra. »* Le président de la commission des affaires étrangères, M. Michel Vauzelle, a été également très net : *« Pas plus que l'on fera l'Europe au mépris de la diversité des peuples qui la composent, on ne fera l'Europe en étouffant peu à peu la voix, qui doit rester grande, des représentants de nos nations. »* Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, a affirmé que *« les Parlements nationaux ont leur rôle à jouer dans la construction européenne »* afin d'*« aider à faire une Europe humaine et non une machine technocratique »*.

S'agissant d'une future politique de défense commune, dossier « réchauffé » par la crise du Golfe, le ministre des affaires étrangères, M. Dumas, s'est montré très prudent : *« Soyons réalistes : elle n'est pas réalisable de but en blanc. On peut le regretter. Mais c'est une orientation nécessaire si l'on veut que l'Europe atteigne un jour sa pleine maturité. L'UEO peut devenir le pilier d'une politique de défense commune.* [Mais] *il ne s'agit pas de substituer une approche collective aux responsabilités nationales actuelles : la sécurité est l'affaire de tous, la défense est l'affaire de chacun. »*

M. Alain Lamassoure, député UDF, a parfaitement résumé le sentiment de nombre de députés qui estiment que les instances européennes fonctionnent trop souvent en circuit fermé, sans véritable contrôle démocratique : *« Le fonctionnement des institutions européennes communautaires aujourd'hui ressemble aux ébats amoureux des éléphants. Cela se passe à un très haut niveau. Cela fait beaucoup de poussière. Cela donne lieu à des expressions de béatitude tonitruante. Mais il faut attendre vingt-quatre mois avant de voir les premiers résultats. Et, entre-temps, personne n'y retrouve plus ses petits... »* Pour lui, parler de déficit démocratique tient de l'*« euphémisme »* : *« les institutions européennes actuelles reposent sur la non-responsabilité des décideurs, l'obscurité des procédures et une trop faible prise sur les réalités. »* M. André Bellon (PS) a ironisé devant l'attitude de l'UDF qui consisterait à jouer simultanément sur deux registres : *« plus européen que moi tu meurs, plus français que moi tu meurs... »* M. Bellon s'est d'autre part étonné – approuvé du chef par des députés de toutes tendances – du fait que le Conseil d'Etat ait décidé que dorénavant le droit européen *« l'emportait »* sur la loi française.

M. Juppé : « L'union des Etats »

M. Bernard Bosson (UDC) s'est montré très critique vis-à-vis du gouvernement qui tiendrait de beaux discours européens, mais ferait preuve d'une volonté chancelante : *« Cela fait plus de deux ans que nous vous reprochons votre politique intérieure qui ne prépare pas la France à l'Europe (...), il nous faudrait mobiliser nos ressources, en préparant les hommes, en mettant au point un projet ambitieux d'aménagement du territoire, en donnant la priorité au rétablissement financier de nos entreprises. »* Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, s'est sensiblement rapproché des thèses défendues depuis plusieurs mois par le courant Pasqua-Séguin. Attention, sous couvert de construction européenne, à ne pas avancer *« à contresens de l'histoire »*. Ce « contresens » serait commis par ceux qui, souhaitant procéder à des transferts de souveraineté massifs et non contrôlés (notamment par les Parlements nationaux), heurteraient *« les peuples »*. *« L'Europe des technocrates produit des règlements ; l'Europe des politiques n'engendre que des mythes... »* M. Juppé ne consteste pas la nécessité d'avoir une Europe forte, mais son Europe, c'est celle de *« l'union des Etats de l'Europe »* qui ne saurait *« s'assigner pour objectif d'effacer les réalités nationales pour les couler dans un moule unique »*. Quant au transfert d'exercice de souveraineté, il doit être *« négocié et non subi, équilibré, et accompagné de progrès équivalents dans l'exercice du contrôle démocratique sur les décisions communautaires »*. Le RPR propose notamment d'introduire dans le droit français une disposition qui existe déjà au Danemark et qui prévoit l'organisation d'un débat public au Parlement sur les projets de directives et règlement communautaires.

M. Jean-Claude Lefort (PCF, Val-de-Marne) a défendu *« la souveraineté nationale »* française : *« ni supranationalité ni souveraineté limitée (...). C'est à Paris et nulle part ailleurs que doit se faire et se décider la politique de la France. Le Parlement national doit avoir le premier et le dernier mot en toute chose, la règle de l'unanimité doit être appliquée dans la communauté pour toute question mettant en cause les intérêts fondamentaux de la France. »* Enfin, M. Charles Josselin (PS), président de la délégation pour les communautés européennes, a affirmé que l'Europe *« n'est déjà plus un composé d'Etats. Elle n'est pas encore un Etat composé. Il faut avancer hardiment sur le chemin d'une Europe à finalité fédérale* (cris sur les bancs du RPR). *La France dans l'Europe pourra-t-elle demain peser sur son propre destin, si elle s'interdit de se donner avec l'Europe les moyens de peser sur le destin du monde ? »* D'autres débats à l'Assemblée, et ailleurs, seront sans doute nécessaire pour répondre à cette question.

PIERRE SERVENT

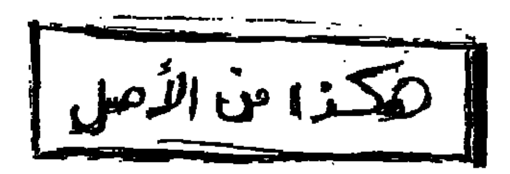
La relance de la « démocratie européenne » selon M. Roland Dumas

Voici les principales déclarations du ministre des affaires étrangères :

– Le Conseil, organe suprême de l'union : *« Le Conseil est la seule institution capable de donner à l'union sa dimension extérieure et d'assoir la légitimité de son action vis-à-vis des politiques nationales qui subsisteront (...). Dotons le Conseil européen de son secrétariat et d'un élément de permanence. Généralisons le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil. Organisons la complémentarité entre politique nationale et politique de l'union. »*

– Un Parlement européen plus étroitement associé aux décisions communautaires : *« Le Parlement doit trouver sa place aux côtés du Conseil dans le travail législatif communautaire. Une procédure de conciliation doit être organisée pour surmonter les divergences qui apparaîtraient. Un droit d'initiative doit être reconnu au Parlement lorsque le Conseil ou la Commission auront manqué à leur mission. (...) »* M. Dumas propose aussi que le bureau du Parlement soit consulté avant la désignation du président de la Commission et *« légitime par un vote »* la désignation des commissaires européens

– L'intégration des Parlements nationaux à la construction communautaire : *« L'idée d'une seconde chambre pour l'Europe est séduisante mais elle se heurte à des obstacles pratiques (...). Le gouvernement préfère la formule d'un congrès qui, deux ou trois fois l'an, réunirait les députés au Parlement européen et les délégations des Parlements nationaux. Le Conseil européen définirait les choix essentiels dans le domaine économique et monétaire, les orientations fondamentales des politiques étrangère et de sécurité communes. L'organe parlementaire de l'union s'exprimerait sur ces choix et les sanctionnerait. »*



POLITIQUE

L'élection de M. Auroux à la présidence du groupe socialiste

Un échec pour M. Jospin et un revers pour M. Rocard

L'élection de M. Jean Auroux, fabiusien, à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avec 113 voix contre 109 à M. Henri Emmanuelli, jospiniste, est *une défaite pour le* ministre de l'éducation nationale et ses amis, mais aussi pour M. Michel Rocard qui avait apporté son appui à M. Emmanuelli. *Elle résulte de la décision* de M. Jean-Pierre Chevènement, imposée par lui à son courant, de présenter son propre candidat, M. Michel Coffineau, *plutôt que de voter* pour M. Emmanuelli.

Les «casques bleus» mermaziens, qui avaient proposé le retrait conjoint de MM. Auroux et Emmanuelli en faveur de M. Georges Lemoine, ont rapidement baissé pavillon, mercredi matin 10 octobre, au troisième sous-sol de l'Assemblée nationale où le *groupe était réuni* à huis clos. Une brève interruption de séance, demandée par M. Pierre Mauroy pour réunir les trois candidats déclarés – MM. Auroux, Emmanuelli et Coffineau – a permis *de constater que la solution* «troisième homme», acceptée par les fabiusiens, ne l'était pas par les jospinistes.

Après les déclarations d'intention des candidats, on est passé au vote, chacun se disant que le premier tour serait décisif. Il devait l'être d'autant plus que quatorze partisans de M. Emmanuelli – contre trois pour M. Auroux – ne pouvant être présents avaient envoyé des votes par correspondance. Or ces suffrages ne seraient comptabilisés qu'au premier tour de scrutin, puisque la configuration pouvait changer aux tours suivants et que l'on ne pouvait préjuger l'attitude qu'adopteraient alors ces absents. En fait la décision du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, présentant son propre candidat (et annonçant que celui-ci se maintiendrait jusqu'au bout), interdisait une décision au premier tour et réduisait fortement, les chances de M. Emmanuelli.

Le score du député des Landes au *premier tour, soit cent vingt voix*, montrait que l'alliance entre les jospinistes et les rocardiens, malencontreusement proclamée deux jours auparavant par le premier ministre, se vérifiait dans les votes : soixante-douze *«courant 1» (Mauroy-Mermaz-Jospin)* plus quarante-neuf rocardiens avaient en effet, à une voix près, voté pour M. Emmanuelli. Le résultat obtenu par M. Auroux était plus surprenant. Avec cent-treize voix, le député de la Loire dépassait largement les quatre-vingt-quinze suffrages fabiusiens attendus. Des députés apparentés au groupe (radicaux de gauche et «majorité présidentielle»), ainsi que des membres du courant de M. Jean Poperen, qui avaient liberté de vote, s'étaient portés sur son nom. Quant à M. Coffineau, avec vingt-cinq voix, il recueillait trois suffrages de plus que l'effectif du courant Socialisme et République.

M. Chevènement : bonne manière à M. Mitterrand

Le deuxième tour s'est conclu par une baisse des trois candidats, explicable par la disparition des votes par correspondance dans le cas de M. Emmanuelli (cent onze voix) et dans celui de M. Auroux (cent neuf). Le *premier, toutefois, bénéficiait* d'un renfort arithmétique de cinq suffrages perdus par M. Coffineau (vingt et une voix), ce qui confirmait que la position adoptée par Socialisme et République sous la *pression de M. Chevènement ne faisait pas* l'unanimité parmi les députés de ce courant, tandis qu'apparaissaient deux bulletins blancs.

La décision allait se faire au troisième tour, pour lequel une majorité *seulement relative était* requise. M. Auroux a retrouvé, alors, son score du premier tour, tandis que M. Emmanuelli perdait deux voix et, malgré une nouvelle déperdition de suffrages du côté de M. Coffineau (seize voix), devait s'incliner devant son concurrent. Quatre députés ont voté «blanc».

M. Emmanuelli : «pas de signification politique»

Du premier au dernier tour, la participation au vote, sur un effectif thétorique de deux cent soixante et onze députés habilités à voter (Mme Huguette Bouchardeau, apparentée administrative – et non politique – au groupe, ne l'étant pas), a diminué : deux cent cinquante-huit députés ont voté au premier tour, deux cent quarante-trois au *deuxième, deux cent trente-huit* au troisième. Cette donnée était généralement inter prétée comme le signe d'un embarras, y compris au sein du courant 1. La satisfaction de M. Fabius et de ses amis se lisait sur *leur visage, tandis que* M. Emmanuelli s'éclipsait vers son département des Landes, après avoir déclaré : *«C'est un résultat démocratique. On n'a pas voté courant contre courant. Aucun courant ne représente ce nombre de députés au sein du groupe. François Mitterrand n'a pas du tout pesé sur cette élection. Toutes les conversations qui tentaient d'immiscer le président de la République là-dedans sont mal venues et superflues. Je n'ai jamais donné de signification politique à ce vote.»* M. Auroux, en revanche, lui en donnait une : *«Il est surtout porteur,* déclarait le nouveau président du groupe, *après Rennes, d'un message de rassemblement loyal et sincère au service de nos convictions partagées.»*



M. Mauroy, qui a aussitôt insisté sur la nécessité de sortir de la logique d'affrontement du congrès de Rennes et de faire prévaloir la *«synthèse»*, pouvait considérer que la ligne qu'il avait suivie depuis le congrès sortait renforcée de ce scrutin. Le premier secrétaire, «régulier» vis-à-vis de son courant, avait présenté et soutenu la candidature de M. Emmanuelli, mais il pouvait faire valoir que son souci d'équilibre à la direction du PS était justifié par la victoire des fabiusiens. M. Fabius lui-même se garde, cependant, dans l'entretien qu'il nous a accordé (*voir page ci-contre)*, de se prononcer sur les suites que ce vote devra avoir, selon lui, au sein du parti.

Les plus grands problèmes se posent à M. Rocard, dont l'engagement en faveur de M. Emmanuelli a pour résultat que la défaite de ce dernier affecte le premier ministre. L' «axe de Rennes», affirmé par M. Rocard le 8 octobre, est minoritaire au sein du groupe. Moins *d'une semaine après le rejet du projet* de loi de M. Jean-Pierre Soisson, faute d'un appoint de voix centristes, l'assise parlementaire du premier ministre apparaît bien incertaine. Les jospinistes, qui ont *enregistré quelques défections dans* leurs rangs et, surtout, la rupture de leur alliance avec le courant Socialisme et République, sont en position difficile. Sans doute se consolent-ils en affirmant que M. Chevènement a voulu, seulement, garantir son avenir ministériel en faisant une bonne manière au président de la République, et que ce choix divise ses propres amis. Il reste que M. Jospin et les siens semblent privés de perspective stratégique, et que leurs efforts pour organiser *autour d'eux le courant titulaire*, avec M. Mauroy, du poste de premier secrétaire, risquent de se heurter à un scepticisme grandissant dans leurs propres rangs.

PATRICK JARREAU

Le «bon camarade»

L'image de Jean Auroux auprès de la majorité des députés socialistes n'aura même pas souffert de ces derniers jours de campagne électorale interne pour la présidence du groupe à l'Assemblée nationale. A en croire les murmures de couloirs, le député de la *Loire n'aurait qu'un défaut, son* étiquette fabiusienne. N'était cette «tare» originelle, la candidature de M. Auroux ne suscitait aucune hostilité au sein du groupe, bien au contraire, et parmi ses collègues rocardiens ou mauroyo-mermazien-jospinistes, certains ne cachaient pas, avant le vote, que la logique de courant avait ses raisons que le cœur, malheureusement, se devait d'ignorer...

«Un bon camarade». Assidu aux travaux parlementaires, auréolé de son passé d'ancien ministre du travail et fort d'une implantation locale réussie dans sa ville de Roanne, M. Auroux offre le profil d'un très respectable président de groupe. A quarante-huit ans, ce fils d'agriculteurs peut en effet se prévaloir d'une carrière politique déjà bien remplie.

Entré au Palais-Bourbon en mars 1978, il fut le premier surpris, lorsque le nouveau président de la République, M. François Mitterrand, le pria, en mai 1981, d'interrompre ses vacances en Espagne pour entrer au gouvernement en qualité de ministre du travail. Inconnu à Paris, le professeur barbu, titulaire d'un certificat d'études supérieures de français *et de latin, n'avait alors à son actif* de parlementaire que quelques rapports sur les handicapés. Le Parti socialiste, auquel il avait adhéré en 1972, en avait fait son délégué au logement. Mais dès octobre 1982, M. Auroux allait attacher son nom à quatre lois sur les nouveaux droits des salariés, qui figurent aujourd'hui encore au Panthéon des grands textes législatifs de la gauche, aux côtés des lois de nationalisation et de décentralisation.

Ses autres fonctions ministérielles auront en revanche laissé moins de traces. *Qui se souvient* encore que M. Auroux fut ensuite, successivement, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie en 1983, puis ministre des transports, de l'urbanisme et du logement dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, en 1985 ? Dans cette dernière fonction, il peut toutefois s'honorer d'avoir été l'un de ceux qui ont persuadé les Britanniques de percer le tunnel sous la Manche.

Préoccupations locales

Cette carrière nationale ne l'a, *en tout cas, jamais éloigné de ses* préoccupations locales dans la région où il est né le 19 septembre 1942. Elu maire de Roanne en 1977, un an tout juste après avoir emporté le siège de conseiller général de Roanne-Sud, et régulièrement renouvelé depuis, M. Auroux, dans une région particulièrement touchée par la crise du textile, s'est attaché au développement de sa ville. Son souci de concertation – il réunit régulièrement toutes les associations pour les faire participer aux projets de la municipalité – et son efficacité dans la gestion de sa ville ont fait de lui un maire apprécié et solidement implanté. Des qualités qui sont également saluées par son presque voisin de l'Ain et président du conseil régional de la région Rhône-Alpes, M. Charles Millon. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, ce dernier qui assure aussi la présidence du groupe UDF, confiait en plaisantant, que pour la direction du groupe socialiste, il *«votait Auroux sans hésiter»*.

Reste le fabiusien. Si, aux yeux de ses collègues députés, il n'en a ni le goût ni la couleur, M. Auroux est pourtant bien un fidèle parmi les fidèles du président de l'Assemblée nationale. Coresponsable de la campagne de M. Fabius pour les élections européennes, M. Auroux est l'un des piliers des réunions restreintes de l'hôtel de Lassay. En accédant à la présidence du groupe socialiste, il donne un atout de taille à M. Fabius, dont le courant est, de loin, le plus important parmi les députés. S'il veut préserver son image de *«bon camarade»* – alors que la session budgétaire s'annonce difficile et que la campagne électorale a mis à vif les plaies à peine cicatrisées du congrès de Rennes – M. Auroux devra recourir à toutes ses qualités d'homme de dialogue et de concertation. Faute, sinon, de devenir très vite, et à son grand dam, ni plus ni moins qu'un *«fabiusien»* comme les autres...

PASCALE ROBERT-DIARD

Après la mort d'un jeune homme et la mise en cause de policiers

Si des fautes ont été commises à Vaulx-en-Velin elles étaient involontaires, affirme le premier ministre

La séance des questions d'actualité, mercredi 10 octobre à l'Assemblée nationale, a été dominée par les émeutes survenues ces derniers jours dans la banlieue lyonnaise. A cinq reprises, le gouvernement a été interrogé sur les événements de Vaulx-en-Velin *(lire page 42)*. M. Jean – Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis) a ouvert les hostilités en déplorant *«les comportements humiliants et agressifs de certains fonctionnaires de police à l'égard des jeunes»*.

Dans une toute autre veine, MM. Gérard Vignoble (UDC, Nord) et Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire) ont réclamé une véritable politique de la ville. M. Charles Millon (UDF, Ain), est revenu à la charge pour tonner contre *«l'impuissance de l'Etat, incapable d'empêcher des batailles rangées entre policiers et manifestants»*, avant de déplorer *«la politique de l'indifférence et de la démission»* du premier ministre, en matière d'immigration, d'éducation et d'urbanisme.

Le catastrophisme de M. Millon a prodigieusement agacé M. Rocard. *«Vous ne manquez pas d'air!»*, a-t-il lancé, *je pensais qu'il y avait une convergence assez forte sur l'idée que dans ces grandes banlieues l'important était la simultanéité des interventions»*. Le premier ministre est revenu en détail sur les événements de Vaulx-en-Velin. *«L'incident survenu samedi a fait un mort et met en cause un véhicule de police. La justice a réagi puisqu'une information contre X a été ouverte pour homicide involontaire. Une reconstitution a eu lieu ce matin, elle a permis de constater que si des fautes devaient être reconnues, ce qui n'est pas encore établi, celles-ci étaient involontaires. Les rapports d'expertise seront déposés dans une dizaine de jours. S'il se confirmait qu'il y a eu faute, ses auteurs seraient évidemment traduits devant le tribunal»*. M. Rocard s'est montré ferme envers les émeutiers. *«Ceux qui se sont livré à la violence, à la destruction et au pillage seront recherchés pour être eux-mêmes traduits en justice, il conviendra que le ministère public requière des peines avec toute la rigueur que justifient ces actions de force aveugles et brutales»*, a-t-il précisé. M. Rocard a ensuite mis en valeur les «voyants verts» de sa politique : les créations d'emplois et la priorité donné à l'éducation (*«23 % et 24 % de progression de pouvoir d'achat réel depuis trois ans pour le budget de l'éducation, c'est un record»*), avant de réaffirmer sa volonté de poursuivre les efforts entrepris notamment à l'encontre d' *«une certaine forme d'architecture quasiconcentrationnaire dans sa nature et criminogène dans ses résultats»*.

G. P.

POLITIQUE

Au Parlement européen

Les socialistes français approuvent avec réticence la résolution sur le racisme

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Le Parlement européen a approuvé, mercredi 10 octobre, une résolution tirant les conclusions du rapport de sa commission d'enquête sur le racisme et la xénophobie (*le Monde* du 11 octobre). Mais le rapporteur, qui est aussi le responsable des députés travaillistes, M. Glyn Ford, a été consteste dans tous les groupes, y compris dans le sien. De nombreuses délégations nationales socialistes, dont la française, ont demandé à disposer de leur liberté de vote, se refusant à approuver formellement la totalité des soixante-dix-sept propositions formulées par le rapporteur.

Après les scrutins, qui se sont déroulés dans des conditions aussi peu dignes que les débats de mardi, M. Claude Cheysson, président de la délégation du PS français, a exprimé sa déception : *« Tout cela est navrant. C'est une occasion gâchée. Le rapport est illisible. M. Ford, pour des raisons tactiques, a encore ajouté à la confusion. »* En effet, après avoir cherché à obtenir le soutien des démocrates-chrétiens, le rapporteur a tenté de reformer une alliance de gauche. Il souhaitait que soit ainsi repoussé l'amendement, qu'il avait préparé avec Mme Nicole Fontaine (démocrate-chrétienne, française) afin d'obtenir le soutien des démocrates-chrétiens... et qui indiquait que le Parlement ne souscrivait pas à son rapport. Cet amendement a pourtant été adopté par 151 voix contre 102, de nombreux socialistes, dont les Français, le soutenant.

Cette alliance de circonstance a provoqué la colère des communistes français. M. Francis Wurtz a expliqué que son groupe ne pouvait plus approuver la résolution puisque les socialistes *« avaient cassé l'accord de la gauche »*. Pour compenser cette défection, M. Ford a négocié avec les régionalistes de l'Arc, reconnaissant qu'il avait eu tort d'assimiler, dans son rapport, la Ligue lombarde à un mouvement raciste. Et pour garder l'appui des Verts et des communistes italiens, il a fait approuver un amendement demandant que son rapport soit *« largement diffusé »*, ce qui était contraire à l'accord passé avec Mme Fontaine.

Résultat de ces manœuvres contradictoires : la résolution a été approuvée par 188 voix (la gauche moins les communistes français) contre 146 (la droite, dont les démocrates-chrétiens). Mais plusieurs socialistes se sont abstenus, M. Jean-Paul Benoit, membre du groupe socialiste et de l'Association des démocrates, votant même contre. M. Cheysson a admis que ses amis avaient voté pour, contraints et forcés, parce qu'il leur était impossible de faire autrement.

Th. B.

Après le départ de M. Médecin et la démission de plusieurs conseillers

Les manœuvres destinées à provoquer de nouvelles élections à Nice ont échoué

M. Christian Estrosi, député RPR, est entré dans le mur. Il a démissionné du conseil municipal de Nice (*le Monde* du 11 octobre) et il est très peu probable que les Niçois soient conviés, comme il le souhaitait, à retourner aux urnes avant la fin de l'année pour une élection générale. Trois élus seulement ont accepté de démissionner après M. Estrosi. Le deuxième adjoint, M. Michel Falicon, s'est contenté, pour le moment, de quitter le RPR. Responsable de l'association des Amis de Jacques Médecin, il a adjuré les partis politiques *« de retirer leurs sales pattes de cette ville »*. Le maire, M. Honoré Bailet devait, jeudi 11 octobre, faire une déclaration solennelle afin de confirmer que la barre de la galère niçoise continue, malgré tout, d'être tenue.

NICE

de notre envoyé spécial

Pur produit de l'écurie médeciniste, M. Estrosi a échoué. Il a présumé de ses forces et, plus grave, de sa réputation. Il a peut être été manœuvré à Paris par le RPR dont l'attitude n'est *pas d'une totale limpidité. Il a été* manœuvré à Nice par M. Jean Oltra, collaborateur de M. Médecin, homme-clé du système mis en place par l'ancien maire. M. Oltra avait suivi M. Médecin dans son équipée au Japon et en Amérique du Sud et, depuis son retour, il se tient en relation quasiment quotidienne avec lui, jouant les petits télégraphistes. M. Oltra a répandu partout dans la ville le bruit que son mentor voulait des élections municipales dont il pouvait attendre lui-même le salut.

Démêlés avec le fisc

Directeur du comité des fêtes, directeur de Nice communication, M. Oltra sait qu'il va devoir rendre des comptes bientôt. Après un entretien avec le maire mercredi après-midi, la dissolution de Nice communication a été prononcée. M. Oltra expédiera encore les affaires courantes du comité des fêtes jusqu'au carnaval d'août 1991, ultime concession qui n'est pas du goût de tout le monde.

M. Estrosi n'avait que peu de chances d'aboutir parce que personne à Nice ne pense sérieusement qu'il a *« la carrure »* d'un premier magistrat. Ancien champion motocycliste présenté aujourd'hui comme *« motodidacte »*, surnommé également en bon vieux niçois *« le fallabrac »*, M. Estrosi, avant de devenir député en 1988, avait eu quelques démêlés avec le fisc. Après la faillite, en 1984 de sa société Speed 06, il a subi un redressement fiscal que, en janvier 1987, M. Alain Juppé, alors ministre délégué au budget, s'est efforcé d'atténuer. *« Il m'a paru possible,* écrivait le ministre de l'époque, *de substituer aux pénalités pour manœuvres frauduleuses amortissant les rappels d'impôt liés à certains redressements en nature de bénéfices non commerciaux, les majorations pour absence de bonne foi »*.

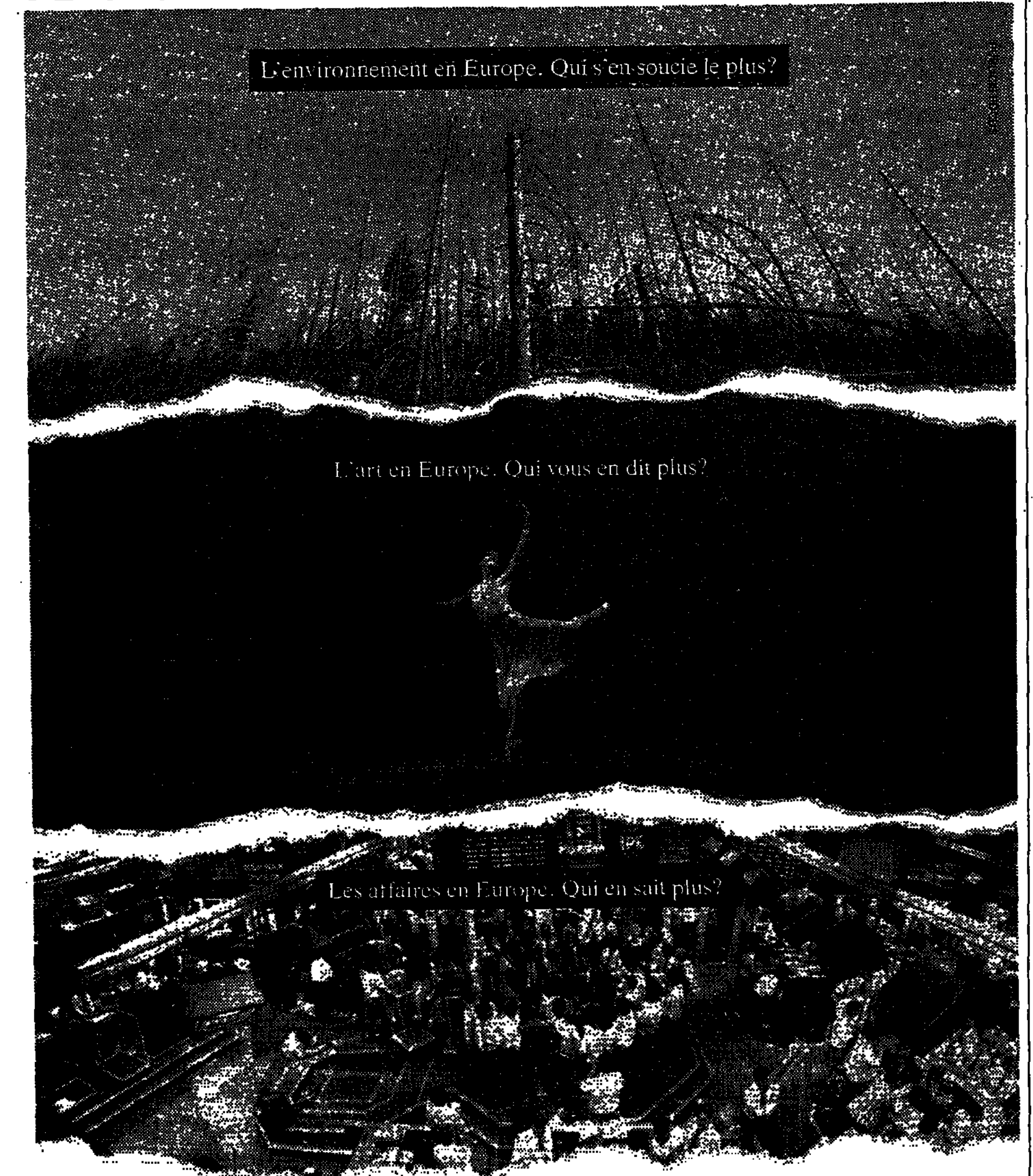
Le président de la fédération RPR des Alpes-Maritimes ne s'est pas arrêté là. Il y a cinq ans, son ami M. Médecin inaugurait en grande pompe le complexe du golf de Nice construit dans la plaine du Var, en zone agricole et sans permis de construire. La propriétaire est son épouse, Mme Dominique Estrosi. A côté du golf de neuf trous, un restaurant et des bureaux abritant notamment la société Com 06, devenue fournisseur de salles multimédias du conseil général. Trente réalisations figuraient dans les comptes du conseil général, à 600 000 F l'unité pour une dépense réelle de 200 000 F.

L'été dernier, M. Estrosi a échoué lorsqu'il a tenté de s'emparer de la présidence du club de football de l'OGC Nice. Il a ajouté, ces dernières heures, à ce palmarès d'initiatives brouillonnes un étrange sondage lui accordant 38 % d'intentions de vote pour la mairie auquel personne n'a cru.

Evitant les déclarations officielles, l'UDF faisait savoir discrètement mercredi 10 octobre qu'elle souhaitait au plus vite *« le retour au calme »*, que cette agitation n'était pas sérieuse et, accessoirement, que le RPR avait tort de considérer Nice comme sa propriété privée. L'UDF est dans une mauvaise situation. Son chef de file, M. Rudy Salles, président du PR local et député, pâtit d'être le fils de M. Lucien Salles, directeur général de l'association Nice Opéra, qui avait été placé en garde à vue le 26 septembre et dont le sort devrait être bientôt connu.

On est donc loin du débat d'idées. Le Front national ne bouge toujours pas. *Nice-Matin*, le journal local, en situation de monopole, prêche, pour des raisons mystérieuses, en faveur de nouvelles élections. Les socialistes, patiemment, attendent l'heure de vérité avec l'espoir que, à Paris, M. Michel Charasse ne soit plus le seul à se saisir des dossiers financiers de la ville. Dans ces conditions, tout le monde se demande comment M. Bailet pourra tenir jusqu'en 1995.

DANIEL CARTON



Deux fers au feu

par André Passeron

L'IMBROGLIO niçois n'a d'égal que l'embarras qu'il provoque à Paris dans les états-majors politiques concernés. La complexité des rivalités intestines locales n'a d'égale, elle aussi, que les difficultés qu'éprouvent les dirigeants nationaux du RPR à s'exprimer d'une même voix. Dès lors, chacun est tenté d'user d'un double langage, qui reflète en réalité le souci de conserver deux fers au feu pour préserver l'avenir, puisque celui-ci est toujours aussi incertain.

Les « patrons » nationaux du RPR comprennent fort bien que le jeune et piaffant député Christian Estrosi veuille se dégager au plus vite d'une municipalité compromettante. Mais ils ne veulent pas courir le risque d'un échec qui leur serait reproché. C'est donc à l'élu local, auto-proclamé chef de la fronde, de faire la preuve de la réalité de son audience : qu'il entraîne avec lui assez de monde, qu'il entame une bonne campagne, alors les ténors parisiens l'approuveraient. Peut-être même le soutiendraient-ils avant qu'il ne gagne ! Mais, à l'inverse, que le sénateur et nouveau maire de Nice, Honoré Bailet, fasse preuve d'assez de fermeté pour conserver une majorité fidèle, qu'il se montre assez habile pour échapper à d'éventuelles poursuites, alors chacun se rappellera qu'il est, lui aussi, un « compagnon », qu'il est sénateur comme M. Pasqua, et maire comme M. Chirac et plus personne à Paris ne lui compliquera la tâche.,

Bien commode donc, pour le moment en tout cas, la fiction de *« la responsabilité locale pour régler les affaires locales »*, qui permet ailleurs de s'en laver les mains en toute bonne conscience, qui évite de se déchirer pour une affaire de clocher et qui laisse croire à chacun qu'il a été bien entendu. De susurrer, en somme, à l'oreille des uns et des autres un « Je vous ai compris », dont l'histoire enseigne pourtant qu'il n'est jamais bien interprété.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 10 octobre au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les quelques extraits :

• **Négociations de branche sur les bas et moyens salaires**

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a fait le point au 1er octobre des négociations de branche sur les bas et moyens salaires.

Suivant les conclusions de la commission nationale de la négociation collective du 26 juin dernier, il a invité chacune des soixante-trois branches professionnelles groupant plus de dix mille salariés à poursuivre ou engager avant le 1er octobre des négociations sur le relèvement des bas et moyens salaires.

Cette échéance a été respectée par toutes ces branches professionnelles.

Dès à présent, des résultats concrets peuvent être enregistrés. Des accords de relèvement du salaire minimum ont été conclus ou sont sur le point de l'être dans une dizaine de branches. Une nouvelle grille de classification a fait l'objet d'un accord dans le bâtiment le 8 octobre 1990. A court terme, dans vingt-sept branches les partenaires sociaux sont convenus d'engager ou de poursuivre une négociation sur la mise à niveau du salaire minimum conventionnel par rapport au salaire minimum interprofessionnel de croissance.

Par ailleurs, dans quarante-quatre branches ils se sont engagés à conduire une réflexion ou une négociation sur la réforme des classifications.

Cet ensemble de négociations doit permettre, malgré un contexte économique plus difficile, de relancer la politique contractuelle. Les accords déjà conclus ainsi que les calendriers de discussion fixés par les partenaires sociaux sont autant de signes d'un bon départ. Il serait toutefois prématuré de préjuger à ce stade l'issue de ces négociations. Comme elle l'a prévu, la commission nationale de la négociation collective se réunira à la fin de l'année pour examiner le bilan établi à cette époque.

• **Résultats et orientations du tourisme français**

Le secteur du tourisme enregistrera en 1990 d'excellents résultats, supérieurs à ceux de l'année précédente. Celle-ci avait pourtant connu un niveau record d'activité, en raison notamment des manifestations du Bicentenaire.





هكذا من الأصل

Un livre relance la polémique sur le financement des campagnes électorales

La revanche de l'inspecteur Gaudino

Il faut toujours se méfier des sans-grade, des fantassins et des soutiers. Hommes de pouvoir ou d'argent, les grands de ce monde les croient trop facilement dociles, maléables ou... silencieux. Une leçon que les socialistes pourront méditer à loisir, ces prochaines semaines, en suivant l'impact d'un simple livre, *l'Enquête impossible*, d'Antoine Gaudino, inspecteur de police de son état (1). Durant les laborieuses et discrètes négociations entre majorité et opposition, entreprises du bâtiment et responsables de partis, ministres et trésoriers, qui, fin 1989, aboutirent à la maladroite amnistie des infractions – crimes et délits confondus – liées au financement des partis politiques et des campagnes électorales, aucun des partenaires n'aurait sans doute pu prévoir l'effet boomerang qui risque de les atteindre. Tel l'enfant de la fable qui, seul, ose dire au roi qu'il est nu, un policier de base vient aujourd'hui leur dire leurs quatre vérités.

« Le chef de l'Etat s'est auto-amnistié »

L'histoire que raconte Antoine Gaudino n'est pourtant pas totalement nouvelle. Nombre de faits dont il fut l'acteur et l'inventeur ont été dévoilés par la presse, notamment dans ces colonnes (2). Mais en vain, sans émouvoir ou alerter, sans provoquer de sursaut civique, comme si le poujadisme ambiant, sur l'air du *« tous pourris »*, avait rendu l'opinion blasée et amorphe. Ce sentiment d'impuissance, qui saisit parfois le citoyen – et même le citoyen journaliste ou le citoyen policier, – explique la décision de l'inspecteur Gaudino de monter au front, à visage découvert, ignorant superbement les usages administratifs et bravant l'obligation de réserve opposable à l'officier de police judiciaire qu'il est encore. C'est aussi que les secrets qu'il détient lui sont trop lourds, d'autant plus que ce franc-tireur n'a guère l'esprit d'un carriériste qui saurait monnayer son silence.

Une aventure que résume ce paradoxe : sans l'acharnement d'Antoine Gaudino et de son collègue de la « financière » de la PJ marseillaise, Alain Mayot, il n'y aurait jamais eu, le 15 janvier dernier, une nouvelle loi sur le financement des partis et des campagnes électorales. Sans leur entêtement, il n'y aurait pas eu cette amnistie, d'une largesse sans précédent. Tout simplement parce que ce sont leurs découvertes qui, en affolant les plus hautes instances de l'Etat, du gouvernement et du PS, ont mis en branle le processus qui devait y conduire.

L'accélération de l'affaire des fausses factures, début 1989, à partir des confessions du patron de la SORMAE, M. Paul Peltier, c'est eux. La perquisition du 17 avril 1989 au siège marseillais d'Urba-Gracco, le bureau d'études créé au début des années 70 à la demande du premier secrétaire d'alors, M. François Mitterrand, pour financer le PS, c'est encore eux. Les fameux cahiers d'écolier de M. Joseph Delcroix, scribe méticuleux des réunions internes d'Urba depuis 1981, ils en sont les découvreurs.

Le procès-verbal rédigé dans la foulée de cette perquisition et daté du 5 mai 1989, – où la machine financière socialiste est mise à nu, – c'est encore eux. Et ce n'est pas sans fierté que le petit inspecteur de la financière peut écrire que, le 14 mai 1989, dix jours plus tard, lors de son ascension rituelle de la Roche de Solutré, M. Mitterrand *« a sans doute notre procès-verbal en tête »*. *« Aucun soupçon de mégalomanie*, écrit-il. *Simplement la déduction d'un enquêteur qui constate qu'à sa descente, le chef de l'Etat choisit de laisser fuser quelques petites phrases qui portent, comme par hasard, sur le financement de la vie politique. »*

La découverte pour le moins explosive des deux policiers est abruptement résumée dans le « prière d'insérer » du livre d'Antoine Gaudino : *« Près de deux milliards et demi de centimes d'argent sale ont contribué au financement de la campagne électorale de François Mitterrand en 1988 : de l'argent récolté grâce au trafic d'influence et à la corruption. »* Avec, en prime, ce commentaire : *« L'amnistie constitue donc une première dans notre histoire politique : le chef de l'Etat s'est auto-amnistié »*. Le chiffre exact de la contribution des bureaux d'études Urba-Gracco à la campagne présidentielle socialiste de 1988, tel que le révèlent les écritures de M. Delcroix, est le suivant : 24 694 000 F.

L'ancien trésorier Henri Nallet

Un chiffre que maintiendra, dans une interview au *Monde*, M. Gérard Monate, PDG d'Urba, deux jours avant le vote par l'Assemblée d'une amnistie à laquelle il fut toujours opposé – et qui, d'ailleurs, ne l'épargnera pas puisqu'il est un des rares inculpés (parmi lesquels aucun élu) à être aujourd'hui déféré en correctionnelle. S'adressant au trésorier de la campagne de M. Mitterrand, qui avait assuré n'avoir reçu d'Urba que deux chèques de 50 000 F, M. Monate lui avait gentiment reproché d' *« oublier le reste, tout l'environnement »*. Le reste, c'est-à-dire les ordinateurs qui géraient les fonds, les factures des grands rassemblements en province, le *« coup de main »* pour la collecte des fonds. *« Des chèques, on en a apporté beaucoup »*, concluait M. Monate.

Il se trouve que ce trésorier auquel le militant Monate reprochait ses trous de mémoire n'est autre que le nouveau garde des sceaux, M. Henri Nallet, dont le ministre délégué, Me Georges Kiejman, aura aussi connaissance du dossier des fausses factures, du côté de la défense, en tant qu'avocat des dirigeants d'une des principales sociétés concernées. Une coïncidence que l'inspecteur Gaudino, tout à la promotion de son ouvrage, ne se prive pas de souligner. D'autant plus que l'essentiel des documents saisis dans les locaux d'Urba dorment toujours, sous scellés, au parquet de Marseille. La loi d'amnistie excluant l'ingérence et la corruption de son champ d'application, ne devrait-on pas ouvrir une information judiciaire, relancer la marche à la vérité, demande, non sans ingénuité, le policier ? *« Mais alors, M. Nallet ne serait-il pas juge et partie, lui qui a certifié des comptes de campagnes falsifiés ? »*, ajoute-t-il sans prendre de gants.

Le « flic de base » est ravi de son coup. Tout à la fois justicier et procureur, il attend la réaction de son administration, paisiblement. En brandissant deux citations. L'une de saint Augustin : *« Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui perd sa passion »*. L'autre de Pierre Mendès France : *« Si les individus se réfugient dans une sorte de passivité civique, la vie nationale tout entière en subit les conséquences. »*

EDWY PLENEL

(1) *L'Enquête impossible*, Albin Michel, 95 F.

(2) Les enquêtes du *Monde* sur l'affaire des fausses factures ont été publiées, en 1989, dans nos éditions du 2 septembre, du 14 septembre, du 10 octobre et du 6 décembre.

A Nancy

Arrestation de deux surdoués du piratage téléphonique

NANCY

de notre correspondante

Deux étudiants nancéiens, qui fabriquaient et revendaient de fausses cartes de téléphone à puce, viennent d'être interpellés à Nancy. Ils ont été inculpés de contrefaçon, escroquerie et infraction à l'article 39 de la législation des PTT par le juge Gilbert Thiel. Placés sous contrôle judiciaire, ils ont été laissés en liberté.

L'affaire est d'importance et si, pour l'instant, France-Telecom n'a pas chiffré son préjudice, il se pourrait bien que ses ingénieurs soient appelés à étudier de très près ce système de piratage pour y trouver parade.

C'est en septembre dernier que la direction des PTT de Meurthe-et-Moselle signale à la police de curieuses anomalies sur le réseau. Des contrôles serrés, des pointages sont effectués au central téléphonique, puis dans les cabines publiques. Certains révèlent des recettes qui sont loin de correspondre à leur utilisation intensive. Planques, filatures : les policiers de la sûreté urbaine repèrent bientôt un jeune Guadeloupéen en grande conversation avec ses parents restés dans son île natale. Interpellé, il ne tarde pas à révéler qu'il est un des « diffuseurs » de fausses cartes de téléphone mises au point par Serge Lefevre, un garçon de vingt-cinq ans originaire du Doubs et étudiant en BTS à l'école d'électricité de Nancy.

Ce passionné d'informatique a mis au point un système qui, par son ingéniosité, a stupéfié les ingénieurs de France-Telecom ; une carte à puce si sophistiquée que les policiers ont refusé d'en communiquer les données techniques, par crainte de faire des émules. Un des amis de Serge Lefevre, Jean-Marc Vogel, vingt ans, étudiant lui aussi, était un des concepteurs du système. Jusqu'à présent, les policiers ont saisi une cinquantaine de cartes vendues par ces deux ingénieux faussaires. Pour la somme de mille francs, elles permettaient de téléphoner indéfiniment.

« D'après ce qu'on en sait, a déclaré M. Claude Perardel, directeur opérationnel de France-Telecom à Nancy, c'est la première fois qu'un tel système est mis en place. Ce matériel, de toute façon, va être observé dans nos laboratoires. Mais France-Telecom était au courant, depuis septembre, de cette escroquerie, car nous savons tout ce qui se passe dans les publiphones. Tous nos publiphones sont télé-surveillés : durée des communications, paiement avec une carte erronée. Mais nous n'écoutons pas les communications ! », s'est exclamé M. Perardel.

MONIQUE RAUX

Après la mort d'un jeune Algérien en 1984

Les limites de la légitime défense

Six ans après les faits, le gardien de la paix Christian Holz, trente-cinq ans, comparaît, depuis le 10 octobre, devant la cour d'assises de Paris sous l'accusation de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner »*, pour avoir, le 6 mai 1984, *tué un jeune* Algérien de vingt-trois ans, en tirant sur une voiture dans des circonstances encore confuses.

Le cas de Christian Holz aurait pu être un procès exemplaire. C'était l'occasion d'examiner dans le détail, à partir de faits précis, les conditions d'application de la notion de légitime défense, trop souvent interprétée de manière abusive et notamment par certains policiers. Hélas ! si ce procès est exemplaire, c'est pour donner le spectacle d'une justice hésitante, qui a tergiversé pendant six ans avant de se décider à renvoyer le fonctionnaire devant la cour d'assises.

Le 6 mai 1984, place de la Porte-d'Auteuil, vers minuit, trois gardiens de la paix en civil, à bord d'une 4L banalisée, immobilisent une 504 Peugeot. Par radio, on vient de leur indiquer que ses occupants ont eu une violente altercation avec un autre automobiliste. Les policiers entourent la voiture, l'arme au poing et l'un d'eux tente de prendre les clés de contact de la 504. Mais la voiture effectue une brusque marche arrière, le traînant sur plusieurs dizaines de mètres, avant d'amorcer un demi-tour qui fait rouler le fonctionnaire sur la chaussée. Puis la voiture repart en marche avant vers le gardien de la paix étendu sur le sol. Ses collègues ouvrent alors le feu, pendant que la voiture effectue une nouvelle manœuvre, et, lui-même, en se relevant, vide son arme sur la 504.

En tout, onze balles ont été tirées. Christian Holz, alors âgé de vingt-neuf ans, n'a tiré qu'une fois, mais c'est cette balle qui a atteint le conducteur de la 504, Zouaoui Benelmabrouk, qui décédera peu après. Avec deux amis, il était parti chercher des cigarettes, mais, en cours de route, ils avaient bu abondamment, et il y eut cette altercation avec le conducteur d'une Estafette, dont le pare-brise a été brisé.

Des témoignages flous

La famille Benelmabrouk a dû se constituer partie civile pour que des poursuites soient engagées et l'instruction dura... quatre ans. Christian Holz était d'abord inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner ; mais la chambre d'accusation décidait de le renvoyer devant le tribunal correctionnel pour *« homicide involontaire »*, un délit similaire aux accidents mortels de la route. Devant l'insistance des avocats de la famille, la 17e chambre correctionnelle de Paris se déclarait incompétente le 12 février 1988, en estimant qu'il s'agissait du crime de *« coups et blessures volontaires, ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* (*le Monde* du 15 février 1988). Mais la procédure a ses raisons... Et le dossier fut soumis à la cour d'appel, puis à la Cour de cassation, à la chambre d'accusation, avant d'être transmis à la cour d'assises.

Christian Holz a toujours soutenu le même raisonnement, en affirmant qu'il avait tiré sur la voiture perpendiculaire à lui pour protéger son collègue, allongé sur le sol. Pourquoi alors la balle a-t-elle traversé la lunette arrière de la 504 ? Il ne se l'explique pas ; et les dépositions des témoins n'ont pas permis d'éclairer la cour. Six ans après, certains témoignages sont surréalistes. Philippe Fouillard, passager de la Peugeot, se souvient que les policiers n'avaient pas de brassard. Il affirme qu'il les a pris pour des amis de l'automobiliste, dont le pare-brise avait été cassé. Mais, lorsqu'un juré lui demande le temps qu'il faisait, il ne se souvient plus qu'il pleuvait à torrent, ni d'avoir entendu les détonations de revolver 357 Magnum. Ses déclarations à l'audience ne sont pas identiques à ses dépositions enregistrées le lendemain des faits. Il en est de même pour son ami Richard Moothery, qui ne se rappelle pas avoir dit aux enquêteurs : *« Nous avions peur de nous faire piquer par la police. »*

Les déclarations des policiers ne sont pas plus précises, et les jurés auront bien du mal à reconstituer la position exacte de chacun, en faisant un tri difficile entre les dépositions faites lors de l'enquête et celles, tout aussi formelles, effectuées devant la cour.

L'audience aura cependant apporté quelques certitudes : des brigades anti-criminalité sont parfois constituées de gardiens de la paix en civil. *« C'est pas normal, mais c'est pas rare »*, remarque le président Henri Le Gall, qui considère qu'il *« n'est pas prudent »* de ne pas mettre de gradés. Certes, il y a des circulaires, dont une qui impose la présence d'un brigadier et d'un agent en uniforme. Mais un fonctionnaire de l'Inspection générale des services observe, sur un ton désabusé : *« Ça change tout le temps. A l'époque, la hiérarchie avait pris l'initiative de les déshabiller. »*

Enfin, répondant aux questions de l'avocat général, Mme Dominique Commaret, le gardien Jean-Louis Robin avoue avoir tiré trois coups de feu pour protéger son collègue, puis une balle sur la voiture qui fuyait. Soit un tir de trop. Mais Dominique Leclerc, le second policier, a tiré six coups de revolver sur la voiture qui s'éloignait, donc en dehors de toute légitime défense. Aujourd'hui, il admet : *« C'est moi qui aurait pu être dans le box. Mes coups de feu ne sont pas justifiés. »* L'avocat général lui demande : *« Vous avez été sanctionné pour çà ? »*. *« Non »*, répond seulement le policier. Derrière lui, sur les bancs de la partie civile, les parents, les frères, les sœurs de Zouaoui et celle qu'il devait épouser ne comprennent toujours pas comment ce jeune homme est mort en allant chercher des cigarettes.

MAURICE PEYROT

□ **Ouverture du procès en appel du réseau de Fouad Ali Saleh.** – Le procès en appel des neuf membres du réseau de Fouad Ali Saleh, responsable présumé des attentats qui ensanglantèrent Paris de décembre 1985 à septembre 1986, s'est ouvert mercredi 10 octobre devant la 10e chambre de la cour d'appel de Paris, dans un Palais de justice placé sous haute surveillance policière. Fouad Ali Saleh, trente-deux ans, avait été condamné le 9 mars à vingt ans de détention par le tribunal correctionnel de Paris (*le Monde* du 10 mars). Comme lors du précédent procès, la cour d'appel ne jugera pas les attentats qui avaient fait 13 morts et 250 blessés, mais l'organisation du réseau, dont les membres sont accusés d'importation et de détention de drogue et d'explosifs, ainsi que d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

Entendus sur une affaire de fausses factures

Huit responsables du Sporting Club de Toulon ont été placés en garde à vue à Marseille

Huit responsables du Sporting Club de Toulon-Var (SCTV) ont été interpellés *mercredi 10 octobre* par des enquêteurs de la brigade financière du SRPJ de Marseille, agissant sur commission rogatoire de M. Jean-Pierre Zanoto, premier juge d'instruction à Marseille. Ces huit personnes dont MM. Alain Asse, président du club, Roland Courbis, directeur sportif et Eric Goiran, directeur administratif, ont été placées en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Marseille pour être entendues par les policiers. Ces auditions devaient reprendre en début de matinée, jeudi 11 octobre et une prolongation de la garde à vue était présentée comme « vraisemblable », indiquait-on de source judiciaire.

Les investigations des enquêteurs de la brigade financière qui ont procédé à une perquisition au siège du SCTV, saisissant l'ensemble des documents comptables, porteraient sur de sérieuses irrégularités qui auraient pu être commises dans la gestion du club. Selon les premières informations, des commerçants et des entrepreneurs de Toulon auraient établi à l'intention des dirigeants du SCTV de fausses factures portant sur des commandes d'équipements et des travaux pour le club. Les sommes ainsi indûment perçues auraient permis, après partage, d'alimenter une caisse noire pour surmonter les difficultés financières du SCTV et payer les joueurs.

Le club toulonnais connaît en effet une grave crise financière. Selon les éléments de gestion pris en compte, son passif se situerait entre 20 et 60 millions de francs. On estime que les fausses factures ont pu porter sur une somme de quelque sept millions de francs.

Cette affaire secoue un club en position sportive *difficile : classé* actuellement dix-huitième en championnat, le SC Toulon envisageait de se séparer de plusieurs joueurs pour réduire son déficit financier. De plus, le SCTV avait déjà été affecté en mars 1990 par l'inculpation de Roland Courbis pour infraction à la législation sur les jeux.

Selon un sondage CSA

Les Français ont une bonne opinion de la police

Quatre Français sur cinq (79 %) disent se sentir en *sécurité* dans leur commune, selon un sondage CSA-*le Parisien*-France-Inter. Réalisé du 8 au 10 octobre, au lendemain des violences de Vaulx-en-Velin, ce sondage indique aussi que 83 % des Français ont une bonne image de la police : une majorité considère que celle-ci n'est ni brutale, ni raciste, ni « antijeunes ».

Deux reproches lui sont toutefois adressés : la police s'intéresse trop peu à la prévention et elle ne s'occupe pas assez de rechercher les coupables de petits délits. La petite *délinquance quotidienne* continue de préoccuper les habitants des villes de plus de 200 000 habitants : 70 % d'entre eux demandent la création d'une police municipale, dépendant de la mairie, qui viendrait renforcer la police d'Etat.



SOCIÉTÉ

AÉRONAUTIQUE

Inaugurant la nouvelles usine Aérospatiale

M. Mitterrand souligne que l'Europe a les moyens d'être à la pointe de la technologie

« *L'Europe a les moyens d'être à la pointe de toutes les technologies modernes* », a déclaré M. François Mitterrand qui inaugurait, mercredi 10 octobre, à Colomiers (Haute-Garonne), la nouvelle usine du groupe Aérospatiale destinée à construire les dernières versions A-340 et A-330 de la famille des avions européens Airbus.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Huit ministres, un secrétaire d'Etat, ni plus ni moins, invités en compagnie du chef de l'Etat pour célébrer, à l'occasion d'un grand spectacle à l'américaine, un Beaubourg aéronautique devant dix mille personnes : pour l'inauguration de sa nouvelle usine Clément-Ader (*le Monde* du 10 octobre), le groupe Aérospatiale n'avait pas lésiné sur les moyens. Avec ses tubulures métalliques bleues qui lui servent de charpente – plus lourde que la structure de la tour Eiffel, – et avec ses bâtiments blancs, dont chaque porte coulissante a les dimensions d'un court de tennis, cette nouvelle usine aéronautique, la plus importante d'Europe, a des allures d'un Beaubourg toulousain.

Des incidents avec les agriculteurs

Il y a vingt ans, le groupe Aérospatiale s'étendait autour de l'aéroport de Toulouse-Blagnac sur 350 hectares. Il s'étale aujourd'hui sur 300 hectares, avec sa dernière acquisition : une série de halls gigantesques, consacrés à la construction de l'Airbus A-340, un quadriréacteur intercontinental livrable à la fin de 1992 aux compagnies aériennes, et de l'Airbus A-330, un biréacteur gros porteur pour moyennes et longues distances qui sera prêt un an plus tard.

La principale caractéristique de l'usine Clément-Ader sera d'être, à la fois, flexible (les différents postes de travail ne sont pas tributaires les uns des autres, comme l'est une fabrication en chaîne classique) et automatisée (grâce à des robots allemands, véritables machines à coudre pour la jonction des tronçons du fuselage entre eux et de ce même fuselage avec sa voilure).

Avant d'inaugurer ce Beaubourg industriel, M. Mitterrand a pu visiter, au pas de charge, l'intérieur d'un Airbus A-320 (aux couleurs britanniques), les bureaux d'études, le centre d'essais en vol et de réception, le hall de pesée des avions, et se faire présenter sur maquette l'organisation du travail dite « *modulaire* ». Puis, il a eu droit, en compagnie des dix mille invités, à une mise en scène à l'américaine : avec un funambule qui a traversé l'usine sur son fil ; avec la réplique de la chauve-souris *Eole* de Clément Ader suspendue à une élingue, d'où est descendu le cosmonaute Patrick Baudry sur fond sonore de son voyage dans l'espace en 1985 ; et avec un défilé de mannequins tout en blanc, digne des *Rencontres du troisième type* du cinéaste Steven Spielberg.

« *Faut-il subir comme une fatalité la domination de tel ou tel pays ?*, s'est demandé le président de la République. *L'Europe a les moyens d'être à la pointe de toutes les technologies modernes. L'Airbus, c'est l'Europe du succès. Certains voudraient voir l'Europe comme un continent du passé qui laisserait la technologie à d'autres. Cela, ce serait l'Europe de l'abandon. Nous avons choisi l'Europe de la volonté.* »

Quelques heures avant l'arrivée de M. Mitterrand, de brefs affrontements avaient opposé, non loin des pistes de l'aéroport de Blagnac, deux cents jeunes agriculteurs de la région aux CRS. L'un des manifestants, M. Benoît Dal, vingt-et-un ans, a eu la main arrachée par l'explosion d'une grenade lacrymogène qui avait atterri dans la remorque de son tracteur et qu'il avait voulu renvoyer. Pendant la visite présidentielle elle-même, il n'y eut pas de perturbations, à l'exception de quelques pneus enflammés à une centaine de mètres de la tente où un vin d'honneur était servi aux invités. Les pistes de l'aéroport avaient été bouclées et les grilles fermées pour éviter les « rencontres » désagréables.

JACQUES ISNARD

Livraison par Boeing du premier avion-radar AWACS commandé par la France

Le premier des quatre avions-radars AWACS commandés par la France à Boeing est arrivé, mercredi 10 octobre, à l'aéroport du Bourget où ils sera équipé et aménagé, selon les besoins de l'armée de l'air, par des sociétés françaises. Cet appareil, destiné à détecter une menace aérienne adverse à environ 400 kilomètres de distance depuis le centre de sa zone de patrouille en altitude et à 200 kilomètres à basse altitude, sera définitivement opérationnel à la fin de 1991. Les trois autres AWACS le seront en 1992, sur la base d'Avord (Cher) où l'ensemble du dispositif français sera déployé.

Construit par la société américaine Boeing, qui a produit à ce jour cinquante-sept exemplaires pour les Etats-Unis, les forces de l'OTAN et l'Arabie saoudite, l'AWACS destiné à la défense aérienne française sera doté au Bourget des divers systèmes et équipements par UTA-Industries, Thomson CSF et Alcatel ISR, ainsi que par d'autres firmes françaises.

Lors de la signature du contrat en 1987, l'achat des quatre AWACS par la France a été évalué à 550 millions de dollars. Mais l'accord prévoit que Boeing doit compenser cette acquisition, à hauteur de 130 pour cent de son coût, par des marchés passés avec des industriels français aéronautiques ou non.

ENVIRONNEMENT

Après le débat sur le « plan vert »

M. Brice Lalonde sur un nuage

La présentation à l'Assemblée nationale, mardi 9 octobre, du plan national pour l'environnement de M. Brice Lalonde, a été généralement bien accueillie en dehors de l'hémicycle. France Nature Environnement (l'ancienne Fédération française des sociétés de protection de la nature) juge le plan « *globalement positif* », même si ses militants déplorent d'importantes lacunes en matière de flore et de faune sauvages. La CFDT estime de son côté que ce plan « *représente un enjeu dont il faut se saisir* ».

Plus critiques sont les Verts, qui apprécient notamment la création de taxes parafiscales, mais craignent que, au bout du compte, le plan ne devienne qu' « *une coquille vide* ». Quant à SOS-Environnement, il ne voit là que poudre aux yeux : « *Les Français ne doivent pas être bernés par des opérations médiatiques ministérielles, destinées à camoufler les carences de l'administration.* »

L'environnement va-t-il enfin sortir du tunnel ? Depuis près de vingt ans que le ministère existe, jamais il n'a été pris véritablement au sérieux, ni par les services publics, ni par les chefs d'entreprise, ni par les simples citoyens. Les rares percées en matière de protection de la nature, comme la création du premier parc national ou l'instauration des agences financières de bassin, ont été opérées avant même sa naissance officielle (1971). Depuis lors, on assistait à un épuisant combat du pot de terre – l'administration de Neuilly – contre le pot de fer de l'inertie générale.

Par la grâce de l'air du temps et sous la pression obstinée de M. Brice Lalonde, un changement semble en vue. Après les Américains, les Scandinaves et les Allemands, voici que les Français commencent à s'intéresser à leur environnement naturel et même au sort de notre petite planète ! Plus un homme politique, aujourd'hui, qui ne cesse de clamer que l'environnement constitue une priorité – au moins électorale. Plus un entrepreneur qui n'affirme que la protection du milieu est son constant souci. Plus un produit n'est mis en vente sur le marché sans la mention magique : essence sans plomb, lessive sans phosphates, aérosol sans CFC, etc. Plus une association, plus un club, plus une école, qui n'organise son colloque sur l'environnement.



Le mérite de M. Lalonde, dans cette conjoncture porteuse, c'est d'avoir enfoncé le clou avec obstination, quitte à hérisser au passage quelques épidermes. Les agriculteurs se prétendent-ils gardiens du sol et garants de la pérennité des paysages ? Il dénonce alors les agriculteurs pollueurs, comme les éleveurs bretons qui inondent les sols de leur lisier et les cultivateurs de maïs qui pompent l'eau rare et inondent leurs champs de désherbants, de pesticides et d'engrais chimiques.

Les chasseurs se prétendent-ils protecteurs de la nature ? Il leur demande alors de ne plus chasser dans les vallées où se cantonnent les derniers ours. Les Allemands affirment-ils être les meilleurs défenseurs de l'environnement en Europe ? Il dénonce aussitôt les fabricants allemands de grosses cylindrées qui paralysent toute inititiative européenne de réduction de la vitesse, et donc de la consommation, et donc de la pollution...

Pour ses collègues du gouvernement, ces « coups de gueule » du premier écologiste de France apparaissent souvent intempestifs. Certains commencent même à regretter d'avoir participé, l'hiver dernier, au fameux colloque « Ecologie et pouvoir », où une quinzaine de ministres, en un touchant ensemble, s'étaient engagés à prendre des mesures pour l'environnement... Tout de même, il exagère, disent-ils aujourd'hui, supportant mal de voir un jeune freluquet leur faire la leçon.

« L'émergence d'un géant »

Enfin, lorsque M. Brice Lalonde met les pieds dans le plat politique en le jugeant « *nul* », lorsqu'il affirme que le parti socialiste ne représente qu'un « *courant* » de la majorité et qu'il ose soutenir localement des candidats « écologistes » contre le PS, il met le comble à la fureur de ses « partenaires » de l'équipe gouvernementale.

Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, qu'il se soit présenté seul au banc des ministres, le 9 octobre à l'Assemblée, pour défendre son « plan vert », si l'on excepte l'apparition du bon M. Curien. Il n'est jamais agréable de se faire dépouiller en public d'une parcelle, même minime, de ses prérogatives ministérielles.

Même les anciens ministres de l'environnement ont paru quelque peu agacés de la suffisance de leur collègue en exercice. Le premier d'entre eux, M. Robert Poujade (RPR), n'a pas desserré les dents. M. Michel Crépeau, lyrique, a prévenu qu'un ministre de l'environnement ne peut rien faire tant qu'il ne maîtrise pas « *les arbres et l'eau* » et qu'il est tenu à l'écart du nucléaire. Quant à Mme Huguette Bouchardeau, qui a connu en son temps la même promotion que M. Brice Lalonde au rang de ministre de plein exercice, elle s'est montrée sceptique devant la création d'un nouveau corps de fonctionnaires.

Sûr de lui et dominateur, le ministre de l'environnement poursuit son bonhomme de chemin. Il annonce tranquillement « *l'explosion* » du système politique actuel et l'avènement d'une ère nouvelle de l'environnement, ce qu'il appelle « *l'émergence d'un géant* ». Même les Verts, chez lesquels il sème à plaisir la zizanie, trouvent qu'il en fait trop !...

ROGER CANS

IMMIGRATION

Près de 8 millions d'immigrés de pays tiers chez les Douze

Un rapport remis à la Commission de Bruxelles préconise une active politique d'intégration

« *Une bombe sociale à retardement* » : ainsi qualifie-t-on à Bruxelles l'immigration en provenance des pays tiers, qui risque de poser de nouveaux problèmes avec l'ouverture des frontières entre les membres de la Communauté. Un rapport d'experts vient d'être remis, sur cette délicate question, à la Commission de Bruxelles.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le conseil européen de Strasbourg, en décembre 1989, avait demandé que « *soit établi un inventaire des positions nationales en matière d'immigration, afin de préparer une discussion sur cette question au sein du conseil* ». La Commission de Bruxelles était notamment chargée d'étudier les questions relatives à l'intégration. Elle a donc demandé à un groupe d'experts (un Luxembourgeois, un Anglais, un Italien, un Espagnol, un Allemand et un Français, M. Rémy, directeur de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) de préparer un rapport qui vient de lui être remis.

Ce document évalue la population extra-communautaire (qui n'a pas la citoyenneté d'un Etat membre) à 7,9 millions de personnes, soit 2,4 % de la population totale des Douze. Avec leurs Turcs, leurs Maghrébins et leurs Asiatiques, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne accueillent bien sûr les plus importantes concentrations d'immigrés, mais les pays d'Europe du Sud commencent eux aussi à être confrontés à ce problème, sans avoir le même potentiel d'accueil et d'intégration.

Devant ces chiffres, les experts mandatés par la Commission sont clairs : « *L'option de l'intégration n'a pas d'alternative ; le retour forcé est exclu* (car incompatible avec les règles de droit dans les démocraties) *et le retour volontaire est marginal* (en raison du peu d'empressement des intéressés et de leurs gouvernements). *L'intégration implique dès lors la mise en place volontariste de dispositifs législatifs et administratifs qui rendent possible aux immigrés de se mettre progressivement à parité avec la population nationale.* »

Prochain afflux d'Europe de l'Est

Parmi les nombreuses mesures préconisées par le rapport, il y a l'octroi aux immigrés de « *droits civils de façon à leur permettre de façonner l'environnement de leur vie* » et l'apport d'un « *soin spécial au développement de relations positives avec l'islam qui est la religion des deux tiers de la population immigrée non communautaire* ».

Il y a là telle matière à débats délicats que la Commission prend soin de dire que ce document de travail ne l'engage pas en tant que telle et qu'elle se réserve le droit de faire ses propositions définitives. Pour cela, elle attend, fin novembre, un autre rapport rédigé, celui-là, par un comité *ad hoc* du conseil (des ministres) et portant sur « *les conditions d'accès au territoire des Etats membres pour les ressortissants des Etats tiers* ».

La France, qui a très peu de « *frontières externes* » – comme on dit dans le jargon eurocratique pour désigner les frontières avec des pays non membres de la Communauté – et qui doit donc s'en remettre à ses partenaires pour opérer les verrouillages nécessaires face à une immigration clandestine croissante, est particulièrement intéressée.

On indique à Bruxelles que ces questions seront débattues au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement lors d'un prochain conseil européen, sans préciser lequel. Il y a d'autant plus urgence que l'explosion démographique du bassin méditerranéen n'est plus seule à accentuer la pression sur une Europe occidentale en déclin démographique. Avec les facilités de circulation dont vont profiter les Européens de l'Est, y compris les Soviétiques, on s'attend à un nouveau flux migratoire.

Le nombre de trois millions de personnes chaque année est avancé. Le ministre belge de l'emploi et du travail, M. Luc Van den Brande, préconise déjà un système de quotas. Il espère la présence à Bruxelles de son homologue soviétique lors d'une réunion – prévue pour novembre – des douze ministres européens concernés.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

La communauté harkie de Bias attend une réponse du président de la République

A l'occasion de la visite de M. Mitterrand à Colomiers, mercredi 10 octobre, une délégation de la communauté harkie du camp de Bias (Lot-et-Garonne), conduite par M. Moussad Azni, a été reçue à la préfecture de Haute-Garonne, par M. Claude Chereau, conseiller technique auprès du président de la République, auquel elle a remis une lettre destinée au chef de l'Etat. Les membres de cette communauté y ont réaffirmé leur volonté de voir M. Mitterrand prendre l'initiative de convoquer une table ronde qui puisse permettre, « *suite aux promesses non tenues depuis vingt-huit ans* », de « *mettre à plat* » tous les problèmes des anciens harkis et de leurs enfants et de les régler une fois pour toutes (*le Monde* du 10 octobre). Leurs délégués espéraient avoir une réponse de l'Elysée au cours de la journée du jeudi 11 octobre et laissaient entendre que, faute de réponse, les jeunes du camp « *passeraient à l'action le soir même* ».

L'agence de l'environnement

Divergences chez les écologistes face aux propositions du ministre délégué

Au lendemain du conseil national des Verts, qui avait recommandé à deux de ses membres de décliner l'offre du ministre délégué chargé de l'environnement de prendre la direction de la future agence de l'environnement et des économies d'energie, M. Yves Cochet, député européen, a donné une réponse positive, mais conditionnelle, à M. Brice Lalonde. Principal animateur de la minorité au sein des Verts, M. Cochet souhaite cependant s'assurer de l'autonomie de pouvoir et des orientations de la future agence, afin d'en faire « *un véritable laboratoire écologique* » susceptible de développer des projets concrets sur le terrain.

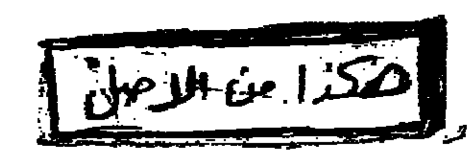
L'autre responsable des Verts qui avait été sollicité par le ministère de l'environnement, M. Christian Brodhag, porte-parole national du mouvement, proche de M. Antoine Waechter, a décliné en revanche la proposition qui lui avait été faite. Le Parti socialiste, estime-t-il, « *préfère le débauchage au rétablissement de la proportionnelle* ».

ARCHÉOLOGIE

Grève des fouilles

Les archéologues dépendant du ministère de la culture, soutenus par leurs collègues relevant du CNRS et des collectivités locales, ont occupé plusieurs directions régionales des affaires culturelles (DRAC), notamment celles d'Ile-de-France, d'Aquitaine, de Bourgogne, de Champagne-Ardennes, de Franche-Comté, de Lorraine, de Midi-Pyrénées, de Nord-Pas-de-Calais, de Picardie et de Rhône-Alpes, au cours de la journée du 10 octobre.

Cette action, qui s'ajoute à la grève observée depuis le 8 octobre, s'inscrit dans le cadre de l'opposition des archéologues à la création de l'Agence nationale pour les fouilles archéologiques de sauvetage qui a été annoncée le 10 septembre pour remplacer l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN). La nouvelle agence devant être alimentée en grande partie par les « aménageurs », les archéologues craignent que l'Etat ne se décharge sur des entreprises privées de ses responsabilités en archéologie.



هكذا من الأصل

CULTURE

ARTS

L'imaginaire en fleur

Le Musée des arts décoratifs présente un splendide ensemble de papiers peints panoramiques de 1690 à 1865



ALBERT SULLY, JAULMES/UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS

Paysages de Télémaque dans l'île de Calypso, 1825

Lorsqu'il prépare une exposition comme celle-ci, le Musée des arts décoratifs est sans doute au plus près de ce que son public attend : la plus juste association de la culture, de l'histoire et d'un plaisir visuel *quasi – tactile – même s'il est interdit* de toucher. Les papiers peints panoramiques, malgré leur trop brève existence, peuvent être regardés sous l'angle de ces variations, ou tout simplement sous celui du plaisir qu'ils procurent.

Ces papiers peints, pour simplifier, occupent les quatre murs d'une pièce, mais au lieu d'y répéter des motifs décoratifs abstraits, ou dont l'abstraction naît de la répétition, ils proposent, par exemple, le panorama de villes, comme les « Monuments de Paris » (manufacture Dufour, 1814). Cet ensemble ouvre l'exposition, un peu avare *par ailleurs* de ce regard sur la ville qui a donné ailleurs de merveilleuses « berges de Lyon », ou quelques uns des plus beaux « Ports de France ». Mais il indique bien l'étrange inversion de ces papiers peints qui replient les paysages sur eux-mêmes *pour leur conférer la dimension* d'une salle à manger, d'un salon, plus rarement de pièces intimes. D'autres papiers peints suivent une logique linéaire. Ils forment comme de vastes bandes dessinées, dont les thèmes sortent des romans éternels de l'époque. Ils prennent donc *volontiers pour adresse des pays* exotiques, rêves inaboutis de voyage pour ceux qui s'en entourent, mais qui servent tout de même de prétexte aux plus immédiats aboutissements d'un érotisme de salon.

Les paysages du Brésil ou les temples d'Orient font ainsi entrer une nature *luxurieuse* et *luxuriante* dans les demeures du dix-neuvième siècle. On pouvait aller plus loin et certains peintres – souvent célèbres alors, même s'ils le sont moins aujourd'hui – sont parvenus à capter sur ces papiers imprimés, sans histoire ni prétexte, les expressions *les plus somptueuses de la nature*. On suffoque alors dans des prisons de camélias, on se laisse dévorer par les fleurs les plus généreuses ou les plus vénéneuses, les plus merveilleusement sincères, les plus douces de coloris et trouvant enfin, dans les textures mêlées du papier et de l'encre d'imprimerie, des veloutés de roses ou d'orchidées, des lourdeurs d'hortensias. Pour être gentil, nous dirons que la « mise en scène » a ses avantages et ses inconvénients. Dans la salle principale, elle a le tort de reconstituer des espaces sans support, comme si nos peintres de *papiers peints avaient quoi que ce* soit à voir avec le groupe Support-Surface. Bien sûr que non, il fallait, au lieu de laisser flotter ces papiers, fermer les espaces, comme ils l'ont d'ailleurs été dans d'autres parties des Arts décoratifs.

Il n'y a pas de catalogue, mais un volume somptueux, *édité* par *Flammarion*, volume qui fera sans doute mieux qu'un beau livre d'étrennes. Il va en effet contribuer à remettre à la mode ces papiers peints panoramiques que, rassurons-nous, quelques fabricants ont déjà commencé à reproduire et à produire.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ Décors de l'« imaginaire, *papiers peints panoramiques*, 1790-1865 », Musée des arts décoratifs, jusqu'au 21 janvier.

▶ *Les Papiers peints panoramiques*, sous la direction d'Odile Nouvel-Kammerer, Flammarion, 320 pages, 495 F.

MUSIQUES

La révélation d'un musicien portugais

Renaissance de Francisco de Almeida et de sa « Giuditta » grâce à René Jacobs au Festival d'Ambronay

AMBRONAY (Ain)

correspondance

Que sait-on exactement de Francisco de Almeida ? Pas sa date de naissance, mais celle de sa mort, en 1755 (sans doute dans le grand tremblement de terre de Lisbonne). Entre-temps, une vie de musicien du temps, boursier à Rome de 1720 à 1726, puis employé à la Chapelle royale de Jean V. De ses œuvres concertantes, rien n'est resté. La réapparition de son oratorio, la *Giuditta*, composée en 1726, dont la partition a été retrouvée curieusement au Musée du patrimoine culturel prussien de Berlin, est donc une aubaine, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un fond de tiroir, mais d'un véritable trésor.

Sur un livret anonyme, Almeida raconte l'histoire que l'on sait de *Judith et Holopherne* avec une vigueur et un sens dramatique étonnants. Dès l'ouverture, les *deux pôles de l'ouvrage*, violence et force, douceur et réflexion, sont nettement marqués. Les personnages, campés avec des moyens simples et efficaces (les cors soulignent l'aspect guerrier d'Holopherne), ne sont cependant pas taillés d'une pièce : le méchant général sait tomber amoureux, et la belle Judith peut aussi s'attendrir.

A ces rôles principaux, qui demandent vaillance et virtuosité, s'ajoutent ceux d'Ozias, le mari de Judith, et d'Achiorre, officier d'Holopherne. La *Giuditta* est donc, comme les oratorios italiens de Vivaldi ou d'Alessandro Scar*latti auxquels elle fait penser*, un opéra sacré où se succèdent des récitatifs souvent ramassés et des airs solistes. Deux duos concluent chacun des deux actes ; dans le premier, Judith et Ozias se chantent des adieux d'une douceur déchirante. En revanche jamais Judith et Holopherne ne s'affrontent directement, comme si leurs relations devaient rester distantes pour permettre le meurtre. D'ailleurs, à peine Holopherne décapité, les autres reprennent des airs joyeux : Almeida n'était manifestement pas doué pour le tragique.

Cette musique élégante, souvent *forte, toujours charnelle*, d'une sensualité au premier degré, réclame des interprètes un vrai sens du plaisir. René Jacobs empoigne son orchestre comme un instrument, les musiciens du *Concerto Köln répondent* avec toute leur jeunesse à sa battue fougueuse et précise. Le quatuor des chanteurs (les sopranos Lena Lootens et Francesca Congiu, le ténor Martyn Hill et le haute-contre Axel Kohler) campe avec la même gourmandise les personnages de cet oratorio où le théâtre l'emporte assurément sur le sacré. Sous leur impulsion, la musique, orchestrée avec finesse, respire, rebondit, sans temps morts. Seule la fin de la deuxième partie s'alanguit un peu. L'œuvre gagnerait en tension si on coupait les reprises dont s'enivraient sans doute, entre deux soupers fins, les occupants des loges princières.

Coproduite avec la Fondation Gulbenkian et le Festival de Picardie, cette création était donnée, le samedi 6 octobre, dans le cadre du Festival de l'Abbaye d'Ambronay. Ce petit village de l'Ain, près de Lyon, est devenu depuis onze ans un des points de passage obligés de tous ceux que passionnent la musique ancienne et baroque. Le Festival a *invité* Christie, Malgoire, Scott Ross quand ils n'étaient pas encore des stars. Il reçoit cette année Kuijken, Leonhardt ou Jordi Savall. Un parcours exemplaire que retrace dans le cloître gothique une exposition photographique due à Gérard Amsellem et Hervé Nègre.

PIERRE MOULINIER

▶ Prochains concerts : l'Art de la fugue de Bach, par A. Chamorro, violon, J.-P. Vasseur, alto, C. Coin et A. Sweistra, violoncelles (vendredi 12 à 20 h 30). Sinfonia de Arriaga et les Sept Paroles du Christ en croix, de Haydn, par Jordi Savall et le Concert des nations (samedi 13 à 20 h 30). Musique funèbre maçonnique et Requiem de Mozart par le Concert des Nations et la Capella Reial de Catalogne, direction Jordi Savall (dimanche 14 à 16 h 30 et 21h). Tél. : 74-35-08-70.

Martial Solal ou l'art de la conversation

Pas mal de festivals seraient *trop* heureux d'aligner Jean-Louis Chautemps, Didier Lockwood, Toots Thielemans, Johnny Griffin et Michel Portal à leur programme. La « Carte blanche à Martial Solal » n'est pas un festival. Elle est une occasion. Martial Solal prend en duo *tous les musiciens cités*, le violoniste de charme (Lockwood), l'harmonisiste belge (Toots), le rhéteur post-moderne (Chautemps), le petit chicagoan de génie (Griffin) ou le poète *impatient* (Portal). Elle permet de l'entendre sous toutes les variantes : en trio, avec orchestre de chambre, affronté à d'autres pianistes ou à la tête de son « Dodecaband », dont Grappelli est l'invité. A l'impossible nul n'étant tenu, on se permet d'insister sur les duos. Dou*ble jeu, double entente ou dialogue*, l'improvisation à deux est sans pitié. Ou elle sombre dans la joute noble (*narcissismes en miroir*), ce ferraillage assez vulgaire de rivalités, ce mauvais jeu d'ego, ou elle ose ce qui la menace : l'acte poétique pur et partagé, cette aventure, ce moment *où l'on prévient l'autre comme s'il* jouait lui-même avant vous : d'inconscient à inconscient. Par sa maîtrise et sa capacité à l'abandon, Martial Solal sait exactement créer les *conditions de cet instant*, les conditions de l'impossible...

FRANCIS MARMANDE

▶ L'Auditorium Châtelet : Martial Solal Duos, le 11 octobre à 21 heures, Martial Solal invite d'autres pianistes (Kühn et les sœurs Labèque) le 12 à 21 heures, avec le Dodecaband et *Stéphane* Grappelli, le 13 à 21 heures. Tél. : 40-28-28-40 et 42-33-00-00. Tarif : 100 FF.

DANSE

Victoire d'un sculpteur

Salle Favart, OPA de Richard Serra sur « le Sacre du printemps » de Tanaka Min

Une main bronzée aux doigts courts mais fins, avec à la base de l'index une grosse veine, arrive sans bruit sur un écran qui occupe tout le fond de la scène. Les lunules des ongles sont masquées par une peau épaisse. Cette main appartient à un homme d'âge mûr. Toutes les six secondes, elle disparaît avec un froissement musical. On peut penser qu'elle arrache quelque chose...

L'espace de l'écran sur lequel elle vient se poser passe *du blanc au gris* sombre. Au bout d'une heure, on voit deux images avec seulement quatre doigts, peut-être *est-ce une* hallucination ?

Ce sablier zen et contemporain est l'œuvre du sculpteur californien Richard Serra. Il détourne totalement *l'attention* de ce qui se passe sur la scène de l'Opéra-Comique, où le chorégraphe japonais, Tanaka Min donne sa version du *Sacre du printemps*, sur une musique de Minoru Noguchi et avec les danseurs de la compagnie Mai Juku.

Il y a la main, et aussi une plateforme suspendue *aux inclinaisons* risquées, des danseurs qui portent des sculptures en fer rouillé, rien de moins *qu'impressionnantes*. *Le* rideau de scène brille d'un soleil *noir*. Et cet archer qui par deux fois envoie des flèches dont on entend le sifflement dans le noir, est-ce là encore une *intervention* du sculpteur ? L'ange qui tombe du ciel, sans *aucun doute, est signé de lui, traité* dans une matière très charnelle, avec des seins dont la lourdeur n'a rien d'angélique.

C'est la première collaboration au théâtre de Richard Serra : voilà un artiste qui, quand on lui donne un espace, sait quoi en faire. On a beaucoup apprécié la performance.

La chorégraphie, il est vrai, n'a pas beaucoup d'armes pour se défendre : *fondée presque exclusivement sur la* frénésie – la montée de la sève ? – elle épuise l'attention. Jeunes danseuses en pagnes *aux seins nus*, danseurs aux longues chevelures, femmes âgées – élues sacrifiées de jadis qui reviennent dans le monde des vivants – tout un mélange de corps japonais et occidentaux, passés au blanc qui efface les identités, bougent plutôt bien selon les critères du bûto : pieds en dedans, attitudes grotesques, transes, corps médiums pouvant être le vent, un bourgeon, l'en*fant*, le vieillard... Mais chacun en fait trop par manque de direction, et malgré de belles images, tout en noir et blanc, *magistralement éclairées*, le spectacle est ennuyeux.

On est triste pour Tanaka Min. Il ressemblait à l'ombre de lui-même, ce soir-là. Pourtant dès 1978, il avait exporté *le bûto*, *cette danse née* après-guerre sous le choc d'Hiroshima. Le corps nu, le sexe emmailloté, au Festival de Nancy, au Palace ou à la Forge Royale, Tanaka Min nous emportait très loin dans le monde invisible. Ensuite nous avons *vu Shiro Daïmon*, les *Sankai Juku*, Carlotta Ikeda... Lui, Tanaka Min, retournait au Japon se ressourcer dans son Laboratoire de météorologie où il exerçait son corps à vivre au contact de la neige, de l'herbe, de la pluie... Aujourd'hui il est fermier à deux heures de Tokyo. Il n'utilise pas de machine, histoire de retrouver le rythme biologique de l'homme, un thème essentiel de sa danse.

*En 1987, dans ce même Opéra-Co*mique, il dansait très à l'aise parmi les vaches de Karel Appel dans son beau spectacle *Peut-on dessiner le paysage ?*

Tanaka Min, artiste marginal, doit rire sous cape de présenter son *Sacre du printemps* juste après la chorégraphie de Nijinski reconstituée, dansée par le Joffrey Ballet aux Théâtre des Champs-Elysées. A la fin, ses danseurs saluent en faisant la ronde sur quelques mesures de Stravinski : l'audace ne paie pas à tous les coups.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Salle Favart, les 11, 12, 13 octobre à 20h. Tél. : 42-96-12-20. Richard Serra *expose à la Galerie Lambert du* 13 octobre au 14 novembre (*le Monde* du 11 octobre).

CULTURE

PATRIMOINE

Le maire de Montpellier choisit l'environnement

MONTPELLIER

de notre correspondant

Comme il l'avait laissé entendre, le maire de Montpellier Georges Frêche a renoncé officiellement à son projet de parking sous la place de la Canourgue (*le Monde* du 2 octobre). Justifiant ce revirement, M. Frêche a expliqué que *« lorsqu'on pense qu'on s'est trompé, seuls les imbéciles ne changent pas, et je ne pense pas en être un. Malgré le feu vert du tribunal administratif, et après avoir écouté plusieurs avis, nous avons finalement choisi l'écologie, l'environnement et la beauté du site »*. De nouvelles plantations et une roseraie viendront bientôt égayer cette place et gommer les dégâts consécutifs aux début des travaux.

Les membres de l'association de sauvegarde de la place se félicitent de ce revirement. Quand aux écologistes du conseil municipal ils se déclarent « comblés », d'autant que Georges Frêche a annoncé dans la foulée son intention de dépolluer le Lez, et manifeste aujourd'hui son opposition au projet de barrage de La Borie. Jusqu'alors sur la défensive, Mme Nicole Stamm, élue écologiste, a estimé, très émue, à que *« peu importent les pensées ou arrière-pensées, seuls comptent les actes, et celui ci lui convient tout à fait »*.

JACQUES MONIN

THÉÂTRES

Joyeuse famille

Jorge Lavelli a mis en scène « la Nonna » histoire d'une grand-mère boulimique

Un appartement en zone urbaine en Argentine. Une famille. Le père, Carmelo, la quarantaine, a six bouches à nourrir. Parce que sur les six, lui seul travaille. Il tient, au marché, un petit éventaire de légumes. Il n'a pas de jardin, pas de champ. Il achète, le matin de bonne heure. Il revend, c'est dire ce qu'il gagne : presque rien.

La pièce de l'auteur argentin Roberto Cossa que met en scène Jorge Lavelli, *la Nonna*, c'est la dégringolade de cette famille. Au rideau final, l'appartement est vide : tout ce qu'il contenait a été, jour après jour, vendu. Pour manger. La famille est partie aussi. Carmelo est mort. Reste seule, entre les murs nus, la grand-mère, la « nonna », qui est centenaire et boulimique : *« Pane, mortadella, formaggio »*, répète-telle. Ou bien elle va mourir là, ou bien des voisins signaleront son existence et elle sera emmenée par un service municipal.

Le public du Théâtre de la Colline rit aux éclats. Jorge Lavelli, dans le dépliant distribué aux spectateurs, nous dit que Roberto Cossa pratique *« le théâtre du grotesque... Sans malheur, pas de rire, pas de contraste : imperceptiblement le grotesque touche au réalisme fantastique... L'humour explose comme une décharge salutaire. »* Il nous dit aussi que Roberto Cossa *« radiographie une classe sociale moyenne »* et termine en recommandant à chacun de *« greffer son expérience sur ce récit »*.

Mais cette greffe nous est difficile, tant l'écart parait énorme entre l'Argentine et la France. Ici, la famille appartiendrait à la sous-classe, au sous-social. Elle serait une de ces familles qui chassent les assistantes sociales à coups de pied et à la porte desquelles la police ne tient pas à se présenter. En France, lorsque les moyens matériels sont aussi réduits, l'eau, le gaz, l'électricité sont coupés, toujours. Les factures n'ont pas été payées depuis longtemps. En revanche, plusieurs traits semblent communs au « zéro d'existence » des deux pays : recours à la mendicité, à la prostitution, fréquentation des marchés car il y a là des chances de décrocher une petite corvée payée, de ramasser quelque chose de mangeable. Détail assez sinistre, mais seuls de tels détails donnent la note juste : lorsqu'il y a dans ces logements un matelas, il est fendu, car les adultes restent énurétiques, n'ont pas l'énergie de se lever la nuit. Roberto Cossa n'oublie pas ce détail, même s'il prend la précaution de faire de l'énurétique un homme nettement handicapé.

Jorge Lavelli écrit très justement que dans cette sous-société *« les personnages sont la conséquence des situations qu'ils subissent »*... Mais le théâtre n'a pas la faculté de métamorphoser tout ce malheur, cette douleur, en comique ni même en *« grotesque qui touche au réalisme fantastique »*... Lavelli en tout cas a su avec beaucoup de tact et de douceur tempérer le « grotesque » de la chose. Il a indiqué deux figures de femmes (la mère de famille et une tante, vieille demoiselle) qui sont typiques de cette misère affreuse et qui – c'est très souvent le cas – sont seules à garder, dans cet enfer, une lumière calme. Lavelli a surtout désamorcé entièrement la gêne que pouvait provoquer la présence de la Nonna. Présence d'ailleurs un peu drôle, si l'on veut, par certains aspects, mais pas tous. Or, confiant en fin de compte le rôle à Jean-Claude Dreyfus, Lavelli axe la représentation sur un numéro d'acteur : Dreyfus invente un phénomène qui est à la fois un animal (un rat géant) et un robot. Pas d'interférence humaine, ça vaut mieux.

Les décors et costumes (Gaciela Galan) sont très bien. Les acteurs aussi : Josiane Lévêque, Liliane Rovère, Maurice Chevit, Philippe Fretun, Roger Mirmont, Claire Fayolle.

MICHEL COURNOT

► *Théâtre national de la Colline, du mardi au samedi 20 h 30, dimanche 15 h 30. Jusqu'au 15 novembre. Tél : 43-66-43-60.*

□ **Mort d'Irene Mayer Selznick.** – La productrice américaine Irene Mayer Selznick est morte le mercredi 10 octobre à New-York. Elle était agée de quatre-vingt-treize ans. Fille du producteur Louis B. Mayer et ex-épouse du directeur de studio, David Selznick, Irene Mayer Selznick avait, notamment produit à Broadway. *Un tramway nommé désir, Bell, Book and Candle, The Complaisant Lover*, et *The Chalk Garden*.

□ **La Pologne à Paris.** – Espace Acteur, 14 *bis*, rue Sainte-Isaure, dans le dix-huitième arrondissement, organise un « Mois de la Pologne ». Sont invités le Théâtre Wybrzeze de Gdansk, avec *Job* (du 11 au 14 octobre), le Stary de Cracovie avec *la Leçon* de Ionesco (du 18 au 21), le Jaracza de Lodz avec *le Mariage* de Gombrowicz (du 25 au 28 octobre). D'autre part, les lundis 15, 22, 29 octobre, lectures en français du *Journal* de Gombrowicz. Les soirées ont lieu à 20 h 30. Renseignements et location : 42-62-35-00.

CINÉMA

Un homme, un film

Les Encyclopédies Atlas mettent en kiosques une collection de vidéocassettes, « Les génies du cinéma »

Il y avait, déjà, au rayon musique, *« Les génies de l'opéra », « les Génies du classique »* et *« Les génies du jazz »*. Les éditions Atlas, spécialistes des encyclopédies en fascicules, lancent, le 12 octobre, une nouvelle collection, *« Les génies du cinéma »*, qui comprendra cinquante numéros (au rythme de un toutes les deux semaines) accompagnés, chacun, d'une cassette vidéo de film. Le premier numéro, fort bien conçu, est consacré à François Truffaut et accompagné du *Dernier Métro*.

Pourquoi ce choix, qui n'est pas, *a priori*, original ? *Le Dernier Métro*, souvent diffusé à la télévision, a été édité en vidéo par Fil à film, dans la collection « Les films de ma vie » (Malle, Rohmer, Tati, Truffaut). Michel Marmin, rédacteur en chef des Encyclopédies Atlas, s'en explique :

« Au mois de mai dernier, nous avons fait des tests de vente de cette nouvelle collection à Grenoble, Bordeaux et dans une librairie Atlas, à Paris. Nous avions, alors, publié Chaplin et Hitchcock et, devant les bons résultats obtenus, nous avons décidé de lancer cette nouvelle collection avec quelques changements de présentation. Les titres déjà « testés » vont être repris, mais pas dans le même ordre.

» J'ai fait faire trois sondages portant sur le titre de lancement. Le Dernier Métro *est arrivé en tête. C'est d'ailleurs le film de Truffaut qui marche le mieux dans les grandes surfaces. Atlas a un public particulier : nous ne vendons qu'en kiosques. Nous avons eu souvent recours au catalogue Fil à film, qui nous a rétrocédé les droits de diffusion de ses titres, pour les kiosques, la vente par correspondance et le courtage.*

» La duplication des cassettes est assurée par Vidéo Pouce, société sœur de Fil à film, ce qui nous garantit la qualité des masters, la solidité et la durée des droits (deux ans minimum). Nous nous adressons à un public probablement nouveau en matière de vidéo. Les acheteurs d'encyclopédies en kiosques ne sont pas consommateurs de cassettes ; ils cherchent à s'informer, à apprendre et – nous l'avons vérifié avec les collections musicales – ils ont une conception hiérarchique de la culture. C'est la première fois qu'on associe la cassette vidéo au fascicule d'encyclopédie. L'expérience nous paraît passionnante. Nous avons choisi cinquante réalisateurs qui ont fait la grandeur du cinéma mondial : Truffaut, Chaplin, Visconti, Hitchcock, Carné, Tati, Woody Allen, Bresson, Ophüls, Losey, Lang, Chabrol, Eisenstein, etc. Nous avons retenu un seul film muet : Naissance d'une nation, *de Griffith. Un problème s'est posé pour les films étrangers. Les seules éditions en V.O. sous-titrée est* Alexandre Nevski *d'Eisenstein et* les Contes de la lune vague *de Mizoguchi. J'ai toujours été un cinéphile acharné, mais je me suis rendu compte que les arguments en faveur des versions doublées ne relevaient pas seulement de nécessités commerciales. Des dizaines de milliers de gens ne voient jamais de versions originales sous-titrées. Ils n'en veulent pas. Il faut bien comprendre que la collection « Les génies du cinéma » est destinée à des non-cinéphiles.*

» Le Dernier Métro *sera tiré à 300 000 exemplaires. Ensuite, nous modulerons, mais il faut compter sur un tirage moyen de 200 000 exemplaires. Le prix de chaque publication, fascicule et cassette vidéo, sera de 129 francs. Le numéro Truffaut sera exceptionnellement de 69 francs, et avec le numéro deux, Alfred Hitchcock et* Une femme disparaît, *les acheteurs recevront en cadeau la cassette des* Temps modernes *de Chaplin.*

Propos recueillis par JACQUES SICLIER

« Objection, votre Honneur »

« Présumé innocent », d'Alan Pakula met le procureur Harrison Ford au banc des accusés. Mauvais procès

Il arrive aux médecins de tomber malades, aux prêtres de se marier, et, on le constate après avoir vu *Présumé innocent* d'Alan J. Pakula, à un procureur d'être accusé de meurtre. Le postulat est donc crédible, et voir celui qui à l'ordinaire élève le glaive de la justice manquer en périr ne manque pas de sel, ni même de poivre.

Mais encore ? Le livre homonyme de Scott Turow dont le film est l'adaptation a été un best-seller. Le metteur en scène a donné par le passé la preuve de son efficacité (*les Hommes du président*), de sa faculté à nouer les fils noirs de polars ambigus (*Klute, A cause d'un assassinat*). L'interprète principal, Harrison Ford, n'a pas le muscle bête, on le sait depuis longtemps. Une de ses partenaires, la victime, Greta Scacchi, est tout à fait jolie.

Et alors ? Alors, malgré toutes ces vertus, *Présumé innocent* sonne creux, marche lourd. Ce n'est qu'un procès filmé de plus. Un interminable procès, où l'on décrit avec une minutie logomachique les rouages de l'appareil judiciaire américain comme on démonte le mécanisme d'une vieille montre. Après un (long) moment – *« Objection, votre Honneur », « Objection rejetée »* – on est saisi par la torpeur, Harrison Ford aussi, d'ailleurs, malgré les roulements d'yeux encourageants du juge noir (Paul Winfield) sorti tout droit d'un mélodrame sudiste.

Dans cette affaire, c'est vrai, le coupable n'est pas celui qu'on pense. Dénonçons-le : il s'appelle Pakula.

DANIELE HEYMANN

Du 15 au 21 octobre à Bordeaux

Un festival international du film archéologique

Pour la deuxième fois, Bordeaux va accueillir un festival international du film archéologique, *Icronos*. Au cours de cette manifestation, qui aura lieu du 15 au 21 octobre, plus de soixante films seront projetés à l'Athénée municipal (îlôt Saint-Christoly). Les deux premiers jours seront en grande partie consacrés aux civilisations précolombiennes. Les thèmes abordés au cours des cinq jours suivants seront très variés, puisqu'ils iront de la préhistoire à l'archéologie industrielle. En outre, diverses expositions et conférences – dont une aux Archives départementales (rue Poyenne) destinée aux aveugles et mal-voyants – seront ouvertes au public aussi bien à l'Athénée municipal qu'à l'Hôtel du département, aux cinémas Le Mérignac (Mérignac) et Jean Eustache (Pessac), au magasin Les Nouvelles Galeries et à la gare Saint-Jean.

Le premier *Icronos* avait eu lieu en 1988 et avait attiré 6 000 personnes. Le thème privilégié en avait été l'Egypte.

Le courage et la fierté

« Les Armes de l'esprit », de Pierre Sauvage révèle comment une bourgade française se transforma en terre d'asile pour les juifs persécutés

La locomotive empanachée de fumée fait penser au train d'Auschwitz gravé dans la mémoire de ceux qui ont vu *Shoah*. Mais celui-là n'est pas *un train de mort*, c'est un tortillard de vie, celui que beaucoup de juifs utilisèrent pendant l'Occupation et qui les sauva. Il mène à Chambon-sur-Lignon, petite ville de Haute-Loire. De l'armistice signé par Pétain à la Libération, ses cinq mille habitants accueillirent et protégèrent cinq mille juifs traqués par la police française et la Gestapo.

Pierre Sauvage, auteur des *Armes de l'esprit*, est né là, chez un monsieur et une madame Roche qui logeaient ses parents, tandis que tout le reste de sa famille disparaissait dans les chambres à gaz. Il est retourné sur le plateau cévenol reconstituer l'histoire de cette résistance d'abord passive, puis qui alimenta le maquis. Sauvage ne se pose pas de questions de forme, il montre seulement, à travers films d'archives, photos d'époque et témoignages d'aujourd'hui, la complicité complaisante de Pétain et de sa police, qui livrèrent soixante-quinze mille juifs dont dix mille enfants. Il rappelle les vingt-cinq camps d'internement (dont vingt et un en zone « libre ») administrés par les Français, pour mieux dire et laisser dire par les témoins, « sauveurs » et « sauvés », combien fut exceptionnelle, à cette échelle, l'action des habitants de Chambon. Ce fut, comme le dit le commentaire, une véritable *« conspiration pour le bien »*, à laquelle participe toute la région. Et qui trouva, peut-être, des alliés inattendus : ces gendarmes envoyés sur place traînant les pieds avant de s'en retourner bredouilles, ce préfet qui fit libérer les deux pasteurs et l'instituteur un moment arrêtés, l'officier allemand responsable du département qui ne fit rien, jusqu'aux soldats de la Wermacht blessés sur le front russe et installés en convalescence en face d'un des principaux centres d'accueil de réfugiés. Autant de gens qui ne pouvaient pas ne pas savoir.

Mais les « héros » du documentaire sont bien sûr les habitants de la région, vieille terre huguenote qui conserve le souvenir d'autres persécutions. Sous l'influence de pasteurs pacifistes et larges d'esprit, beaucoup d'entre eux se voulurent les protecteurs du « peuple de l'Ancien Testament ». Cela ne suffit pas à expliquer pareil élan de solidarité. Pierre Sauvage demande à une vieille fermière de la région pourquoi elle et son mari avaient pris le risque terrible de cacher des juifs. *« Je sais pas »*, répond-elle. Elle s'apellait Emma Héritier et vient de mourir. Pour un peu, son « je sais pas » redonnerait confiance en l'espèce humaine.

JEAN-MICHEL FRODON

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Françoise LINARD
et Stéphane SEMICHON
partagent avec
Martin

la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 24 août 1990.

22, rue Etex,
75018 Paris.

– Bertrand CHAUCHAT,
Brigitte CURCHOD,
Paul, Olivier et Claire,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 8 octobre 1990.

– Paris. New-York.

Grace et Pierre-Marc
RENAUDEAU-TESHIMA
partagent avec
Genevra,
Alexander, Lucy, John et Nicolas,

la joie d'annoncer la naissance de

Sophie, Adèle,

le mercredi 26 septembre 1990.

– Gilles DUMAS
et Hélène FARGE-DUMAS,
Louise et Jean,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Théodore,

à Meudon, le 9 octobre 1990.

– M. Jacques BORDELAIS
et Mme, née Stéphanie Bès de Berc,
Lucie, Clémentine et Gabriel,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Virgile.

Paris, le 8 octobre 1990.

Décès

– M. et Mme Paul Arvy,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès, à Paris, du

docteur Lucie ARVY,
directeur de recherche au CNRS,
agrégée de médecine.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, selon la volonté exprimée par la défunte.

– M. et Mme Jean Cartier,
Martine Cartier
et ses enfants,
Alain Cartier,
Les familles Béchu et Morise,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel BÉCHU,

survenu le 16 septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Carnetin, dans la plus stricte intimité.

– Mme Albert Brimo,
M. Nicolas Brimo,
Mme Kathleen Evin
et leurs filles Sara et Laura,
M. Jean-Raoul Guillerot
et Mme, née Isabelle Brimo,
et leurs filles Julie et Marie,
ont la douleur de faire part du décès de

leur époux, père, beau-père et grand-père,

M. Albert BRIMO,
professeur émérite
à l'université de droit,
d'économie et de sciences sociales
de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des *Palmes académiques*,
président des Amis d'Auvers,

survenu dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale, le jeudi 11 octobre 1990, au cimetière du Père-Lachaise.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

96, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.
6, rue Albéric-Magnard,
75016 Paris.
15, avenue de la Cigale,
92600 Asnières.

– Limonest.

Mme Jean-Alexis Buche,
M. et Mme Christian Buche,
Mme et M. Bernard Gaillarde,
Mme et M. Bernard Simon,
M. et Mme Jean-François Buche
et leurs enfants,
Les familles Lagay, Anselme, Chassard, Rigondet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Alexis BUCHE.

La messe de funérailles sera célébrée le vendredi 12 octobre 1990, à 14 h 30, en l'église de Limonest (corps déposé).
Condoléances sur registres.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Cusset-Ancien à Villeurbanne.

– Mme Gisèle Delanoë,
M. Georges Delanoë,
son frère et sa famille,
Simone, Philippe et Serge-Michel,
Jean-Yves Delanoë,
son fils et sa famille,
Hélène, Laurent et Carine,
Neleya Delanoë, sa fille,
Christian Delanoë,
son fils et sa famille,
Catherine, Thomas, Clelia et Agathe,
Daniel Delanoë, son fils,
Danielle Wittevert,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 7 octobre 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans, du

docteur Guy DELANOË,
ancien chef du service cardiologie
de Casablanca,
ancien président
de Conscience française,
commandeur du *Ouissam alaouite*.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 17 octobre, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme G. Delanoë,
59, rue Dauphine,
75006 Paris.

– Mme Carmel Descamps,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Eugène DESCAMPS,

survenu le 9 octobre 1990, à l'âge de soixante-huit ans, à *Buis-les-Baronnies*.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 10 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Grand-Chemin,
26170 Buis-les-Baronnies.

– La Confédération française démocratique du travail a le regret de faire part du décès de

Eugène DESCAMPS,
secrétaire général de la CFDT
de 1961 à 1971,

survenu le 8 octobre 1990.

Selon les vœux de la famille, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

CFDT,
4, boulevard de La Villette,
75955 Paris Cedex 19.

(*Le Monde* du 11 octobre et lire page 33.)

– Mme Yves Drogou
et ses enfants,
Le contre-amiral Yves Drogou,
son père,
M. et Mme Yves Corbe,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves DROGOU,
conseiller commercial,

survenu à Paris, le 7 octobre 1990, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 13 octobre, à 14 h 30, en l'église de Porspoder (Finistère).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'association des Amis de l'USP, 42, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

119, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme Flore Kreis de Mayo,
sa belle-sœur,
Le professeur Henri Kreis,
Mme Claude,
Laurent et Isabelle Kreis,
Marie Hakim-Kreis
et leurs enfants,
Florence et Pierre Belier
et leurs enfants,
Vincent Hakim
et Sophie Vaulon,
et leur fille,
et Emmanuel Kreis,
ses neveu et nièce,
petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre KREIS,

survenu le 9 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Paris, à son domicile.

L'inhumation aura lieu le vendredi 12 octobre, à 14 h 15, au cimetière *parisien de Pantin dans l'intimité familiale*.

Claude-Marie Hakim-Kreis,
31, avenue Junot,
75018 Paris.

– M. et Mme Adolphe Le Houerf,
ses parents,
M. Armand Tonini,
son mari,
Valérie, Odile et Céline Salet,
ses enfants,
Sharon, Melissa et Alexandre,
ses petits-enfants,
Yves Le Houerf, son frère,
Françoise Radux, sa sœur,
Christian Radux, son beau-frère,
et leurs enfants,
Irène Benatouil, sa belle-sœur,
Et les familles Salet et Tonini,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annick LE HOUERF-TONINI,

survenu le dimanche 7 octobre 1990, à son domicile, dans sa quarante-huitième année.

Les obsèques et l'inhumation dans le caveau de famille auront lieu à l'église de Grosrouvre (Yvelines), le vendredi 12 octobre, à 15 heures.

Armand Tonini,
22, rue Villehardouin,
75003 Paris.

– Mme Gisèle Meyer-Lebel,
son épouse,
M. et Mme Bertrand Lebel
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Lebel,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Courtois
et leurs enfants,
Et tous leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude LEBEL,
avocat au barreau de Paris,
ScB, ScM Mass. Inst. of Technology.

survenu le mardi 9 octobre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 12 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue des Belles-Feuilles,
75116 Paris.
5, rue de *Chaillot*,
75116 Paris.

– La SCP Courtois Bouloy Lebel & Associés
a la tristesse de faire part du décès de

M. Claude LEBEL,
avocat au barreau de Paris,
ScB, *ScM Mass. Inst. of Technology*.

survenu le mardi 9 octobre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 12 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Chaillot,
75116 Paris.

– La famille et les amis de

Jérôme MARCHAND,
ancien correspondant d'Europe 1
à Washington,

annoncent que les obsèques auront lieu le samedi 13 octobre, à 14 heures, au temple de la rue Grignon, 13006 Marseille.

Ni fleurs ni couronnes.

– Jean-Luc Molines
et Marie-Christine Lambert,
Jean-Noël et Carine Molines,
ses enfants,
Alban et Juliette,
ses petits-enfants,
Olivier et Marie-Claire, Colette
et Paule Schloesing,
ses frères et belles-sœurs,
Les familles Schlœsing, Exchaquet, Keller, Bruston, de Peyer et Rosier,
annoncent la mort, dans la sérénité et l'espérance, de

Mme Edouard MOLINES,
née Andrée Schloesing,

le 8 octobre, à Orléans.

L'enterrement a eu lieu le 11 octobre, à Saint-Martin-la-Garenne, dans l'intimité familiale.

La Fosse-Belaude,
45800 Saint-Jean-de-Braye.

– Mme Marie-France Ranger,
M. et Mme Emmanuel Nicolas,
M. et Mme René-Louis Nicolas,
ses enfants,
Bruno Ranger,
Caroline Ranger,
Alexandre Nicolas,
Sébastien, Mathieu
et Nathalie Nicolas,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

René NICOLAS,

survenu à Paris le 4 octobre 1990.

Ayant fait don de son corps à la science, *il n'y a pas eu d'obsèques*.

La famille rappelle le décès de son épouse,

Jacqueline NICOLAS,

survenu le vendredi saint 13 avril 1990.

10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.
06740 Châteauneuf-de-Grasse.

– Bron. Annonay. Saint-Etienne. Nice.

Jean-Louis NOHARET

nous a quittés, le 9 octobre 1990, après une dernière course.
Il venait d'avoir vingt-huit ans.

Comme Geneviève, sa mère, il y a vingt mois, nous l'accompagnerons dans la PAIX ET L'AMITIÉ.

Premier rendez-vous, le 12 octobre 1990, à 10 h 30, en l'église du Christ-*Roi, avenue E.-Herriot, à Bron.*
Deuxième rendez-vous, le même jour, à 15 heures, au cimetière d'Annonay (Ardèche).

De la part de
Jean Noharet,
son père,
Emmanuelle,
sa compagne,
François, Jacques et Sylvaine,
Mmes Noharet et Terrade,
ses grands-mères,
Ses oncles, ses tantes, ses cousins,
Ses cousines Noharet, Terrade, d'Abrigeon,
Ses amis.

Ni fleurs ni couronnes.

13, rue Neuve-des-Essarts,
69500 Bron.

– On nous prie de faire part du décès du

docteur Henri RACHELSBERG,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 7 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de
Mme Henri Rachelsberg,
son épouse,
Docteur et Mme Pierre Marchay,
ses enfants,
Nathalie, Sophie et Valérie Marchay,
ses petites-filles,
Toute sa famille et tous ses amis.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 10 octobre, au cimetière de Boissy-Saint-Léger.

– Sa famille, ses nombreux amis, font part du décès de

Estelle REINER,
née *Portnoï*,

le 8 octobre 1990, à l'hôpital Tenon.

Elle avait quatre-vingt-neuf ans.

Nous l'unissons dans notre affectueux souvenir à

Roger,

son fils, mort prématurément, le 5 septembre 1978.

Rendez-vous porte principale du cimetière parisien de Bagneux, lundi 15 octobre, à 14 heures.

– Mme Hind Tohme
et ses enfants,
Mme Fadia Tohme, épouse du docteur Elias Chaya,
Mme Roula Tohme, épouse du docteur Rachid Baddoura,
M. Walid Tohme,
M. Ramzi Tohme,
ont la douleur de faire part du décès de
leur époux, et père, le

docteur Gabriel TOHME,

survenu à Paris, le mardi 9 octobre 1990.

Les obsèques auront lieu en l'église grecque orthodoxe, 7, rue Georges-Bizet, 75008 Paris, le vendredi 12 octobre, à 16 heures précises.

– Mme Paulette Vaurs,
son épouse,
Christine Vaurs,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger VAURS,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le lundi 8 octobre 1990, à l'âge de soixante-dix ans.

L'inhumation a eu lieu, dans la plus stricte *intimité*, au *cimetière de Viroflay*, le jeudi 11 octobre.

25, rue Arthur-Petit,
78220 Viroflay.

Anniversaires

– Il y a deux ans le 13 octobre 1990,

Pierre FAVARD,
professeur à l'université
Pierre-et-Marie-Curie,
maire de Pontlevoy (1983-1988),

quittait les siens et ses amis.

Ceux qui l'aimaient et l'estimaient auront pour lui une pensée.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Pierre de Pontlevoy (Loir-et-Cher), le samedi 13 octobre 1990, à 18 heures.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 10 octobre :

UN DÉCRET

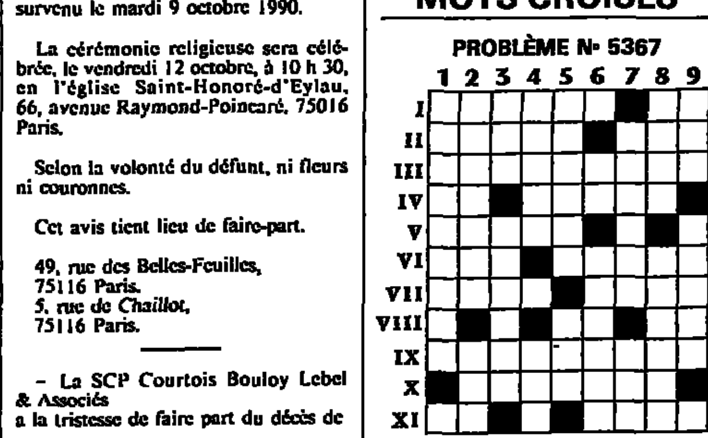
– Du 8 octobre 1990 portant dissolution du conseil municipal de Pradiers (Cantal).

UNE INSTRUCTION

– Du 6 septembre 1990 relative à la recherche et à la répression de la pollution de la mer par les navires.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5367



HORIZONTALEMENT

I. Avec elles, c'est souvent le bouquet ! Pronom. – II. Ramène l'ordre. Après l'avoir longtemps gagnée, il nous faut la perdre. – III. Exposent leurs toiles. – IV. Sait se défendre. Genre de cruche. – V. Qui fait feu. – VI. A des dispositions. Où certains ont leur rôle à jouer. – VII. Aide à se faire connaître. Ne fut guère exigeant. – VIII. Prix réduit de moitié. Note. – IX. Moyens d'aller plus haut dans la vie. – X. Source de chaleur. – XI. Donna de nombreux coups. Bons temps.

VERTICALEMENT

1. Attire l'attention. – 2. Fut un moyen de répandre l'air de la campagne. Commune belge. – 3. Fait des « bons ». Sa vie fut une succession d'épreuves. – 4. Est proche d'un futur site olympique. Epousa la fille d'un prophète. – 5. Touchent des plateaux. Donne des nouvelles. – 6. Interjection. Devient rouge. – 7. Assurent un transport. D'un auxiliaire. – 8. Sauvèrent une grande ville. Appelée à se développer. – 9. Qui sont donc. Qui ne sont donc plus.

Solution du problème n° 5366

Horizontalement

I. Bougonner. – II. Ordinaire. – III. Is. Sang. – IV. Usnées. Eu. – V. Fiel. Es. – VI. Lé. Clé. – VII. Bluette. – VIII. Râ. Iules. – IX. Ugine. Lô. – X. Tel. Réels. – XI. Esses. Sée.

Verticalement

1. Bœuf. Brute. – 2. Or. Sillages. – 3. Udine. Ils. – 4. Giselle. – 5. On. Etiers. – 6. Nasse. Tu. – 7. Nia. Scellés. – 8. Ene. Eole. – 9. Régulées. Se.

GUY BROUTY

LOTO — MERCREDI 10 OCTOBRE 1990

19H55 : 1 – 6 – 21 – 23 – 32 – 37 — Numéro complémentaire : 45
PÉRIODE DE TIRAGE N° 41

20H35 : 7 – 11 – 17 – 38 – 39 – 43 — Numéro complémentaire : 16
PÉRIODE DE TIRAGE N° 41

PROCHAINS TIRAGES SAMEDI 19H55 - 20H35 — VALIDATION DU JEUDI AU SAMEDI 19H00.

France loto — TAC O TAC — TIRAGE DU MERCREDI 10 OCTOBRE 1990

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro **1 2 6 8 5 0** gagne **4 000 000 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille : 0 2 6 8 5 0 – 2 2 6 8 5 0 – 3 2 6 8 5 0 – 4 2 6 8 5 0 – 5 2 6 8 5 0 – 6 2 6 8 5 0 – 7 2 6 8 5 0 gagnent 40 000 F

Les numéros approchant aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
106850	120850	126050	126800	126851	10 000 F
116850	121850	126150	126810	126852	
136850	122850	126250	126820	126853	
146850	123850	126350	126830	126854	
156850	124850	126450	126840	126855	
166850	125850	126550	126860	126856	
176850	127850	126650	126870	126857	
186850	128850	126750	126880	126858	
196850	129850	126950	126890	126859	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6 8 5 0	4 000 F
	8 5 0	400 F
	5 0	200 F
	0	100 F

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS
Par minitel 36.15 LOTO
Par téléphone 36.65.77.02

90 TAC O TAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS 55e

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires ... 80 F
Communicat. diverses ...... 95 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 11 OCTOBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

AFFICHES DE THÉÂTRE TCHÉCOSLOVAQUE.
Grand foyer.
Jusqu'au 14 octobre.

BERTOLT BRECHT CHEZ LE PHOTOGRAPHE. Petit foyer, sous-sol. Jusqu'au 20 octobre.

HARRY CALLAHAN. Galerie du forum. Jusqu'au 21 octobre.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 3e volet : 1964-1990. Salle d'art graphique (4e étage). Jusqu'au 6 janvier 1991.

EN UN MOT. Salle d'actualité. Jusqu'au 19 novembre.

LES NOUVEAUX PROMENEURS SOLITAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 3 décembre.

PASSAGES DE L'IMAGE. Musée national d'art moderne. Entrée : 24 F. Jusqu'au 19 novembre.

SOUCHI. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 26 octobre.

VIVE LES GRAPHISTES. Petit inventaire du graphisme français. Centre d'information CCI. Jusqu'au 4 novembre.

Palais du Louvre

Entrée par la Pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lun. à 18 h (sf 24/12), jeu. et sam. à 15 h 30.

EUPHRONIOS, PEINTRE A ATHÈNES AU VIe SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 11 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

PICASSO, UNE NOUVELLE DATION. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F (dim. : 16 F). Jusqu'au 14 janvier 1991.

MUSÉES

ARMES INSOLITES DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

ART KANAK, DE JADE ET DE NACRE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Visites commentées mer., ven., sam. à 15 h 30 (43-46-51-61). Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 31 décembre.

L'ART NAIF AUSTRALIEN. Musée d'art naïf Max-Fourny, halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 octobre.

ART ÉSOTÉRIQUE DE L'HIMALAYA. La donation Lionel Fournier. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Du 13 octobre au 28 janvier 1991.

BAMA ZHAXI. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 26 octobre.

WERNER BISCHOF. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 7 janvier 1991.

CONCOURS POUR LA MAISON DE LA CULTURE DU JAPON A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 1er étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

E.-S. CURTIS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 décembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

EN TRAIN. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 5 novembre.

BILL HENSON. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 20 octobre.

LOUIS JOUVET ET LE CINÉMA. Bibliothèque nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 8 décembre.

CHRIS KILLIP. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 7 janvier 1991.

ITCHIKU KUBOTA. Lumière brodée. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 18 novembre.

LAMARTINE ET LES ARTISTES DU XIXe SIÈCLE. Musée de la vie romantique, Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 16 F. Du 16 octobre au 21 janvier 1991.

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. Les sciences à la recherche du passé. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences à 20 h 30 les mercredis 17 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

L'ŒUVRE GRAVÉ DE GOYA. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Du 12 octobre au 6 janvier 1991.

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE JAPONAISE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Du 11 octobre au 10 novembre.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 novembre.

QUAND VOGUAIENT LES GALÈRES. Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

ROBES DU SOIR. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 novembre.

SEINE RIVE GAUCHE, PARIS 13. Pavillon de l'Arsenal, mezzanines Nord et Sud, 2e étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

VIA DOMITIA... PAR LA VOIE ROMAINE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, orangerie, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

CENTRES CULTURELS

2 000 ANS DE PEINTURE DÉCORATIVE. De Pompéi à la Grande Arche. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT? Espace Dieu, 17, rue Dieu (42-45-17-85). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

ALBERT ANDRÉ, L'AMI DE RENOIR. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

JEAN-FRANCIS AUBURTIN. Mairie du 3e, 2, rue Eugène-Spuller (42-74-20-03). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 9 h à 18 h. Jusqu'au 18 novembre.

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

CARAVANSÉRAILS. Voyage sur les itinéraires caravaniers d'Orient. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 novembre.

CENT ANS DE PHOTOGRAPHIES AU GUATEMALA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Du 11 octobre au 14 décembre.

GUY LE CORROLER. Studio 28, 10, rue Tholozé (46-06-36-07). T.l.j. sf lun. de 15 h à 23 h. Jusqu'au 18 novembre.

JUAN MANUEL DE LA ROSA. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 octobre.

DIX ANS D'ALBUMS, ALBUMS DE LA JEUNE ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.

DOMELA. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 28 octobre.

TOUHAMI ENNADRÉ. Institut du monde arabe, salle des expositions temporaires niveau – 1, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 novembre.

KOJI FURUDOI. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 octobre.

DAVID HAMILTON. Fleur de fleurs. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 18 novembre.

EDGAR P. JACOBS. Le baryton du neuvième art. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et le 25 décembre de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

JAN LEBENSSTEIN. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 20 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

PETER MAGUBANE. Alliance française, galerie, 101, boulevard Raspail. T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 novembre.

Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail (45-44-72-30). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 novembre.

JEAN-PAUL MARCHESCHI. Carré des arts, Parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F + entrée du parc : 6 F. Jusqu'au 11 novembre.

NATURE ARTIFICIELLE. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30, jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

PEINTURES DU XXe SIÈCLE DE LA COLLECTION DE LA NATIONALE SUISSE D'ASSURANCES. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 novembre.

RÉSONANCES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Du 11 octobre au 16 janvier 1991.

RÉTROSPECTIVE PIERRE KLOSSOWSKI. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 décembre.

SZÉKELY. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 17 octobre.

URBINO, VILLE IDÉALE DE LA RENAISSANCE. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

ZOLA PHOTOGRAPHE. Mairie du 2e, 8, rue de la Banque. Ouvert t.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

GALERIES

ABSOLON. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 11 octobre au 17 novembre.

ALECHINSKY. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Du 11 octobre au 1er décembre.

ART CONCEPTUEL, FORMES CONCEPTUELLES. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 3 novembre. / Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 3 novembre.

GENEVIÈVE ASSE. Deux livres de peintres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 17 octobre.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 9 novembre.

GEORGES AUTARD. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 novembre.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 3 novembre.

CATHERINE BEAUGRAND. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 13 octobre au 3 novembre.

DAVID BNO. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 novembre.

RICHARD BOUTIN. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Jusqu'au 26 octobre.

MARK BRUSSE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 10 novembre.

FRANÇOIS CANTE-PACOS. Galerie Carihian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28). Du 12 octobre au 11 novembre.

PIERRE CARRON. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 27 octobre.

CÉSAR. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Du 13 octobre au 6 décembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Du 16 octobre au 24 novembre.

LUC CHAPELAIN, YVES LEMÂRCHAND. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 27 octobre.

MIHAIL CHEMIAKIN. Galerie Carpentier, 46, rue du Bac (42-22-79-58). Du 11 octobre au 30 novembre.

SANDRO CHIA, BILL BECKLEY. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

LE CORPS ET LA FORÊT. Galerie Brazil Inter-Art, 8, passage Thiéré. Jusqu'au 27 octobre.

CUECO. Les chiens de Saqqarah. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 31 octobre.

JACQUELINE DAURIAC. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 18 octobre.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 27 octobre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 novembre.

DOMINIQUE DUFOUR. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 4 novembre.

HAMISH FULTON. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 11 octobre au 17 novembre.

PIERRE GASTAUD. Galerie Laurent Teillet - Laurent de Puybaudet, 28, rue Mazarine (43-25-58-13). Jusqu'au 24 octobre.

GILLET. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 10 novembre.

SPEEDY GRAPHITO. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Du 11 octobre au 10 novembre.

ALAIN GROSAJT. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 24 novembre.

HADAD. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 21, rue Saint-Sabin (43-55-07-76). Jusqu'au 17 novembre. / Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 17 novembre.

ALBERT HADJIGANEV. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 27 octobre.

HOSIASSON. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Du 13 octobre au 17 octobre.

MICHEL HUMAIR. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 20 octobre.

IMAMURA. Galerie Lelia Mordoch - Jean-Claude Richard, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 3 novembre.

IPERCAMERA. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 octobre.

ISIDORE ISOU. Galerie Rambert, 4, rue des Beaux-Arts (43-29-34-90). Jusqu'au 20 octobre.

JACOBSEN. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 octobre.

JEAN-LUC JEHAN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Du 13 octobre au 16 novembre.

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-92-33). Jusqu'au 10 novembre.

JEAN LAMBERT-RUCKI. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 31 octobre.

ELIANE LARUS. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 27 octobre.

RENÉ LAUBIÈS. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Du 11 octobre au 4 novembre.

CATHERINE LEE. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 17 octobre.

PIERRE LEHEC. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Du 16 octobre au 24 novembre.

BENGT LINDSTROM. Galerie Michèle Sadoun, 32, rue de Picardie (42-78-32-97). Du 11 octobre au 24 novembre.

ZOFIA LIPECKA. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 14 novembre.

LA MAGIE DE L'ART FLAMAND, PIERRE BRUEGHEL LE JEUNE CHRONIQUEUR DE SON TEMPS. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

MARIA MANTON. Galerie J. Debaigts, 28, rue de Poissy (43-25-71-73). Du 16 octobre au 24 novembre.

JONIER MARIN. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 octobre.

MAYO. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 27 octobre.

MAITRES ANCIENS ET MODERNES. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 20 décembre.

ANNETTE MESSAGER. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 11 octobre au 20 novembre.

AIKO MIYAWAKI. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 20 octobre.

LA MONTE YOUNG, MARIAN ZAZEELA. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 20 octobre.

ROBERT MORRIS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 3 novembre.

ROBERT MOTHERWELL. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

CHARLES MOUSSION. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 15 novembre.

MARCEL ODENBACH. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 13 octobre au 14 novembre.

JULES OLITSKI. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 16 octobre. / Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 31 octobre.

OLIVIER O. OLIVIER. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Du 16 octobre au 1er décembre.

PERLIN. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 20 octobre.

FRANÇOIS PERRODIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 17 octobre.

JAMES PICHETTE. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 3 novembre.

EDGARD PILLET. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 10 novembre.

DANIEL POMMEREULLE. Galerie Rocca, 18, rue Charlot (48-87-56-56). Jusqu'au 25 octobre.

CAMILLE REVEL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 13 octobre au 9 novembre.

TORSTEN RIDELL. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 11 octobre au 10 novembre.

IGOR RONCEVIC. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Du 16 octobre au 24 novembre.

MANUEL SALVAT. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Du 15 octobre au 2 novembre.

CHÉRI SAMBA. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Saint-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 27 octobre.

ANTONIO SAURA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 16 octobre au 30 novembre.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 15 novembre.

GEORGE SEGAL. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Du 13 octobre au 6 décembre.

RICHARD SERRA. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 13 octobre au 14 novembre.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 3 novembre.

CHRISTIAN SORG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 27 octobre.

THOMAS STRUTH. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Du 13 octobre au 17 novembre.

SUBIRA-PUIG. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 9 novembre.

DOMINIQUE THIOLAT. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au 15 octobre.

TIME SPACE PLAGE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 18 octobre.

VACLAV-BOSTIK. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 24 novembre.

VOSTELL. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 5 novembre. / Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Du 16 octobre au 24 novembre.

ROBERT WATTS. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 7 novembre.

PATRICK WOLFF. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 11 octobre au 14 novembre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Juan I-Jong de Taipei. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

CRÉTEIL. Patrick Lanneau. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

LA DÉFENSE. Aiko Miyawaki. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (47-96-25-49). Jusqu'au 12 novembre. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 12 novembre. Art contemporain du Sénégal. Grande Arche, socle de la Grande Arche 1, parvis de la Défense. T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 octobre. Takis. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 12 novembre.

EVRY. Catalogne 90 Des signes et des peintres. Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place (69-91-58-29). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h, dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 14 octobre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Hommage à Willy Mucha. Galeries souterraines du Chemin des vignes, 113 bis, avenue de Verdun. T.l.j. de 10 h à 19 h. Du 11 octobre au 13 octobre.

IVRY-SUR-SEINE. Osman, Daniel Pontoreau, Louise Viger. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 novembre.

JOUY-EN-JOSAS. Carnet de voyages : vingt jeunes artistes internationaux. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 17 février 1991.

LEVALLOIS-PERRET. Julio Villani. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 21 octobre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Willem van Genk. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 décembre.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE. Aux grands hommes, David d'Angers. Fondation de Coubertin, domaine de Coubertin (30-85-69-89). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 novembre.

SÈVRES. Deux cent cinquantième anniversaire de la manufacture de Sèvres. Musée national de céramique, Manufacture, place de la Manufacture (45-34-99-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Du 11 octobre au 31 décembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 OCTOBRE

« Eglises et hôtels de la Chaussée-d'Antin », 14 h 30, 65, rue Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

« Gigantisme et futurisme : la Défense », 14 h 30, hall RER Défense, sortie B (Arts et caetera).

« L'hôtel de Lauzun et ses salons », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de la Bibliothèque nationale », 14 h 45, métro Bourse, sortie Bibliothèque nationale (M. Banassat).

« Salons, grand amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (D. Bouchard).

« Le temps des moines autour de l'an Mil. Rituels et querelles des abbayes de Cluny et de Fleury. Hugues Capet monte sur le trône », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Le nouveau quartier de l'Opéra-Bastille », 15 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Les passages couverts de Paris : collectionneurs et libraires célèbres », 15 heures, entrée passage Verdeau, 31, rue du Faubourg-Montmartre (Paris et son histoire).

« L'aristocratique rue du Cherche-Midi et la rue du Regard », 15 heures, carrefour de la Croix-Rouge (Approche de l'art).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, sous la grande horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

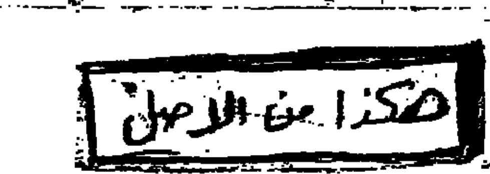
30, avenue George-V, 14 heures : *Sept femmes au Tibet sur les traces d'Alexandra David-Neel*, film de M. Jaoul de Poncheville ; 16 heures : « Tibet : statut des femmes » (Espace Kronenbourg-Aventure).

Collège de France (salle 6), 11, place Marcelin-Berthelot, 15 heures : « Louis Lavelle » (Association Louis-Lavelle).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « Byron et Shelley » (en collaboration avec le British Council).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Approche ésotérique du *Notre Père* ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

Hôtels Concorde-Saint-Lazare 108, rue Saint-Lazare, 20 h 15 : « Qu'est-ce que la gnose ? ». Réservation au 43-57-29-81 (Institut gnostique d'anthropologie).

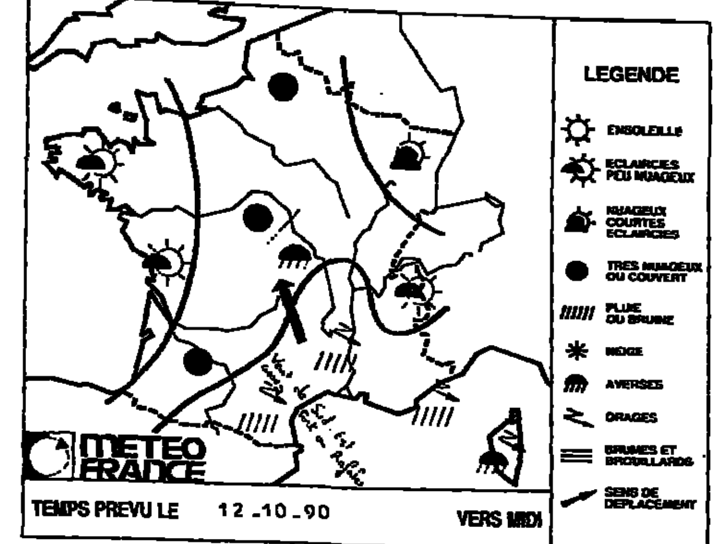


AGENDA

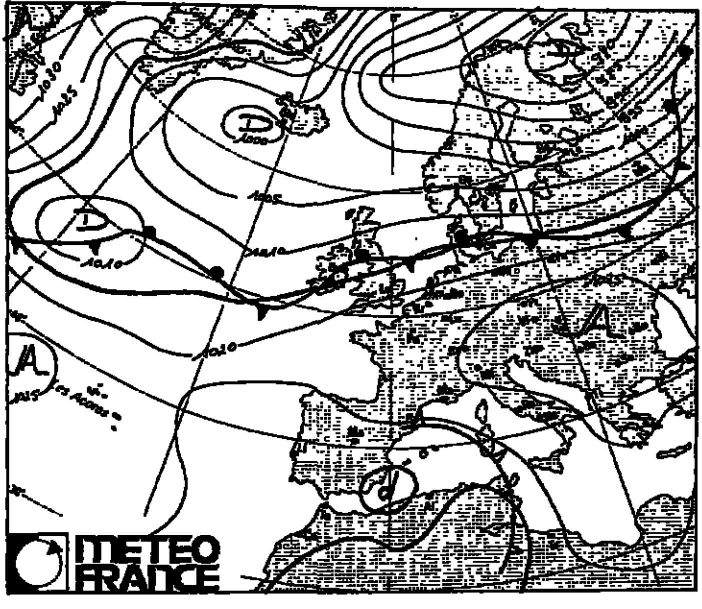
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 12 octobre 1990

Ondées orageuses sur le Sud



SITUATION LE 11 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Le temps sera médiocre malgré la douceur, avec de nombreux nuages et des pluies parfois orageuses, notamment sur l'ouest de la France.

Samedi 13 octobre. – Ondées orageuses sur l'Ouest.

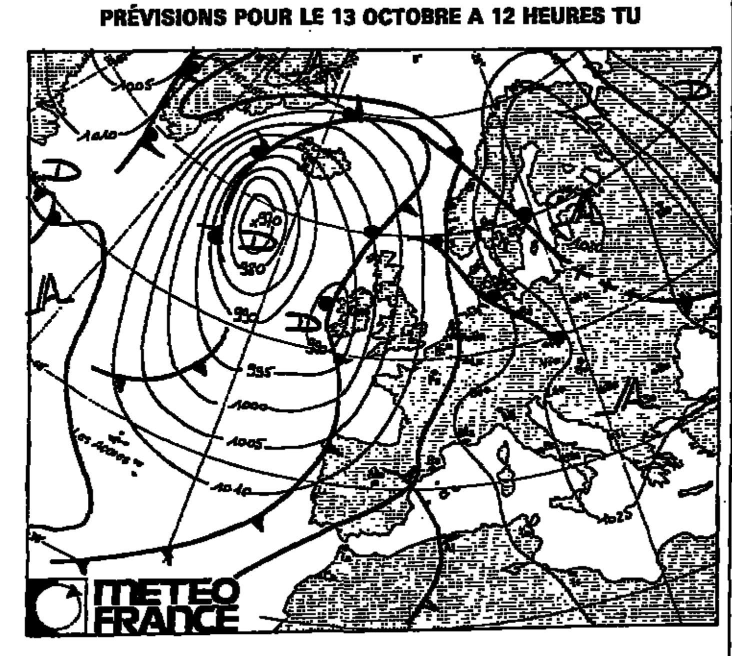
Sur Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays-de-Loire, Bretagne et Normandie le ciel sera menaçant toute la journée et des ondées orageuses se produiront ; elles seront assez fréquentes dans le Sud-Ouest et gagneront le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon. En fin de journée ces nombreux nuages apporteront la pluie en Bretagne, cette dernière pourrait même prendre un caractère orageux.

Plus à l'est le temps sera un peu plus clément, avec toujours des nuages abondants et des ondées, mais le soleil devrait être faire quelques apparitions sur les Alpes.

Les températures matinales seront assez douces sur la moitié ouest : comprises entre 9 et 13 degrés du nord au sud, plus à l'est, elles baisseront localement jusqu'à 6 degrés. Elles atteindront cependant 12/13 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales seront commprises d'une façon générale entre 16 et 21 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 13 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-10-90 à 6 heures TU et le 11-10-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	26	17	O
BIARRITZ	19	10	D
BORDEAUX	23	9	D
BOURGES	19	5	D
BREST	15	7	D
CAEN	16	4	D
CHERBOURG	15	10	N
CLERMONT-FER.	21	5	D
DIJON	19	1	B
GRENOBLESM-H	20	7	D
LILLE	15	9	N
LIMOGES	20	10	D
LYON	19	6	B
MARSEILLE-MAR.	25	15	N
NANCY	16	1	B
NANTES	19	6	D
NICE	21	16	D
PARIS-MONTS	19	6	B
PAU	19	7	D
PERPIGNAN	22	14	O
RENNES	18	3	B
ST-ETIENNE	20	7	D
STRASBOURG	17	3	B
TOURS	19	4	D
TOULOUSE	22	9	N
POINTE-A-PITRE	29	23	C

ÉTRANGER			
ALGER	26	15	C
AMSTERDAM	17	13	C
ATHÈNES	-	-	-
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	23	17	N
BELGRADE	17	3	B
BERLIN	15	11	C
BRUXELLES	15	10	N
LE CAIRE	32	21	D
COPENHAGUE	15	10	P
DAKAR	32	27	D
DELHI	23	22	D
DJERBA	37	28	C
GENÈVE	17	6	-
HONGKONG	26	24	D
ISTANBUL	17	11	D
JÉRUSALEM	26	15	D
LISBONNE	26	15	D
LONDRES	19	13	N
LOS ANGELES	34	18	D
LUXEMBOURG	15	5	D
MADRID	24	12	D
MARRAKECH	28	13	D
MEXICO	26	14	B
MILAN	19	8	D
MONTRÉAL	9	5	P
MOSCOU	11	8	C
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	28	20	A
OSLO	14	0	D
PALMA-DE-MAJ.	24	14	C
PÉKIN	17	11	D
RIO-DE-JANEIRO	30	22	D
ROME	26	15	N
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	13	6	D
SYDNEY	21	14	A
TOKYO	20	12	N
TUNIS	31	25	C
VARSOVIE	16	8	D
VENISE	18	7	D
VIENNE	15	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 octobre

TF 1

20.40 *Série : Paparoff.*
22.10 Magazine :
Ex libris.
D comme déprime, D comme drogue. Invités : Kim Wozencraft (*Rush*), Margaux Lunel (*Les anges dansent et les anges meurent*), Adélaïde Blasquez (*la Ruche*), Philippe Sollers (pour *Face aux ténèbres*, de William Styron).
23.10 Documentaire : La saga du lion.
0.05 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Magazine :
Envoyé spécial.
La vie quotidienne en URSS ; Les enfants de la pub ; Méditerranée, danger.
21.50 Cinéma :
La guerre des polices. ■
Film français de Robin Davis (1979).
23.30 Journal et Météo.
23.50 Documentaire :
La fin des paysans.
Série proposée par Marie-Claire Amblard, Dominique Martineau et Michel Fauster.
1. Des années entières sous les arbres, de Francis Boucher.

FR 3

20.40 Cinéma :
Agent trouble. ■■
Film français de Jean-Pierre Mocky (1987).
22.15 Journal et Météo.
22.35 Cinéma : Etats d'âme. ■■
Film français de Jacques Fansten (1986).
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma :
Ratboy. ■■
Film américain de Sondra Locke (1986).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Nashville lady. ■
Film américain de Michael Apted (1980) (v.o.).

LA 5

20.40 Téléfilm :
Secrets de femmes, passion hantée.
22.25 ▶ Magazine : Reporters.
Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 Rallye des Pharaons.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma :
Charlie et ses deux nénettes. ■■
Film français de Joël Seria (1973).
22.20 Téléfilm : L'or des Viets.
De Romano Scavolini.
23.55 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.30 Série : Objectif amateur (6).
21.10 Opéra : Elektra. De Richard Strauss.
22.05 Musique :
Claudio Abbado dirige Haydn.
22.30 Court métrage : La valse des médias.
De Luc Moullet.
23.00 Danse : Les raboteurs de Caillebotte.
23.10 Documentaire :
Tours du monde, tours du ciel.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie.
21.30 Profils perdus. Georges-Henri Rivière.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (en direct de Vienne) : Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, Le tombeau de Couperin, La valse, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.07 Poussières d'étoiles.

Vendredi 12 octobre

TF 1

14.25 Téléfilm : Le mandarin.
De Patrick Jamain.
15.55 Série : Tribunal.
16.25 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu :
La roue de la fortune.
19.50 Divertissement :
Le bébête show.
20.00 Journal,
Météo et Tapis vert.

20.35 Variétés : Tous à la Une.
Autour de Jane Birkin et Kirk Douglas : Diane Tell, Pauline Ester, Yazz, Boule Noire, Roch Voisine...
22.35 Magazine : Grands reportages.
Chats, chiens, hommes et compagnie.
23.35 Documentaire :
Sept femmes au Tibet.
Sur les traces d'Alexandra David-Neel.
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.35 Téléfilm : Gros cœur.
De Pierre Joassin.
16.10 Série : Euroflics.
17.00 Magazine : Giga.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot.
18.00 Magazine : Eve raconte.
Jean Gabin (dernière partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.50 Divertissement : Drôles de têtes.
19.05 Série : Mac Gyver.
19.59 Journal et Météo.
20.40 Série : Profession comique
Le téléphone ne répond plus. Fernand Raynaud et son fameux gag, Martine Boeri avec sa mère... Sketches et gags.
21.45 Caractères.
Magazine littéraire. Histoire d'écrivains. Invités : Josyane Savigneau (*Marguerite Yourcenar*), Paul West (*Le médecin de Lord Byron*), Pascal Quignard (*Albucius*), Louis-Jean Calvet (*Roland Barthes*), Jean-Marie Catonné (*Romain Gary-Emile Ajar*).
23.00 Journal et Météo.
23.20 Cinéma : Manhattan. ■■■
Film américain de Woody Allen (1979) (v.o.).

FR 3

14.05 Sport : Golf.
Championnat du monde féminin à Cély.
17.30 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Magazine : Thalassa.
La dernière vague, de Christian Cascio.
Le port de La Ciotat.
21.35 Feuilleton : Tendre est la nuit.
De Robert Knight (1er épisode).
22.35 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Mille Bravo.
23.50 Magazine : Musicales.
Cycle nouvelle vague (rediff).

CANAL PLUS

15.10 Magazine : Cinémode automne 90 (rediff).
16.05 Cinéma : Défense d'aimer. ■
Film américain de Monte Markham (1988).
17.40 Documentaire :
Oiseaux d'Islande.
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.25 Sport : Football.
Championnat d'Europe espoirs, en direct du stade Léon-Bollée du Mans. France-Tchécoslovaquie.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Documentaire : Les allumés...
Bienvenue à l'université du hamburger, de Frank Wiering.
23.00 Cinéma :
Les sorcières d'Eastwick. ■■
Film américain de George Miller (1987).
0.55 Cinéma : Nashville lady. ■
Film américain de Michael Apted (1980) (v.o.).

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm :
Un témoin de trop.
D'Eric Laneuville
22.20 Série
L'inspecteur Derrick.
23.15 Rallye des Pharaons.
23.25 Magazine : Nomades.
Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 Journal de minuit.

M 6

15.30 Variétés :
Bleu, blanc, clip.
16.45 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène.
Emission présentée par Fatine.
18.05 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 *Série : La fête à la maison.*
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Frères de sang.
De David Greene
22.20 Série : Brigade de nuit.
23.10 Magazine : La 6e dimension.
Les Arabes et le Golfe : Qu'est-ce qu'ils ont dans la tête ?
23.40 Magazine :
Avec ou sans rock.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Capital.
0.15 Midnight chaud.
0.40 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.55 Opéra : Elektra.
De R. Strauss.
17.40 Danse :
Les raboteurs de Caillebote.
17.50 Documentaire :
Histoire de la BD.
18.15 Série : Objectif amateur.
18.45 Documentaire :
Tours du monde, tours du ciel (10).
19.45 Série : Grafic
(Gustave Doré).
20.00 ▶ Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet.
20.55 Série : Grafic
(Il ne fallait pas l'ouvrir).
21.00 Feuilleton : Napoléon et l'Europe
(2e épisode).
22.00 Série : Time code.
22.30 Série : Grafic.
(La métamorphose).
22.45 Série : Portraits
La dame lavabo. D'Alain Cavalier.
23.00 Théâtre : Abel et Bela.
Pièce de Robert Pinget.
23.50 Série : Grafic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
Marcel Schwob ou le virus des archives, avec la voix de Pierre Mac Orlan.
21.30 Black and blue.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : Paris : Le chant d'une grande ville, de Delius ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 16, de Grieg ; Symphonie no 4 op. 29, de Nielsen, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Michael Schonwadt ; sol. : Michel Dalberto, piano.
22.20 Concert du GRM. Immersion, de Mireanu ; La complainte du Bossué, pour contrebasse et syter, de Savouret.
23.07 Poussières d'étoiles. Carnets d'or.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN présentée par ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 10 octobre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
		Roue fortune	McGyver	Act. région.	Nulle part	Je compte...	Fête maison
19 h 22	54,7	15,3	13,1	19,7	1,8	1,5	3,3
		Roue fortune	McGyver	19-20 info	Nulle part	Journal	Roseanne
19 h 45	62,3	27,0	13,9	12,7	3,3	2,2	2,9
		Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Pub
20 h 16	71,9	30,4	17,9	11,1	3,0	4,8	4,8
		Sacrée soirée	Mari ambass.	Marche siècle	Ciné salles	Hist. vraies	La peau...
20 h 55	70,0	21,6	15,8	14,0	3,4	12,5	3,8
		Pub	La loi...	Marche siècle	Choix destin	Hist. vraies	La peau...
22 h 8	57,9	19,2	6,8	14,2	2,4	13,0	3,1
		Sacrée soirée	Vos 20 ans	Faut pas rêver	Choix destin	Débat	Pub
22 h 44	35,7	16,2	6,9	2,3	2,4	5,6	2,5

هكذا من الاصل

Le Monde

LIVRES • IDÉES

■ « Plus je travaille sur le sida, plus je m'insurge contre certaines distinctions. La distinction homosexuel-hétérosexuel, par exemple, je ne suis plus très sûr aujourd'hui de savoir ce qu'elle signifie. »

Jonathan Mann, directeur démissionnaire du programme sida à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). p. 88

■ « Je n'étais prêt à me battre que pour deux choses : ma vie et mon appareil photo. »

photographe à Soweto.

■ « Je suis un animal. Pourquoi ne suis-je pas un loup ? »

■ « Écraser les puces avec des gants de boxe, c'est un truc pour Tapie, pas pour moi. »

Mauriac vingt ans après

Il est mort en 1970. Un volume de « La Pléiade » et plusieurs livres lui assurent une survie exceptionnelle. Celle des âmes ?

ŒUVRES AUTOBIOGRAPHIQUES
de François Mauriac.
Coll. « La Pléiade », Gallimard, 1 394 p., 390 F.

MAURIAC SOUS L'OCCUPATION
de Jean Touzot.
La Manufacture, 374 p., 165 F.

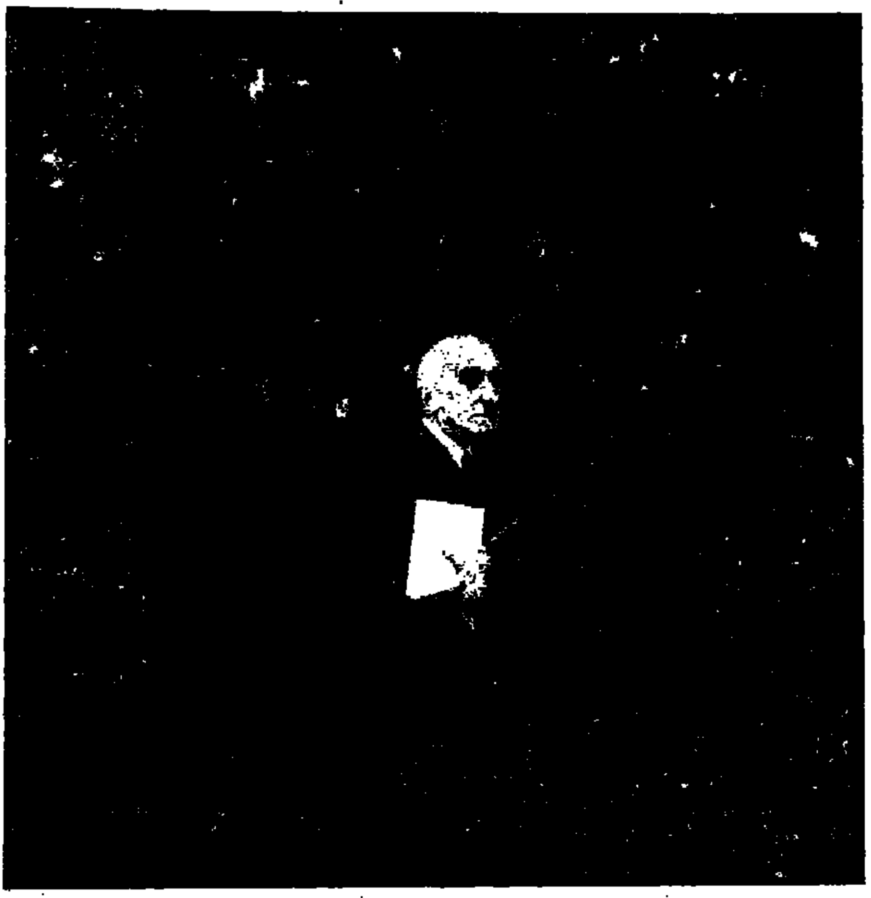
LA TRAVERSÉE DU DÉSERT DE MAURIAC
de François George.
Calligrammes, 96 p., 85 F.

De toutes les consécrations qui lui sont échues à profusion, Mauriac aurait particulièrement goûté l'entrée dans « La Pléiade », lui qui s'était vexé que le groupe Gallimard l'ait tenu en lisières. Trois volumes de la prestigieuse collection ont déjà réuni l'ensemble de ses œuvres romanesques et théâtrales. Le quatrième tome que voici rassemble les écrits autobiographiques, à savoir : *la Vie et la Mort d'un poète. Commencements d'une vie, Souffrances et bonheur du chrétien, la Rencontre avec Barrès, Journal d'un homme de trente ans, Du côté de chez Proust, la Pierre d'achoppement, Mémoires intérieurs* et *Ce que je crois*. Préface, notes, choix de variantes et annexes sont signés de François Durand.

Ce dernier souligne justement la singularité de Mauriac à l'égard des écrits intimes. Il n'y a jamais eu, de sa part, d'entreprise autobiographique d'un seul tenant rappelant *les Confessions* de Rousseau ou *Si le grain ne meurt* de Gide ; ce qui lui permet d'échapper, à ses propres yeux comme aux nôtres, au reproche de complaisance mensongère qui s'attache au genre et qu'il reprend régulièrement à son compte. La vérité est d'ailleurs un peu moins simple. Tout en dénigrant ceux qui ont prétendu se livrer en entier et qui, à l'évidence, dissimulaient l'essentiel, il admettra, à la fin de sa vie, que les velléités d'aveux l'intéressent finalement plus que les travestissements romanesques.

D'une certaine façon, ce sont toutes ses œuvres qui parlent de lui, si aucune ne le prend pour sujet exclusif. L'examen des variantes montre qu'il lui arrive, comme aux auteurs de confessions dont il dénonce les arrangements, de gommer certains faits embarrassants ou de moucheter après coup certaines rosseries. Dans ces remords, il est encore présent. L'habitude lui vient de l'enfance, jamais quittée. L'éducation catholique l'a formé durablement aux retours sur soi, aux repentirs, aux résolutions mal tenues, aux brouilles et aux réconciliations avec un Dieu personnel, tous mouvements à quoi on reconnaît la conviction qu'au psychologique se mêle du surnaturel ; cette *âme* qui est censée échapper éternellement à l'anéantissement du corps assure subsidiairement la pérennité littéraire.

Comme écrivain, Mauriac voudrait l'impossible puisqu'il aimerait passer pour un rebelle. Il se sent près de Rimbaud, par la ressemblance autant que de cœur. Seul le poète des *Illuminations* trouve grâce à ses yeux, avec Racine et Baudelaire. Ses autres auteurs de chevet, comme Proust et Bernanos, ne sont pas épargnés, pas même Pascal et Barrès, à qui il dut, on le sait, sa première reconnaissance. A noter que sa carrière si comblée ne fut pas sans échecs, notamment au théâtre.



Mauriac vu par Luc Fournol.

Mémoire trieuse

Mauriac sait oublier les mauvais souvenirs. Il a même une mémoire si trieuse qu'il fit bien de ne pas la solliciter méthodiquement. Sa vie, il en est conscient, ne présente pas un intérêt exceptionnel : peu de voyages, peu d'événements vus de près. Rêves, impressions et sentiments prennent plus de place et de relief que les faits, souvent rapportés sans netteté, de même que les citations. Les objets eux-mêmes ne sont pour lui que des tremplins à réminiscence, ce qui l'a empêché de prêter beaucoup d'attention et d'avenir au nouveau roman vers lequel s'orientait son fils Claude. Des cinq sens, le toucher, le goût et l'odorat sont plus en alerte que la vue et l'ouïe.

En politique, il n'est pas rare que Mauriac donne après coup à ses prises de position une cohérence qui ne s'y trouvait pas. Il a parfois plus tardé qu'il ne le dit à adopter certaines vues, sur la guerre d'Espagne ou la décolonisation...

C'est le cas pour les temps de l'Occupation. Jean Touzot fait le point sur cette période, pour les « Classiques » de la Manufacture.

La résistance de Mauriac ne commence pas tout à fait, comme il l'écrit en 1946, dès certaines chroniques de juin 1940 au *Figaro*. *La Pharisienne* paraîtra, *les Mal-Aimés* seront joués. Mais il est vrai que Mauriac est un des très rares écrivains à protester très tôt, avant *le Cahier noir* signé Forez, en 1943, et l'entrée dans la semi-clandestinité. Il subira une véritable cabale ourdie par Brasillach, ce qui ne donnera que plus de mérite à sa démarche en faveur de la grâce, en 1945, du poète condamné.

Pour Mauriac, il l'a souvent dit, le plus grand péché de ce temps-là était le péché *« contre l'espérance »*. Toute une casuistique des fautes à ne pas commettre a précédé et accompagné les règlements de comptes de l'épuration. L'étude de Jean Touzot est la meilleure des occasions de passer en revue les diverses attitudes observées par les intellectuels d'alors et de retrouver les soucis de la vie quotidienne, restrictions alimentaires, de papier, etc.

Un texte inédit déposé au Fonds Doucet met au net, sans doute vers juin 1946, les démêlés des uns et des autres avec leur conscience ou ce qui leur en tenait lieu devant l'occupant. Alfred Fabre-Luce n'en sort pas grandi. C'est lui qui fit grand bruit autour de la dédicace de *la Pharisienne* au lieutenant Heller, de la Propagandastaffel, tout en sollicitant un appui de Mauriac, ce qui ressemble passablement à du chantage. Dans ce document, Mauriac manifeste moins de rancœur que de lassitude. Ses interventions en faveur du pardon des fautifs lui valaient des inimitiés fielleuses. On a trop dit que les querelles l'émoustillaient. Une part de lui, la meilleure, s'en trouvait importunée, et gênée dans l'élan créateur. La vie publique le réclamait, il ne s'y ébrouait pas. Il y effectuait des « sorties », au sens militaire, ce qui ne suffisait pas à lui assurer la paix.

Hommage païen

Mauriac revenait de ses escarmouches blessé plus qu'il ne l'avoue, et comme surpris qu'on le détestât, qu'on ne l'aimât pas. Cette exigence déçue venait de l'enfance, comme tous les sentiments qui l'ont animé. Il y voyait un trait commun aux fils qu'a comblés l'amour maternel.

Dans le mouvement d'attention aimante qui continue à monter vers lui, après sa mort, Mauriac aurait été sensible à l'hommage de François George, ce philosophe qu'on craignait de croire résigné à un silence boudeur, devant la folie des médias, et qui reprend la parole pour l'occasion. Mauriac aurait apprécié que ce signe lui vînt d'un écrivain tout en finesse élégante, et d'un *« païen »*, puisque c'est ainsi que François George se définit. Ajoutons : d'un païen narquois – il l'a montré aux dépens de Sartre, de Lacan – et qui retrouve, pour célébrer son aîné du Bordelais, les accents élégiaques d'*Une histoire française*.

George évoque lui aussi le Mauriac citoyen, acteur ou témoin, des engagements et des *Bloc-notes*, le romancier perturbé par les intimidations persifleuses de Sartre en 1939 – *« Dieu n'est pas un artiste, M. Mauriac non plus »*, – mais il réserve son admiration attendrie pour le peintre de l'âme, celui par qui survivra l'auteur des *Anges noirs* et du *Fils de l'homme*.

Sans vouloir convertir personne, François George met à célébrer le chrétien Mauriac une ferveur d'où l'on a peine à croire que toute foi soit exclue.

Bertrand Poirot-Delpech

BORDEAUX FÊTE LE LIVRE

Les écrivains d'Europe de l'Est sont les invités d'honneur du quatrième Salon du livre de Bordeaux, qui a ouvert ses portes jeudi 11 octobre et qui se terminera dimanche 14 octobre. *Le Monde des livres* a été choisi cette année pour faire l'objet d'une exposition. Vingt-trois ans de la vie littéraire sont ainsi évoqués à travers les « une » et les articles de notre supplément, reproduits sur des panneaux.

De nombreux débats – sur Marguerite Yourcenar, le patrimoine littéraire, l'édition dans les pays de l'Est, la nouvelle donne philosophique, manifestations et expositions marqueront ces quatre journées.

A l'occasion de ce Salon, nous publions un dossier sur la vie littéraire girondine.

«Dallas» au pays de Montaigne

Virgin s'installe dans la capitale de l'Aquitaine. Les libraires en place entendent bien défendre leur territoire. Bagarre en perspective...

L'auteur est en conférence

Il y eut les « Jeudis littéraires », puis les «Nouvelles conférences». Il y a aujourd'hui le Salon. Mais y-a-t-il une vie littéraire bordelaise ?

Au vrai plaisir de la littérature

Ils s'appellent : Plein Chant, le Temps qu'il fait, le Castor astral, l'Horizon chimérique ou William Blake and Co. Ils sont tous éditeurs dans la région bordelaise. Petites maisons, mais grands talents.

D'autres Mondes

Nicole Zand consacre sa chronique à Bohumil Hrabal. L'un des écrivains de l'Est qui seront à l'honneur à Bordeaux.

Pages 28 à 32

Du policier au métaphysique

La machinerie vertigineuse de François Taillandier

LES CLANDESTINS
de François Taillandier.
Bernard de Fallois, 605 p., 135 F.

La rentrée littéraire nous apporte, dans l'ordre romanesque, un morceau de roi : *les Clandestins*, de François Taillandier. Il ne s'agit pas tout à fait d'une découverte : ce jeune écrivain de trente-cinq ans a déjà publié trois titres qui ne l'ont pas mis en pleine lumière. Il faisait ses gammes, s'exerçait au portrait, à la création de personnages représentatifs de notre temps, qu'ils soient héros ou épaves. Il débouche aujourd'hui sur une œuvre d'une tout autre ampleur.

Elle saisit à bras le corps le monde contemporain dans son évolution politique, sociale, religieuse. Elle le jette dans des affaires qui ressemblent aux nôtres : sectes, réseaux d'action secrète à ramifications internationales, crimes politiques, malversations financières. Elle le peuple de multiples personnages qui, loin d'être des figurants et des rouages, vivent tous une odyssée intérieure. Elle fouille un malaise, une cruauté, une stupidité : cette image horrible de l'« homme-caddie » qu'engendrent la société de consommation et l'Europe marchande, déterminé par les sondages, les statistiques et son environnement obligé (télévision, banlieue, supermarchés, vacances en masse). Elle suggère quelques moyens de résistance : le développement d'un individualisme radical dans la notion un peu floue de clandestinité, un retour aux valeurs chrétiennes, d'humilité, de culpabilité, de pardon, reçu ou donné, des offenses. Et elle parvient à organiser ses ambitions dans une vertigineuse machinerie qui produit une histoire aussi passionnante qu'un roman d'aventures, un de ces romans scouts de la collection « Signe de piste », auxquels le livre multiplie les références. Car tantôt il se donne pour un jeu, tantôt il prétend dire la vérité sur l'homme, le monde et peut-être sur l'auteur lui-même, qui s'ancre dans sa vocation de romancier. Ainsi cet ouvrage contient-il son propre reflet. L'ambiguïté qu'il en tire est plus moderne que sa facture balzacienne, stendhalienne et surtout barrésienne. L'auteur des *Déracinés*, bien que son nationalisme soit ici récusé comme désuet, est le véritable maître à écrire de François Taillandier.

Aucune révolution dans la forme, qui se soumet au fond, aussi diverse que lui. Elle est lyrique dans la contemplation des paysages : la Loire vue de ses berges, les quartiers de Paris décrits avec une gourmandise aragonienne ; elle est dramatique dans l'affrontement tendu ou ouaté des personnages ; un peu trop tentée par le discours dans sa veine satirique. Mais sous ce classicisme, quelle maîtrise, quelle richesse de réflexion, quelle force d'analyse et... ce qui ne gâte rien, quel suspense !

Le roman plante en son centre la mort suspecte d'un député gaulliste, Christian Martenot, victime d'un accident d'automobile, peut-être un suicide auquel on l'aurait diaboliquement acculé. Il s'était vu compromis pour des relations, attestées par une photographie, avec une secte véreuse : les Communautés du Nouvel Évangile. Il avait détourné d'elle un legs de 30 millions pour en faire bénéficier une société secrète, de meilleur aloi, « la Société pontificale », dont il faisait partie. Les soupçons lui avaient coûté son siège de député : sa femme avait demandé le divorce et l'avait privé de sa fille Catherine, alors âgée de huit ans, qu'il adorait. L'accident avait eu lieu peu de temps après cette cascade d'échecs.

Jacqueline Piatier

Lire la suite page 23

EN POCHE

« Il n'y a de bon père que mort »

Voici un court roman de Philippe Sollers (115 pages), *les Folies françaises*, paru en mai 1988 chez Gallimard et repris aujourd'hui dans la collection «Folio» (nº 2201). Ce texte avait été bien accueilli, mais beaucoup y avaient vu *«une musique légère pour l'été»*, quelque chose de vif, de séduisant, *«pétillant comme du champagne»*. C'était oublier un peu vite que François Couperin, le compositeur des *Folies françaises*, est aussi celui des *Trois Leçons de ténèbres*.

Ce récit alerte est un livre grave, le roman multiple de toute une culture, littéraire, musicale, picturale. Un homme, un écrivain, rencontre sa fille pour la première fois. Elle a dix-huit ans, elle s'appelle France, elle a vécu aux Etats-Unis avec sa mère. Ils vont passer ensemble trois années incestueuses, *«un peu de temps à sauver, nous savons que nous n'en avons pas pour longtemps, que je suis là uniquement pour te favoriser le passage»*, dit le père, car *«il n'y a de bon père que mort. Je m'entraîne»*. Qu'est-ce qu'un père? Qu'est-ce que la culture? Qu'est-ce que la transmission d'un patrimoine ? C'est tout cela que Sollers explore dans cet écrit testamentaire, qu'il lègue et qu'il se lègue. Un livre à lire lentement, pour retrouver les fantômes de Manet, de Rameau, de Villon, de Molière... Pour croire qu'il y aura toujours des Français qui sauront les voir et les entendre.

Signalons aussi que *Drame*, publié par Sollers au Seuil en 1965, a reparu dans la collection «L'imaginaire» de Gallimard (nº 227). «Drame *est la remontée vers un âge d'or, celui de la conscience, celui de la parole»*, écrivait Roland Barthes dans *Sollers écrivain*. *«L'éveil sollersien est un temps complexe, à la fois très long et très court : c'est un éveil naissant.»*

Jo. S.

• Après Presses-Pocket et Le Livre de poche, Gallimard lance à son tour une collection de poche bilingue, «Folio bilingue», à raison d'une dizaine de titres par an, les prix allant de 30 F à 50 F le volume. Le projet, selon Yvon Girard, qui dirige la collection, *«est de proposer des grands textes de référence et des textes contemporains en version intégrale, bilingue. Avec une introduction, une traduction revue, une chronologie, des notes si nécessaire et un dossier iconographique de seize pages, composé de vingt-cinq documents en noir et en couleur, qui situent l'ouvrage dans son époque»*. Une présentation attrayante et soignée, pour les dix premiers titres, qui viennent de paraître. Dans le domaine anglais : *la Princesse et le Braconnier*, de Roald Dahl (nº 9); *Tandis que j'agonise*, de William Faulkner (nº 1); *Voyage à Lilliput*, de Jonathan Swift (nº 3); *l'Ami retrouvé*, de Fred Uhlman (nº 2). Dans le domaine espagnol : *le Livre de sable*, de Jorge Luis Borges (nº 10). Dans le domaine allemand : *les Souffrances du jeune Werther*, de Goethe (nº 4); *Contes* de Grimm (nº 5). Dans le domaine russe : *le Journal d'un fou*, de Gogol (nº 6); *Premier amour*, de Tourgueniev (nº 7). Dans le domaine italien : *Nouvelles pour une année*, de Pirandello (nº 8).

• En GF-Flammarion est repris *Histoire d'une Grecque moderne*, roman de l'abbé Prévost, publié en 1740, neuf ans après *Manon Lescaut*. Edition établie par Alan J. Singerman (nº 612).

• Le Livre de poche lance une nouvelle collection «Classiques de la philosophie». Les deux premiers titres parus sont : *Méditations métaphysiques*, de Descartes, qui comprend le texte latin de 1641, la version de 1647 du duc de Luynes et la nouvelle traduction de Michelle Beyssade, qui présente également cette édition (nº 4600), et *Pour une généalogie de la morale*, de Nietzsche, dans la traduction d'Henri Albert, revue et présentée par Marc Sautet (nº 4601). Viendront ensuite *les Passions de l'âme*, de Descartes et les *Réflexions sur les passions*, de David Hume.

• **PRÉCISION**. – M. François Demay, directeur des dictionnaires et encyclopédies Larousse, nous écrit à propos de l'article publié dans « le Monde des livres » du 28 septembre sur le Petit Larousse 1991. Il conteste l'existence de certaines erreurs qui avaient été signalées dans cette édition. Ainsi pour la ville de Rochefort que le Larousse dote de 27 716 habitants. Il s'agit des chiffres donnés par le recensement d'il y a huit ans. Le Petit Robert 2, de 1989, indique 32 884 habitants. Le principe qui consiste à ne se fier qu'au recensement est défendable, mais il « vieillit » les renseignements. En revanche, la nouvelle maison de la culture du Havre est en effet l'œuvre d'Oscar Niemeyer, même si cette maison de la culture existait avant la construction de l'édifice de Niemeyer en 1982. Enfin, si le recueil de poèmes de Tristan Tzara, *la Rose et le Chien*, est en effet paru en 1958, soit cinq ans avant que ne disparaisse Tzara, il reste curieux de citer comme œuvres du poète surréaliste une pièce de théâtre et un recueil tardif publié vingt ans après la fin du surréalisme et de sa période réellement créatrice. Ce n'est pas une erreur factuelle, c'est une erreur littéraire.

FACE AUX TÉNÈBRES
Chronique d'une folie
de William Styron.
Traduit de l'anglais
par Maurice Rambaud.
Gallimard, 126 p., 68 F.



LE FEUILLETON
de Michel Braudeau



BÉRÉNICE CLEEVE

Retour d'enfer

WILLIAM STYRON est un grand gaillard de près de deux mètres, né dans le Sud américain, ex-*marine*, bien marié et heureux avec les femmes en général, une figure virile et solide qu'on imagine mal en proie à des vapeurs psychologiques selon tel lieu commun stupide qui veut que la fragilité et les fractures de l'âme soient plutôt l'apanage du beau sexe que le pain quotidien des chauvins mâles. Avec son courage coutumier, Styron écarte d'un petit livre ce rideau d'apparences trompeuses et de préjugés simplets : lui le dur à cuire s'est offert une dépression nerveuse en 1985, dans les grandes largeurs, et a dû se faire hospitaliser. Pis, aujourd'hui encore il ne comprend pas ce qui lui est arrivé.

A soixante-cinq ans, Styron n'a publié que cinq romans et deux essais, mais tous ont connu un succès notable : *la Proie des flammes, Un lit de ténèbres, la Marche de nuit, les Confessions de Nat Turner*, ont établi la réputation d'un romancier héritier de Faulkner, proche de Robert Penn Warren, dans la tradition littéraire sudiste, marquée par un énigmatique fardeau de culpabilité confuse et de malheurs tenaces. Un homme lent au travail mais grave dans son propos et profond dans son étude, un romancier ne s'attaquant à travers la guerre, l'esclavage qu'à de «grands sujets».

LE plus grand sujet de sa carrière, jusqu'à présent, il l'a traité dans *le Choix de Sophie*, paru en 1979, traduit en français en 1981. Il se souvenait d'une belle Polonaise nommée Sophie qu'il avait connue dans sa jeunesse en 1947 à Brooklyn et qui revenait des camps de la mort. Sur cette figure touchante qui lui était réapparue dans un rêve, alors qu'il était attelé à l'écriture d'un autre roman qu'il avait dû abandonner provisoirement – quelques années, le temps de ce gros livre inopiné, – Styron avait enroulé tous les cercles de l'enfer, l'engrenage maudit de l'Holocauste, avec une force écrasante qui avait agacé certains critiques à New-York et conquis des milliers de lecteurs de par le monde. Salué comme un nouveau Dostoïevski, sollicité, invité, loué, médaillé un peu partout, Styron avait vécu quelques années sur un nuage de gloire, au sommet de la vague, jusqu'aux jours étranges et douloureux que décrit ce livre aujourd'hui.

En octobre 1985, il vient à Paris pour recevoir le Prix mondial Cino-del-Duca, non sans enthousiasme, du reste, étant donné le montant du chèque, 25 000 dollars, et l'*« immense respect »* dont jouit ce prix en France, *« un pays aimablement entiché de prix et récompenses d'ordre culturel »*, mais auquel il accepte volontiers de faire don de sa personne pour quelques lauriers de plus. Inexplicablement, la vue de l'enseigne au néon de l'Hôtel Washington, près des Champs-Elysées, le plonge dans un curieux désarroi : c'est là qu'il s'est installé en 1952, et l'endroit lui a paru sinistre (ah ! ces Français, avec leurs bidets « exotiques » et leurs mœurs bizarres...). Le revoir trente-trois ans plus tard lui paraît un signe du destin, l'annonce que la boucle est bouclée, qu'il doit ne plus revenir en France, s'en aller dès le lendemain. En réalité, cela fait déjà des mois qu'il ne tourne pas rond. Depuis des années, à vrai dire, sans qu'il ait voulu l'admettre et plus précisément depuis le mois de juin précédent, date à laquelle il s'est spontanément arrêté de boire, parce que son corps ne supportait plus l'alcool.

L'ALCOOL, souligne Styron, est aussi consubstantiel à l'écrivain américain que sa machine à écrire. Il fait partie de son équipement de base, il figure sur son emblème. Pas de génie sans whisky, ce merveilleux démon qui libère l'imagination et stimule la création – qui, elle, s'effectue à jeun. Le sevrage assez radical auquel se soumet Styron à soixante ans, soit après vingt ans de boisson lourde, lui a fait perdre ses repères, a perturbé ses rythmes et ses nerfs, comme un décalage horaire qui ne se résorberait pas. Il vit à peu près normalement le matin, mais dans l'après-midi tout se gâte : il est en proie à l'angoisse, à l'apathie, à une indifférence terrifiée. Il n'a plus les bénéfices du sommeil, ni pour la nuit ni pour la sieste, et ne doit son repos qu'à quelques somnifères qui l'abattent jusqu'au lendemain où le cycle reprend, identique à celui de la veille. Mais, au mois d'octobre 1985, son état empire. Il essaie de se dérober au dîner officiel du Prix – dîner obligatoire prévu depuis des mois – et insulte Simone Del Duca avant de se ressaisir un peu plus tard et de s'excuser : *« Je suis malade, dis-je, un problème psychiatrique. »*

On se doute de ce qu'il en coûte d'avoir à dire ces mots avant de passer à table. Il est vrai que la dépression aiguë – bien au-delà du « cafard » ordinaire, de la mélancolie qui en sont les banlieues paisibles – est si singulière, spécifique à chaque victime qu'elle terrasse, qu'elle présente un caractère incompréhensible, irréductible. *« Elle a livré ses secrets à la science avec infiniment plus de réticences que nombre d'autres maux graves qui nous assaillent. L'intense esprit de secte, parfois d'une virulence comique, qui caractérise la psychiatrie de notre époque – le schisme entre les adeptes de la psychothérapie et les tenants de la pharmacologie – évoque les querelles médicales du dix-huitième siècle (saigner ou ne pas saigner) et suffit presque en soi à définir la nature de la dépression et la difficulté de toute guérison. »*

STYRON a eu beaucoup d'admiration pour Camus, dont la mort ressemble selon lui à un suicide camouflé. Il aurait dû le rencontrer par l'intermédiaire de Romain Gary, suicidé, comme sa femme Jean Seberg. Et Styron d'énumérer la liste des artistes qui ont mis fin à leurs jours, en se demandant s'il ne va pas s'y inscrire à son tour, après Abbie Hoffman, Primo Levi et tous ceux qui constituent un *« triste mais brillant tableau d'honneur »*. Le suicide est séduisant, on le sait, et contagieux par imitation.

Néanmoins, de retour chez lui dans sa belle ferme du Connecticut où il a tant écrit et coulé des jours heureux, il s'interroge sur les causes de son mal, certain en même temps qu'il n'en saura jamais le fin mot. Sa rupture avec son grand allié l'alcool – il en parle comme d'un ami perdu – n'explique pas la violence de son angoisse. Les petits cachets d'un psychiatre effarant, le docteur Gold, ne servent à rien, sinon à augmenter sa détresse (Styron est particulièrement remonté contre un produit, l'Halcion, interdit dans plusieurs pays pour ses effets paradoxaux et qu'on lui prescrivait paisiblement), sa culpabilité, sa dépendance. Il se considère comme un *« blessé ambulatoire »*, capable d'aller et venir, avec sa déchirure totale. Il commence même une lettre de suicide, constate que c'est là un des genres littéraires les plus difficiles qu'il ait abordés, et dans un dernier sursaut appelle Rose, sa femme, demande à être hospitalisé.

Cet hôpital, auquel répugne tout dépressif et que le docteur Gold lui déconseillait, sera son salut, malgré ses défauts, ses thérapeutes parfois loufoques. On touche là un des moments les plus justes de cette histoire d'une folie : l'hôpital est un retour au réel, l'acceptation du fait d'être malade est plus rassurante que la vie douillette chez soi où l'on est confronté, sans arme et sans excuse, au monstre invisible qui nous a déjà vaincu. Si Styron s'en est sorti, c'est grâce à l'hôpital et surtout à Rose. *« La plupart des gens en proie aux affres de la dépression se trouvent, on ne sait pour quelle raison, plongés dans un état de désespoir irréaliste, déchirés par des maux exagérés et des idées de mort sans rapport avec le réel. Cela peut exiger de la part des autres – amis, amants, famille, admirateurs – un dévouement quasi religieux pour convaincre les victimes que la vie vaut la peine d'être vécue, ce qui souvent est en conflit avec le sentiment qu'elles ont de leur propre inutilité, mais ce genre de dévouement a empêché d'innombrables suicides. »*

CE petit livre a rencontré un large public aux Etats-Unis. Il est sobre, courageux et parle avec simplicité d'un malheur fort répandu. S'il pouvait réconforter, aider, ce serait déjà beaucoup. On peut trouver aussi qu'il s'arrête un peu court. Il ne suffit pas de décrire la tempête psychologique (le mal est imprévisible, ingouvernable comme les caprices du temps), il serait intéressant d'en rechercher les causes, et Styron ne le fait qu'en nous quittant. Dans les dernières pages, il se souvient de sa mère morte quand il avait treize ans et du traumatisme que provoqua en lui ce *« deuil avorté »*; il pourrait ajouter que, l'ami-alcool congédié, la place était libre pour le doute qui a toujours été le sien comme romancier (venir en Sudiste juste après Faulkner, en plein essor du roman juif, ce n'était pas un rôle facile), pour l'angoisse qui ne peut que succéder à un succès aussi énorme que *le Choix de Sophie*. Ce n'est pas à nous de faire la thérapie de Styron, on peut simplement déplorer qu'il se borne à signaler l'existence et le paysage de la dépression comme un trou noir. L'importance d'y être passé, dit-il avec raison, est de savoir qu'on y sera peut-être sujet à nouveau, mais certain alors que le tunnel a une fin. Cet espoir stoïque est souvent le début de la guérison et constitue le meilleur message que Styron a rapporté des *« ténèbres »*.

P.S. – Ce qui est déprimant, pour le coup, c'est de constater qu'une collection aussi prestigieuse que « Du monde entier » peut abriter une traduction aussi bâclée. Maurice Rambaud a traduit *le Choix de Sophie*, c'est un homme sérieux que l'on a dû presser. Passons sur de nombreuses lourdeurs et l'utilisation fautive du mot « usurper », mais on ne peut pas laisser passer deux fois dans la même page la construction « utiliser à » (*« J'avais utilisé à l'alcool... »*). Encore un bon tour de l'informatique, sans doute.

ROMANS

Une leçon de ténèbres

CIELS LIQUIDES
d'Anne Garréta.
Grasset, 180 p., 85 F.

Après un premier roman brillant, à la séduction ambiguë, *Sphinx, « lucide traversée de l'enfer »* des boîtes de nuit, Anne Garreta a risqué le pari d'un livre où la sûreté de l'écriture évoque, paradoxalement, la *défaillance du langage*. Un roman déroutant par sa construction sinueuse, circulaire, assez similaire à cette *« spirale nocturne »* qui entraîne le narrateur dans une dérive onirique, vers l'abîme.

Une même voix, deux paroles, alternativement : l'une retrace un récit improbable, l'histoire de quelqu'un qui perd progressivement les repères du monde *vivant et choisit l'enfouissement ;* l'autre, *« bancale »*, en italiques, module les variations d'un chant funèbre – froid, Silence, nuit – et va en s'amplifiant, pour finalement s'imposer. Cette parole-là, souterraine, resurgit de la *« marée d'ombre »* qui accompagne chez le récitant l'amnésie et la perte du sens des mots.

Déjà le narrateur de *Sphinx* dénonçait l'inanité du « discours d'école » et l'imposture de la rhétorique qui lui tenait lieu d'identité. Quant à celui de *Ciels liquides*, naguère *« stupidement studieux »* et gavé d'« idiomes exotiques », le fait de passer constamment d'une langue à l'autre finit par lui donner dans chacune le sentiment d'une singulière inadéquation. *« Toute langue et jusqu'à ma langue maternelle m'était devenue étrangère, absolument. »*

Au début de la crise, le narrateur se réfugie dans ses rêves, parfois dans un songe éveillé où il retrouve, engloutie, la grange ancienne, la ferme de son arrière-grand-mère. Bientôt ses proches, inquiets de son mutisme, le font interner dans un hôpital d'où une mystérieuse Céleste l'aide à s'évader. Alors commence une existence de réclusion : égaré en « terre inconnue », le narrateur, après avoir suivi les berges d'un fleuve, découvre un « parc » baroque orné d'*« d'édicules étroits aux linteaux armoriés, blasonnés »*. Dans ce cimetière enclos au cœur de la ville il élit domicile, à l'intérieur d'un caveau.

Un exil définitif

L'*« arrière-monde »* où il se confine est peuplé d'objets sans nom qu'indéfiniment il collectionne, recense, inventorie. Patiemment, il décalque les inscriptions des pierres tombales, espérant toujours retrouver, à ce *« fourmillement »* de signes, une signification. Plus fantasmagorique encore est le retour au *« dehors »*, à la fréquentation d'autres êtres. Surtout des morts puisque, suivant son *« double »* au hasard des rues, le narrateur se trouve embauché dans une morgue. Mais aussi quelques vivants avec qui il tente de communiquer sans mots, par mimiques, en observant leur comportement.

L'exil est définitif, malgré le retour à la grange des origines, au lit-cage de l'enfance où, *« Robinson spectral »*, il se recroqueville, assiégé *« du dedans »* par un ennemi invisible et effrayant. On pense au *Horla* de Maupassant, à une nouvelle de Kafka, *le Terrier*, à un film de Bergman, *le Silence*. C'est dire la densité d'angoisse que secrète cette leçon de ténèbres, cette fable désespérée qui figure, jusqu'à l'insoutenable, l'expérience de la dépossession.

Monique Petillon

Du policier au métaphysique

Suite de la page 21

Il s'est produit quatorze ans avant que commence le roman qui se déroule, avec une grande précision horlogère, du 18 avril au 1er mai 1987, au moment où l'affaire ressurgit dans la presse. Un jeune loup de la politique, Alban Delhaubret, est chargé d'enquêter par le député centriste qui l'emploie et qui a des vues sur la circonscription de Villeneuve-sur-Loire. Alban, venu de la gauche, déçu par elle et par les vaines agitations étudiantes de mai 68, s'est rallié à ce parti ultra-modéré, parce qu'il n'exige aucune conviction profonde et pratique la politique comme l'art de vendre un produit.

Révolte et prières

Son enquête va mener Alban à rencontrer les proches de Christian Martenot : son frère aîné, Paul-Antoine, comme lui membre dirigeant de la Pontificale, celle qui fut sa maîtresse et qui est convaincue qu'une machination a été montée contre lui, l'abbé Gouttefranche, curé de Villeneuve, confesseur de sa femme, et surtout sa fille Catherine.

Celle-ci ne s'est jamais remise de la mort de son père. Délaissée par une mère indifférente, protégée, mais de loin, par son oncle qui prétend l'aimer, elle passe de bras en bras, rompant férocement ses amours plus longues avec un étudiant trop angélique, un bouillant homme d'affaires qui se ruine pour elle, un émigré portugais de la Plaine-Saint-Denis, généreux et débrouillard, un Rastignac de notre époque, qui la sauvera d'elle-même. Mi-garce, mi-paumée, prise entre la révolte et les prières désespérées qu'elle égrène dans des églises désertes, elle est aussi attachante que la Mouchette de Bernanos.


BASSOULS/SYGMA

François Taillandier : une réelle séduction

Son histoire, érigée en médaillon auquel plus loin fera pendant l'« histoire d'Alban », plus politique, interrompt le cours de l'enquête dont Catherine pâtira jusqu'à vouloir attenter à ses jours dans la maison vide de son enfance à Villeneuve, où elle s'enfuit. Sa disparition est le seul événement à se produire dans le présent du roman.

Parmi les personnages sortis avec leur histoire de l'imagination de l'auteur, l'abbé Gouttefranche est un des plus pittoresques et il ne pèche pas par excès d'amour de Dieu. Il a naguère exclu Catherine du groupe chrétien de Villeneuve pour une vilaine incartade. Il se reproche de l'avoir abandonnée à sa solitude. C'est lui qui la retrouvera le premier dans la maison de Villeneuve, guidé, comme les Rois Mages suivant l'étoile, par l'insolite lumière qui a soudain jailli d'une fenêtre. Et c'est en lui demandant pardon pour son ancien manque de charité, qu'il renoue le contact avec elle et la pacifie. La scène est admirable.

Au fond, quel est le héros de ce roman foisonnant, où tant de vies, d'histoires, de thèmes s'entrecroisent ? C'est Catherine ? C'est Alban qui finira par adhérer à la société secrète, piégé par les révélations qu'il a obtenues ? C'est Paul-Antoine, le grand maniganceur, qui intervient à la première personne entre chaque partie du livre ? *Et si c'était* l'abbé Gouttefranche, la bouche pleine de pardons...

Un fameux mélange que ce roman qui crée sa propre mythologie à travers nos faits divers et ses personnages. Il reprend parfois celle des autres, en particulier le mythe d'Iphigénie, qui montre les enfants sacrifiés aux passions obscures des adultes. Catherine est une Iphigénie.

Au détour d'une page, Alban a défini le livre : *« Cette histoire avait commencé comme une enquête de journaliste. C'est devenu ensuite du Pierre Benoit, et nous sommes arrivés sur* La Montagne magique. » Il n'a pas tort. On va, avec *les Clandestins* du policier au métaphysique. Ce parcours, qui dispense une réelle séduction, mérite la plus grande attention. Et sinon des jurys qui jusqu'à présent l'ignorent, du *moins du public.*

Jacqueline Piatier

BIOGRAPHIE

Quêtes et tourments de J.-K. Huysmans

Alain Vircondelet retrace l'étonnant parcours d'un rebelle inspiré

J.-K. HUYSMANS
d'Alain Vircondelet.
Plon, 306 p., 150 F.

Autour du bouillonnant alambic d'idées, de sensations et d'images où la France intellectuelle de la fin du dix-neuvième siècle cherche à lire son avenir, Joris-Karl Huysmans fait un peu figure de médecin légiste, d'apprenti sorcier et de mystique *« à l'état sauvage »*. Dans sa vie et son œuvre, étroitement soudées, vont se retrouver les composants successifs du naturalisme, du symbolisme et du catholicisme, dont l'essor s'accentue pendant la dernière décennie, en passant par les vertiges inquiétants de l'occultisme. Etrange personnalité de félin des rues, nerveux, souffreteux et fureteur que cet homme curieux de tout, à l'imagination fiévreuse, au style diapré, flamboyant et provocateur, porté à la rébellion et à l'invective par une sensibilité d'écorché vif, à la compassion par tempérament, au secret par goût de la solitude.

Né en 1848, mort en 1907, Huysmans est le fils d'un père lithographe d'origine hollandaise, qu'il perdra à neuf ans, et d'une mère institutrice, qui lui donnera peu d'amour et un beau-père. Sous une apparente docilité, il va dès son jeune âge développer d'étonnantes facultés de voyeur, de renifleur des déchéances, des misères et des vices. *« Huysmans est un œil »*, dira plus tard Rémy de Gourmont, œil d'entomologiste et aussi d'artiste avide de nouveauté comme le montrera sa défense des peintres impressionnistes. C'est aussi un nez : *« Ses narines étranges flairaient en frémissant ce qu'il y a de nauséabond dans le monde »*, écrira Paul Valéry.


COLL. SIROT-ANGEL
Huysmans devant la basilique de Lourdes.

D'une compagne à l'autre

Autant de qualités qui prédisposaient sans doute le modeste fonctionnaire du ministère de l'intérieur à rejoindre le courant naturaliste. Le père de *Nana* reconnaîtra un temps pour l'un de ses fidèles l'auteur de *Marthe* et des *Sœurs Vatard* : *« La vie entre en lui par les yeux. Il traduit tout en images. Il est le poète excessif de la sensation. »* Huysmans ne disait pas autre chose : *« Je fais ce que je vois, ce que je sens, ce que j'ai vécu. »*

Initié à l'amour par une prostituée, célibataire endurci, il va, d'une compagne à l'autre – la première, une chanteuse, l'abandonne étant enceinte d'un autre, la dernière finira folle, – aviver une misogynie féroce. Lui qui cassait un sommier par frénésie charnelle va se plaindre de ses *« pannes sexuelles »* et ranimer, dès la trentaine, une virilité défaillante auprès des filles de maisons closes, champ d'observations privilégié pour nombre d'écrivains de l'époque (1). Aux dossiers il préfère l'enquête sur le vif.

En ménage annonce une évolution. Ce récit, plus psychologique que social, le rapproche des Goncourt et de l'*« écriture artiste »*. *A vau-l'eau*, qui retrace l'abdication d'un être au fil de sa désespérance et semble annoncer *la Nausée*, confirme ce changement d'orientation. *A Rebours* va le marquer avec éclat : hommage à la modernité « idéale », de Gustave Moreau à Mallarmé, cette célébration des singularités de Des Esseintes illustre les rites de l'esprit décadent et les aspirations du climat symboliste. Après un tel livre, Barbey d'Aurevilly lance à l'auteur le défi jeté autrefois à Baudelaire : *« La bouche du pistolet ou les pieds de la croix. »*

Huysmans continue de chercher sa voie, comme homme et comme écrivain. Restent alors, pour aller plus loin, les domaines interdits, ceux des mystères sataniques, des sectes occultes, des liturgies scélérates, des Gilles de Rais et autres pourfendeurs de Dieu. Huysmans se lance dans l'aventure avec l'aide de curieux intercesseurs, au nombre desquels Berthe (de) Courrière, l'égérie de Gourmont. Et ce sera *Là-bas*, livre si intensément écrit et vécu que l'auteur se croira souvent victime de sorts et de maléfices pour sa trop grande curiosité.

Au terme de cette progression chaotique et passionnée, il reste Dieu. Huysmans y reviendra non sans mal. *« Avez-vous du chlore pour mon âme ? »*, alla demander à l'abbé Mugnier ce désespéré dégoûté de lui et du monde. Les étapes de cette conversion, qui ira jusqu'à l'oblature, seront La Salette, la Grande-Chartreuse, Notre-Dame d'Igny, Solesmes, Ligugé... Les livres qui les indiqueront : *En route, la Cathédrale, Sainte Lydwine de Schiedam, l'Oblat, les Foules de Lourdes.* Mais ce retour sincère à la foi ne changera guère l'écrivain dans son style, fougueux, inventif, imagé, traquant toujours le laid, le mauvais et le faux, ce qui ne plaira guère aux dévots ni au clergé régulier malmené. *« Il est demeuré plus de lettres qu'il n'est devenu d'église »*, conclura Gourmont.

A la meilleure biographie de Huysmans, celle de Robert Baldick, froidement documentée (2), Alain Vircondelet a ajouté un livre de ferveur, frémissant de poésie, de sensibilité, aigu et clairvoyant. Il y a de fort belles pages dans cet essai, un peu répétitif parfois, qui retrace avec finesse l'itinéraire brisé d'un révolté maladif appelé à se métamorphoser avec l'ardeur des amants mystiques.

Pierre Kyria

(1) Les *Lettres à Théodore Hannon* sont révélatrices des passions sexuelles et littéraires de Huysmans, Christian Pirot éditeur, 1985.

(2) *La vie de J.-K. Huysmans*, Denoël 1958.

HISTOIRE

En hommage aux grands ancêtres

Joseph de Maistre, Augustin Thierry, Jules Michelet : trois penseurs qui, s'interrogeant sur la Révolution française, en ont renouvelé l'approche

JOSEPH DE MAISTRE
d'Henri de Maistre.
Préface de Gabriel Matzneff.
Perrin, 299 p., 140 F.

RÉCITS DES TEMPS MÉROVINGIENS
d'Augustin Thierry.
Introduction
de Philippe Le Maître.
Critérion, 268 p., 125 F.

MICHELET OU LA GLOIRE DU PROFESSEUR D'HISTOIRE
d'Eric Fauquet.
Cerf, 454 p., 195 F.

Les bouleversements de la Révolution française n'ont pas seulement suscité l'intérêt passionné des chercheurs du siècle suivant, ils ont surtout fait naître une réflexion nouvelle sur l'évolution des sociétés et développé le sens de l'histoire. Des *Considérations sur la France*, de Joseph de Maistre, à l'*Histoire de France*, de Michelet, en passant par les *Lettres sur l'histoire de France*, d'Augustin Thierry, la plupart des penseurs qui, dès la fin du dix-huitième siècle et au cours de la première moitié du dix-neuvième, ont tenté de comprendre leur temps ont dû affronter, tôt ou tard, la question majeure posée par la stupéfiante rupture que la Révolution a introduite dans le cours des choses, tel Joseph de Maistre écrivant à la marquise Costa : *« Il faut avoir le courage d'avouer, Madame : longtemps nous n'avons point compris la Révolution dont nous sommes les témoins ; longtemps nous l'avions prise pour un événement. Nous étions dans l'erreur : c'est une époque. »*

Certes, il n'y a pas grand-chose de commun entre l'ardent contre-révolutionnaire, monarchiste sans regrets ni faiblesses, que fut Joseph de Maistre et les deux historiens libéraux, admirateurs des sans-culottes, que furent, sous la Restauration puis sous la monarchie de Juillet, Augustin Thierry et Jules Michelet. Pourtant, tous trois partagent au moins deux convictions, dont leur œuvre est l'illustration. La première est que les individus, aussi grands soient-ils, ne sont pas les acteurs principaux de l'histoire, mais qu'à travers eux agissent des forces qui les dominent. La deuxième est que, pour rendre compte de ce mouvement général, l'historien doit se faire écrivain et mettre son style au service de sa méthode.

Pour Henri de Maistre, qui consacre à son aïeul une biographie assez nuancée pour éviter la tentation de l'hagiographie, le style est bien une des dimensions importantes des *Considérations sur la France*, dont l'auteur *« promène son lecteur à la frontière de la raison et de la déraison »*. La raison soutient la lucidité d'un analyste qui perçoit mieux que d'autres le destin de la France. La déraison inspire sa vision d'une réalité qui échappe aux liens habituels de causalité. *« En vérité*, écrit-il, *on serait tenté de croire que la révolution politique n'est qu'un objet secondaire du grand plan qui se déroule devant nous avec une majesté terrible. »*

Le providentialisme de Joseph de Maistre le conduit à défendre paradoxalement la Révolution comme l'instrument de la régénération de la monarchie. De ce goût du paradoxe témoignent aussi bien sa vie que son œuvre. Henri de Maistre montre bien les ambiguïtés de l'une et de l'autre, qui font de ce Savoyard demeuré fidèle à son roi, tour à tour magistrat à Chambéry, régent de la chancellerie sarde à Cagliari, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, un personnage plus complexe que sa légende ne le laisse croire.

« Je l'ai nommée résurrection... »

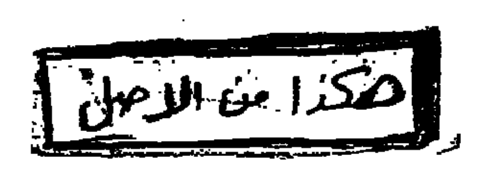
La dialectique entre le bien et le mal que révèle, selon Joseph de Maistre, la succession des événements, Augustin Thierry l'identifie, on le sait, à la lutte entre les Gaulois et les Francs, qui préfigure l'affrontement entre le peuple et l'aristocratie. Les *Récits des temps mérovingiens*, publiés en 1840 en même temps que les *Considérations sur l'histoire de France* et réédités par les jeunes éditions Critérion, illustrent cette thèse. Si celle-ci est largement contredite par les historiens d'aujourd'hui, les intuitions d'Augustin Thierry, qui restituent au passé son dynamisme et à la Révolution ses origines, ouvrant la voie aux théories de la lutte des classes, ont pour principal mérite de rendre possible une histoire globale de la nation française.

Michelet retiendra la leçon, tout en reprochant à son prédécesseur d'adopter *« le point de vue exclusif, systématique, de la perpétuité des races »*. Aussi élargit-il la perspective. *« Toute la variété de nos travaux a germé d'une même racine vivante : le sentiment de la France et l'idée de la Patrie »*, écrit-il avec quelque grandiloquence dans la célèbre préface du *Peuple*. Nous sommes en 1846. Michelet est, depuis 1838, professeur au Collège de France, mais c'est avec *Des Jésuites*, en 1843, qu'il devient vraiment un personnage public. Celui qui n'était qu'un historien renommé acquiert, au cours des années 1840, la popularité d'un maître à penser. C'est alors qu'il entreprend son *Histoire de la Révolution*, avant que la suspension de son cours le rende encore plus célèbre. Il définit sa conception de l'histoire en des termes qu'il avait empruntés jadis au prophète Ezéchiel pour caractériser son travail d'archiviste et qu'il applique désormais à son œuvre d'historien : *« Je l'ai nommée résurrection, et ce nom lui restera. »* L'école des *Annales* y trouvera, un siècle plus tard, les prémices de l'histoire qu'elle appellera de ses vœux.

Eric Fauquet suit avec une attention scrupuleuse, en s'appuyant sur le *Journal* de Michelet, publié pour la première fois dans les années 60, l'itinéraire de ce fils d'imprimeur parisien qui, au terme d'un parcours d'intellectuel engagé, sera considéré comme une des grandes figures de la République. Sa biographie comble un vide, malgré la parution, en 1982 aux Etats-Unis, du *Jules Michelet* d'Oscar Haac. Elle apparaît comme un hommage ému, et peut-être nostalgique, à ce qui fut l'âge d'or de l'histoire.

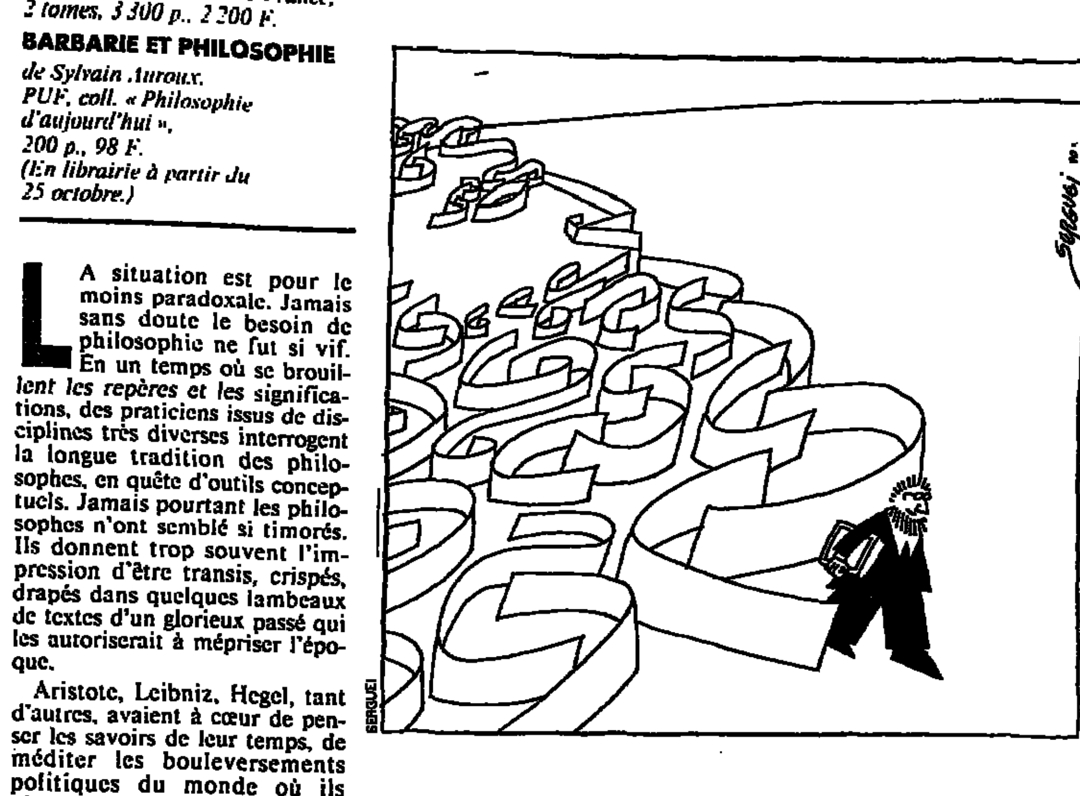
Thomas Ferenczi

□ **Le Fonds Henriot pour l'œuvre retrouvée.** – L'initiative des champagnes Henriot de financer des rééditions d'œuvres littéraires épuisées, perdues ou oubliées, avait été, lors de son lancement en 1989, justement saluée. Le comité chargé de la sélection – comprenant, notamment, Georges Duby, Emmanuel Le Roy Ladurie, Robert Sabatier... – vient de rendre public son premier choix de cinq titres ; les deux derniers appartiennent au fonds propre de la littérature champenoise : *la Russie en 1839*, du marquis de Custine (Solin) ; *l'Art magique*, d'André Breton (Phébus-Adam Biro) ; *Lettres de la marquise de M. au Comte de R.*, de Crébillon Fils (Desjonquères) ; *Manière de cultiver la vigne et de faire du vin en Champagne*, du Chanoine Godinot (Editions Gueniot) ; *la Douce Enfance de Thierry Seneuse*, de Pol Neveu (Littérature régionale champenoise).



PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit



Signes de mutation

LES NOTIONS PHILOSOPHIQUES dictionnaire
Volume 2, dirigé par Sylvain Auroux, de l'Encyclopédie philosophique universelle. Presses universitaires de France, 2 tomes, 3 300 p., 2 200 F.

BARBARIE ET PHILOSOPHIE
de Sylvain Auroux. PUF, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 200 p., 98 F. (En librairie à partir du 25 octobre.)

LA situation est pour le moins paradoxale. Jamais sans doute le besoin de philosophie ne fut si vif. En un temps où se brouillent les repères et les significations, des praticiens issus de disciplines très diverses interrogent la longue tradition des philosophes, en quête d'outils conceptuels. Jamais pourtant les philosophes n'ont semblé si timorés. Ils donnent trop souvent l'impression d'être transis, crispés, drapés dans quelques lambeaux de textes d'un glorieux passé qui les autoriserait à mépriser l'époque.

Aristote, Leibniz, Hegel, tant d'autres, avaient à cœur de penser les savoirs de leur temps, de méditer les bouleversements politiques du monde où ils vivaient. Ils travaillaient la connaissance par toutes ses faces. Et nous, nous aurions pour seule tâche de leur consacrer des éditions critiques, des mémoires et des thèses – rien d'autre ?

Méfions-nous des caricatures. Bon nombre de travaux pourraient démentir ces affirmations hâtives. Malgré tout, la philosophie paraît aujourd'hui, dans son ensemble, plus préoccupée de commenter son passé que de se coltiner au présent. L'immense majorité des penseurs contemporains demeure superbement ignorante des sciences qui font ce siècle, de leurs apports conceptuels comme de leurs enjeux théoriques. Et dès qu'une pensée n'est pas occidentale, la majorité fait silence.

L'énorme *Dictionnaire des notions philosophiques* publié aux Presses universitaires de France sous la direction de Sylvain Auroux ambitionne de corriger ces travers. Sans négliger le vocabulaire et les concepts provenant des œuvres et des doctrines philosophiques, il accorde délibérément une large place aux avancées de la recherche du vingtième siècle, à la diversité des disciplines scientifiques, aux systèmes de pensée non occidentaux. A coup sûr, cet ouvrage fera date. Témoin des mutations en cours, il les accompagne et les accentue.

CE deuxième volet, qui en compte quatre, de l'*Encyclopédie philosophique universelle* dirigée par André Jacob, constitue à lui seul une entreprise gigantesque : 600 collaborateurs, 3 300 pages double colonne, trente millions de signes – l'équivalent d'une bonne quarantaine de volumes courants. La lecture complète exigerait quelques semaines, voire quelques mois. On ne trouvera donc ici qu'une première approche. C'est d'ailleurs à l'usage qu'un tel ouvrage vraiment se juge, à force de le consulter au cours de telle ou telle recherche, et non pas en quelques jours de sondage.

Ce qui frappe, au terme d'un premier parcours, c'est qu'un véritable travail de réflexion, théorique et pratique, centré sur les méthodes et le rôle d'une telle réalisation, a présidé à l'ensemble de ce dictionnaire. Il est vrai que Sylvain Auroux, directeur de recherches au CNRS et spécialiste de l'histoire des théories linguistiques (1), est un fin connaisseur des encyclopédies du dix-huitième siècle (2). Mais, cette fois, il s'agissait d'inventer, sur le tas, des solutions adaptées au temps présent.

Si l'on compare cette somme au *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* élaboré par André Lalande au début de ce siècle, et toujours en usage, la différence saute aux yeux. La philosophie se présente chez Lalande comme un domaine relativement stable et autonome, dont les réunions de la Société *française de philosophie* peuvent légitimement arrêter les termes et leurs usages. Logique, morale ou psychologie y sont encore considérées comme les parties d'un tout.

« LE » Auroux se situe dans un univers tout autre. Psychologie, psychanalyse, psychiatrie y figurent comme disciplines autonomes, possédant leurs experts, leurs méthodes et leurs problématiques. La réflexion philosophique peut et doit s'exercer à leur propos, mais en s'instruisant d'abord, et sans pouvoir revendiquer aucune forme d'hégémonie ou de maîtrise. *La « philosophie générale »* n'est plus qu'un domaine, somme toute restreint, parmi vingt-cinq autres.

A ses côtés prennent place des notions issues du droit, des sciences de l'éducation, de l'économie, de la géographie, de la linguistique, de la sociologie ou de l'ethnologie, mais aussi de la logique, de la théorie des automates et de l'informatique, des théories de la connaissance et de l'épistémologie, des mathématiques, des sciences de la nature, de la biologie – entre autres !

Bref, cette « banque de données » a pris acte de la spécialisation et du morcellement des savoirs. Elle n'embrasse pas *la* philosophie. Elle recense les éléments pertinents pour des « philosophies *de...* » (de la biologie, de l'anthropologie, etc.).

Du coup, le danger existe de voir le dictionnaire se transformer en une interminable encyclopédie générale, où la philosophie, diluée, serait introuvable. Ce risque a été aperçu et médité. Il est assumé, à défaut d'être tout à fait écarté. Un subtil et important système de renvois (Diderot y voyait déjà la part essentielle de l'*Encyclopédie*...) organise les rencontres multiples des doctrines philosophiques et des savoirs positifs. Les nombreuses tables analytiques, et la foule des bibliographies complètent cet outil polyvalent, offert à une infinité d'usages, des plus évidents aux plus imprévisibles.

La volonté d'ouvrir la philosophie à d'autres préoccupations que l'exploration de son histoire propre se retrouve dans les parties consacrées aux *« pensées asiatiques »* et aux *« conceptualisations des sociétés traditionnelles »*. C'est là une véritable – et importante – innovation. Quelques habitudes bien ancrées sont déjà bousculées par le fait que l'ensemble « philosophie occidentale » juxtapose alphabétiquement les termes français, grecs, latins, arabes et hébreux. Mais la présence de vastes chapitres consacrés à l'Inde, à la Chine et au Japon a tout l'air d'une révolution.

L'ensemble consacré au domaine sanskrit, brahmanique et bouddhique, est particulièrement remarquable. Au fil de quelque deux cents pages et quatre cent cinquante notices, *confiées à la fine fleur des indianistes philosophes*, ce livre dans le livre constitue sans doute la présentation la plus exacte et la plus complète dont on peut disposer aujourd'hui pour aborder les aspects logiciens et spéculatifs de l'intelligence indienne.

Laissons ouverte la question de savoir s'il s'agit là où non de philosophie à notre sens. Quand bien même on penserait que ce n'est pas le cas, une pérégrination attentive sur ces pistes convainc qu'on ne peut plus se contenter des vieux préjugés qui ne voyaient là que tissu d'absurdités et ramassis de superstitions. La pensée occidentale ne peut plus faire l'économie d'une confrontation rigoureuse avec ces usages de la rationalité qui ne sont pas les nôtres. Et ce dictionnaire, pour la première fois, en tient pleinement compte.

LES pages réservées aux notions issues des sociétés sans écriture sont en revanche plus discutables. Elles déconcertent aussi bien par l'extrême diversité des cultures rassemblées que par la disparité des systèmes symboliques mis en œuvre. Le mécanisme des renvois, qui englobent à juste titre la totalité des termes, occidentaux ou non, accentue ici le sentiment d'étrangeté. Se reporter de l'entrée « christologie » à l'entrée « kiditu », terme bantu désignant les croix fétichisées du pays Kongo, n'est pas nécessairement éclairant.

On pourrait formuler d'autres critiques. Comme toujours, les équilibres internes feront l'objet d'appréciations diverses. Des outils sont à déplorer (pas d'entrée *Naturphilosophie*, par exemple, ni « Nature (philosohie de la) », alors qu'il s'agit d'une notion capitale. En pratiquant un jeu facile et bien connu, « si *x*, alors pourquoi pas *y* » ?, on s'étonnera de voir, parmi les termes grecs, *dianoïa* et *pronoïa*, mais pas *métanoïa*. Remarquant le très petit nombre de termes allemands retenus (ceux qui sont passés dans l'usage : *Aufhebung, Dasein, Umwelt*, ou *Weltanschauung*), la présence de *Schwärmerei* est discutable. Avec une loupe, on finit par trouver quelques coquilles (page 2 744, l'auteur du *Corps virginal* est Giulia Sissa, et non Cissa) et le puriste tiquera, çà et là, à la rencontre de certaines tournures. Ce sont des détails. Comparées à la masse colossale de ce travail, ces rares bavures sont infimes. Il serait mesquin de les monter en épingle.

Le responsable de ce dictionnaire ne cache pas ses positions personnelles, exposées aussi bien dans l'avant-propos qu'à l'article « philosophie ». Mais ses fonctions et leur déontologie le conduisent à respecter de grands équilibres, informant avec la même rigueur sur toutes les doctrines, laissant place, par le biais des notions, à toutes les analyses. L'auteur est plus libre.

DANS *Barbarie et Philosophie*, Sylvain Auroux livre quelques-unes de ses médiations. Entre pamphlet et essai, le ton de ce livre, souvent mordant, fera grincer quelques dents. On ne peut suivre ici l'itinéraire de ce sceptique modéré et caustique, qui part de Diderot, interpelle l'esthétique, s'arrête sur les trajets de Jean-Toussaint Desanti, cerne et critique l'idée de « formation ». Retenons seulement ce qui éclaire la portée et la visée du dictionnaire telles que son directeur les conçoit.

La « nouvelle donne philosophique » que Sylvain Auroux appelle de ses vœux a pour point de départ le paradoxe évoqué au début. D'un côté, *« cette fin de siècle réunit les éléments pour que se déploie une activité philosophique sans précédent »*. D'un autre côté, *« l'obsolescence guette une philosophie qui n'aurait rien d'autre à communiquer que sa propre histoire »*. Il s'agit donc de *« sortir la philosophie de son ghetto scolaire »*, d'*« assécher les eaux croupies »* (diantre !), d'envoyer les philosophes s'instruire de ce qui fait le monde d'aujourd'hui, afin qu'ils en façonnent, eux aussi, le cours. *« Il fut un temps*, écrit Sylvain Auroux, *où les philosophes travaillaient dans le vif de la Révolution française, argumentaient sur la pédagogie, rédigeaient des projets de constitution ou de paix perpétuelle. Aujourd'hui, ils se taisent sur les génocides, le surarmement, la pauvreté, la santé ou le démembrement du Liban. »*

Il est bon que Diderot ait encore des neveux. Auroux lui ressemble par son sens de la méthode, sa gourmandise de savoir, son goût des batailles. Sa démarche rappelle finalement que toute encyclopédie digne de ce nom est aussi une machine de guerre. Encore faut-il qu'elle produise les effets qu'on en attend. Comme en toute guerre, cela est une autre affaire.

(1) Sylvain Auroux dirige également une *Histoire des idées linguistiques* en trois volumes, dont le premier, *la Naissance de métalangages en Orient et en Occident*, est paru il y a peu (Éd. Pierre Mardaga, coll. « Philosophie et Langage », 512 p., 275 F.)

(2) *Voir la Sémiotique des Encyclopédistes*, Payot, 1979.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES
par Roland Jaccard

Souriant Mannoni

NOUS NOUS QUITTONS. C'EST LA MA ROUTE.
d'Octave Mannoni, Denoël, 442 p., 160 F.

A la date du 1er mars 1923, Octave Mannoni note dans son Journal : « *Je n'ai fait jusqu'à présent que perdre mon temps. Analysons et soyons sévère.* » S'analyser pour se connaître ne lui suffit pas ; il aspire à se connaître pour se vaincre. Résolutions du jeune Octave (il est alors âgé de vingt-quatre ans) : supprimer les séjours au café ; moins d'excès – sexuels surtout. « *Aurai-je la volonté ?* », se demande-t-il, inquiet. A propos des femmes, il observe : « *C'est pourquoi les femmes trop faciles à deviner sont moins aimées que les autres, tandis que celles en qui on découvre deux natures, l'une masquant l'autre, retiennent et attachent davantage.* »

Près de vingt ans plus tard, Octave Mannoni commencera son analyse avec Lacan. Il s'étonne d'être accompagné jusqu'au cabinet du docteur par le concierge – sans doute, écrit-il, est-ce une habitude de psychiatre qui peut avoir affaire à des fous dangereux (?) – mais n'est guère surpris par l'examen organique – réflexes, foie et cœur – auquel ce dernier se livre. Quant au côté « économique » de l'affaire, présenté dans l'intérêt du patient, il en décèle d'emblée l'aspect légèrement crapuleux et songe « *à ce qu'on pourrait en faire dans une comédie* ».

L'intérêt du journal d'Octave Mannoni déborde largement son aspect documentaire : on s'attache avec passion aux années d'apprentissage de celui qui deviendra un des théoriciens les plus subtils de ces dernières décennies ; et on sourit en lisant sous sa plume encore juvénile à propos de la psychanalyse : « *Décidément, elle n'est pas solide. C'est une de ces fausses sciences comme il en fleurit dans les laboratoires helvétiques et germaniques.* »

Déroutant Pontalis

LA FORCE D'ATTRACTION
de J.-B. Pontalis Seuil. 115 p., 69 F.

J.-B. Pontalis est un homme déroutant dans le monde de la psychanalyse : avec une élégance feutrée, il s'adonne tantôt à des expériences romanesques – son récit *Loin* (1) fut un coup de maître, – tantôt à des exercices autobiographiques – on n'a pas oublié « *l'Amour des commencements* » (2) – sans négliger pour autant la théorie freudienne dont il excelle à parler avec une simplicité de bon aloi. C'est dans cette veine que s'inscrit *la Force d'attraction*, trois conférences réunies en un volume qui traite du rêve, du transfert, de l'écriture.

Pontalis observe judicieusement que sans l'œuvre *écrite* de Freud, nous ne manquerions certes pas de thaumaturges, ni de bricoleurs de l'âme, mais qu'il n'y aurait pas de psychanalystes. Certes, mais pourquoi écrire *après* Freud ? Peut-être pour ne pas être vaincu par l'impuissance à dire et parfois par l'impossibilité de penser. « *Peut-être,* ajoute Pontalis, *n'écrit-on qu'à partir de son aphasie secrète, pour la surmonter autant que pour en témoigner.* » On appréciera également les très belles pages sur le rêve. On ne répétera jamais assez combien Freud se méfiait de toute mystique du rêve et combien l'attention qu'il y porta était destinée à conjurer ce risque, dans la cure aussi bien que dans la théorie.

(1) Gallimard.
(2) Gallimard.

Modeste Green

LA FOLIE PRIVÉE
d'André Green Gallimard. 410 p., 150 F.

Les psychanalystes, tout au moins ceux qui ne sont pas lacaniens, car ces derniers y sont égratignés, se plongeront avec intérêt dans le dernier essai d'André Green : *la Folie privée*. L'auteur a recueilli une dizaine d'études qui tournent autour des « cas limites », catégorie clinique mal définie, que Green se propose de préciser. A la frontière des névroses classiques et des psychoses avérées, les cas cliniques occupent « *une position carrefour, sorte de plaque tournante qui permet de ce point de vue de mieux comprendre et la névrose et la psychose, ainsi que la dépression et la perversion* ». A partir de ce qu'il est convenu d'appeler le « *tournant de 1920* » dans la pensée de Freud, c'est-à-dire l'introduction de la pulsion de mort, André Green réfléchit sur les liens qui existent entre la guerre, entreprise collective de destruction, et la névrose comme « *guerre interne* ». En définitive, au-delà du masochisme, de la compulsion de répétition et des pulsions destructrices, c'est sur le problème du mal que bute la réflexion psychanalytique. « *Je ne crains pas de dire,* écrit Green, *que la psychanalyse se révèle totalement dépassée par les effets du mal dans nos sociétés.* » Cet aveu d'humilité, ainsi que sa modestie, donnent tout leur prix aux travaux d'André Green.

ACTUALITÉS

Octavio Paz prix Nobel de littérature 1990

Le prix Nobel de littérature 1990 a été décerné à l'écrivain mexicain Octavio Paz jeudi 11 octobre à Stockholm. Les quinze membres de l'Académie ont déclaré qu'ils récompensaient *« une œuvre passionnée, ouverte sur de vastes horizons, empreinte de sensuelle intelligence et d'humanisme intègre »*. Le prix s'élève à quatre millions de couronnes suédoises plus de 3,5 millions de francs. Agé de soixante-seize ans, Octavio Paz avait été plusieurs fois cité dans les années précédentes parmi les favoris du Nobel. Les membres de l'Académie ont choisi un écrivain d'une stature internationale et d'une portée universelle. Lié aux surréalistes, Octavio Paz a participé à tous les grands mouvements littéraires et politiques de notre époque.

Un grand Mexicain cosmopolite

En décernant, enfin, cette année, le prix Nobel de littérature au Mexicain Octavio Paz, la plus haute personnalité vivante des lettres hispaniques, l'Académie suédoise – qui s'y entend, chaque année, pour maintenir un suspense mondial, – a renoué avec sa grande tradition : celle qui est de consacrer une œuvre plutôt que d'encourager un écrivain, ou d'attirer l'attention sur l'art de tel ou tel pays.

Poète et essayiste, Octavio Paz est né en 1914, au sein d'une famille très cultivée – grand-père écrivain *« indigéniste »*, père avocat militant pour la révolution au côté d'Emiliano Zapata, – il apprit à aimer la littérature, la philosophie, l'art, davantage dans la bibliothèque familiale que dans les écoles.

Une carrière diplomatique

Dilettante et cosmopolite à la manière sud-américaine – comme le grand Mexicain méconnu Alfonso Reyes ou le Chilien Vicente Huidobro, en passant par Borges, Neruda, Asturias, Carpentier, Lezama Lima, sans oublier Cortazar, Bioy Casares, Fuentes, Vargas Llosa..., – il quitte pour la première fois son pays pour assister, à Valence, dans une Espagne en pleine guerre civile, au célèbre congrès des écrivains antifascistes.

Il a vingt-huit ans lorsque, après un séjour aux Etats-Unis, entre 1943 et 1945, il entre dans la carrière diplomatique et se trouve nommé à Paris, où il ne tardera pas à se lier d'amitié avec André Breton. Ce qui, forcément, impliquait son adhésion au surréalisme, auquel il demeurera toujours fidèle – moins d'ailleurs à son esthétique qu'à cette idée propre aux lecteurs de *Nadja* selon laquelle le véritable écrivain est révolutionnaire en ce qu'il exprime, comme à son insu, des exigences tout autres que celles qu'exprime la politique – ces exigences latentes dans chaque homme, que l'écrivain, médium intermittent, arrive à déceler, les plaçant au premier plan, pour éclairer les solutions proposées de façon contingente par la politique.

On retrouvera Paz à Paris en 1959, retour du Japon et de l'Inde où, des années plus tard, nommé ambassadeur à La Nouvelle-Delhi, sa carrière de diplomate s'achèvera avec fracas, en 1968, lorsque son gouvernement fera massacrer les étudiants sur la place de Tlatelolco.

A ce moment-là, son œuvre est déjà vaste, les livres de poèmes y alternant avec des essais qui appartiennent désormais à l'histoire de la littérature, qu'ils aient trait au monde mexicain depuis la Conquête jusqu'à nos jours – *le Labyrinthe de la solitude* – ou à son *ars poetica* – *L'Arc et la lyre*. Et bien d'autres suivront, les uns politiques, dans lesquels, n'étant l'homme d'aucun parti, ses réflexions essayent de susciter, plutôt qu'une idée tranchante, un corollaire lucide, ses exégèses tenant toujours compte de ce qui a pu précipiter les événements, et de leur ressemblance avec d'autres faits ayant eu lieu dans un tout autre contexte.

« Il fallait s'inventer »

Cela dit, et même si son œuvre d'essayiste a abouti à cet ouvrage monumental qu'il a consacré au fabuleux personnage et grand poète que fut, au XVIIe siècle, sa compatriote Juana Inès de la Cruz, c'est le poète qui, chez Octavio Paz, prend le dessus.

En parlant de ses premiers poèmes, il lui est arrivé de dire qu'il n'y voyait que *« les traces confuses d'un jeune homme qui, en cherchant la poésie, se cherchait lui-même »*, sans soupçonner que, pour se trouver, *« il fallait s'inventer »*. Et, pour cela, travailler.

Ainsi, il se place dans la tradition d'Edgar Poe, romantique prêchant une doctrine classique, réinventée par Baudelaire, par Mallarmé, par Valéry, et dont, en dépit du mépris où il le tenait, T.S. Eliot aura été le plus illustre successeur, en affirmant que la plus grande partie du labeur du poète, lorsqu'il compose son œuvre, est un labeur critique. Et il soutenait même que certains écrivains ne sont supérieurs à d'autres que du fait que leurs facultés critiques sont plus grandes.

Définit-on le poète comme un homme favorisé par cette inspiration dont on ne saurait dire d'où elle vient, et qui accorderait à l'élu le don de poésie sans qu'il ait rien fait pour le mériter ? Toute la poésie d'Octavio Paz répond que c'est la perpétuelle tension du poète vers un absolu du langage pouvant retenir la présence, l'éphémère, ce qui fuit, qui suscite en réalité l'inspiration. Laquelle n'apparaît cristallisée que dans ces mots soudain miraculeusement agencés, pris en charge par la musique, que l'artiste lui-même hésite à considérer comme le fruit de son attente vigilante, de son patient travail. Car si la poésie emploie le *sens* en tant que moyen, sa finalité est le poème, cette chose ailée et légère dont parlait Platon, grâce à laquelle, comme le dit Paz, *« on écoute les images »*, les prises de conscience les plus aiguës du poète étant, bien entendu, celles du rêve.

Hector Bianciotti

« La lecture concerne tout le monde »

Mme Evelyne Pisier, directeur du livre au ministère de la culture, explique les ambitions de son département

« Comment jugez-vous une opération comme la « Fureur de lire » ? Est-elle vraiment efficace ? Que pensez-vous du slogan ?

– Je sais que la question du slogan a été largement débattue. Je crois qu'elle est réglée. Si les critiques et le scepticisme ont souvent été justifiés, le sondage-bilan que nous avons fait montre un enthousiasme du côté de ceux qui nous intéressent vraiment : les quinze-vingt ans. Il est vrai que la lecture est une activité individuelle, mais elle n'est pas que cela. Une fête du livre permet d'insister sur la communication. Lorsqu'on aime un livre, on a envie d'en parler, de partager.

» Le livre est fragile ; il mérite bien une fête, autant que la musique. Mais la fête doit aussi être une occasion, un prétexte, un bon prétexte, pour que les problèmes graves qui touchent à la politique du livre soient posés. On sait qu'il y a des menaces sur le livre ; c'est le moment d'en parler.

– Cela va faire bientôt un an que vous êtes à la direction du livre. Est-ce déjà l'heure d'un premier bilan ? Quelles sont vos priorités ?

– Depuis novembre 1989, j'ai découvert énormément de choses. J'ai surtout acquis une conviction. Il y a un certain nombre d'études et d'enquêtes qui ont été menées cette année et qui ont été diversement commentées. L'idée qu'on en tire, c'est que la lecture n'est pas une pratique culturelle comme les autres. Tout le monde le sait, mais personne ne le dit nettement. Dans la lutte contre le chômage, les inégalités et les exclusions, si vous ne savez pas lire, vous êtes marginalisé. Cela nous oblige à redire que la lecture est la condition d'accès aux autres pratiques culturelles.

» La direction du livre est une toute petite direction du ministère de la culture. En termes simplement de sociologie administrative, il faut qu'il y ait émulation entre les différents secteurs. Mais cette émulation est toujours prête à verser dans des rivalités stériles et épuisantes.

» On oublie également qu'avec la lecture il y a l'écriture. Le faible appétit de lire des enfants et des adolescents s'accompagne malheureusement d'un faible appétit d'écrire. Beaucoup de gens ont perdu le goût d'écrire. Il faut le faire renaître.

» Concrètement, les actions entreprises au niveau national doivent être relayées dans les régions, les départements. La lecture concerne tout le monde. Il faut vivre la décentralisation sur un mode non féodal. Sur le plan interministériel, l'interlocuteur privilégié est évidemment l'éducation nationale.

Mais le dialogue est très difficile dans la mesure où les deux logiques sont différentes.

– Quels sont vos rapports avec l'édition ? L'effort en direction des pays étrangers est-il suffisant ?

– Au-delà de la rationalité économique, les éditeurs sont sensibles au thème de la lecture. Les pouvoirs publics, même et surtout s'ils sont de gauche, ne doivent pas vivre sur le cliché selon lequel il faut aider les petits éditeurs et laisser les gros se débrouiller. Il est nécessaire de réconcilier l'ensemble de l'édition française. Cela suppose qu'au niveau du Centre national des lettres (1) et de la direction du livre, tous les éditeurs soient associés et qu'il n'y ait pas de mépris *a priori* pour les petits, mais pas non plus justement pour les grands, qui ont un rôle absolument essentiel.

» La place du livre français est déficiente, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. La situation s'aggrave. Il faut jouer sur la présence du livre français dans la langue du pays concerné et, donc, insister sur la traduction, sur l'échange culturel et la réciprocité.

Propos recueillis par **Patrick Kéchichian**

(1) André-Marc Delocque-Fourcaud vient d'être nommé secrétaire général du CNL ; il remplace Véronique Chatenay.

« Fureur de lire », deuxième !

La deuxième « Fureur de lire », qui se tient les samedi 13 et dimanche 14 octobre, donnera lieu à un grand nombre – plus d'un millier – de manifestations, à Paris, en province et dans les départements d'outre-mer. Des grandes administrations aux librairies, des collectivités locales aux maisons d'édition et aux médias, la participation des différents acteurs du livre semble plus large qu'en octobre 1989. Nous signalerons ici quelques-unes de ces opérations. Pour des informations plus amples, on pourra consulter le ministère de la culture (tél. 40-15-23-66) ou le minitel (3615 code ARTS).

Cinq éditeurs de poche se sont associés avec le Syndicat national de l'édition pour offrir à tout acheteur de trois ouvrages de cette catégorie un recueil de nouvelles inédites d'écrivains connus (par ordre alphabétique, d'Hervé Bazin à Bertrand Visage).

Un concours BPI-France-Culture (avec la FNAC et *l'Événement du jeudi*) intitulé « Dix livres pour l'an 2000 ».

A la BPI du Centre Pompidou également, un concours « Testez votre vitesse de lecture ».

Une journée à La Villette le 14, consacrée à la lecture pour les six-seize ans. L'Imprimerie nationale, qui fête cette année son 350e anniversaire, ouvrira les portes de son atelier du livre et présentera une exposition sur l'art du livre.

A la Bibliothèque nationale et dans les jardins du Palais-Royal, une grande foire du livre, de la presse et des métiers de l'écrit. Plusieurs débats auront lieu dans l'auditorium Colbert de la BN.

A la Comédie-Française, soirée de poésie le 13 octobre.

L'Assemblée nationale ouvrira exceptionnellement ses portes. On apprend à cette occasion que sur 18 000 députés élus depuis 1789, 3 500 furent ou sont des écrivains.

Soirée France-Culture en direct de l'Hôtel de Massa, siège de la Société des gens de lettres (38, rue du Faubourg-Saint-Jacques), le 13.

Au Centre national des lettres (53, rue de Verneuil), une exposition organisée par l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), intitulée « Histoire d'un livre : *l'Etranger* de Camus ».

A la Maison des écrivains (même adresse), rencontre, le 13 à 17 heures, avec des étudiants qui ont mené une enquête sur les littératures du Yémen et du Costa-Rica. Le lendemain, à 11 heures, rencontre avec l'écrivain autrichien d'origine roumaine Gregor von Rezzori.

Le Chèque-Lire lance une opération en direction des enfants.

Le troisième marché du livre ancien accueillera des rencontres francophones au parc Georges-Brassens (rue Brancion).

Un train spécial affrété par Gallimard se rendra dans vingt-deux villes de France pour faire découvrir les grands textes de la littérature de jeunesse.

En province, la mobilisation n'est pas moins grande. Citons : Le Mans (24 heures du livre) ; Thionville (colloque Raymond Queneau) ; Roubaix (éloge du papier, éloge du livre) ; Montpellier (salon jeunesse) ; Besançon (exposition « Vive le vent ») ; et puis aussi Toulouse, Yvetot, Poitiers...

ÉDITION

Un entretien avec le propriétaire du groupe Bertelsmann

« L'imprimé demeure l'instrument irremplaçable de l'éducation et du savoir »

La réunification de l'Allemagne, la Foire de Francfort, ont mis l'accent sur le rôle de l'édition allemande dans le nouveau paysage mondiale de l'édition. Reinhard Mohn a fait de Bertelsmann le second groupe mondial de communication. Avant de prendre sa retraite, il explique ici ce qu'il considère comme la clé du succès : l'identification du personnel à l'entreprise.

L'histoire de Reinhard Mohn pourrait faire l'objet d'une bande dessinée édifiante. Première image : 1947. Reinhard Mohn a vingt-six ans. Ancien lieutenant de l'Afrikakorps, fait prisonnier par les Américains en 1943, il rentre au pays. Il retrouve dans le village familial de Gütersloh, en Westphalie, ravagé par les bombardements, les ruines de la petite entreprise d'imprimerie et d'édition fondée cent ans auparavant par son ancêtre Carl Bertelsmann. Mohn voudrait faire des études d'ingénieur ; il n'a *« pas de goût particulier pour l'édition ; mais, dans ces années, il n'y avait plus pour nous de possibilité d'étudier »*. Le jeune Reinhard rameute donc la poignée d'anciens employés de son père encore présents, et ensemble, sans capitaux, dans l'Allemagne dévastée de la fin des années 40, ils remettent en marche l'entreprise.

Deuxième image : 1989. Bertelsmann, qui demeure à 89,3 % la propriété de R. Mohn – 10,3 % ont été cédés au journal *Die Zeit* lors d'un échange de participations,– est le premier groupe mondial de communication. Il va perdre au printemps 1990 cette première place avec la fusion des américains Time et Warner. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 13 milliards de deutschemarks (41 milliards de francs) dans l'édition, les clubs de livres, la presse, l'imprimerie, les disques, la vidéo, le cinéma et la télévision. Elle emploie 41 000 personnes dans 30 pays, réalise un bénéfice net de 402 millions de deutschemarks. Ses clubs de livres et de disques accueillent plus de 25 millions de membres ; ses journaux – le groupe Gruner et Jahr – ont vendu plus de 520 millions d'exemplaires. Mais son siège se situe toujours à Gütersloh, dans une petite ville rurale, à plus de 100 kilomètres de Düsseldorf.

La troisième image, pour se situer dans l'avenir, n'est pas moins surprenante. Reinhard Mohn, qui a aujourd'hui soixante-neuf ans, est, en effet, décidé à *« assurer la continuité de la direction de l'entreprise Bertelsmann et la continuité de la propriété de son capital »*. Deux choses qui, pour lui, doivent être clairement séparées. *« Je quitterai l'entreprise l'an prochain, car je ne crois pas qu'il soit bon que de vieilles personnes s'accrochent. Il y a déjà neuf ans que j'ai quitté la direction exécutive de Bertelsmann pour présider le conseil de surveillance. Mais il faut maintenant, pour que l'entreprise profite de ce renouvellement, que la succession se fasse selon les principes qui ont guidé sa croissance : l'identification du personnel à l'entreprise – le succès est celui de tous, pas celui de Bertelsmann ou de Mohn, – la décentralisation des décisions et la large responsabilité des managers : ils ont le droit de gagner, mais aussi celui de commettre des fautes coûteuses, comme n'importe quel entrepreneur.*

» Comme je ne crois pas non plus que les enfants aient une vocation obligée à être chefs d'entreprise



MARTÍN BUTTNER

Reinhard Mohn : la « culture Bertelsmann ».

parce que leur père l'a été, la direction de la société sera assurée par une société de gestion de patrimoine de sept personnes : trois membres du conseil de surveillance, dont un salarié, un membre de la famille, un homme de loi chargé de l'information juridique des sociétaires et deux membres de l'équipe de direction. Sur le plan du capital, je considère que Bertelsmann n'est pas une propriété privée. S'ajoute à cette conviction le fait que si je léguais ma fortune par héritage, un tiers serait mangé par les droits de succession. Or je crois qu'il est nécessaire, pour le bien de la collectivité tout entière, de garder le capital de la compagnie. J'ai donc créé la fondation Bertelsmann, à but non lucratif, qui recevra 71,5 % du capital de l'entreprise, 17,8 % revenant à mes héritiers directs. Les revenus de la fondation seront affectés à des recherches et à des soutiens audiovisuels. »

La clé du succès

Pour Reinhard Mohn, il ne s'agit nullement là de philanthropie, mais du résultat de son expérience et de la réflexion qu'il mène sur les sociétés modernes et sur la place des entreprises dans ces sociétés. Cette réflexion, il en livre le cheminement et les résultats dans un livre qui paraît en France ces jours-ci, et qui s'intitule de manière un peu trop modeste *le Partenariat* (1). Il s'agit moins pour lui de prôner des techniques de gestion et de management que de constater la faillite des *« deux systèmes du dix-neuvième siècle »* qui continuent à s'opposer : le capitalisme et le socialisme. Le premier est *« injuste »*, et comme ceux qui le subissent éprouvent son injustice, qu'ils ont le sentiment de ne pas travailler totalement pour leur épanouissement personnel, l'entreprise perd *« ce qui fait sa véritable valeur : l'engagement et la créativité de ses membres, à tous les échelons »*. Dans le socialisme, *« les employés aiment mieux leur travail, peut-être, mais ils ne sont pas autorisés à penser et à créer, seulement à demander son avis à l'étage au-dessus »*.

Or, nous dit R. Mohn, *« La clé du succès de Bertelsmann, c'est l'identification du personnel à l'entreprise. Cela s'est fait dès le début, lorsque nous n'avions rien d'autre que nos forces pour construire notre outil de travail. Pendant trente ans, je n'ai pas touché un pfennig de dividende. Et très vite le personnel a réinvesti dans l'entreprise la part d'intéressement sur les bénéfices à laquelle il avait droit. Ce qui lui assure aujourd'hui de bonnes retraites. D'autant que nous menons aussi une politique de hauts salaires : ceux de Bertelsmann sont aujourd'hui les deuxièmes en Allemagne derrière la Deutsche Bank. Mais le plus important, c'est l'exercice des responsabilités, à chaque échelon. Chacun, à son poste hiérarchique, doit pouvoir apporter des idées, prendre des risques. Cela n'a rien à voir avec la démocratie : celle-ci est indispensable dans le domaine politique, mais ne s'applique pas à l'entreprise. Tout doit être discuté, mais il faut que les dirigeants dirigent. Par exemple, il y a dans les journaux du groupe des gens dont les opinions sont très différentes des miennes. C'est au rédacteur en chef de chaque journal de décider des articles qui passent et de ceux qui ne passent pas. Mais, pour certains grands problèmes, il n'est ni possible ni sain que le rédacteur en chef décide de tout tout seul. Nous discutons ensemble, longuement, parfois durement. Et si la discussion n'aboutit pas à un accord, il faut constater que nous devons nous séparer. Mais ça n'est arrivé qu'une fois. »*

Reinhard Mohn est guidé par des principes. S'il affirme : *« Je n'ai jamais suivi de dogme politique ou religieux parce que de tels dogmes auraient limité ma responsabilité »*, il admet rester fidèle à l'éthique protestante de ses ancêtres, de Carl Bertelsmann le fondateur : *« Nous avons le même regard sur la valeur du travail, le même sentiment d'obligation envers la communauté. C'était un homme actif dans les activités collectives de cette petite ville ; et s'il a commencé par imprimer et par publier des livres de religion et d'éducation, c'est parce qu'ils répondaient aux besoins immédiats des familles de Gütersloh, puis des environs. Ce sont les mêmes principes d'utilité sociale que nous retrouvons tant dans le choix de nos productions que dans le développement de notre culture d'entreprise. »*

C'est encore sur ces massifs piliers idéologiques, glorifiés par l'éclatant succès de l'entreprise, que Bertelsmann s'avance pour faire face à la concurrence internationale et aux bouleversements qui affectent l'Allemagne et l'Europe de l'Est. Pour R. Mohn, *« tout cela ne change en rien notre approche générale des problèmes. Nous avons autre chose à faire qu'à entrer dans une compétition coûteuse et inutile pour redevenir le premier groupe mondial. Nous devons consolider nos implantations dans le monde en tenant compte de différences de culture considérables que nous devons respecter. Pour la musique, c'est facile. Pour le reste... »*

Pas de ruée vers l'Est

Pour Bertelsmann, il n'y aura pas de ruée vers l'Est. Du moins pas dans l'immédiat. *« Il faut rester prudent,* souligne Helmuth Runde, le responsable de la communication du groupe. *Il y a certainement de nombreuses entreprises à racheter à l'Est, en Allemagne et ailleurs, mais nous ne savons ni dans quel état exact elles sont ni, surtout, à qui il faudrait les acheter. Nous ne savons pas, dans la confusion politique et économique actuelle, qui sont les propriétaires, s'il y en a. »* Bertelsmann, par l'intermédiaire de Grüner et Jahr, a créé quelques journaux régionaux en RDA, à Chemnitz, Dresde, dans le Mecklenbourg et en Hongrie ; il va conclure un accord avec Maxwell pour le contrôle de *Berliner Verlag*, la plus grosse entreprise de presse est-allemande. Mais on se méfie, à Gütersloh, des gonflements spectaculaires de chiffre d'affaires qui se traduisent par des profits réduits. A tout prendre, on préfère le contraire. En revanche, dans le domaine du livre, de la presse et de la distribution, Bertelsmann va essayer de consolider et de développer les positions acquises, notamment aux Etats-Unis (avec le rachat de Doubleday) et en Espagne, qui offre les caractéristiques d'un marché neuf, riche d'expériences et de confrontations possibles.

Le Marché commun ? L'horizon 92 ? *« Tout cela,* répète Reinhard Mohn, *ne modifie pas notre approche des problèmes. Nous sommes une entreprise dont la fonction sociale est de répondre à des besoins culturels. Cela veut dire que nous ne sortirons pas du créneau qui est le nôtre. Nous avons déjà refusé, par exemple, de racheter une grosse entreprise d'électronique qu'on nous proposait. Cela veut dire aussi pour nous que le livre, l'imprimé demeure l'instrument irremplaçable de l'éducation et du savoir ; la part de la distraction allant vers des médias plus attractifs comme la musique ou la télévision. Cette redistribution est plus importante pour notre stratégie que tel ou tel changement politique ou économique. Nous devons investir dans le domaine de la recherche en éducation : quels meilleurs moyens utiliser pour transmettre et faire intégrer le savoir ? Est-il certain que l'audiovisuel soit utile ? Ne détourne-t-il pas du livre beaucoup plus qu'il ne lui sert ? Nous ne savons encore rien de précis sur tout cela. »*

C'est sans doute aussi cela, l'originalité de la culture Bertelsmann : vous parler d'éducation lorsqu'on vous interroge sur les investissements, répondre culture lorsqu'on vous dit prises de participation, philosophie sociale lorsqu'on évoque la conquête de nouveaux marchés, ou encore, comme Reinhard Mohn lorsqu'on lui parle de l'avenir de la lecture, vous entretenir de la première école de journalistes qui vient de se créer à Tel-Aviv, *« avec les fonds personnels que j'ai apportés »*.

Propos recueillis par
Pierre Lepape

(1) *Le Partenariat*, de Reinhard Mohn. Traduit de l'allemand par Bernard Straub, Éditions De Fallois, 210 p., 95 F.

BORDEAUX

BORDEAUX

« Dallas » au pays de Montaigne

Après Paris et Marseille, Virgin s'installe dans la capitale de l'Aquitaine. La concurrence avec la librairie Mollat et la FNAC s'annonce tendue.

Virgin Megastore, le mastodonte du disque et du livre symbolisé par une jolie femme obèse, arrive à Bordeaux. A quelque 100 mètres de la grande librairie Mollat (1 100 mètres carrés), fondée au dix-neuvième siècle et où les libraires portent toujours une blouse blanche (un sujet de rêve pour Balzac). Non loin de la FNAC, installée depuis 1984 dans le centre commercial Saint-Christoly. Aux côtés de ces géants, quelques librairies, petites et moyennes, sont bien décidées à défendre leur territoire.

***Il va y avoir de la bagarre...* Les coups, plus ou moins bas, ne vont pas manquer. Pourtant, tous les protagonistes disent vouloir protéger la cité de Montaigne des règlements de comptes, et souhaitent prouver que Bordeaux, Gironde, ville de la culture française, du goût français, du vin hyperboliquement français, ne jouera jamais un épisode de *soap opera* façon Dallas, Texas.**



C'est dans ces docks en bord de Garonne, au port de la Lune, que se déroule le Salon du livre. *Le Monde* est allé à la rencontre des acteurs de la vie littéraire girondine

Pour beaucoup, Virgin – qui vient d'ouvrir à Bordeaux, après Paris et Marseille, son troisième «megastore» français – n'est qu'un supermarché du disque, et accessoirement du livre, «relooké» par un «concept» qui sied aux années 90; entendez : adapté à la dernière décennie du siècle, où l'on aime à parler de «lieu culturel», d'«effet d'image», de «convivialité», quand il ne s'agit, depuis la nuit des temps, que de faire du commerce.

Toutefois, comme souvent, la situation bordelaise est atypique, Bordeaux étant, de par son histoire et la continuelle affirmation de sa singularité, autre chose que l'une des grandes villes de France. Tout d'abord, si Virgin s'installe à Bordeaux avant Lyon ou Toulouse, c'est sans doute par la volonté de Patrick Hourquebie, directeur de Virgin France et bordelais d'origine. Il veut certainement faire du magasin de la place Gambetta – magnifiquement redessiné par les architectes bordelais Jean-Bernard Lacrouts et Philippe Massicault, et meublé par Patrice Vansteenberghe, installé dans un immeuble du dix-huitième siècle occupé naguère par les magasins du Printemps – un modèle.

La meilleure preuve en est le choix du directeur du megastore bordelais. Jean Laforgue, quarante et un ans, est en effet l'une des figures, peut-être *la* figure de la librairie bordelaise depuis des années. Il symbolisait le dynamisme de Mollat, l'un des plus grands libraires indépendants de France. Personnage haut en couleur qui se revendique d'abord comme bordelais, c'est un homme dont l'enthousiasme est communicatif et le charisme indéniable.

Il sait qu'on lui dénie pourtant aujourd'hui une qualité : l'élégance. Formé par Mollat, il en devient le concurrent et, circonstance aggravante, dans l'immeuble d'à côté, ou presque. Mais Jean Laforgue ne souhaite pas commenter son passé. Dans le très beau Virgin Café, au dernier étage du magasin, il prend le temps, en dépit de ses occupations (Virgin a ouvert le 29 septembre et a été inauguré le 5 octobre, avec pour «marraine» Françoise Verny) de parler longuement de ses projets. Outre sa fonction à la tête du magasin bordelais, Jean Laforgue est responsable de tout le secteur livres de Virgin (où l'on préfère, bien sûr, parler de *«produit-livre»*).



« La mort dominicale des villes de province »

Aucune campagne de publicité ne saurait rivaliser avec la fougue de Laforgue. Il donne ses informations et ses commentaires pêle-mêle, avec une identique conviction et il force son interlocuteur à l'écouter, à le suivre, presque à adhérer totalement à son propos : *« Virgin Bordeaux sera ouvert de 10 heures à minuit, tous les jours, y compris le dimanche si l'on nous en donne l'autorisation. Il faut lutter contre la mort dominicale des villes de province et le désœuvrement des jeunes. Nous souhaitons étendre notre rayonnement à toute la région, jusqu'en Espagne. La librairie occupe 800 mètres carrés. Nous allons ouvrir bientôt, dans l'immeuble qui jouxte celui-ci, au premier étage, une salle de conférences de quatre-vingts places, mais reliée au réseau vidéo de tout le magasin. Il faut rétablir le débat d'idées, secouer le consensus. Au rez-de-chaussée s'ouvrira une papeterie. Dans le Virgin Café, nous organiserons, en permanence, des expositons, renouvelées chaque mois.*

» Quand on me dit «grande surface», je réponds simplement que tous les libraires que j'ai engagés, bientôt vingt-quatre, sont très qualifiés. Ici on travaille sur le long terme. Je veux donner un «réflexe libraire» aux Virgin de France et d'Europe, si le projet européen se développe. Les gens qui sont agressifs à notre égard ont peur, tout simplement. Il y a des frileux partout. Ce magasin sera, est, un lieu culturel. On fait le choix de ce que l'on vend. Le vin de Bordeaux est déjà une culture. Le Virgin Café est supervisé par la grande cuisinière Olympe. A des prix de fast-food, on fait ici de la fastueuse food. »

Jean Laforgue se rallie à cette phrase de Philippe Sollers – qui ne manque pas une occasion de rappeler son lien à sa ville natale – dans le texte qu'il a écrit pour *Terres de Gironde* (1) : *« Bordeaux n'est pas une région, une ville, une terre, un lieu, une population, un bien à acquérir, une couleur, un vin, un snobisme, un accent, un ciel, un passé, mais un point de l'esprit à définir. »* Laforgue veut résolument *« un Virgin bordelais »* (mais il ne devrait pas oublier que chez les «décideurs» de Virgin, on médite plus volontiers sur les bilans que sur *l'Esprit des lois* de Montesquieu), il plaide pour *« une vraie librairie où l'on trouve à la fois le savoir et le plaisir »*.

Aujourd'hui, sa librairie Virgin répond à cette définition. Elle propose plus de cent mille titres (contre cent quarante mille chez Mollat – qui a, lui, un rayon scolaire – et quelque soixante-cinq mille à la FNAC). Elle possède un vrai fonds, chacun le reconnaît. C'est un endroit agréable, où l'on peut flâner, *« un immense rectangle avec des cylindres, pour retrouver la symbolique de la bibliothèque »*, dit Jean Laforgue, qui ajoute : *« Les premiers jours, les livres ont représenté 20 % des ventes. S'il en est toujours ainsi, ce sera une réussite. »*

« Un investissement d'image »

Contrairement à ce que suggère Jean Laforgue, on n'est pas vraiment agressif, ou sur la défensive, chez ses concurrents. Du moins pas en présence d'un journaliste. Simplement, chez Mollat, comme à La Machine à lire, créée en 1979 par Henri Martin – il avait alors vingt-six ans, – on est sceptique sur ce qui restera du fonds de la librairie Virgin dans six mois. *« L'investissement de Virgin sur le fonds n'est pas réellement qualitatif*, dit Henri Martin, *c'est un investissement d'image pour le lancement. »* La logique financière pousse à ne pas garder, dans ce genre de magasin, des livres qui ne se vendent pas du tout. Jean Laforgue pense peut-être qu'il pourra résister à cette logique. N'est-ce pas présumer de ses forces?



CAGNAT

Chez Mollat, on se montre moins porté au lyrisme que chez Virgin. Il est vrai qu'on n'a pas à prouver son appartenance bordelaise. Depuis plus d'un siècle, la librairie fondée par Albert Mollat a connu une expansion continue, qui porte aujourd'hui sa surface à 1 100 mètres carrés répartis entre cinq magasins. Elle réalise 120 millions de chiffre d'affaires par an, dans lequel s'inclut une activité importante avec les collectivités (mais, dans ce chiffre, elle ne prend pas en compte son secteur musique). Pour avoir quelques points de comparaison, signalons que la librairie FNAC de Lyon (750 mètres carrés) a un chiffre d'affaires de 76 millions de francs et celle de Bordeaux (700 mètres carrés) «tourne autour» de 30-32 millions de francs. La librairie Virgin (800 mètres carrés) afficherait une ambition de 40 millions de francs pour sa première année. Ses concurrents, dubitatifs, rappellent que ce chiffre était celui de la première année de la librairie Virgin de Paris.

« Les travaux que nous sommes en train de terminer avaient été entrepris avant l'arrivée de Virgin, explique Denis Mollat, l'héritier de la dynastie. *Ils vont porter notre surface à 1 600 mètres carrés, rendre la circulation aisée entre tous les magasins, grâce à une galerie qui évitera aux clients de repasser par la rue, et nous permettre de mieux classer les livres en fonction d'une logique intellectuelle. Le rayon poche (300 mètres carrés) sera en place à la fin d'octobre, et l'ensemble des travaux sera terminé en mars ou avril. »*

Après le départ de Jean Laforgue, à la fin du mois de mai, Denis Mollat a engagé Anne Schenk, une libraire dont tous les confrères vantent la compétence et la rigueur. Après avoir été formée dans des librairies indépendantes en Allemagne, son pays d'origine, elle a travaillé en France. Elle a fait partie de l'équipe qui a créé la première librairie FNAC à Paris, puis elle a monté les librairies FNAC de Strasbourg et de Lyon. Elle vient d'arriver à Bordeaux.

« En venant chez Mollat, je n'ai pas eu l'impression de rejoindre une vieille institution mais un lieu consacré au livre et qui veut bouger, dynamiser son magnifique acquis historique, ajouter du sang neuf, dit-elle. *Mais il va falloir se battre. On ne peut pas faire les choses tranquillement, face à cette concurrence. Il faut prouver à notre clientèle qu'elle doit désirer revenir chez nous. C'est cela le professionnalisme. »*

« Ici, précise Denis Mollat, *il y a quarante libraires, deux fois plus que chez Virgin. Et aux vigiles, nous préférons, nous, des surveillants banalisés, discrets. A l'esprit sécuritaire nous opposons la surveillance courtoise. Notre public, pour le mieux connaître, nous avons fait faire une étude. 70 % de nos clients ont entre quinze et trente-cinq ans. Contrairement à ce que nous pensions, 86 % d'entre eux vont aussi à la FNAC. »*

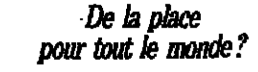
Un lieu déplaisant

A la FNAC, justement, Patrick Lochardet, directeur depuis 1988, tient un discours dont la sérénité n'a d'égale que la banalité : *« La FNAC a fait souffler un vent de panique en s'installant à Bordeaux. Elle a créé son propre marché. Virgin va créer une part de marché supplémentaire. Plus l'offre sera importante, plus les Bordelais auront accès à la culture. Je suis tout à fait confiant. Depuis l'ouverture de Virgin, ici les ventes sont stables, seul le nombre des badauds a diminué. Je crois fermement que la multiplication de l'offre génère des achats supplémentaires. Et si des gens n'ont pas à s'inquiéter, ce sont bien les libraires. Ce n'est certainement pas La Machine à lire qui va pâtir de l'arrivée de Virgin. Il y aura sans doute quelques turbulences, puis une stabilisation du marché. »*

N'est-ce pas un peu vite dit? La FNAC ne souffrira-t-elle pas d'être dans ce centre Saint-Christoly, qui, en dépit de ce qu'affirme Patrick Lochardet, n'a pas la réputation d'être une réussite? Ne souffrira-t-elle pas d'être un lieu assez déplaisant, en sous-sol, bas de plafond (déconseillé aux claustrophobes) ?

Quant à la *« stabilisation du marché »* ... Que vont devenir les libraires qui ne peuvent attendre ladite – ou prétendue – stabilisation ? Comptines, une excellente librairie pour la jeunesse où tout adulte a envie de passer des heures, est bien décidée à ne pas céder un pouce de terrain. Chez Mimesis, en revanche, on se montre plutôt pessimiste. Cette prestigieuse librairie, spécialisée dans les sciences humaines, a vu défiler, depuis sa création en 1976, de grandes figures de la librairie française, de Georges Dupré à Marie-Pierre Galley. Depuis 1986, elle est dirigée par Jean-Pierre Ohl et François Vignon, venus l'un de l'Université, l'autre du journalisme. *« Après la période d'expansion, nous avons connu une période de stagnation, et aujourd'hui la régression commence*, indique Jean-Pierre Ohl. *Nous aurions besoin d'une relance. Avons-nous le temps? La relance est-elle possible désormais? »*

Est-ce Virgin qui menace directement Mimesis? Peut-être pas. *« Mimesis n'a pas réagi de manière assez dynamique lors de la création de La Machine à lire*, ajoute-t-il, *alors qu'elle bénéficiait pourtant d'une meilleure situation dans le centre-ville. »*



Les trois «grands», Virgin, Mollat, FNAC, vont se faire la guerre, c'est certain. Cela apparaît clairement dans l'entretien accordé à *Sud-Ouest* le 18 septembre par Jean-Louis Pétriat, le président de la GMF et de la FNAC. *« Il va jusqu'à dire qu'il donnera sa marchandise, s'il le faut*, s'insurge Jean Laforgue. *Nous, nous ne donnerons jamais rien, nous croyons en la valeur de ce que nous vendons. »*

De la place pour tout le monde?

Mais derrière les grands, n'est-ce pas le libraire le plus fort, comme La Machine à lire, qui vient de s'agrandir, portant sa surface totale à près de 250 mètres carrés, qui sera le prédateur des plus petits? Henri Martin, qui ne s'abrite pas derrière des phrases faciles, n'élude pas la question. *« Certes*, dit-il, *on risque toujours d'être le Mollat de quelqu'un, d'être un prédateur. Pour ce qui concerne Virgin, je suis moins inquiet que lors de l'arrivée de la FNAC, mais j'ai peut-être tort. »*

« Le véritable enjeu du monde du livre, poursuit-il, *c'est la librairie. Je pense que le type de librairie que nous faisons a de l'avenir : des lieux calmes où le livre n'est pas un produit, des libraires qui savent faire un choix, qui prennent le temps de lire beaucoup. Nous ne sommes pas une librairie de passage, nous avons une clientèle fidèle. Mais ce que Virgin risque de nous enlever, ce sont les ventes faciles, dont nous avons aussi besoin. Si au lieu de vendre cinquante Kundera nous n'en vendons que vingt, cela nous porte tort. »* Des structures comme Virgin peuvent, en peu de temps, faire le vide autour d'elles, parce que leurs concurrents vivent trop « sur le fil du rasoir. »

Alors, y-a-t-il de la place pour tout le monde? On peut toujours rêver. Jean Laforgue n'a pas peur de tuer la librairie moyenne, qui, dit-il, *« n'existe plus, car que font les propriétaires de librairie pour les libraires qui travaillent pour eux? Mollat s'est construit sur les décombres de la librairie moyenne du Sud-Ouest »*. Il pense être de taille à défendre, à Virgin comme ailleurs, le livre – et pas seulement le «produit-livre». Il en donne notamment pour preuve son projet de structure éditoriale, la «bibliothèque Virgin», où il veut publier une dizaine de titres par an, *« un vagabondage de goût »*.

Pourquoi lui dénier, *a priori*, la force qu'il croit avoir? Pourquoi ne pas penser que Virgin va réveiller un Mollat qui s'assoupissait sur ses lauriers mérités, redonner à la FNAC le goût d'un combat qui serait plus culturel que commercial, et convaincre les amoureux des librairies de taille humaine, calmes, qu'il faut absolument les défendre, les préserver, qu'il ne faut pas seulement aller y chercher *« ce qu'on ne trouve pas ailleurs »*, sous peine de les condamner à mort?

A Bordeaux, personne n'aime prendre le parti de la mort. La place Gambetta est trop harmonieuse, le vin trop bon, les vieux quartiers sont trop délicieusement enveloppants et tranquilles. On donne seulement rendez-vous aux « étrangers » dans six mois, pour qu'ils voient comment cette ville qui se sait exceptionnelle aura relevé le défi du livre. Nous serons à ce rendez-vous.

Josyane Savigneau

(1) Un ouvrage collectif qui paraîtra dans quelques jours dans la collection « Bibliothèque Virgin ».

BORDEAUX

L'auteur est en conférence

Il y eut les « Jeudis littéraires », puis les « Nouvelles conférences », qui accueillaient un public fervent. Depuis quatre ans règne le Salon. Mais y a-t-il vraiment une vie littéraire bordelaise ?

Critique littéraire et enseignant à l'Ecole *normale*, Jean-Marie Planes est président du Salon du livre de Bordeaux. A ce titre, mais aussi parce qu'il a été l'animateur de nombreuses conférences et d'émissions télévisées littéraires, et que son père a joué un rôle important dans ce domaine, il lui est aisé de présenter les principaux foyers de la vie littéraire bordelaise du vingtième siècle. Au fil de la conversation, il lui apparaît pourtant difficile de définir la vie littéraire de la ville et d'apprécier son rayonnement, tant auprès des auteurs que des lecteurs.

Bordeaux est un exemple intéressant. D'abord parce que cette ville est indéniablement marquée par un grand nombre d'écrivains. Ensuite, parce que beaucoup d'entre eux, bien que particulièrement attachés à leur cité, y ont de tout temps ressenti une sorte d'étouffement et d'isolement.

Dans *la Forme d'une ville* (1), Julien Gracq évoque le piège qui guettait François Mauriac : *« ...je songeais que Bordeaux avait été pour lui un cadre de vie achevé, auquel rien ne manquait pour être de naissance l'espace naturel, et presque obligatoire, d'une carrière »* ; mentionnant la rupture de Mauriac avec Bordeaux, *« le type même des villes-mères, castratrices et possessives dans leur exclusivisme jaloux ».*

Gabriel Frizeau, esthète et mystique

Après Mauriac, et parmi bien d'autres, Philippe Sollers est également « monté à Paris » ; Jean Cayrol s'est isolé à Pujols ; Pierre Veilletet (2) voyage comme il respire ; et Jean-Michel Valençon commentait il y a peu dans les colonnes de *Livres-Hebdo* : *« Par la façon qu'a Bordeaux de distiller les voluptés pour désarmer les colères, d'instaurer de rigoureux et dérisoires rituels pour oublier l'ennui, elle excite la vindicte en endormant les révoltes, elle assure la solitude jusqu'à l'abandon. Ici l'apaisement devient une délicieuse humiliation »* (3).

Est-il possible de parler d'une vie littéraire à Bordeaux, dès lors que ceux qui devraient en être les principaux acteurs n'y sont pas impliqués ? *« Certes, des sociétés savantes ont existé très tôt à Bordeaux*, rappelle Jean-Marie Planes ; *une académie prestigieuse, fondée peu après l'Académie française ; une université ancienne et importante. Mais il est vrai que traditionnellement, les Bordelais sont plutôt passionnés par la musique, par la peinture dans une moindre mesure, et par les arts décoratifs, très vivement ; beaucoup plus que par la littérature. »*

Les fameux cénacles littéraires formés autour de Montesquieu n'ont eu que peu de répliques ; cependant, quelques exemples ont émaillé le vingtième siècle. Il ne s'est parfois agi que d'un réseau informel ou ponctuel d'amitiés et d'influences au rayonnement restreint, suffisantes toutefois pour déterminer une vocation et des engouements. Tel fut le cas de Fortunat Strowski de Robkowa, critique littéraire, essayiste, dramaturge et professeur à la faculté des lettres de Bordeaux au tout début du siècle. Cet érudit spécialiste de Montaigne, dont il a établi l'édition municipale des *Essais*, était aussi un guetteur. Les poètes, dont Francis Jammes et André Lafon, avaient la faveur de ses conférences ; et plus d'un étudiant bordelais, Mauriac au passage, lui sut gré de ses enthousiasmes.

A la même époque, quelqu'un d'autre joua ce rôle d'éveilleur et d'intercesseur, Gabriel Frizeau. *« Il vivait totalement en marge de la société bordelaise*, raconte Jean-Marie Planes. *Son salon se situait dans le quartier de la petite bourgeoisie, et non pas dans le centre élégant de Bordeaux. Gabriel Frizeau appartenait à une famille de viticulteurs, propriétaires terriens du Libournais. Il surveillait de loin l'exploitation de ses vignes et s'intéressait exclusivement à la littérature, la peinture, et la vie spirituelle. »* Gabriel Frizeau était un collectionneur d'une modernité qui tranchait avec le goût de l'époque : Gauguin, Chagall, Redon, Rouault, Lhote, etc., ornaient ses murs.

L'homme était passionné, subtil, brillant causeur. Un esthète doublé d'un mystique qui réunissait autour de lui, par pur plaisir de l'amitié, de fortes personnalités telles que Francis Jammes et Paul Claudel (4). André Gide passe deux fois, subjugué par les *« extraordinaires conversations avec Frizeau »*; Saint-John Perse, qui n'est encore que l'étudiant Alexis Léger, reconnaîtra une dette d'importance : *« Il n'est vraisemblablement pas un homme à qui je me sois plus confié qu'à vous, sans moins de restriction dans ce que j'ai pu vous dire, sans moindre souci de faire figure et de me composer. »* Jacques Rivière, Alain Fournier feront à leur tour partie du cénacle, encouragés et nourris dans leurs désirs. De ceux-là et d'autres, moins réguliers, Gabriel Frizeau s'est fait le témoin, sensible et généreux, au point de s'oublier lui-même.

Quelques années plus tard, en 1925, Louis-Georges Planes fonde « Les Jeudis littéraires de Bordeaux », une société de conférences de haut niveau qui, pendant près de cinquante ans et sans interruption, cristallisera la vie littéraire bordelaise. Agent d'exportation, Louis-Georges Planes était, par ailleurs, essayiste et journaliste politique, ami de Francis Jammes et de Jean Balde (5), avec lesquels il a entretenu une longue correspondance. Les « Jeudis », rapidement devenus « Jeudis et samedis littéraires de Bordeaux », étaient, selon le mot d'un académicien, une sorte d'*« université mondiale »*, et donnaient lieu à toutes sortes de réjouissances annexes.

« Les conférences se sont presque toujours déroulées dans le petit théâtre Trianon, devenu aujourd'hui le centre Jean-Vigo, souligne Jean-Marie Planes. *Dans l'esprit de mon père, elles avaient une visée pédagogique, et devaient être animées par le souci de distraire, illustrées de lectures et de moments musicaux. »* Les premiers conférenciers furent ceux de la société savante appelée l'Université des Annales, à Paris. Très vite, acteurs, hommes politiques, avocats, écrivains se succédèrent. Valéry, Bernanos, Giraudoux, Morand, Duhamel, Montherlant, mais aussi Jouvet, Dullin, Maurras, Paul Reynaud... tous les grands de la littérature, du monde du spectacle et de la politique sont venus animer ces fins d'après-midi particulièrement prisées.

« A cette époque-là, les écrivains n'étaient pas contraints comme à présent de passer l'oral après l'écrit, comme l'écrivait Bernard Frank dans sa chronique du Nouvel Observateur, poursuit Jean-Marie Planes. *On faisait appel à de brillants orateurs, qui prenaient un véritable plaisir à la « mise en scène » d'un discours. Par ailleurs, beaucoup parmi eux avaient une activité organisée, systématique de conférencier, et circulaient d'une ville à l'autre. Par exemple, tous les membres de la Compagnie des sept sont venus aux « Jeudis littéraires » : Poulenc, Maurice Bedel, Marc Chadourne, Octave Aubry, Jacques de Lacretelle, André Bellessort et Maurice Garçon. Quant aux lecteurs, les relais audiovisuels n'existant pas, ou peu, la conférence était pour eux l'occasion par excellence d'entendre et éventuellement d'aborder ceux qu'ils appréciaient. Après la guerre, une autre société avait été fondée, « l'Ami des lettres », plus particulièrement destinée aux étudiants. »*

« Un prodigieux conférencier »

Dans les premières années, c'est curieusement un homme presque tombé dans l'oubli, le romancier et essayiste René Benjamin, qui emportait les suffrages du public, par la saveur de son esprit et ses talents d'orateur. Jean-Marie Planes, dont l'intérêt pour les conférences commença au milieu des années 50, a été, quant à lui, particulièrement frappé par la présence d'Henri Guillemin : *« C'était un prodigieux conférencier. Un homme malade de trac avant de parler ; pétrifié, blafard, couvert de sueur, tordant convulsivement un mouchoir entre ses mains... Il entrait « en scène », et tous les symptômes s'évanouissaient. Il parlait debout, en se penchant vers le public comme pour l'empoigner ; du reste, l'assemblée était totalement sous le charme. »*

Aux alentours de 1965, une période de déclin s'est annoncée. Henri Amouroux, alors rédacteur en chef de *Sud-Ouest*, est venu soutenir Louis-Georges Planes, mais en vain : *« La conférence était quelque chose qui paraissait désuet »*, remarque Jean-Marie Planes. Pourtant, lorsqu'il a pris le relais quelque temps après la mort de son père, en association avec « l'Ami des lettres », les « Nouvelles conférences de Bordeaux » ont rencontré un très large succès, jusqu'à ce que son animateur décide de les interrompre, dix ans plus tard. Entre-temps, les rencontres littéraires se sont égayées dans les librairies : chez Mollat, au rythme « effréné » d'une quinzaine de débats par mois, et à La Machine à lire, depuis 1979, où Henri Martin a fini par donner la préférence aux essayistes spécialistes de sciences humaines.

Aujourd'hui, à Bordeaux, les opinions sont assez partagées pour reconnaître à la ville une véritable vie littéraire. Alina Reyes (6) fait partie de ceux qui n'en voient pas l'utilité, et pour qui l'essentiel se déroule dans la confidence des textes. Beaucoup demandent davantage, et font effort, par des actions de fond, parfois peu éclatantes, pour entretenir le goût du livre. C'est le cas du Centre régional des lettres, qui développe en priorité des actions destinées aux écoles, libraires, éditeurs et bibliothèques. Celles-ci – la bibliothèque de Bègles est souvent citée en exemple — ne ménagent pas leur imagination pour fidéliser leurs membres et drainer un public de jeunes.

Autre pôle du dynamisme et de l'expansion de la vie littéraire bordelaise, le département « Le Monde autour du livre » de l'association Alpha service, que dirige Sylviane Sambor soucieuse de *« susciter de nouveaux espaces de découvertes et d'échanges »*. Depuis 1986, elle a animé plusieurs manifestations dont le retentissement a dépassé les frontières de l'Hexagone. Par sa seule conviction, elle a ainsi obtenu la confiance croissante des pouvoirs publics. Il est vrai que son palmarès est déjà convaincant : une quinzaine de rencontres autour de la littérature belge ; le déplacement des Belles étrangères grecques et quelques actions ponctuelles, telle la célébration du dixième anniversaire de La Machine à lire. Mais sa véritable réussite est celle de la Biennale portugaise, une semaine pluriculturelle d'échanges orchestrée avec gourmandise, parce qu'il lui semble que les saveurs portugaises se marient bien à celles de Bordeaux, vins et écrivains, lumières, cuisines et musique...

Enfin, le Salon du livre de Bordeaux est pour la quatrième année consécutive la plus éclatante manifestation de la vie littéraire bordelaise, d'autant plus remarquable que Danièle Martinez, qui l'organise, dispose de peu de ressources humaines et financières. Parmi les milliers de visiteurs du hangar du Port de la Lune, nombreux sont les vrais amoureux de la littérature ; et l'on peut compter que, cette année encore, grâce aux éditeurs, libraires et écrivains réunis dans ces lieux, des badauds repartiront avec l'envie de lire.

Valérie Cadet.

(1) Editions José Corti.

(2) *Bonds d'eaux* et *Mari-Bartola*, Editions Arléa.

(3) Jean-Michel Valençon, psychiatre, a publié un roman, *les Dernières Extrémités* (Flammarion).

(4) A ce sujet, un volume intitulé *Paul Claudel-Francis Jammes-Gabriel Frizeau, Correspondances 1897-1938*, a été publié aux éditions Gallimard.

(5) De Jean Balde, pseudonyme de Jeanne Alleman, on peut lire *la Maison au bord du fleuve* (son dernier récit), chronique allègre de la société bordelaise du début du siècle. Editions de l'Horizon chimérique, collection « De mémoire », 196 p., 135 F.

(6) *Lucie au long cours*, Seuil.

Notes de frais...

Autour des « Jeudis et samedis littéraires de Bordeaux », une volumineuse correspondance s'est établie entre les écrivains et Louis-Georges Planes, qui supportait seul la charge de l'organisation des conférences. Pour une grande part d'ordre pratique et circonstanciel, elle fut toutefois l'occasion d'échanges littéraires durables et de quelques cocasseries.

Ainsi de Paul Morand, inquiet et pressé : *« N'ayant reçu aucune confirmation par lettre des trois coups de téléphone qui m'ont été donnés au sujet d'une conférence à Bordeaux, j'aimerais savoir si je dois toujours y parler le 7 décembre, et en quelle tenue. »* En 1938, Jean de La Varende se suffit à lui-même : « Les Manants du roi *paraissent ces jours-ci ; attendez-les (...). J'en suis content ; c'est un bon livre, et dans une émotion qui ne s'abâtardit pas. »*

De lettre en lettre, Georges Duhamel ne cesse, quant à lui, de passer commande de vin et d'alcools : *« Je prends la demi-barrique de pauillac-médoc au prix de 1 900 francs. Mais je demande que l'expédition m'en soit faite avant trois semaines (...). Je prendrai volontiers une petite bombonne d'armagnac 1893... »* Bien d'autres, non des moindres et des plus désargentés, comme Montherlant, revendiquent et pinaillent sur des notes de frais, de déplacement ou de prestation...

Val. C.



BORDEAUX

Au vrai plaisir de la littérature

Edmond Thomas et Plein Chant à Bassac
Georges Monti et Le Temps qu'il fait à Cognac

A une soixantaine de kilomètres au nord de Bordeaux, Edmond Thomas, à Bassac, et Georges Monti, à Cognac, font un remarquable travail d'éditeurs. La proximité géographique n'est pas la principale raison qui les rassemble dans ces lignes. Ils ont en commun une période de production éditoriale, entre 1978 et 1981, et, bien que leurs chemins aient divergé, un bon nombre d'affinités, tant dans leurs exigences intellectuelles que dans leur pratique professionnelle. Enfin, tous deux appartiennent à cette tradition en voie d'extinction, les éditeurs imprimeurs.

Les débuts d'Edmond Thomas (un titi du quinzième arrondissement parisien) ont quelque chose de savoureux pour les amateurs de destin marginal : *« J'avais quatorze ans quand je me suis fait virer de l'école, et le hasard a voulu que je sois embauché chez Brodard et Taupin, une ancienne maison qui imprimait entre autres le Livre de poche. Je travaillais à la reliure industrielle. A l'époque, je ne lisais que des bêtises. Je m'étais fait un ami d'un Algérien qui ramassait les vieux papiers et qui me rapportait des policiers de l'imprimerie. Un jour il m'a donné* Paroles, *de Jacques Prévert, qu'il avait mêlé par erreur à un lot de polars, à cause de sa couverture sombre, un graffiti photographié par Brassaï. Je peux dire que c'est ce qui m'a ouvert à la littérature. »*

A partir de là, l'adolescent se met à dévorer tous les grands textes contemporains, fréquente les bouquinistes et un bibliomane distingué, Fernand Tourret, qu'il publiera du reste quelques années plus tard. Un passage chez Armand Colin, puis, quatre ans plus tard, chez un libraire de livres anciens, lui offrent de quoi naviguer mieux encore dans le monde du livre, et l'occasion de se monter une *« petite bibliothèque »* respectable.

En 1971, Edmond Thomas, déjà faiseur d'une revue de poésie ronéotée, décide qu'il est grand temps de mettre les voiles en solitaire. Ce sera Bassac, où l'attire son ami Jean-Paul Louis, des éditions du Lérot. La ronéo de Plein Chant – lorsqu'il a choisi cette enseigne, Thomas ne savait pas encore qu'il s'installerait dans une cour abbatiale longtemps hantée par les dominicains – tourne bientôt pour des plumes inconnues, dont celles d'Henri-Simon Faure et de quelques poètes qui gravitaient autour de la revue *la Tour de feu* (à Jarnac). En 1978, le rejoint Georges Monti, qui s'ennuyait un peu à Clermont-Ferrand, et ils s'apprennent mutuellement le métier d'imprimeur sur une offset fatiguée. Ils publient Armand Robin, alors complètement oublié, et toute la presse en parle.

Bientôt vingt ans

Depuis Robin, Edmond Thomas n'a guère bénéficié d'une telle attention, exception faite des ouvrages de Louis Scutenaire et de la correspondance croisée de Nodier et Hugo. Pourtant, son catalogue, d'un éclectisme revendiqué, regorge de petites merveilles, qui dépassent à peine les mille exemplaires. S'y côtoient des auteurs confidentiels, de récits ou de poèmes, tels que Joël Cornuault, Laurent Grisel, Etienne Collet... ; des classiques scandinaves ignorés en France) tels que Tarjei Vesaas, Veijo Meri ou Stig Claesson ; des écrivains issus du peuple, ou intéressés à l'expression prolétarienne : Marcel Martinet, Henry Poulaille, Emile Guillaumin... (collection « Voix d'en bas » ; dont une somme en trois volumes menée par Philippe Bouquet, *la Bêche et la Plume)* ; ou encore des oulipiens et autres pataphysiciens, tels que Jean Queval, André Blavier et Michel Ohl (collection « La Tête reposée », dirigée par Pierre Ziegelmeyer). Plein Chant est aussi une revue littéraire trimestrielle : plus d'une quarantaine de numéros, dont certains collectifs spéciaux remarquables, tels que ceux consacrés à Louis Guilloux, Stig Dagerman, John Cowper Powys, ou le dadaïste Clément Pansaers.

Plein Chant fêtera bientôt ses vingt ans d'existence. Les projets ne font pas défaut et, l'on s'en doute, les difficultés relèvent surtout du manque de temps (beaucoup d'éditeurs-clients à satisfaire) et des faibles moyens matériels et financiers. Edmond Thomas est parfois tourmenté, mais il ne pourrait, bien sûr, pas vivre autrement. Il annonce avec une jubilation certaine une *Petite chronique de la boue*, de Marius Noguès, *l'An Pinay*, de Michel Ohl, et un numéro spécial de la revue autour du poète tchèque Vladimir Holan.

En 1981, Georges Monti émigre à Cognac et fonde sa propre maison d'édition sous les auspices d'Armand Robin, auteur du *Temps qu'il fait. « Mon premier acte d'éditeur a été de publier* la Fausse parole *de Robin, ce qui est un acte hautement symbolique, quand j'y pense avec recul, puisque c'est à la fois un essai et un récit ; un livre de poète et un livre de philosophe ; un texte éminemment littéraire et éminemment politique. »*

Ce n'est pas l'université, fréquentée sans enthousiasme, qui a donné à Georges Monti le vrai plaisir de la littérature ; plutôt des rencontres, des hasards, et un solide appétit de lecteur : *« En éditant, j'ai simplement essayé de donner corps à cette passion. Le seul critère de choix, c'est mon goût ; et chaque livre est une histoire. Un projet éditorial est souvent constitué sur la réflexion d'un « créneau », d'un « marché » possible. Je n'ai jamais eu cette démarche, et je n'ai pas l'ambition de devenir une grande maison d'édition. »*

Au hasard des rencontres

Les moyens de départ étaient quasi inexistants : 50 000 F empruntés à la banque pour aménager le premier local et pourvoir à l'achat d'une machine déjà bien éreintée. Aujourd'hui, Le Temps qu'il fait propose quelque 150 titres, pour un tirage moyen de 3 000 à 4 000 exemplaires – une vingtaine de titres par an, ce qui est considérable pour une équipe de six personnes en majorité employées à mener à bien le travail d'imprimerie. Mais là encore, ce n'est pas la quantité qui singularise un catalogue mené en toute liberté, selon quatre registres : des auteurs du patrimoine contemporain : Robin, Tsvetaeva, Leiris, Chaissac, Leopardi, Perros, Huysmans, Dadelsen ; des inédits d'auteurs contemporains reconnus... par un petit public – Baptiste-Marrey, Pirotte, Stefan, Haldas, Paul de Roux, Jacques Borel... – la réédition d'ouvrages : Paulhan, Jouve, Obaldia, Trassard, Töpffer, Richaud ; enfin, des ouvrages de jeunes auteurs – Michel Orcel, Bernard Blangenois, Jil Silberstein, Jan Laurens Siesling...

Il y a peu de traductions au catalogue du Temps qu'il fait. Georges Monti a pris le parti de la littérature française, ce qui est assez rare à son échelle, et prend le risque du véritable éditeur en publiant des textes que parfois personne ne voit. A ce sujet, sa plus grande déception concerne *le Voyage du chat*, un roman de Jean-Pierre H. Tétard, dont personne, sauf la *NRF*, n'a même signalé l'existence. *« Le livre s'est péniblement vendu à 300 exemplaires, tout comme le suivant,* L'Eden et les Cendres. *Et pourtant ce sont des textes d'une très grande maîtrise. »* Son catalogue est une histoire de correspondances et d'affinités : *« Dans un premier temps, j'ai demandé des livres à des auteurs que j'aime, et puis ensuite, on m'en a proposé ; et curieusement, des auteurs que j'aime m'en ont proposé. Il y a comme un phénomène de reconnaissance, des auteurs qui se disent qu'ils seraient bien dans la compagnie de ce catalogue. »*

Cent à cent cinquante libraires sont fidèles au Temps qu'il fait. Georges Monti regrette cependant que son lectorat demeure celui des lettrés. *« Mon image est assez restrictive de ce point de vue, peut-être étayée par le choix d'une maquette soignée, un peu intimidante ; mais c'est aussi la conséquence d'un phénomène plus général, qui veut qu'aujourd'hui chaque chose ou chaque personne soit définie par un ordre reconnaissable : des éditeurs pour le grand public, et des éditeurs pour les* happy few. *Tout cela est stupide, mais c'est le mensonge de l'époque. »*

Georges Monti revendique la subjectivité et fourmille de projets. Des poèmes de François Boddaert paraissent ce mois-ci, ainsi qu'une monographie de Léon Aichelbaum et d'Alain Gheerbrant consacrée à *K Editeur* (1). En novembre, la collection « Mémorables » s'ouvrira avec la réédition des *Poètes maudits*, de Verlaine, et la biographie de Charles Baudelaire, par Charles Asselineau. Enfin, en février prochain, un important cahier collectif consacré à Louis-René Des Forêts.

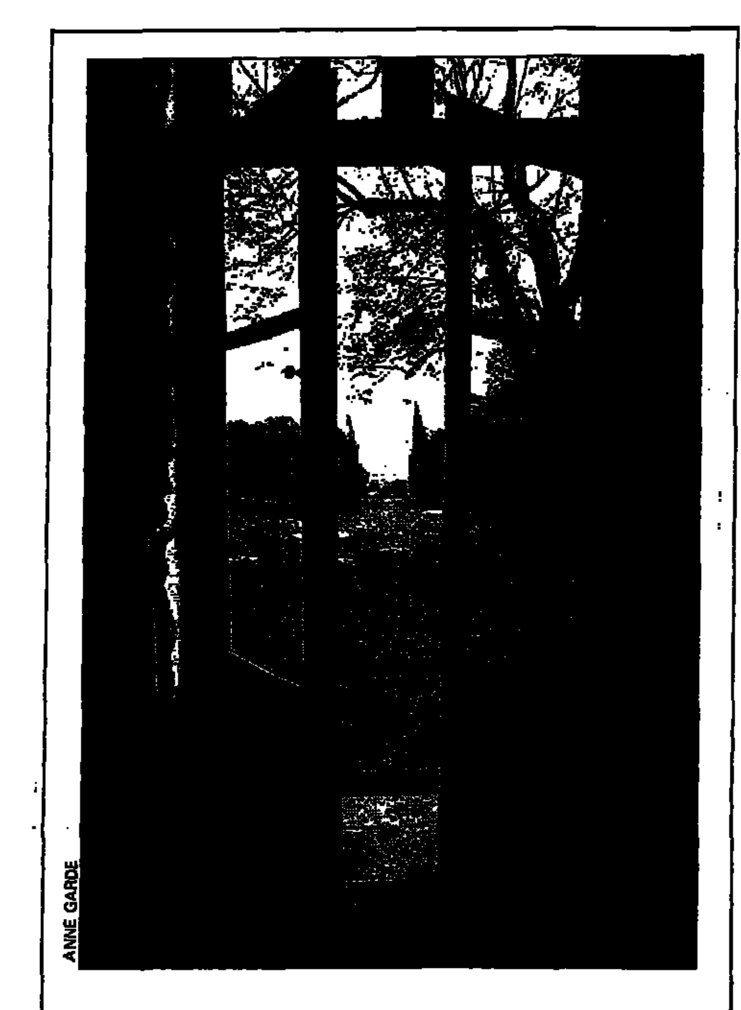
« Au fond, ce qui importe, conclut Georges Monti selon la formule de Paulhan qu'il cite de mémoire, *c'est ce par quoi la littérature échappe à elle-même. Ce que j'attends toujours de la littérature, c'est qu'elle m'étonne et non pas qu'elle me confirme ce que je sais déjà. Ce qu'il y a de passionnant dans la littérature, c'est la poésie ; et la poésie, je la cherche plutôt dans la prose, parce que souvent, sauf cas très exceptionnel, la poésie se manque à elle-même. »*

Val. C.

(1) Dans l'immédiat après guerre, les éditions K publièrent une vingtaine de titres, d'Antonin Artaud à Georges Bataille, en passant par Benjamin Péret.

► Plein Chant (distributeur Distique) : Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente. Tél. : (16) 45-81-93-26.

► Le Temps qu'il fait (distribution Harmonia Mundi) : 31, rue de Segonzac. 16100 Cognac. Tél. : (16) 45-35-08-17.



ANNE GARDE

A Malagar...

Malagar, la propriété de François Mauriac dont son arrière-grand-père, Jean Mauriac, avait fait l'acquisition en 1843, s'apprête à devenir un centre culturel de belle envergure. En 1985, les enfants de l'écrivain ont légué la maison à la région Aquitaine, et c'est au Centre Régional, que dirige Eric des Garets, qu'a échu la tâche d'entretenir Malagar et d'y implanter un espace à vocation culturelle.

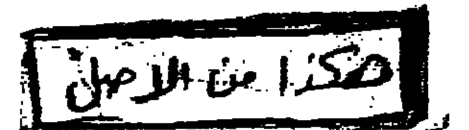
Depuis le 15 juin et jusqu'au 15 octobre, le public peut visiter ce *« grand cœur de pierre »* cher à Mauriac, une bâtisse du dix-huitième siècle campée dans la douceur d'une colline qui domine la vallée de la Garonne (1). Dans un proche avenir, les dépendances découvriront un musée ainsi qu'un centre de documentation écrite et audiovisuelle, relatifs à la vie et à l'œuvre de l'auteur du *Mystère Frontenac*. Depuis 1986, quatre colloques ont déjà été organisés et publiés dans les *Cahiers de Malagar* (2) ; mais dans une perspective plus large, une salle de conférences permettra des rencontres pluridisciplinaires, entre chercheurs et écrivains internationaux. A plus long terme enfin, Malagar sera ouvert aux traducteurs, écrivains, journalistes ou étudiants souhaitant mener à bien un projet défini.

Val. C.

(1) Pour tous renseignements, contacter le Centre François-Mauriac de Malagar, 99, rue Judaïque, 33000 Bordeaux. Tél. (16) 56-89-00-64.

(2) Cahiers nº 1 : « François Mauriac et le pays de Gironde » ; nº 2 : « François Mauriac et la ville » ; nº 3 : « Le langage romanesque à l'époque de François Mauriac » ; nº 4 : « La littérature et le sacré ».

□ **« Révolutions en Aquitaine ».** – Le XVe congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, organisé à Bordeaux en avril 1988, a été consacré aux « Révolutions en Aquitaine. De Montesquieu à Frédéric Bastiat ». Les actes du congrès viennent de paraître, avec le concours du conseil régional d'Aquitaine. Les trente-huit communications rassemblées dans ce volume traitent, entre autres sujets, du rôle de la noblesse bordelaise dans la prérévolution, de l'émancipation des juifs, de l'action de la franc-maçonnerie, des querelles urbaines, des Girondins obscurs, du clergé dans la tourmente révolutionnaire, de l'éducation, de l'architecture. *« Les Aquitains,* souligne Robert Etienne dans sa préface, *restent fidèles à l'idéal de liberté puisé chez Montesquieu et enrichi par Frédéric Bastiat. »* (Fédération historique du Sud-Ouest, Institut d'histoire, université de Bordeaux-III, 33405 Talence Cedex).



De l'édition considérée comme un des beaux-arts

William Blake and Co, l'Horizòn chimérique, le Castor astral : petites maisons, grandes ambitions

Dans le monde fortement individualisé et, souvent, farouchement individualiste de la petite édition française, William Blake and Co occupe une place un peu particulière, marginale. Cette particularité, Jean-Paul Michel, qui préside, seul ou presque, aux destinées de la maison qu'il a créée à Bordeaux en 1976, sait la cultiver sans ostentation inutile.

« Je fais des livres par destination, par fatalité, par plaisir aussi », affirme Jean-Paul Michel, avant de préciser que, pour lui, *« éditer c'est lire »*. Pourquoi William Blake? Artisan, graveur, imprimeur, tout autant que poète, Blake est, pour Jean-Paul Michel, une *« référence absolue »*. *« Son goût de déplaire, sa bravoure, son audace, étaient exactement ce à quoi je voulais faire écho, ce côté soldat qui meurt près de son canon me plaît assez »*.

William Blake and Co publie peu, mais publie bien. Le souci de la forme, de la matérialité et de la beauté, la subjectivité, hautement revendiquée, des choix, le désir d'associer, autant qu'il se peut, le texte et la peinture... Autant de manières de mettre l'édition au rang de l'un des beaux-arts. Professeur de philosophie, poète (sous le nom de Jean-Michel Michelena), invoquant volontiers Rimbaud et s'éditant lui-même, Jean-Paul Michel s'est aussi lancé, de 1984 à 1986, dans l'aventure, intellectuelle tout autant que financière, de la publication des *Écrits sur l'art* de Jean-Marie Pontevia, professeur à l'université de Bordeaux qui écrivit dans le plus grand silence, jusqu'à sa mort, en 1982. Dans le même domaine, avec ce même esprit d'aventure et de défi à l'air du temps, William Blake and Co, qui a édité plusieurs monographies en association avec le Musée des beaux-arts de Bordeaux, a également publié des écrits d'Odilon Redon ou la correspondance inédite d'André Lhote, Alain-Fournier et Jacques Rivière.

Un cercle d'amateurs fidèles

Et cette particularité, donc? Elle est dans la parfaite, et si rare, adéquation entre le travail de l'éditeur, ses goûts et ses choix, et ceux de son public. Au cours des années et des livres, Jean-Paul Michel a conquis la reconnaissance d'un cercle d'amateurs fidèles. Editeur heureux qui ne gagne avec ses livres que l'argent nécessaire pour publier les suivants, J.-P. Michel ne se fait pas une gloire de sa taille, ne brandit pas l'étendard incertain de la « petite édition ». A preuve, la vente à Virgin d'une partie du tirage de son dernier livre, *Hölderlin, journal de Bordeaux*, de Jean-Pierre Lefebvre – évocation scrupuleuse et rêveuse du séjour du poète dans la capitale de l'Aquitaine, de janvier à mai 1802. Pour marquer l'ouverture du magasin de Bordeaux *(voir l'enquête de Josyane Savigneau)*, l'ouvrage est publié sous le label Bibliothèque Virgin. Ce titre paraît en même temps dans une nouvelle collection de William Blake and Co – première incursion dans le domaine strictement bordelais –, le « Thesaurus Burdigalensis ».

Ce domaine bordelais est celui d'une autre maison, l'Horizon chimérique, fondée, en 1987, par l'historien Jacques Sargos et dont la direction littéraire est assurée par Eric Audinet. C'est à Jean de la Ville de Mirmont, dont Eric Audinet a réédité récemment un roman, *Jean Dézert*, que cet éditeur a emprunté sa belle appellation.

Aux collections littéraires et de « beaux livres », qui puisent largement dans le patrimoine régional, l'Horizon chimérique a récemment ajouté une collection scientifique, qui s'attache à dénoncer les pseudo-sciences. Outre des essais d'Isaac Asimov, citons le livre d'Alain Cuniot, *Incroyable... mais faux*, qui a connu un beau succès. En plus du domaine italien déjà ouvert (Verga, Pirandello), de nouveaux espaces seront bientôt explorés : celui de la littérature portugaise (sous la direction de Pierre Léglise-Costa) d'abord, puis espagnole.

Comme on le voit, même si les animateurs de l'Horizon chimérique s'enracinent dans une histoire et une géographie particulières, ils n'en négligent pas pour autant de plus vastes et d'aussi peu chimériques horizons!

Bordelais autant que parisien, le Castor astral, fondé en 1974 par Marc Torralba et Jean-Yves Reuzeau, n'a aucune vocation régionale. La poésie (Serge Safran, James Sacré, Jean-Pierre Siméon...), le roman ou les nouvelles (Hubert Haddad, Michel Fardoulis-Lagrange, Alain Absire...), les classiques ou les rééditions (Stendhal, Flaubert, Rétif de La Bretonne, Louis Parrot, René-Guy Cadou...), les essais... Cette largeur de vue se retrouve également dans les choix de coédition, dans le domaine francophone, avec la Suisse ou le Québec. C'est au Castor astral également que l'on doit la découverte d'un important poète suédois, Tomas Transtromer.

P. K.

▶ William Blake and Co : BP 4, 33037 Bordeaux Cedex et, à Paris, 7, rue de Jarente, 75004 Paris.

▶ L'Horizon chimérique : 7-8, rue Leyteire, 33000 Bordeaux.

▶ Castor astral : BP 11, 33038 Bordeaux Cedex et, à Paris, 18, rue de Savoie, 75006 Paris.



Bordeaux vu par Gilles Mora.

Parmi les dernières parutions de ces trois éditeurs :

• HENRY RUSSELL : *le Vignemale et autres textes*. Henry Russell – que Didier Lacaze, son biographe, présente dans un avant-propos, « Portrait d'un montagnard excentrique » – est né à Toulouse en 1834 d'un père irlandais et d'une mère française (il mourut en 1909). Après avoir beaucoup voyagé en Asie et en Océanie, il revint à Pau où il avait passé son enfance. Fasciné par les Pyrénées, il partagea alors son temps entre sa vie mondaine (en hiver) et des ascensions à travers toute la chaîne de montagnes. Cette expérience lui inspira les *Souvenirs d'un montagnard*. L'ouvrage qui paraît aujourd'hui propose un extrait de ces *Souvenirs*, le très long chapitre sur le mont Vignemale, ainsi que trois brefs textes thématiques sur la « philosophie de la montagne » de Russell. (L'Horizon chimérique, collection « De mémoire » dirigée par Eric Audinet, 150 p., 138 F).

• ANGE GOUDAR : *l'Espion chinois*. Libertin, joueur, espion, ami de Casanova et du chevalier d'Eon, Ange Goudar (1708-1791) se voulait aussi philosophe et moraliste. *L'Espion chinois*, paru en 1764, fut un des livres en vue de la littérature prérévolutionnaire. Une satire violente et drôle de la société de l'Ancien Régime sous le regard impitoyable de deux Chinois, lointains cousins des Persans de Montesquieu. Avec un avant-propos de Roger Gouze et une présentation de Jean-François Lhérété. (L'Horizon chimérique, collection « De mémoire », 100 p, 95 F).

• JEAN-MICHEL MICHELENA : *Beau front pour une vilaine âme*. Un montage typographique, poétique et autobiographique, par l'éditeur lui-même, reprenant les principales étapes d'un parcours d'écriture, depuis *Du dépeçage, comme l'un des beaux-arts* (1976), jusqu'à un *Autoportrait en manière de « conseils aux jeunes écrivains »* (1985). De ce dernier texte tirons l'aphorisme suivant : *« Choisir sa règle. Ne pas lâcher avant qu'elle ne vous ait tout pris. L'œuvre est faite. »* (William Blake and Co, 152 p., 120 F.)

• ALIETTE ARMEL : *Marguerite Duras et l'autobiographie*. *« Écrire ce n'est rien que publicité »*, soulignait Marguerite Duras. Aliette Armel se livre à une analyse détaillée de l'aspect autobiographique de son œuvre, à partir de la rupture que constitua, en 1984, son roman *l'Amant*. (le Castor astral, 172 p., 98 F.)

TGB sur Gironde

Les très grandes bibliothèques ne poussent pas seulement sur les bords de la Seine. Bordeaux va avoir la sienne. Installée au centre du quartier Mériadeck, ancienne zone insalubre, à la rénovation incertaine, la nouvelle bibliothèque municipale s'enorgueillit d'être le plus grand chantier de ce type en France (avec celui de Lyon) – en attendant, bien sûr, celui de la Bibliothèque de France.

Le nouveau bâtiment est signé par un architecte girondin, Bernard Trinqué. Pour son responsable, Pierre Botineau, le changement va être considérable. Le vieil édifice construit en 1891, rue Mably, couvrait 7 500 m² ; il disposera désormais de 26 000 m².

Ses 750 000 volumes y tiendront à l'aise. *« Le bâtiment est conçu en fonction d'un siècle d'acquisition,* fait-il remarquer. *Nous devons accueillir un public plus vaste, mais ce qui sera différent, c'est le nombre et la nature des services. »*

Le nouvel établissement accueillera, en effet, un espace pour les très jeunes lecteurs : 1 000 m², et, à terme, 70 000 volumes pour le prêt ; un service de documentation générale et d'information rapide, disposant d'une batterie complète de dictionnaires et d'encyclopédies ; des équipements multimédias (de la diapositive à la vidéocassette) ; une bibliothèque musicale et une vidéothèque régionale, inspirée de celle de Paris, avec une régie informatisée. Sans oublier les ateliers de restauration d'abord destinés à la réfection des ouvrages anciens.

Car la bibliothèque municipale de Bordeaux possède un fonds patrimonial important. Créée en 1736, elle s'est gonflée, comme toutes les bibliothèques françaises, de quantités d'ouvrages saisis, dans les couvents en particulier, au moment de la Révolution.

Mais elle a su s'enrichir, par la suite, de nombreux dons. Elle vient ainsi de recevoir 7 000 volumes de l'historien Charles Higounet – dont un fonds germanique assez rare.

Un vieil ingénieur chimiste, d'origine russe, a légué à l'établissement municipal une énorme collection d'ouvrages rédigés dans sa langue maternelle. Bien sûr, ces ensembles ne feront pas partie des 200 000 titres qui seront librement accessibles pour le grand public.

La nouvelle bibliothèque, qui aura coûté plus de 300 millions de francs, sera inaugurée au printemps 1991. Mais l'informatisation du catalogue ne fait que commencer et Pierre Botineau compte mettre une bonne vingtaine d'années pour arriver au bout de cette tâche. A moins que les crédits nécessaires pour avancer plus rapidement ne lui soient consentis.

N'oublions pas que la bibliothèque de Bordeaux doit faire partie du vaste réseau d'établissements dont la TGB parisienne doit être le pilote et que la numérisation des catalogues est, dans cette optique, indispensable.

Emmanuel de Roux

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

LES NOCES DANS LA MAISON. La tragédie des souvenirs
de Bohumil Hrabal.
Traduit du tchèque par Claudie Ancelot.
Robert Laffont, 516 p., 150 F.

CONVERSATION À PRAGUE
de Philippe Roth.
Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Carasso.
Usher, 78 p., 69 F (distr. Harmonia Mundi).



DR

« Vive le célèbre gribouilleur tchèque ! »

Connaissez-vous Mme Hrabal ?

BOHUMIL HRABAL a ouvert ses tiroirs. Et un drôle de livre en est sorti, un peu comme les trois papillons de l'artiste poète Jiri Kolar qui offrent leurs bribes de reflets sur la couverture : *les Noces dans la maison* (1), une trilogie de souvenirs dont le personnage principal n'est certainement pas « à la noce », mais sait prendre son mal en patience en bambochant copieusement et méthodiquement, se goinfrant de montagnes de cochonnailles et de *« piscines de bière »* dans des fêtes qui ne laissent pas forcément une impression de gaieté.

L'écrivain le plus malin et le plus populaire de la Tchécoslovaquie contemporaine avec Havel (mais pour des raisons diamétralement opposées) a voulu reprendre les différents thèmes de ses romans dans cette autobiographie déguisée où lui, qui s'est montré maintes fois comme l'enfant qu'il a été – et qu'il est resté, – a imaginé cette fois de faire parler sa femme pour lui. Complètement absorbé par lui-même, il ne laisse d'ailleurs aucune ambiguïté, ne se souciant pas vraiment d'exprimer une féminité, mais apparaissant plutôt comme un travesti de carnaval en pensant qu'on ne le reconnaîtrait pas parce qu'il s'est déguisé et qu'il s'est juché sur des talons aiguilles de couleur rouge.

En trois volets (*les Noces dans la maison, Vita Nuova, Terrains vagues*), Elizka, caissière « au noir » dans les cuisines de l'hôtel Paris à Prague, va nous narrer sa rencontre, son idylle (qui n'a rien de romantique), puis sa vie commune avec celui qu'elle appelle son « mari ». Venue à Prague pour préparer sa noce avec un guitariste de jazz qui entre-temps est parti se marier à Vienne, elle ne peut ni résider ni travailler dans la capitale ; son mariage avec « le professeur » va lui donner droit à une existence légale et à un logis rue du Rempart-de-l'Eternité.

La première fois, elle le rencontre à quatre pattes en train de frotter le plancher avec une brosse de chiendent dans son rez-de-chaussée qui fait penser à la cave d'*Une certaine solitude*. Jeune homme de bonne famille, « le professeur » n'a pu supporter la maison familiale : *« Alors, tout honteux, je me suis enfui de ce beau logement de la brasserie et je n'ai retrouvé le calme que lorsque je me suis arrêté ici dans cette piaule, un ancien atelier de forgeron (...). Je ne veux rien de plus que ce qu'ont les autres. Je cherche à rejoindre les autres en travaillant ou en essayant de travailler et de vivre comme eux. »* Et, comme Hrabal, il a fait tous les métiers : mercier ambulant, sous-chef de gare, clerc de notaire, ouvrier métallurgiste, figurant de théâtre.

Allemande de Tchécoslovaquie, orpheline, Elizka – surnommée Poupette – avait seize ans à la fin de la guerre, et parce qu'elle faisait partie des vaincus on l'a emmenée dans un camp. Elle a la nostalgie d'une enfance qu'elle enjolive : *« Chez moi, c'étaient onze pièces et même que nous avions deux bonnes et moi j'avais une femme de chambre et papa avait une Studebaker et son chauffeur et papa avait aussi une cave avec les meilleurs vins français et des cartons de whisky irlandais et écossais ma chambre à coucher était meublée en Louis XIV le bureau de papa était en style anglais. »*

POUR parler de choses sérieuses, mais à sa manière, Bohumil Hrabal commence par se (nous) noyer dans des tonneaux de bière, des kilomètres de saucisses et de fromage de tête, des vapeurs de cochon, bombance grandiose qui correspond à la Fête du cochon, copieusement arrosée de Pilsen. Il sait tout sur la cuisson de l'andouillette et du boudin *(« Tant qu'il sort du sang, c'est pas ça, mais quand vous verrez gicler du chocolat, alors tout est prêt... »)* ; il connaît par leur nom des dizaines de brasseries accueillantes, car il s'est fixé *« l'admirable mission de visiter toutes les tavernes de Prague »*, merveilleux lieux de rencontre pour se réciter des poèmes de Ginsberg ou de Kerouac, d'évoquer Jiri Kolar, Isaac Babel ou les yeux de Charles Boyer et de Marlon Brando, tout cela arrosé de pichets de bière bien chambrée. Surtout, il aime la campagne, les forêts, les berges de la Vltava, et l'eau... sous forme de baignade. Sa demande en mariage, il va la faire dans les toilettes d'un train d'excursion bondé ; le jour des noces, il est arrivé le dernier, mal rasé, agitant le bouquet de la mariée, les yeux noyés de cognac et de larmes, prenant la tête d'un cortège qui titube.

Pour se fuir, il va écrire : *« Ce que j'ai été et ce que je suis à présent, je l'ai guéri en quelque sorte en écrivant, comme les catholiques se guérissaient par la confession, comme les juifs se guérissaient devant le mur des Lamentations, comme nos ancêtres se guérissaient en venant crier leurs secrets, leurs craintes et leurs terreurs dans un arbre creux, et en fin de compte comme guérissaient les malades de Freud* [qu'il prénomme parfois Sigismond !] *qui se calmaient en racontant tout ce qui leur venait sur la langue... »*

Après le mariage, c'est à sa femme qu'il échoit de parler pour lui dans un monologue intérieur qu'elle ne ponctue même pas, où il n'est question que de Bohumil Hrabal face à sa machine à écrire Perkeo. Un jeu de miroir qui pourrait tourner au procédé si Mme Hrabal n'était aussi imprégnée du style héroï-comique, trivial et sublime à la fois de M. Hrabal pour affronter les contradictions du monde !...

HRABAL, ce Morave (il est né à Brno en 1914) qui a gardé une nostalgie de l'ancienne Autriche, qui ne reconnaît plus ses montagnes, son pays, sa langue même depuis que les Allemands des Sudètes et de Bohême ont été chassés après la guerre. Ces mêmes Allemands qui étaient tous des nazis, qui avaient trahi la jeune République tchécoslovaque en réclamant le rattachement de la région qu'ils habitaient à l'Allemagne hitlérienne, et qui après cette guerre perdue étaient responsables de l'entrée des vainqueurs russes en Europe centrale. Pourtant, patriote tchèque cent pour cent, Hrabal en vient à se demander si l'on a eu raison d'expulser les Allemands des Sudètes : *« Mon mari recommençait à injurier les Allemands qui avaient voulu* Heim ins Reich *(le retour au Reich). Bien fait pour eux, bien fait que les choses aient tourné aussi mal, car ils avaient été les premiers à enfreindre les lois du comportement en société. Ils n'étaient pas assez punis (...). Avec cette trahison avaient aussi disparu le bel allemand parlé à Prague, le beau dialecte allemand de Brno, d'Opava et de Jihlava, les jolis parlers de la cuvette de Spisska et de Cheb. Et mon mari de pleurer son double subconscient linguistique parti avec les six cents vaches des monts des Géants, le chauffage au bois des chalets et des auberges. Mais que faire ? Ils ne savaient pas se conduire, partout où ils sont venus avec leur drapeau, leurs camps de concentration et leur pureté raciale ils ont apporté la ruine, la mort, le malheur. »* On finit par oublier l'artifice littéraire devant les affres de l'auteur qu'on ne publie pas et qui est prêt à de petites compromissions *(« C'est vrai que depuis que mon mari avait publié son premier livre, et jusqu'au dernier, le cinquième, cette* Maison où je ne veux plus vivre, *ses anciens amis, je ne dirai pas qu'ils étaient jaloux, mais ils soutenaient que mon mari avait changé, qu'il était devenu Monsieur l'Ecrivain. »)*

Ses amis l'abandonnent, il se découvre un nouveau père ; des banderoles proclament : *« Vive Bohumil Hrabal, célèbre gribouilleur tchèque »*. Seul Heinrich Böll, un Prix Nobel qui n'est pas au courant des guerres de tranchées de l'Union des écrivains, boit avec lui dans Prague le 21 août 1968, mais s'enfuit, effrayé, devant un Hrabal bravache : *« S'il y en a qui veulent protester, qu'ils protestent, moi je n'ai pas à me plaindre. »* C'était le même qui nous déclarait en mars dernier, lors de la remise du prix de Nantes : *« Il y a les vierges intactes, il y a celles qui ont perdu leur virginité ! Si je devais être aussi pur que le veulent ceux qui ne m'aiment guère, je n'aurais plus qu'à me suicider.* (2) »

UNE coïncidence de publication nous met en présence d'une plaquette traduite d'un article de Philip Roth paru dans la *New York Review of Books, Conversation à Prague*. Il s'agit d'une présentation d'Ivan Klima (né en 1931 à Prague, déporté avec ses parents au camp de Terezin), un écrivain virulent dont les œuvres n'avaient jamais paru dans son pays et dont *Amour et Ordures* a été cette année publié à cent mille exemplaires (3). *« Je tiens à éviter de dire que quiconque a publié quoi que ce soit pendant les dernières vingt années est forcément un mauvais auteur »*, dit-il. Lorsque l'écrivain américain demande à la femme de Klima, qui est psychothérapeute, comment ses patients réagissent à la révolution : *« Les psychotiques vont mieux et les névrosés moins bien. »* Et elle précise : *« Avec toute cette liberté nouvelle, les névrosés sont terriblement incertains ; que va-t-il se passer ? Personne ne le sait. La vieille rigidité était détestable mais elle était rassurante, on savait à qui se fier et qui haïr. Pour les névrosés, le changement est très dérangeant (...). Les psychotiques, eux, captent l'humeur dominante. Pour eux, c'est la jubilation. »*

(1) Ce texte est inédit. Il avait seulement paru en tchèque, à Toronto, aux Editions 68. *Love and Garbage* a paru en anglais chez Chattoo and Windus.

(2) Voir « le Monde des livres » du 23 mars.

(3) Une nouvelle d'Ivan Klima, *le Complot de Noël*, est publiée dans le numéro 9 de la revue *le Serpent à plumes*.

□ On lira également avec beaucoup de curiosité et d'intérêt le numéro de la revue *Autrement* consacré à Prague, « Secrets et métamorphoses », dirigé par Xavier Galmiche et Petr Kral.

BILLET

Discipline et bas salaires

Commencées en juin dernier, les négociations portant sur la revalorisation des bas et moyens salaires sont plutôt bien parties. A l'heure actuelle, il n'y a guère que quatre branches sur une soixantaine où des difficultés notables ont été recensées. *« C'est une affaire bien menée. Elle ne doit pas être ralentie en dépit des circonstances. Il faut poursuivre activement cette négociation de façon qu'en décembre on puisse constater d'autres progrès »*, a souligné mercredi 10 octobre le président de la République devant le conseil des ministres.

Reste à savoir jusqu'où cet optimisme et cette volonté de poursuivre sur la voie engagée sont compatibles avec le discours du gouvernement sur les grands équilibres économiques. Nécessaires à la modernisation des entreprises et indispensables pour que les salariés les plus modestes bénéficient enfin d'un réel déroulement de carrière, ces négociations auront un coût. Or, les pouvoirs publics considèrent que la progression actuelle des salaires (au premier semestre, l'indice de salaire brut a progressé de 3 % pour une inflation de 1,6 %) est incompatible avec le ralentissement prévisible de la croissance et pourrait nuire à l'emploi. De plus, ce dynamisme des rémunérations aura un impact mécanique non négligeable sur le relèvement du SMIC.

Dans ces conditions, le maintien d'une certaine discipline salariale implique que le personnel du bas de l'échelle soit très clairement considéré comme prioritaire dans la répartition de la masse salariale. Choix d'autant plus difficile à faire accepter que la contribution sociale généralisée va procurer un léger gain de pouvoir d'achat aux plus bas revenus (ce qui permet d'ailleurs au patronat de relativiser *l'ampleur du chemin à parcourir*). Toutes ces raisons amènent le gouvernement à souligner avec une insistance particulière qu'un relèvement du SMIC supérieur au taux de salaire horaire n'interviendra qu'en dernière extrémité. C'est-à-dire en présence d'un blocage global des négociations, *peu probable* en l'état actuel des choses.

J.- M. N.

MM. Kaspar, Bornard et Krasucki rendent hommage à Eugène Descamps

Secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar a salué la mémoire de son prédécesseur, Eugène Descamps, *« grande figure du syndicalisme et de la CFDT »*, décédé le 8 octobre (*le Monde* du 11 octobre). *« C'est sous son impulsion que notre organisation a franchi une étape déterminante de son histoire en devenant la CFDT »*, a-t-il déclaré en rappelant qu' *« une certaine distance »* a pu exister ces dernières années. *« Cela n'altère en rien la fidélité que nous devons à sa mémoire »*, a-t-il ajouté.

Adversaire d'Eugène Descamps au moment de la création de la CFDT en 1964, M. Jean Bornard, président de la CFTC, a regretté qu'il ait *« rêvé d'unité avec la CGT plutôt que de maintenir l'unité de la CFTC ». « Eugène Descamps était certainement un homme sincère et passionné*, a ajouté M. Bornard. *Dommage que sa passion l'ait entraîné sur des chemins qui ne pouvaient pas être les nôtres. »*

Pour sa part, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, retient que l'ancien dirigeant syndical avait impulsé *« l'évolution initiale de la CFDT dans un sens combatif et ouvert sur l'unité d'action »*. Rendant hommage à Eugène Descamps, *« syndicaliste éminent et homme chaleureux »*, M. Krasucki a évoqué *« les liens d'estime et d'amitié »* qui se sont *« naturellement établis et maintenus avec le temps »*.

L'adaptation des règles du jeu social et les conséquences de la crise du Golfe dans le secteur bancaire

Banques et syndicats ont engagé une difficile renégociation de la convention collective

L'Association française des banques (AFB) et les syndicats ont entamé, mercredi 10 octobre, la phase active des négociations visant à modifier en profondeur la convention collective de la profession. Ces discussions concernent 250 000 salariés des banques membres de l'AFB, qui ne comprend pas les établissements du secteur mutualiste ni le Crédit agricole ou les caisses d'épargne.

Entamée en avril 1989 avec la constitution de groupes de travail préparatoires, la révision de la convention collective – qui n'a que peu évolué depuis 1952 – aura valeur d'exemple au plan national. L'adaptation des règles du jeu social aux évolutions économiques et au fonctionnement actuel des entreprises constitue une préoccupation qui dépasse en effet le seul secteur bancaire. Or, si le patronat et les syndicats partagent cette nécessité, ils n'en tirent pas du tout les mêmes enseignements.

Dès leur ouverture, ces négociations se présentent comme une opération à haut risque. Mercredi, au terme de la première rencontre de la commission nationale paritaire consacrée aux dispositions conventionnelles générales, les cinq syndicats (CFDT, FO, CGT, SNB-CGC et CFTC) ont adopté une déclaration commune repoussant les propositions de l'AFB. Celles-ci visaient à allonger la période d'essai et à exclure de la convention collective certaines *catégories de salariés (personnel de* service, personnel médical et paramédical, enseignants) des banques.

De même la clause de non-concurrence à l'issue du contrat de travail réclamée par le patronat a suscité de vives protestations. La prochaine réunion sera consacrée, le 26 octobre prochain, aux congés. Dans les prochaines semaines seront débattus des sujets qui s'annoncent encore plus conflictuels. Ainsi, l'AFB propose de ramener de dix-huit à six les niveaux de *classification, considérant que le* système actuel freine la mobilité. Désormais, un changement d'affectation ne devrait plus induire une progression salariale automatique *si la fonction occupée* reste inchangée. De son côté, la CFDT plaide en faveur d'un bilan professionnel régulier pour chaque salarié et d'une classification prenant en compte la définition du poste, la qualification et le niveau d'études. Malgré l'opposition des syndicats, l'AFB est également déterminée à modifier la prime d'ancienneté, qui représente 35 % du salaire après trente-quatre ans de présence. Il s'agirait d'en réduire la durée et d'affecter les gains ainsi dégagés à la formation et/ou au financement du régime de retraite des banques dont l'évolution, à terme, est très inquiétante.

Neuf réunions sont programmées

Par ailleurs, l'AFB propose *« l'abandon du terme et de la notion de titularisation »* tout en maintenant les avantages qui y sont liés. Elle propose aussi de relancer un débat particulièrement difficile sur l'aménagement du temps de travail. Aujourd'hui, les banques appartenant à l'AFB ne peuvent ouvrir leurs guichets six jours sur sept et n'ont pas la possibilité de se doter d'équipes fonctionnant en relais ou en roulement. Certains syndicats sont hostiles à toute modification alors que d'autres (CFDT et SNB, notamment) réclament des contreparties (salariales ou sous forme de réduction du temps de travail) peu prisées par le patronat. Enfin, les partenaires sociaux réexamineront les modalités de licenciement, les conditions de travail, la formation et l'exercice du droit syndical.

Si la CGT et FO semblent dans l'ensemble très fermées aux *demandes de l'AFB*, la CFDT (principale force syndicale dans les banques), la CFTC et le SNB paraissent plus ouverts à la discussion. Néanmoins, ils entendent obtenir un maximum de garanties au niveau de la profession afin de cadrer au mieux les discussions qui auront lieu dans les banques. Quant à l'AFB, elle doit gérer au mieux les exigences contradictoires des *« petites »* banques d'affaires et des grandes banques, ces dernières étant plus réceptives aux réactions syndicales.

Reste à savoir combien de temps ces discussions pourront durer. D'ici au 22 mars 1991, neuf réunions sont programmées, mais il est peu probable que ce délai sera suffisant. L'AFB dispose néanmoins d'un argument de poids : la dénonciation de la convention collective qui doit en principe intervenir trois mois avant la fin de l'année civile, en octobre. Il paraît clair que, si les négociations s'enlisent, l'AFB franchira le pas fin *1991*. Dès lors, les partenaires auraient quinze mois pour s'entendre. A défaut, c'est le droit commun qui s'appliquerait.

Quoi qu'il en soit, une procédure de dénonciation apparaît inévitable car une révision de la convention collective implique l'accord de tous les signataires originels y compris FO et la CGT. Si, toutefois, l'AFB parvenait à un accord avec un ou plusieurs syndicats, la dénonciation ne serait plus qu'une simple obligation juridique. On en est encore loin.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le comité des établissements de crédit s'attend à des faillites

Le comité des établissements de crédit, dans une note datée du 11 septembre, estime qu'à la suite de la crise du Golfe, une « réduction sensible » du nombre des établissements financiers spécialisés est prévisible. Cette réduction pourrait prendre deux formes : la liquidation pure et simple ou le regroupement.

La crise du Golfe affecte tous les établissements financiers : elle engendre *« un accroissement des risques »* et *« une diminution sensible des résultats »*. Des *« transferts d'activité »* peuvent néanmoins venir partiellement compenser ces difficultés.

Le comité situe les principaux risques dans quatre secteurs : en premier lieu, les établissements financiers pourraient souffrir des défaillances de leur clientèle de banques étrangères situées au Moyen-Orient ou dans des pays *directement touchés* par la hausse des prix pétroliers. Les banques arabes ou des pays du tiers-monde pourraient en effet ne pas être en mesure de faire face à leurs engagements, notamment à court terme. En France, ces risques affecteraient trois secteurs : celui *« des biens d'équipement et de l'informatique »*, celui *« des promoteurs et des marchands de biens qui ont déjà enregistré des baisses sensibles d'activité »*, mais aussi et surtout *« celui des particuliers dont les revenus risquent de baisser »* et *« qui pourraient être tentés d'utiliser les moyens qui leur sont désormais ouverts pour retarder, voire refuser le règlement de leurs échéances »*.

Pour ce qui est des résultats, la crise du Golfe ne peut qu'accentuer la tendance à la baisse. Des besoins en provisionnement supplémentaire *« notamment sur les crédits aux entreprises et aux particuliers »* devraient rapidement se faire sentir. Certains établissements, ajoute la note, tenteront de *« masquer »* cette chute de leur profit par des opérations exceptionnelles (*« cessions d'immeubles ou de participations »*). Comme la Compagnie bancaire, dont *« la hausse de 19 % du bénéfice net consolidé pour le premier semestre 1990 »* n'a été rendu possible *« que par des opérations de ce genre, alors qu'en réalité le résultat courant avait baissé de 13 % »*.

Une note optimiste

Conséquence ultime de cette hausse des risques, des faillites en série pourraient se produire au sein des établissements spécialisés. Les banques de marché, les sociétés financières et les maisons de titres auront à souffrir, et ce d'autant plus que les grandes banques commerciales ont déjà réduit leurs engagements sur ces établissements. *« Une réduction sensible du nombre des intervenants dans chaque compartiment d'activités spécialisées »* devrait donc avoir lieu *« soit par retrait et liquidation, soit par regroupement »*.

Une note optimiste vient cependant éclairer le tableau. La crise du Golfe pourrait engendrer certains transferts d'activité. *« 6 à 8 milliards de dollars placés dans des institutions financières du Moyen-Orient auraient déjà été transférés dans des banques européennes et américaines. »* De plus, la réduction des activités de marché pourrait accroître la réintermédiation bancaire. Les émetteurs traditionnels d'emprunt (grandes entreprises, services publics, collectivités territoriales) en butte à la réduction des activités de marché *« pourraient avoir davantage recours au crédit bancaire »*. Curieusement, nul ne prévoit de recycler les pétrodollars, qui sont eux aussi le résultat de la hausse des prix pétroliers.

YVES MAMOU

Les effets de la concurrence accrue sur le marché du transport aérien

Air Canada supprime des vols et licencie 2 900 salariés

Après sa privatisation en deux étapes (octobre 1988 et juillet 1989), Air Canada, quinzième compagnie aérienne du monde, avait adopté un ambitieux programme d'expansion sur tous les continents. Aujourd'hui son président, M. Claude Taylor, vient d'annoncer un plan de restructuration qui surprend par son austérité.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Deux mille neuf cents personnes (12 % des effectifs) seront licenciées, le siège social montréalais de la compagnie *sera vendu et ses vols vers* Athènes, Lisbonne, Madrid, Bombay et Singapour seront supprimés. Sur les cent treize appareils qu'elle possède, elle en cédera au moins huit, soit trois Boeing 747-400, dont la livraison est prévue pour l'an prochain, et cinq DC8 cargo.

Air Canada réagit ainsi par nécessité mais aussi par prudence et par anticipation. La compagnie avait réalisé des bénéfices nets de 149 millions de dollars canadiens (670 millions de francs environ) l'an passé, en partie grâce à la vente de ses intérêts dans la compagnie irlandaise de location d'avions Guinesss Peat (GPA). Son bénéfice d'exploitation (107 millions de dollars canadiens) avait, lui, légèrement diminué par rapport à 1988.

Un paysage obscurci

Cette année, le ralentissement de l'économie canadienne et l'augmentation des prix du pétrole (avant *même la crise du Golfe*) ont sérieusement touché la compagnie : les bénéfices des six premiers mois de 1990 sont tombés à 6 millions de dollars, contre 19 millions pour la même période de 1989. Pour 1991, M. Taylor s'attend à des pertes.

Or la concurrence est vive, y compris sur le marché intérieur, déréglementé depuis 1988 et davantage concentré. Déjà propriétaire du numéro deux canadien (Canadian Airlines International), la compagnie Pacific Western Airlines (PWA) a racheté en janvier 1989 la société Wardair, qui s'était distinguée par la qualité de ses vols charters.

Le paysage risque encore de s'obscurcir. Le Canada et les Etats-Unis viennent en effet de décider de négocier, d'ici à 1992, un régime *« ouvert et libéralisé »* sur le transport aérien, secteur qui avait été exclu de l'accord de libre-échange canado-américain entré en vigueur en janvier 1989. Il existe actuellement quatre-vingt-trois liaisons entre villes canadiennes et américaines, dont trente-neuf sont exploitées exclusivement par des compagnies américaines, qui assurent les deux-tiers des services réguliers entre les deux pays...

La plupart des analystes estiment qu'Air Canada, dont le cours des actions n'a cessé de baisser depuis le début de l'année, prend une sage décision en cessant de se disperser pour revenir à des bases solides, en prévision de turbulences qui ne vont pas manquer. Selon ces analystes, les dépenses en carburant d'Air Canada seront, au cours actuel du pétrole, supérieures d'au moins 100 millions de dollars à ce que la compagnie avait prévu pour 1990. Cette somme correspondait aux bénéfices nets escomptés pour cette même année, avant la crise du golfe Persique.

MARTINE JACOT

Le projet de rachat de United Airlines par les syndicats échoue

Le plus grand rachat d'une firme par ses employés n'aura pas lieu. Trois ans après avoir entamé une action visant à racheter une des toutes premières compagnies aériennes du monde occidental (10 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989), le consortium syndical de United Airlines doit reconnaître une défaite. Incapables de rassembler en six mois le financement nécessaire pour leur projet, les employés ont dû faire face au refus du conseil d'administration d'ouvrir de nouvelles discussions, ce qui a porté un *coup d'arrêt aux espoirs des* 74 000 salariés.

CHICAGO

correspondance

Le représentant des syndicats, M. Gerald Greenwald, ex-numéro deux de Chrysler, avait accepté le 31 mai dernier de conduire l'opération au titre de dirigeant du groupe formé par les employés. Recruté à prix d'or (9 millions de dollars au total), il donnait de la crédibilité à l'accord de rachat signé par les syndicats avec le *I* conseild'administration en avril. Mais les banquiers, le moment de *surprise agréable passé*, ont renoncé à cautionner une opération aux risques *multiples*.

Le conseil d'administration ne pouvait justifier une proposition qui affolerait les comptes de bilan. Alors que l'offre de reprise présentée par M. Stephen Wolf, le président de United Airlines, s'élevait à 300 dollars l'action, le montage de M. Greenwald atteignait à peine les deux tiers de cette somme, dont seulement 70 dollars en espèces. D'autre part, la dette à ajouter au bilan (3 milliards de dollars) se cumulait au débours du trésor de guerre de la firme de Chicago (1,1 milliard de dollars).

Certes, le rachat par les pilotes, machinistes et autres employés aurait pu mettre fin aux conflits sociaux qui entravent depuis 1985 le bon fonctionnement de United Airlines. Les intérêts catégoriels jadis antinomiques se sont tus depuis avril, s'accompagnant de concessions salariales substantielles. Le réaménagement des horaires de travail, source de productivité accrue, se juxtaposait à une utilisation des fonds de la caisse de retraite des pilotes et *« garantissait un engagement total des salariés »*, selon l'expression de M. Fred Dubinsky, le chef de file des 7 000 pilotes de la société.

Reprise des grandes manœuvres

Les membres du conseil d'administration ont décidé de se concentrer sur la marche de l'entreprise comme les en adjurait M. Wolf depuis plusieurs mois. Ce dernier aurait été placé hors jeu en cas de victoire syndicale : après l'échec de sa propre tentative de rachat en octobre 1989, les pilotes l'avaient lâché en apprenant qu'il allait gagner plus de 50 millions de dollars dans l'opération. Le président d'*UAL*, confirmé à son poste à l'unanimité, et son second, M. Jack Pope, doivent *« savourer en silence la défaite de leurs opposants »*, estimait un des analystes de Wall Street.

Les grandes manœuvres vont pouvoir reprendre. A l'instigation des syndicats, la direction avait *suspendu en juillet* la signature d'un gigantesque contrat d'avions, portant sur près de *10 milliards* de dollars. Selon des sources internes à Airbus, la firme européenne pourrait bénéficier d'une fraction non négligeable de ce *« megadeal »*, comme on l'appelle.

Accéder à tous les marchés porteurs

En quatre ans, d'autre part, United a absorbé l'acquisition des routes trans-Pacifique de Pan American. Une fusion de 750 millions de dollars, qui fort décriée à Wall Street, s'avère une des meilleures transactions du siècle, selon M. Pope. En 1989, 23 % du chiffre d'affaires ont été réalisés par ces lignes orientales à forte marge qui rapportent plus du tiers du profit d'exploitation global. Jadis cantonnée au territoire américain, United a ouvert son réseau en Europe et obtenu l'autorisation de voler de Chicago à Paris depuis le 1er août dernier. *« Nous avons pour mission d'accéder à tous les marchés porteurs »*, conclut M. Pope.

Sur le terrain américain, la bataille entre United et son rival texan American Airlines va pouvoir reprendre de plus belle dans une conjoncture morose. Le trafic aérien a peu progressé tandis que le prix du fioul a quasiment doublé. Entre-temps, la flotte de United, 500 avions, s'accroît d'une unité par semaine ; les livraisons de Boeing 747-400 plus économes vont permettre d'optimiser les trajets trans-Pacifique en forte demande. Toutefois, cette croissance accélérée ne pourra pas s'effectuer sans l'accord des salariés. En cas de conflit, American Airlines qui a perdu de l'argent au deuxième trimestre pourrait reprendre le dessus, car United demeure un mastodonte aux pieds d'argile.

ALEX SERGE-VIEUX

INSOLITE

Wall Street à Moscou

De quel krach les deux hommes *ont-ils parlé ? De celui de l'économie soviétique, ou de celui de Wall Street ?* En tout cas, entre M. Mikhaïl Gorbatchev, le président de l'URSS et M. John Phelan, celui du New York Stock Exchange, les sujets ne devaient pas manquer au Kremlin mercredi 10 octobre. Comme il se doit, *M. Phelan a quitté Moscou après* avoir signé un protocole d'accord avec les Soviétiques. Le patron de la Bourse américaine a conclu avec le ministre des finances, M. Valentin Pavlov, un programme de formation d'experts dans le domaine boursier.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Alors que le directeur général du FMI est à Bucarest

Le gouvernement roumain s'engage à accélérer les réformes économiques

Le gouvernement roumain a annoncé, mercredi 10 octobre, devant les députés et sénateurs réunis en séance extraordinaire, une accélération des réformes économiques, notamment une prochaine libéralisation des prix des produits manufacturés.

BUCAREST

(correspondance)

Le premier ministre, M. Petre Roman, a jugé *« inévitables »* ces prochaines hausses, afin notamment de résorber le surplus de la masse monétaire. *« Nous ne pouvons plus vendre un produit en dessous de son prix de production »*, a-t-il ajouté. Il devrait annoncer, la semaine prochaine devant le Parlement, ses projets de réforme. *« Le gouvernement a reconnu que la démagogie salariale a aggravé la situation. Il veut appliquer notre programme et a perdu plusieurs mois »* a déclaré à la presse le président du Parti national libéral, M. Radu Campeanu.

A la suite des mouvements sociaux, le gouvernement a accordé de nombreuses augmentations de salaires, alors que la production a chuté, selon les statistiques officielles, de près de 20 %. Le ministre de l'économie et du commerce, M. Anton Vatasescu, jugeant *« extrêmement grave »* l'état de l'économie roumaine, a estimé à 1,5 milliard de dollars le déficit de la balance commerciale pour les trois prochains mois et jugé que celui-ci serait équivalent pour le premier semestre 1991.

Selon M. Vatasescu, l'augmentation du prix du brut représente la moitié du déficit à venir de la balance commerciale. Prévoyant pour cet hiver une *« grave crise énergétique »*, le gouvernement a décidé de ne plus fournir d'énergie aux industries *« improductives »*, la population n'étant pas concernée par ces restrictions. De même, la hausse des prix prévue *« le plus tôt possible »* ne touchera pas les produits de première nécessité.

Ces annonces interviennent alors que M. Michel Camdessus, directeur du Fonds monétaire international (FMI), arrivé mardi à Bucarest, a estimé, lors d'une interview à la télévision d'Etat, que le FMI ne pourrait aider la Roumanie que si elle était déjà engagée dans un processus de profondes réformes économiques. Une délégation de la Banque mondiale est aussi attendue à Bucarest en octobre.

Après la répression contre l'opposition en juin dernier, la CEE avait gelé un accord de coopération commerciale, finalement signé le 17 septembre dernier. Mais la Roumanie reste exclue du programme communautaire d'assistance aux réformes à l'Est jusqu'aux conclusions de l'enquête sur les violences de juin.

Président désigné de la Banque européenne de reconstruction et de développement

M. Attali entame une tournée dans les pays de l'Est

La Banque Européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) créée au printemps pour aider l'Est devrait ouvrir un bureau permanent à Budapest. C'est en tout cas le souhait des autorités hongroises, exprimé notamment par M. Gyorgy Suranyi, le président de la Banque nationale de Hongrie, à l'occasion du voyage de M. Jacques Attali, le président désigné de la BERD. En visite officielle les 8 et 9 octobre, ce dernier a eu des entretiens avec le président de la République, le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement hongrois.

A l'issue de sa première visite de travail à l'Est, en tant que président désigné de la nouvelle banque, M. Jacques Attali a rappelé mardi à Budapest à l'occasion d'une conférence de presse, l'objectif poursuivi par la nouvelle institution internationale, la première de ce type de «l'après guerre-froide». Nous devons *«aider à consolider la démocratie hongroise* (et celle des autres pays d'Europe centrale) *et favoriser le succès de la transition vers l'économie de marché»*, a expliqué le conseiller spécial du président de la République. Pour cela, il a défini les quatre «directions de travail» que la Banque entend suivre une fois que les Parlements des pays membres auront ratifié le traité lui donnant naissance.

A partir du 31 mars prochain, la Banque européenne agira en matière de formation professionnelle et technique des hommes . Elle aidera à la mise en place des institutions de marché. Elle participera par des prêts ou des prises de participation à des investissements publics (infrastructures par exemple) ou privés. Elle cherchera enfin à favoriser *«les modes de communication de toute nature qui devraient permettre de mieux relier les deux parties de l'Europe»* .

Interrogé sur le nom des vice-présidents qu'il entendait nommer, M. Attali s'est refusé à commenter les rumeurs qui circulent à ce sujet. Il a cependant confirmé son intention de s'entourer de quatre ou cinq vice-présidents, dont deux sont déjà connus, l'Américain Ernest Stern et le Suédois Anders Ljungh. Parmi les trois autres personnalités qu'il envisage de proposer aux pays membres de la Banque, la presse allemande, reprise par les journaux hongrois, indiquait en début de semaine qu'il pourrait y avoir l'ancien premier ministre communiste hongrois, M. Miklos Nemeth. M. Attali a effectivement rencontré M. Nemeth à l'occasion de son séjour à Budapest, mais il a refusé de commenter l'information. Le président désigné de la Banque compte se rendre dans les autres capitales est-européennes dans les semaines à venir, notamment à Varsovie et à Prague avant la fin du mois d'octobre. Une assemblée générale des représentants des pays membres de la Banque doit en outre se tenir, à Londres les 23 et 24 octobre.

ERIK IZRAELEWICZ

Souhaitant que les décisions soient prises à la majorité qualifiée

Le Parlement européen propose l'achèvement de l'union monétaire au 31 décembre 1995

En préparation à la conférence intergouvernementale de décembre prochain, le Parlement européen a arrêté, mercredi 10 octobre, sa position sur l'Union économique et monétaire (UEM). A une large majorité, (195 pour, 38 contre et 31 abstentions) l'assemblée de la CEE a adopté le rapport de M. Fernand Herman (démocrate-chrétien belge) qui recommande l'aboutissement de l'UEM au 31 décembre 1995.

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Quelque peu irréaliste, compte tenu des réserves de plusieurs Etats membres, cette date rapprochée n'est pourtant pas la critique fondamentale que l'on puisse faire au texte parlementaire. Faisant fi des transferts de souveraineté que nécessite la réalisation de l'union monétaire, le Parlement demande que le conseil des ministres des Douze arrête, à la majorité qualifiée, avec son approbation, *«les mesures requises»*. En d'autres termes, cette procédure permettrait d'imposer à un pays les contraintes de l'UEM contre sa volonté.

La réaction de M. Jacques Delors a été vive. *«Il me paraît excessif*, a-t-il dit devant l'hémicycle, *de confier à la banque centrale européenne l'exécution et l'interprétation de la législation concernant la supervision de ses activités, alors que, dans beaucoup de pays, elle est partagée par l'autorité publique.»* Le président de la commission a tenu en outre à rappeler sa conception de l'écu. Acquis à l'idée que la future monnaie européenne doit être commune aux Douze pour devenir unique au terme du processus, M. Delors a estimé que *«l'écu n'est pas une monnaie parallèle. Ce n'est pas l'écu que proposent les Anglais, car ce projet présente de grands risques de compétition entre les monnaies, de surenchère entre les monnaies et multiplie les incertitudes quant à l'avenir.»* M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a voté le rapport Herman, s'est dit persuadé que *«l'opinion publique et les opérateurs économiques attendent du Parlement la volonté de mettre à profit la fonction transitoire de l'UEM pour développer et expérimenter le rôle de l'écu»*. L'ancien président de la République a fait adopter un amendement demandant que toutes les opérations financières de la CEE (55 milliards d'écu ou 385 milliards de francs par an) soient effectuées en écu.

Mettant à profit le projet de nouveau traité entre les Douze pour l'UEM *«l'assemblée de la Communauté recommande*, selon les propres termes de M. Delors, *un véritable bouleversement institutionnel»*. La procédure avancée par Strasbourg conduirait à *«un régime d'assemblée»*, a-t-il estimé. *«Faut-il étendre les possibilités du Parlement »*, au risque de compliquer et d'empêcher le processus de décision, plutôt que de fixer une règle simple, la responsabilité de la commission devant l'assemblée?

MARCEL SCOTTO

SOCIAL

Pendant toute la journée de jeudi

Une grève perturbe le trafic gare du Nord

Le trafic ferroviaire au nord de Paris devait être perturbé tout au long de la journée de jeudi 11 octobre, à la suite d'une grève des agents de conduite de Paris-Nord, qui doit durer jusqu'à vendredi 6 heures du matin. Le programme minimum est appliqué. Sur les grandes lignes et le réseau international, un train sur deux circule. Sur la banlieue, comme en grande couronne, deux trains sur trois. La ligne B du RER (de Roissy et de Mitry jusqu'à Paris-Nord) est aussi touchée, les usagers devant obligatoirement changer de train à la gare du Nord pour se rendre à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Les syndicats CGT, CFDT et FO ont appelé à la grève, leurs revendications portant sur les salaires et les conditions de travail.

□ **Les pompiers dans la rue.** – Pour protester contre leur nouveau statut – notamment à propos de leurs rémunérations et du déroulement de leur carrière – les sapeurs-pompiers professionnels volontaires et permanents, de tout grade, ont décidé de manifester le 1er décembre dans les rues de Paris. A cette occasion, 30 000 d'entre eux sont attendus dans la capitale.

les pays de l'Est

propose l'achèvement

au 31 décembre 1995

Le Monde

AFFAIRES

L'ère de l'entreprise « enveloppante »

« Apple Expo », « DECville », « Sony World »..., ces expositions mono-marques tentent de faire entrer le consommateur-client-partenaire dans l'intimité d'un géant industriel

UNE pluie de pommes sur la Défense, le CNIT envahi par les souris, le Palais des congrès de la porte Maillot projeté dans la technologie du vingt et unième siècle, 8 000 décideurs invités à Cannes pour un séjour digne des *Mille et une nuits*... Qu'est-ce qui fait courir Apple, Sony ou Digital Equipment ? Quelle folie pousse les géants de l'électronique et de l'informatique à mettre sur pied des manifestations de l'envergure de « Sony World », d'« Apple Expo », ou de « DECville » ?

Ces expositions monomarques, délibérément à l'écart des grands salons traditionnels, sont les enfants des années 80 et du cocooning, le reflet d'une démarche globalisante et d'une concurrence toujours accrue. Foire commerciale au goût du jour, simple lifting de la politique de communication, ou volonté de bâtir et cimenter une culture propre à chaque marque ?

Quelles qu'en soient les raisons d'être, ces expositions aspirent à dépasser le simple rituel marchand, pour faire entrer le consommateur-client-partenaire dans l'intimité d'une entreprise « enveloppante », dont les bienfaits seraient universels.

Depuis quelques années, les géants de l'informatique s'affichent dans des « shows » à la mesure de leurs ambitions : la première « Apple Expo » – déclinaison française des « Apple Fests », grandes kermesses rassemblant aux Etats-Unis les zélotes de la pomme informatique – date de 1984, année de sortie du Macintosh.

Lacunes de la publicité

Un an plus tard, Digital montait sa première « DECville » européenne à Cannes. Enfin, le numéro un de l'électronique grand public et professionnel en France, Sony (12 % de part de marché), s'offre cette année le « Sony World », écrin doré pour ses produits. Objectif commun avoué : une communication plus proche du client, prenant mieux en compte les attentes individuelles des utilisateurs, professionnels et grand public.

Cette nouvelle forme de communication tend-elle à pallier les lacunes de la publicité traditionnelle ? *« Pour l'informatique, la publicité n'est pas le meilleur moyen de faire passer un message ou de montrer nos capacités. D'ailleurs, aujourd'hui, les principaux constructeurs tiennent tous le même discours »*, affirme Roger Haisman, directeur de l'European Executive Events chez Digital. Le leader mondial des systèmes de réseaux informatisés, troisième constructeur informatique sur le marché français (chiffre d'affaires de 7,1 milliards de francs) n'a d'ailleurs pas fait de publicité pendant cinq ans, estimant qu'elle ne permet pas assez de cibler le destinataire du message.

En revanche, selon Jacques Fay, directeur de la communication de la division produits grand public de Sony-France, le « Sony World » vient comme un point d'orgue à *« six ans de travail de communication réussi en France, puisque nous avons aujourd'hui la meilleure image de marque de toutes les filiales de Sony. Nous avons donc pris le risque d'organiser cette première mondiale en matière d'électronique professionnelle et de loisirs, destinée à montrer l'ensemble des produits Sony aux distributeurs et aux consommateurs »*.

« Guerre des mondes »

Plus que la participation aux salons comme le SICOB, jugés trop bruyants et peu commodes, la manifestation monomarque apparaît donc comme un moyen de communication très efficace. *« Car, si nous avons une bonne image, notre notoriété reste faible »*, admet-on chez Digital. Elle assure, dans un cadre confortable, un contact plus professionnel, plus direct : *« L'expo est l'endroit idéal pour retrouver le dialogue direct client-constructeur, sans le filtre de nos 400 distributeurs »*, dit-on chez Apple.

Enfin, elle permet de mettre en scène la totalité des produits de la marque ou les différentes applications pratiques qui en sont proposées. On entre ainsi dans *« le nouveau monde de l'image et du son Sony »*, tout comme on pénètre dans la *« galaxie Apple »* ou *« l'univers DEC »*. La « guerre des mondes » aurait-elle commencé ? Autant que des produits, ces entreprises vendent une idéologie, un système totalisant, sinon totalitaire.

Identité et image sont les leitmotivs des entreprises organisatrices. Sébastien Sisombat, directeur du marketing d'Apple-France reconnaît volontiers l'objectif d'identité culturelle de l'« Apple Expo » : *« Elle répond à notre besoin de faire vivre et de développer une forte culture d'entreprise, et d'être certains que les utilisateurs véhiculent bien cette culture. »*

Chez Apple, la culture d'entreprise est empreinte d'une forte connotation affective. Ainsi Laurence Clavere, directeur de la communication, la définit-elle comme *« la passion pour le produit vendu, axée sur la communication et la proximité. L'identité d'Apple associe une affectivité forte – une relation passionnelle, tant avec le client qu'avec le Macintosh – et la recherche de la qualité et du professionnalisme. L'« Apple Expo » est donc un rendez-vous très attendu par nos partenaires et nos clients »*.

L'identité de Sony est, bien sûr, liée à l'image onirique de la dernière campagne conçue par l'agence Leuthe et Associés (*« J'en ai rêvé, Sony l'a fait »*) pour valoriser innovation et qualité. *« La force de Sony, c'est d'avoir tout le temps été curieux, et d'avoir développé une culture à la fois individualiste (point fort : le portable individuel) et conviviale »*, renchérit Jacques Fay. Au terme d'entreprise « enveloppante », ce dernier préfère d'ailleurs celui de « développante » : *« Sony innove dans tous les secteurs, dès qu'il y a un créneau à exploiter. Aujourd'hui, elle a atteint une maturité totale pour répondre aux besoins de tous les consommateurs, de quatre à quatre-vingt-ans ! »* Le cocooning n'a pas d'âge...

Porteuses d'identité auprès du grand public, les grandes manifestations monomarques ont aussi un effet dynamisant pour la communication interne. Ainsi Jacques Fay, au lendemain de la clôture du « Sony World », fatigué mais heureux, évoque-t-il avec émotion *« l'aventure humaine d'une équipe de 200 personnes qui ont appris à se connaître et à travailler ensemble : nous avons l'impression d'avoir vécu la plus belle expérience de notre vie »*. Le moins étonnant n'était d'ailleurs pas la visite de l'exposition par les membres de la force de vente de Sony, venus en famille pour leur présenter fièrement leurs œuvres, conférant à cette manifestation un caractère familial et intime inattendu.

Avec le recul de l'expérience, on reconnaît chez Digital le caractère très motivant, sur le plan interne, de ces manifestations prévues de longue date, qui obligent le personnel concerné (2 000 représentants de la force de vente) à être synchronisé sur les objectifs et sur les messages, et à se tenir au courant de l'évolution du marché. Pour l'« Apple Expo », ce sont également 250 personnes d'Apple-France qui participent à l'organisation et répondent aux questions des visiteurs.

Grand-messe culturelle

Mais qui sont donc les destinataires de tels événements ? Car on a parfois l'impression d'assister à quelque grand-messe célébrée en l'honneur du dieu-ordinateur, rassemblant les adeptes de telle marque ou tel produit, visant à élargir le cercle des fidèles et rejetant les hérétiques dans le camp adverse... *« Au travers de l'« Apple Expo », nous cherchons à avoir une démarche d'évangélisateur plutôt qu'une démarche commerciale en mettant directement en contact les gens avec les machines »*, prêche Laurence Clavere.

En fait, les ouailles sont différentes selon les manifestations et les marques. Digital avait invité, pour le « DECville » du 10 au 21 septembre 1990, 5 500 décideurs de tous les secteurs d'activités intéressés par les applications professionnelles de l'informatique ; ce sont finalement 8 000 personnes qui sont venues à Cannes (entièrement prises en charge par Digital pendant la journée et la soirée), dont 45 % de clients potentiels. *« On ne cherche pas à « racoler » la grande masse : on s'adresse à des clients qui veulent évoluer dans l'informatique »*, déclare Rémi Roland, responsable des relations-presse de DEC France.

Pour l'« Apple Expo », qui bat tous les records d'affluence (14 000 visiteurs en 1984, 60 000 en 1989, et 67 000 du 19 au 22 septembre 1990, la plupart étant invités), le profil-type du visiteur a pu être esquissé en 1989 grâce à une enquête commandée par Apple à la société Majong. Le visiteur moyen du CNIT est du sexe masculin, a trente-quatre ans et habite Paris une fois sur deux ; la moitié des visiteurs ont adopté Apple comme micro-ordinateur principal ; mais la part des personnes non équipées en système Apple augmente peu à peu ; les trois quarts sont des décideurs (50 %) ou des prescripteurs (25 %), travaillant dans des entreprises de toutes tailles. Leurs motivations sont avant tout, et de plus en plus, professionnelles.

Quant au « Sony World », sa fréquentation, essentiellement basée sur le grand public, a dépassé les espérances des organisateurs, qui attendaient 20 000 visiteurs et en ont reçu 35 000 du 27 au 30 septembre (dont 15 % ont payé les 40 francs de l'entrée). *« L'ambiance de fête y a prévalu, l'aspect mercantile ayant été délibérément écarté. »* Le seul endroit de l'exposition où étaient vendus des produits de la ligne Sony (vêtements, accessoires...) aura néanmoins eu un succès commercial important, preuve que la culture de marque était bien vivace parmi les visiteurs.

Retombées commerciales

Les retombées commerciales existent donc, derrière les « coups » médiatiques. Sont-elles à la hauteur des investissements consentis ? Le « Sony World » du Palais des congrès à Paris aura globalement coûté à Sony-France l'équivalent de deux à trois salons multimarques, mais ne devrait pas avoir d'incidence sur le budget publicitaire. Les suites commerciales n'étant évidemment pas évaluables, l'exposition aura cependant soulevé l'admiration des Japonais, visiblement impressionnés par le savoir-faire et le bon goût gaulois.

Le budget global de « DECville » au Palais des congrès de Cannes (7 000 m² d'exposition, 50 millions de dollars de matériel installé), ville choisie en raison de sa notoriété, de ses infrastructures hôtelières, de son climat et de l'implantation de DEC à Sophia-Antipolis, aura représenté 10 millions de dollars (soit un coût unitaire par client invité d'environ 10 000 francs !), somme payée par l'ensemble des dix-huit filiales européennes de Digital.

Les précédents « DECville » (1985 et 1986) ou « DECworld » (1988) de Cannes auront tout d'abord permis à Digital de renforcer son image et sa crédibilité, et de passer du dixième au troisième rang mondial des constructeurs informatiques. *« Ce type de manifestation génère – ou plutôt assure – des affaires très importantes : nous avons, par exemple, signé le contrat d'équipement d'American Express. Il a représenté 750 millions de dollars, à la suite du « DECworld », qui nous en avait coûté 25. »*

Pour Apple, deuxième constructeur informatique en France (après IBM), avec un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs en 1989, les précédentes « Apple Expo » se sont soldées par une accélération des ventes dans les périodes qui ont suivi. Au point que, cette année, l'exposition, qui s'est déroulée sur 25 000 m² répartis sur quatre niveaux du CNIT, a dû être avancée d'une semaine. *« Mais les recettes de l'Expo (ventes d'espace) sont réinvesties à perte dans la manifestation. L'« Apple Expo » ne fait pas de bénéfices. Le budget de l'opération totale (investissement et communication globale) devrait se monter cette année à 35 ou 40 millions de francs. C'est le prix de la réunion de la galaxie Apple »*, affirme Marie-Françoise Lelong-Weinberg, directeur de la promotion d'Apple-France.

Peu d'entreprises peuvent s'offrir ce luxe. Question de moyens, de démarche globale et de gamme de produits assez large. Pour celles qui s'y risquent, le salon monomarque est un concentré d'entreprise, un salon où recevoir dans le confort voulu les fidèles et les autres, ceux qu'on ne désespère pas de convertir.

STÉPHANE ROUX

Sony et Matsushita s'affrontent à Hollywood

L'acquisition de MCA, société mère des studios de cinéma Universal, par Matsushita Electric, n'est pas encore jouée. Mais, derrière cette nouvelle menace pour l'« âme américaine », se profile une dure rivalité nippo-nippone

TOKYO

de notre correspondant

LES négociations en cours, en vue du rachat de MCA, société mère des studios de cinéma américains Universal, par l'un des premiers fabricants mondiaux de produits électroniques, Matsushita Electric (connu à l'étranger pour ses marques Panasonic, Technics et Quasar), ont soulevé un tollé aux Etats-Unis. Si cette fusion-acquisition se réalise, ce sera non seulement le plus important investissement japonais jamais fait sur le sol américain (au moins 7,5 milliards de dollars, soit environ 38,6 milliards de francs) mais encore, après l'achat, l'année dernière, de la Columbia par Sony, une nouvelle hémorragie de l'« âme américaine ». Cet éventuel rachat de MCA est en réalité autant une question nippo-américaine qu'une affaire nippo-nippone : la compétition entre Sony et Matsushita.

La saga du fondateur

Longtemps, la rivalité entre les deux géants de l'électronique japonaise s'est cantonnée à un partage des marchés : Matsushita rayonnait sur l'archipel depuis Osaka tandis que Sony, plus novateur, s'attaquait au marché mondial depuis Tokyo. Aujourd'hui, cette compétition a pour champ de bataille Hollywood et elle risque de modifier la physionomie de l'industrie du divertissement américain. Elle témoigne surtout d'un changement dans la stratégie de Matsushita.

Contrairement à Sony, Matsushita Electric n'a pas de grande innovation à son actif (tel que le *Walkman*). Le premier fabricant de matériel électronique grand public japonais est plutôt connu pour la qualité de ses produits : Matsushita a en général perfectionné ce que les autres avaient lancé à un prix inférieur au point qu'on l'a surnommé parfois *maneshita*, ce qui signifie copieur.

Matsushita est aussi lié dans l'esprit des Japonais à la saga de son fondateur, Konosuke Matsushita, mort l'année dernière à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Fils de paysan, il avait débuté en 1923. Contraint à vendre les kimonos de sa femme pour ne pas faire faillite, il inventa la marmite électrique à cuire le riz que l'on trouve aujourd'hui dans pratiquement chaque foyer nippon. Konosuke Matsushita passa surtout pour l'un de ces « dieux » de la gestion à la japonaise, grand adepte du « familianisme » dans l'entreprise.

A sa mort, il était l'un des hommes les plus riches du Japon, avec une fortune évaluée à 1,7 milliard de dollars, mais il était connu aussi pour être un philanthrope. Son entreprise, elle, était devenue géante.

Troisième groupe japonais, Matsushita, qui compte près de 42 000 employés, a mis sur le marché 14 000 produits (du ventilateur au réfrigérateur en passant par les stéréos et les magnétoscopes), distribués par 25 000 concessionnaires. Le groupe dispose de 165 filiales opérant dans 36 pays. Ses revenus devraient se chiffrer en 1990 à quelques 45 milliards de dollars. A la fin de la dernière année fiscale, en mars 1990, Matsushita disposait de 12 milliards de dollars en liquidités et de 13 milliards en actifs auprès des maisons de titres. Ce que l'on nomme la « banque Matsushita » devrait permettre au groupe d'acheter MCA sans avoir besoin de recourir au crédit bancaire.

Jusqu'à une époque récente, Matsushita se contentait de délocaliser sa production, en Asie du Sud-Est en particulier, pour diminuer les coûts, et d'être présent sur certains marchés, notamment américain, jouant à la fois sur la qualité légèrement supérieure de ses produits (Sony inventa le système Betamax, mais Matsushita sortit peu après son VHS, plus sophistiqué du point de vue technologique) et sur les volumes (60 % de ses ventes sont constituées par des produits de grande consommation).

« Cavalier seul »

Mais cette stratégie se révèle aujourd'hui insuffisante : en 1989, la croissance des ventes de Matsushita a été bonne (+7 %) mais sans plus, – selon des critères japonais. Surtout, ses dirigeants sont conscients du risque d'être dépassé du point de vue de l'innovation technologique.

Au terme d'un plan de restructuration poursuivi depuis six ans, Matsushita compte être entré en 1992 sur le marché des ordinateurs, des semi-conducteurs et de la communication. Cette année, les investissements pour développer ces nouveaux secteurs de production se sont élevés à 400 milliards de yens. Matsushita vient en outre de mettre sur le marché un nouveau gadget : le magnétoscope fonctionnant par commandes vocales (pour l'instant, la machine ne « comprend » que le japonais...).

Pour sa part, Sony entend développer sa production d'ordinateurs : des négociations sont en cours avec Apple pour la fabrication par Sony d'une version miniature du modèle Macintosh. Apple, revenant sur la politique de « cavalier seul » menée jusqu'à présent, semble aujourd'hui penser qu'une alliance avec Sony lui permettra de mettre sur le marché des modèles à la fois plus puissants et plus légers à des prix compétitifs.

La compétition avec Sony pousse Matsushita à aller plus loin : notamment, à entrer sur le marché du « software » (vidéo, disques, cassettes enregistrées), support désormais nécessaire à la diffusion de son « hardware » : les produits de consommation (magnétoscopes, caméras et équipements stéréo) qu'il fabrique.

En achetant l'année dernière Columbia Pictures pour 5 milliards de dollars, après CBS Records en 1988 (2 milliards), Sony a pris solidement pied sur le marché américain des divertissements. Celui des vidéos, en particulier, est florissant, avec une croissance annuelle de 15 à 20 % alors que le marché des produits électroniques au Japon ne croît que de 4 à 5 % par an. Les équipements vidéo représentent un cinquième des ventes de Matsushita.

Le géant japonais poursuit aujourd'hui deux objectifs : rattraper son retard dans le domaine de l'innovation, et surtout ne pas laisser Sony être le seul japonais à régner sur Hollywood. D'autres fabricants d'électronique nippons sont aussi entrés sur ce marché américain du divertissement, mais plus modestement : ainsi, Pioneer Electric, qui a acquis en mai dernier 10 % de Carolco Pictures (60 millions de dollars). Un nombre croissant d'entreprises nippones veulent investir dans l'industrie américaine du film : Nomura Babcock and Brown, filiale de la maison de titres Nomura Securities Ltd, a par exemple récemment passé un contrat de production commune (de 100 millions de dollars) avec Walt Disney. Matsushita a des appétits à la mesure de sa puissance.

MCA est l'un des empires de l'industrie des distractions américaine : avec des revenus de 3,4 milliards de dollars, le groupe est présent dans le secteur des films (Universal Studio), des productions télévisées (Universal Television), des disques (MCA Records), des vidéos (MCA-Universal Home Video), des parcs d'attraction et de l'édition (avec Putnam Publishing Group), mais aussi dans celui de l'immobilier et des salles de spectacle (grâce à sa participation dans Cineplex Odeon Corp.). La cinémathèque de MCA est enfin l'une des plus riches de Hollywood (comprenant non seulement les films Universal mais aussi ceux de la Paramount d'avant 1948).

Initiative inhabituelle

Matsushita, qui, initiative inhabituelle, a placé à la tête de sa filiale aux Etats-Unis un Américain, entend très clairement développer sa présence sur ce marché. Comme Sony, le géant d'Osaka a semblé intéressé un moment par Columbia puis par MGM/UA communications Co. Matsushita a fait un entrée discrète à Hollywood : sa filiale Victor Co. a formé un joint-venture avec le producteur Lawrence Gordon pour produire des films.

Ayant investi massivement dans le développement de téléviseurs haute définition, Matsushita a, en outre, ouvert un laboratoire de recherches aux Etats-Unis. Avec les possibilités que lui offrirait MCA, en termes notamment de studio, Matsushita serait en position de produire des programmes haute définition qui stimuleraient ses ventes de HDTV. Suivant en cela la stratégie poursuivie en la matière par Sony avec Columbia Pictures.

L'aquisition de MCA par Matsushita n'est pas encore faite. La conjoncture politique ne s'y prête guère, alors que le Japon est critiqué aux Etats-Unis pour ses hésitations à assumer un rôle plus actif dans la crise du Golfe. Il y a, en outre, la question du prix exigé par les Américains (peut-être supérieur à 7,5 milliards de dollars).

Mais, après des années d'indécision, les dirigeants de MCA semblent désormais convaincus que le groupe ne pourra survivre et rivaliser avec Walt Disney, Time Warner ou Sony qu'en devenant une entreprise encore plus forte. Bien que ce ne soit pas l'une des premières maisons de production américaine (de la puissance par exemple de Disney ou de Paramount), MCA a produit ces dernières années des films qui furent d'énormes succès commerciaux (tel que *E. T.*) ou des séries télévisées comme *Miami Vice*.

Une fusion avec Paramount est une autre alternative pour MCA, mais celle avec Matsushita, qui s'est engagé à ne rien changer à l'actuelle équipe de direction, pourrait être plus attrayante. Pour l'instant, Matsushita reste prudent, pesant les risques et les avantages de l'opération et se contentant d'admettre que des négociations sont en cours. Premier signe d'un rapprochement entre MCA et Matsushita, Victor Co., filiale de Matsushita, vient de décider de créer une société conjointe avec MCA Music Entertainment pour la distribution des disques MCA, Geffen et GRP.

PHILIPPE PONS

La nouvelle aventure asiatique de Rhône-Poulenc

D'ici à l'an 2000, le numéro un français de la chimie envisage de quadrupler ses ventes en Asie du Sud-Est. Un investissement de 5 milliards de francs dans un secteur très convoité

TOKYO

de notre envoyé spécial

APRÈS avoir, ces trois dernières années, renforcé de façon spectaculaire ses positions en Amérique du Nord, surtout en prenant récemment le contrôle de la firme pharmaceutique américaine Rorer, Rhône-Poulenc, le numéro un français de la chimie et désormais huitième mondial, a décidé de hisser maintenant la grande voile en Asie du Sud-Est. L'objectif du groupe est de doubler, d'ici à l'an 2000, la part de l'activité exercée dans cette région du monde (Chine et Australie exceptées) par ses filiales pour la porter de 6 % aux environs de 12 % du chiffre d'affaires consolidé (80 milliards de francs attendus pour 1990), dont la moitié au Japon.

Trois jambes

Jean-Marc Bruel, directeur général de Rhône-Poulenc, l'a officiellement annoncé à l'occasion du premier coup de pioche donné pour la construction d'un centre de recherche et développement (R et D) sur le site scientifique japonais de Tsukuba (à 65 kilomètres au sud-est de Tokyo). En réalité, compte tenu de la croissance présumée du groupe français dans les dix prochaines années, l'opération consistera purement et simplement à quadrupler en francs constants les ventes en Asie du Sud-Est.

En termes d'investissements, Jean-Marc Bruel est resté discret. Mais le nouvel effort exercé pour acquérir là-bas une bonne dimension, plus proche encore de celle acquise par les géants de la chimie mondiale, tels les allemands Hoechst, BASF et Bayer, le britannique ICI et l'américain Du Pont de Nemours, en moyenne près de 8 % de leur chiffre d'affaires, est évalué par les spécialistes à quelque 5 milliards de francs. Jean-Claude Roussel, le dernier grand patron propriétaire de Roussel-Uclaf, un des grands français de la pharmacie (groupe allemand Hoechst), disparu tragiquement en 1974, avait coutume de dire que *« pour se développer harmonieusement et se prémunir contre les mauvaises surprises de la conjoncture, un groupe industriel doit avoir trois jambes' : l'une en Europe, l'autre en Amérique du Nord et la dernière en Asie ».*

Ce visionnaire avait mis ses principes en application. Très tôt après la deuxième guerre mondiale, la firme pharmaceutique avait pris ses quartiers asiatiques au Japon. A telle enseigne qu'aujourd'hui elle est, après L'Air liquide, la deuxième entreprise française la mieux implantée au pays du Soleil-Levant. A cause du problème posé tant par sa longue restructuration que par les répercussions du premier choc pétrolier, Rhône-Poulenc, à l'inverse de ses grands rivaux étrangers, n'avait pas été financièrement en mesure de commencer très tôt son industrialisation dans le Sud-Est asiatique. Réalisée sous la présidence de Renaud Gillet, la véritable installation industrielle du groupe au Japon, clé de voûte du rayonnement en Asie, remonte seulement à 1975 *(voir encadré ci-dessous).*

La décision prise par Rhône-Poulenc de quadrupler dans les dix ans à venir son emprise industrielle aux confins du continent asiatique est donc triplement ambitieuse. D'abord parce que les quinze ans écoulés sont tout juste suffisants pour bâtir une réputation et créer un climat relationnel en Asie, surtout au Japon, où rien ne peut se faire sans un patient tissage de liens amicaux et la constitution d'un capital de confiance. Ensuite, parce qu'une telle expansion devra se faire en l'absence de toute possibilité, ou presque, de croissance externe par rachat d'entreprises. C'est le cas en particulier au Japon et en Corée du Sud, deux pays qui entrent déjà pour près des deux tiers dans le chiffre d'affaires réalisé par le groupe chimique dans cette région du monde. Pour parvenir à ses fins, la firme de Courbevoie ne pourra se reposer que sur son image de marque et son imagination.

Enfin, Rhône-Poulenc devra compter avec la pugnacité de ses grands rivaux, eux aussi bien décidés à s'ancrer plus solidement en Asie, et des chimistes japonais eux-mêmes qui, encore trop atomisés, s'éveillent à la croissance.

Des chances sérieuses

Malgré ces handicaps, Rhône-Poulenc possède de sérieuses chances de gagner son pari. Devant l'emprise industrielle locale grandissante, le groupe, tout en privilégiant la qualité, a choisi la sélectivité. Au cours des cinq dernières années, il a déjà fait la preuve de sa combativité. Son usine coréenne d'Inchon en est l'illustration. Construite en joint-venture avec Oriental Chemical Industries, une firme locale, elle est aujourd'hui la plus grande du monde (60 000 tonnes/an) pour la production de silices précipités, un matériau employé comme assouplissant notamment dans le caoutchouc, le pneu et la chaussure. Elle tourne désormais à plein rendement avec un chiffre d'affaires de 313 millions de francs, presque doublé en l'espace de sept ans. Sa capacité, théoriquement égale à deux fois les besoins du Japon, permet au groupe français, déjà propriétaire de deux usines, une en France, l'autre au Brésil, d'être numéro un mondial dans les silices avec 18 % du marché.

Pour se diversifier, Rhône-Poulenc a décidé de lancer la construction, dans le sud de la Corée, d'une unité de production d'acide adipique, un intermédiaire de la chaîne nylon majeure de Rhône-Poulenc, mais aussi de polyuréthanes, matières plastiques servant notamment la fabrication des chaussures de sport, industrie très en pointe en Corée du Sud, avec de prestigieux groupes, comme Adidas.

Cette unité démarrera en mai 1991 avec une capacité de 50 000 tonnes/an et un chiffre d'affaires estimé pour l'instant entre 30 et 40 millions de dollars (160 à 212 millions de francs). L'avance prise par Rhône-Poulenc dans ce domaine coupe d'ores et déjà l'herbe sous le pied de BASF, qui nourrissait un projet semblable.

Au Japon, le premier instrument des ambitions nippones de Rhône-Poulenc, Nippon Magphane (NMC), avec son usine de Tsuruga (côte ouest du Japon) en joint-venture avec le groupe japonais Toyobo pour la fabrication de films polyester pour supports magnétiques, a déjà largement tenu ses promesses. Sa capacité (9 000 tonnes/an) est de 50 % supérieure aux prévisions, et le tandem Rhône-Poulenc-Toyobo (y compris l'usine française de Saint-Maurice-de-Beynost, près de Lyon) couvre 20 % des besoins mondiaux (130 000 tonnes) avec une productivité croissante (59 tonnes par personne en 1991 contre 41 tonnes en 1989). NMC est devenu un des principaux fournisseurs de Sony et a capté la clientèle de TDK et de Matsushita.

La délocalisation de Sony

NMC est capable, à lui seul, d'approvisionner le marché japonais à hauteur de 14 % (7 % espérés en 1985) et va profiter de la délocalisation de Sony en France (Bayonne), et de TDK au Luxembourg. Cependant, à cause de la chute des prix sur le marché des cassettes audio-vidéo, NMC n'a pas rempli son contrat, avec seulement un chiffre d'affaires accru de 73 % en cinq ans au lieu du triplement prévu en trois ans.

Si Rhône-Poulenc reste un nain sur le marché pharmaceutique du Sud-Est asiatique avec un chiffre d'affaires de 833 millions de francs (dont 750 millions au Japon), l'appoint de la filiale nippone de Rorer lui permet de mieux tirer son épingle du jeu. Malgré son implantation tardive, Rhône-Poulenc est presque parvenu, en francs courants, sur le seul marché nippon, au niveau de vente de médicaments atteint en 1985 par Roussel-Uclaf (794 millions de francs), considéré à l'époque comme un record mondial jamais atteint par une firme étrangère au pays du Soleil-Levant.

Autre réussite de Rhône-Poulenc, la prise de contrôle à 100 % de la filiale Nippon Fransil, productrice de silicones, dont le groupe est un des plus grands fabricants mondiaux, initialement constitué en joint-venture avec DaïNippon Ink.

Certes relatifs, tous ces succès laissent à penser que Rhône-Poulenc gagnera le pari de sa nouvelle aventure asiatique. Pour ce faire, le groupe met toutes les chances de son côté. Jean-Marc Bruel a notamment mis l'accent sur la volonté industrielle du groupe d'élargir l'éventail thérapeutique offert aux Japonais. Si le 1 % du marché pharmaceutique nippon (250 milliards de francs) est encore loin, l'objectif pourrait, dans ces conditions, être atteint à l'horizon 2000, et, qui sait, devenue actionnaire à 35 % de Roussel-UCLAF. Rhône-Poulenc pourrait un jour trouver un terrain d'entente avec sa filiale minoritaire pour définir au Japon une stratégie commune profitable aux deux groupes.

En avant-première de son opération plein feu sur l'Asie, Rhône-Poulenc, outre sa prochaine entrée en Corée du Sud sur le marché de l'acide adipique, a décidé d'élargir ses bases en recherche et développement et de mettre en chantier au Japon, seul cette fois, son premier grand centre de recherche à Tsukuba de façon à faire de l'innovation une nouvelle arme pour l'internationalisation en Asie du Sud-Est, au cœur même du pays financièrement le plus engagé au monde dans ce domaine.

A l'unité de production et de formulation de silicones qu'il possède déjà et au laboratoire de développement et de contrôle qualité, qui a démarré il y a cinq mois sur le site scientifique de Tsukuba, seront successivement adjoints une ferme expérimentale agrochimique (avril 1991) et un laboratoire de recherche et développement pour les activités organiques de l'agrochimie, la santé animale, les techniques de séparations, les produits de performances et les additifs aliments (décembre 1991).

Le risque financier

Le risque financier de ces entreprises et de celles à venir dans la pharmacie et l'agrochimie n'est pas vraiment grand. 5 milliards de francs 1990 représentent, pour Rhône-Poulenc, moins qu'une année d'investissements industriels (7 milliards pour 1989).

Mais le groupe chimique français n'a pas le droit de se tromper. En plein développement, la chimie du Sud-Est asiatique (environ 360 milliards de dollars de chiffre d'affaires, dont 150 milliards pour le Japon seul) suscite de sérieuses convoitises. Dans ces contrées, dont la culture interdit encore, comme au Japon, toute pénétration dans le capital des entreprises locales, les places seront chères pour l'entrée dans le vingt et unième siècle. Au Japon, Rhône-Poulenc n'aura certainement pas un fauteuil d'orchestre dans les premiers rangs, mais le groupe français est presque assuré de ne pas y occuper un simple strapontin en pratiquant, comme le veut Jean-Marc Bruel, *« l'art d'être localement disponible à l'échelon mondial ».*

ANDRÉ DESSOT

Quinze ans d'implantation au Japon

L'implantation industrielle de Rhône-Poulenc au Japon remonte à 1975. Le leader de la chimie française n'en est pas moins parvenu à réaliser 3,4 % de son chiffre d'affaires consolidé (73 milliards de francs pour 1989) dans ce pays.

Ce résultat le place en position très honorable vis-à-vis de ses grands concurrents internationaux (Hoechst, BASF, Bayer, ICI, Ciba-Geigy) arrivés dix ou vingt ans avant lui et qui parviennent tout juste à y réaliser 5 % de leurs ventes (plus de 10 % pour Roussel-Uclaf, ce qui constitue l'exception).

Dix entreprises matérialisent sa présence au pays du Soleil-Levant. Il y a d'abord Rhône-Poulenc Japan (100 % Rhône-Poulenc) chargée du négoce, qui constitue le pivot de l'ensemble (983 millions de francs de chiffre d'affaires). Le groupe compte aussi neuf sociétés de production, dont cinq de type associatif : Rhône-Poulenc Agro KK (développement et commercialisation des produits pour la protection des cultures) avec un chiffre d'affaires de 216 millions de francs ; Nippon Fransil (production, développement et distribution des produits silicones), aujourd'hui entièrement contrôlée par Rhône-Poulenc mais initialement créée à parité avec Daï Nippon Ink et dont les ventes atteignent 58 millions de francs ; Rorer Japan (303 millions de francs de chiffre d'affaires dans la pharmacie), constituée à partir de l'acquisition puis de la fusion de deux sociétés japonaises (exemple rare) et contrôlée à 100 % par Rhône-Poulenc-Rorer ; Phyraxin (activité vétérinaire), société acquise il y a quelques mois ; Rhône-Poulenc Yakuhin (104 millions de francs de chiffre d'affaires dans la pharmacie), en joint-venture avec Chugaï et Showa Denko ; Nippon Rare Earths (227 millions de francs dans la production et la distribution de terres rares), avec Sumitomo Metal Mining ; Nippon Magphane (185 millions de chiffre d'affaires dans les supports magnétiques en polyester) en joint-venture avec Toyobo ; Nippon polyamides (plastique spécial résistant aux hautes températures), en joint-venture avec Mitsui Petrochemical ; enfin Showa Rhodia (195 millions de francs de chiffre d'affaires dans l'herbicide pour le riz), en joint-venture avec Showa Rhodia.

A. D.

La réussite du poulet français

En apportant l'activité produits alimentaires à base de volailles de sa filiale Guyomarc'h à la société Doux, le groupe Paribas va en faire, de loin, le numéro un français

CONNAISSEZ-VOUS Charles Doux et sa physionomie de Breton carré ? Non sans doute. Pas plus que le sigle de l'entreprise de Châteaulin dont les camions sillonnent la Bretagne. Pourtant, M. Doux et son frère sont à la tête du numéro un européen du poulet congelé, deuxième exportateur mondial et troisième grand de la planète avec 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, derrière les Américains Tyson Foods et Conagra.

Créée au début des années 60 par le père, Pierre Doux, sous la forme d'un petit abattoir implanté à Nantes puis dans le Finistère, cette entreprise, l'une des premières en France à remplacer le plumage manuel par le plumage mécanisé, multipliant ainsi sa production par dix, décide de se lancer dans l'exportation de poulets, désormais nourris intensivement au maïs et au soja et congelés aussitôt après l'abattage.

Sur des marchés extérieurs finalement très étroits (3 % des 35 millions de tonnes de volailles produits chaque année dans le monde), Doux prend pour cible le Proche-Orient, qui va représenter, au début des années 80, jusqu'à 85 % de ses ventes (250 000 tonnes). C'est alors la crise avec l'effondrement des marchés à commerce d'Etat comme l'Iran et l'Irak et le dumping sauvage d'un nouvel exportateur, le Brésil. La très forte structure financière de Doux lui permet d'affronter cette crise qui ampute ses ventes de 25 % et même d'absorber en 1982 son concurrent et voisin Unaco, en même temps que s'effondre en 1986 son vieil ennemi Tilly, repris par la maison Bourgoin, aujourd'hui numéro deux de l'abattage breton avec 3 milliards de francs environ de chiffre d'affaires.

Recentrage sur l'Europe

Mais la leçon a porté : plus de micro-exportations vers des pays *« explosifs »*, mais un recentrage sur l'Europe où la consommation de poulets est souvent très forte (19 kilos par an pour un Espagnol, contre 10 kilos en France). Inversement, un Allemand ne consomme que 6 kilos par an, c'est donc un consommateur en puissance. Doux décide de devenir européen en s'implantant au cœur même du marché, ce qui lui évitera les incidents avec les éleveurs locaux, comme des blocages de camions à la frontière avec l'Espagne. En 1988, l'entreprise bretonne rachète le numéro deux allemand du poulet Guts Gold qui, aujourd'hui, se retrouve à égalité avec le numéro un avec chacun 25 % du marché de la RFA. En 1989, elle fait l'acquisition de deux établissements espagnols : Porta Pyrgaca, numéro deux du pays, propriété de la Caisse d'épargne de Saragosse, et Avicola de Galicia.

Il y a trois semaines, elle s'est installée en Allemagne de l'Est avec la prise de contrôle d'un abattoir pour 50 000 poulets par jour. Aujourd'hui, les ventes du groupe Doux sont réalisées à 19 % en France, à 40 % dans l'Europe de la CEE et à 41 % dans d'autres pays, celles effectuées hors Europe, au sens large, ne représentant plus que 22 % dont 15 % pour l'Arabie saoudite, très gros consommateur.

Dans toutes ces zones de production, Doux applique ses méthodes, c'est-à-dire l'intégration complète de toutes les composantes de la filière avicole. Ses filiales spécialisées fournissent les œufs, poussins et aliments à 1 800 aviculteurs qui financent et gèrent eux-mêmes leurs installations hors sol. Liés de manière contractuelle au groupe, ils assurent l'élevage des poulets selon des normes, des techniques et un canevas de travail élaboré par celui-ci. Les opérations d'élevage terminées, les usines du groupe prennent en charge l'abattage, le conditionnement et la transformation des poulets : anesthésie, saignage, plumage, éviscération, emballage et congélation. A Châteaulin, un abattoir géant traite chaque jour 300 000 poulets sur des chaînes orientées vers la Mecque, surveillées par deux saigneurs musulmans, le tout étant tous les mois expédié vers l'Arabie saoudite par l'un des cinq bateaux frigorifiques de la West Reefe Line, filiale maritime de Doux, au départ de Brest et de La Pallice.

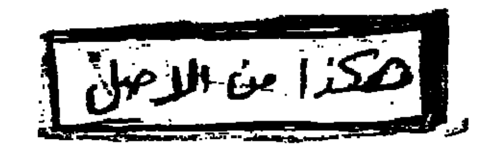
Une acquisition à un prix élevé

Cette impeccable organisation permet à Doux de réaliser, en 1990, un chiffre d'affaires voisin de 4,6 milliards de francs avec près de 4 000 salariés dont 2 200 en France, son bénéfice devant atteindre environ 185 millions de francs cette année.

Une si belle réussite devait logiquement inciter Paribas, déjà actionnaire de Doux à 15 %, à mettre en œuvre les synergies existant avec sa propre filiale agroalimentaire, Guyomarc'h, rachetée au groupe Louis Dreyfus en février dernier. Comme l'acquisition s'est effectuée à un prix élevé (2,8 milliards de francs, soit dix-neuf fois le bénéfice net), Paribas avait entrepris de la rentabiliser, d'où le recentrage sur Doux des activités volailles de Guyomarc'h (2,2 milliards de francs sur 7,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). Dans l'apport figurent la première marque de poulets français Galina et le rôti de dindonneau Père Dodu (20 % du marché français), dont la raison commerciale pourra être exploitée par Doux.

Les deux entreprises ne sont pas concurrentes, l'une étant orientée sur l'étranger, l'autre sur la France. Doux ne vend pas de produits d'alimentation du bétail, grande spécialité de Guyomarc'h, numéro un français avec 18 % du marché et 3 millions de tonnes par an. Pour la rémunération de son apport, Guyomarc'h recevra 20 % du capital de Doux, dont Paribas se retire mais où il reste indirectement au travers de sa filiale. Pour lui, l'opération a pour intérêt d'augmenter sa puissance dans son secteur alimentaire, désormais au troisième rang français, avec notamment 30 % du foie gras Delpeyrat et 10 % des conserves de légumes Bonduelle qui, fin 1989, ont racheté les conserves Cassegrain à la Compagnie de navigation mixte. Paribas entend donc pousser la filière poulets (congelés, cuisinés ou fumés) et veut tirer parti de l'appétit croissant des consommateurs pour les viandes blanches au détriment des viandes rouges, en recul constant. C'est un des cas de figure où une banque d'affaires peut jouer un rôle de fédérateur, en choisissant la société la mieux placée dans sa catégorie, en l'occurrence Doux, pour la renforcer sans lui ôter son indépendance, surtout quand elle est ombrageuse et fondée légitimement sur une réussite exemplaire.

FRANÇOIS RENARD



Le laboratoire Pierre Fabre prend le large

Après vingt-cinq ans sur son terroir d'origine, Castres, le pharmacien Pierre Fabre développe depuis trois ans une stratégie d'expansion en Europe, en Amérique et en Asie

DEPUIS 1988, le laboratoire pharmaceutique et cosmétologique Pierre Fabre s'est lancé dans une stratégie internationale et européenne après vingt-cinq années de développement sur son terroir d'origine, Castres. Présent aux Etats-Unis et au Japon comme en Suisse, le laboratoire a également mené une large politique de diversification en direction des secteurs de la santé comme de la communication et de l'impression graphique. Mais ce succès reste d'abord celui d'un homme qui continue de tout contrôler seul.

De sa chère ville de Castres et du fond de son officine, le pharmacien *Pierre Fabre invente il* y a trois ans le *médicament* qui assure son premier succès. Cyclo 3 reste depuis la valeur référence. Mais le développement des laboratoires à son nom conjugue croissance exponantielle – chiffre d'affaires doublé ces cinq dernières années et volonté de le *multiplier encore par deux* pour les cinq prochaines – et diversification.

Attachement indéfectible

Le quatrième laboratoire pharmaceutique français avec 1,643 milliard de francs de chiffre d'affaires et une part de 20 % consacrée à la recherche, étend en effet ses activités à la dermo-cosmétologie (deuxième rang français), la santé (sixième labo d'automédication), la recherche (soixante-sixième centre de recherche mondial pour le nombre des molécules en développement), mais aussi dans la communication (51 % du capital de Sud-Radio) et l'impression graphique (première rotative de labeur avec sécheur du sud de la France, en partenariat avec le groupe Laski). Au total, le chiffre d'affaires atteint 3,5 milliards de *francs en prévisions 1990* avec 25 % à l'export. La cent quatre-vingt-deuxième entreprise française au classement de *l'Expansion* en 1989 emploie aujourd'hui 4 300 salariés – chez Fabre on préfère parler de collaborateurs – dont 1 000 à l'étranger et la moitié en Midi-Pyrénées, mais surtout 2 000 personnes sur le bassin de Castres. Car si le siège social est à Paris, rue de la Faisanderie, le point d'ancrage reste malgré l'enclavement, sa ville d'origine, celle où *naquit d'ailleurs Jean Jaurès. Et* la logistique sur place témoigne de l'attachement indéfectible de « M. Fabre » à son terroir.

Treize sites sur Castres et ses environs immédiats, deux usines à Mazamet (conditionnement, 100 personnes) et Gaillac (extraction végétale pour la fabrication de principes actifs, 70 personnes). Sans oublier Sud graphie rotative, et la Société d'impression artistique sur le pôle graphique Lavaur-Saint-Sulpice, qui emploie deux cents personnes.

Mais désormais c'est bien au-delà de ce département du Tarn qui vit beaucoup au rythme des « labos » que se mobilise toute l'énergie du sexagénaire Pierre Fabre, toujours seul à contrôler la quasi-totalité des capitaux de son groupe. Ce qui, pour digérer son formidable appétit de croissance l'a tout de même conduit à mettre sur pied une holding financière, *Pierre Fabre Participations SA*, au capital de 2 milliards de francs. Son directeur, José Frèches, explique : *« Elle a pour but de lever les fonds complémentaires nécessaires auprès d'institutions financières, vu l'expansion extrêmement forte. »*

Hormis la banque Edmond de *Rothschild, le mystère demeure sur* l'identité et les parts de chacun dans ces alliances nouvelles comme dans les futures. Une seule certitude, Pierre Fabre n'a pas l'intention d'ouvrir le capital et compte poursuivre sur la voie qui a toujours été la sienne : un réinvestissement constant des bénéfices et l'endettement. Celui-ci est jugé *« important mais pas gênant pour les grands équilibres »*. Les chiffres de 1989 font apparaître un bénéfice brut de 252 millions et un résultat net après impôts de 151 millions de francs.

« Trois glorieuses »

Jusqu'où Pierre Fabre continuera-t-il à réinvestir ses profits ? Là encore, fidèle à son image de grande discrétion, le pharmacien *castrais reste silencieux. Son* entourage préfère situer les grands axes stratégiques : l'Allemagne, l'Europe méditerranéenne d'abord, le développement de ce qui existe déjà en Europe de l'Est comme sur le continent américain, et, enfin, la poursuite des investigations au Japon où un joint-venture a été mis en place avec Sisheido. On met surtout l'accent sur le fantastique maillage international opéré par l'ex-PME ces trois dernières années, celles de la plus forte expansion.

Une extra-territorialité qui fait désormais d'un laboratoire « provincial » un acteur du marché international de la santé. Faudra-*t-il un jour parler des « trois glorieuses »* pour désigner les trois années écoulées dans l'histoire des labos Fabre ? Elles ont, en tout état de cause marqué un virage en pleine accélération. En 1987, Pierre Fabre fête le vingt-cinquième anniversaire de son entreprise, qui reçoit d'ailleurs le trophée de l'entreprise la plus sportive de France, ce qu'illustrent les installations du Levezou, avec leurs tennis couverts et leurs terrains de foot.

Mais aussi il prend le contrôle de Sud-Radio. Il s'agit d'une consécration régionale aux yeux du public – d'autant plus importante que naît cette même année le Centre de recherche dermatologique et cosmétologique de Vigoulet, en relation avec le CHU de Toulouse-Rangueil. En fait, le virage se négocie en secret. Pierre Fabre, lui, a déjà la tête ailleurs. La Suisse l'intéresse.

L'année 1988 marque des ambitions plus affirmées et une percée significative sur le terrain des traitements des grandes maladies. Coopération en modélisation moléculaire avec IBM France et création d'un centre de recherche mixte avec ce même partenaire à Castres-Peraudel – laboratoire de culture de peau dans un cadre hôpital-université-industrie avec le CHU de Rangueil, et surtout lancement européen de Vinorelbine, molécule anticancéreuse issue de la recherche Pierre Fabre. Tels sont les premiers signes d'une volonté de percer.

Implantation américaine

L'année suivante consacre l'orientation internationale. Ce sont d'abord des accords de licence soumis exclusivement avec la société hongroise Gedeon Richter, pour la distribution dans l'ensemble du COMECON d'un médicament antiprostatique et de la Vinorelbine. Celle-ci est également lancée en France et au Japon, aux Etats-Unis et en Amérique latine. *Le Suisse Robapharm entre dans* l'escarcelle et avec lui son implantation commerciale à l'Est, ses filiales en Allemagne, Argentine, Canada, Espagne, France et Portugal. Il s'agit d'un spécialiste des maladies osseuses et de la rhumatologie qui pèse alors près de 3 millions de chiffre d'affaires pour 430 collaborateurs et a signé des accords de distribution dans trente-huit pays.

Plus localement, mais l'opération n'a rien d'anecdotique, Pierre Fabre s'offre les Cachous Lajaunie, les pastilles d'un homologue toulousain qu'une campagne de pub célèbre vient de propulser vers les 10 millions de boîtes vendues chaque année. On parle maintenant d'une diversification complémentaire autour du cachou dans les produits de confiserie *« bons pour la santé »*.

Un marché qui progresse au rythme de plus de 20 % par an. Diversification encore cette année-là avec *l'acquisition d'un* centre de remise en forme dans l'Hérault, où la petite station thermale d'Avène est relancée et une unité de produits dermo-cosmétiques du même nom créée. Le Japonais Sisheido paraît très intéressé par cette ligne de soins. Et comme Pierre Fabre aime que les clients soient bien traités, un complexe hôtelier superbe jouxte désormais la station thermale dans la haute vallée de l'Hérault.

L'année qui s'achève clôture – provisoirement ? – ces « trois glorieuses ». La coopération avec le centre hospitalier régional de Toulouse débouche sur l'inauguration du centre Jean-Alibert, laboratoire de biologie cutanée et de soins dermo-cosmétiques. La société portugaise Reprefar rejoint les laboratoires, tout comme Physicians Formula et ses cinq mille points de vente aux Etats-Unis – 100 mil*lions de chiffre d'affaires toujours* dans le domaine des prescriptions dermo-cosmétologiques. Une implantation américaine jugée encore *« modeste, mais de nature à assurer une plate-forme de développement »*, selon le vice-président, M. Chiaramonti.

En outre, l'ouverture du centre de recherche en immunologie de Saint-Julien-en-Genevois *(voir encadré)*, le lancement de D. Medica, société de distribution et de services pour la médicalisation extra-hospitalière et un accord avec les laboratoires Sandoz, pour la distribution et la promotion de produits de médication familiale, complètent l'édifice Fabre à l'ouverture de la dernière décennie du siècle.

A l'horizon 1992-1993, l'Europe ouvrira définitivement ses frontières. Depuis ce camp de base en Midi-Pyrénées, le pharmacien de Castres, Pierre Fabre, s'y est largement préparé. Seule ombre au tableau de sa réussite actuelle, le Toulouse Football-Club, qu'il sponsorise par le biais de Klorane et de Sud-Radio, ne paraît pas en mesure de jouer une coupe d'Europe. Heureusement, le Castres *Olympique, dont il est également* le mécène, rejoue en groupe A de rugby.

JEAN-PIERRE BARJOU

Un centre de recherche aux portes de la Suisse

Dernier fleuron des laboratoires Pierre Fabre, le Centre de recherche en immunologie et biotechnologie de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) vient d'être inauguré par le ministre Hubert Curien. Cet investissement de 150 millions de francs se dresse dans l'écrin de la Suisse toute proche comme un diamant avec ses façades en facettes de miroir et d'acier. Dû au crayon de l'architecte Taillibert, qui avait déjà signé l'usine de Soual (Tarn), le bâtiment tient aussi du vaisseau à la proue orgueilleusement dressée vers le ciel et l'avenir, portant dans ses soutes un équipage de chercheurs et des équipements de très haut niveau.

Le centre de recherche veut faire naître de nouveaux vaccins dans le domaine des maladies d'origine virale, bactérienne ou parasitologique, mais il étudie aussi des molécules *biologiques actives dans le* domaine des immunomodulateurs, la cible médicale à atteindre étant les toxoplasmoses, qui provoquent au travers de 60 millions de cas dans le monde la mort de 160 000 enfants chaque année.

Une centaine de personnes, dont la moitié de chercheurs, s'emploieront ici en relation avec l'INSERM et le CNRS, ou encore avec le centre universitaire d'Archamps.

J.-P. B.

Des chiffres et des marques

Le chiffre d'affaires des laboratoires Pierre Fabre se décompose ainsi : activité médicale, 58 % ; dermo-cosmétologie, 32 % ; santé, 7 % ; divers, 3 %.

Les principales marques de produits de cosmétique sont : Klorane, Ducray, Galénic, Avène, Elancyl, René Furterer, Cosmétique et Beauté (Louison Bobet, Les Polysianes, Ashfield et les Aubiales).

Profession : chasseur de « tags »

Le PDG d'Electro Painters, Marc Arav, quarante-quatre ans, dirige une société qui a mis au point un procédé de lutte contre les graffitis dans le métro

A quarante-quatre ans, Marc Arav est le PDG d'Electro Painters, une petite entreprise qui atteint 19 millions de francs de chiffre d'affaires avec soixante employés, dont le titre de gloire – et de bénéfices – est d'avoir mis au point un procédé de lutte contre les graffitis et les « tags » qui maculent le métro.

C'est auprès de la maison mère *américaine* Electro Painters que Marc Arav, ancien d'une école de commerce londonienne aujourd'hui disparue, a acquis l'expérience des procédés de peinture par atomisation électrostatique. Depuis 1976, la filiale française applique ce système qui consiste à créer un champ magnétique entre le pistolet à peinture et le matériel à peindre grâce à un raccord de celui-ci à une masse. Les particules de peinture chargées d'ions négatifs sont littéralement attirées par les surfaces métalliques. Aucune projection n'est à redouter au sol et la peinture réalisée présente les mêmes qualités qu'une peinture cuite au four.



Migrations pigmentaires

Le premier marché de la jeune entreprise fut ce qu'il appelle *« la remise en peinture des mobiliers de bureau dans le site même »*, autrement dit l'équipe d'Electro Painters arrive à 18 heures dans des locaux désertés par leurs occupants, œuvre au cours de la nuit et rend armoires, bureaux, murs et machines comme neufs, le lendemain, à la reprise du travail. C'est beau, c'est propre et cela ne perturbe pas l'activité de l'entreprise cliente.

Marc Arav a très vite adapté ce procédé pour peindre des immeubles métalliques comme la tour Esso à la Défense, des machines-outils et des tuyaux. En 1981, il convainc ses parrains américains – un peu agacés par cette diversification tous azimuts – de lui vendre Electro Painters tout en lui maintenant l'exploitation de leur licence.

Arrive l'année 1987 et les ennuis de la RATP, qui se trouve confrontée à une véritable explosion des graffitis et des « tags », ces signatures stylisées qui recouvrent peu à peu les murs des stations et les parois des voitures, suscitant un sentiment de malaise et d'anxiété chez les voyageurs. Electro Painters, qui assure l'entretien des parties métalliques de 15 % des stations, est sollicitée de trouver une parade. *« On parvenait à retirer le relief du graffiti, mais des migrations pigmentaires conservaient la trace indélébile du tag soit par osmose soit par l'action d'un électron baladeur,* raconte Marc Arav. *La RATP nous a imposé des obligations de résultats draconiennes qui supposaient une remise à neuf et une prévention. Pas question d'utiliser de silicone qui protège parfaitement, mais sur lequel il n'est plus possible de repasser la moindre couche sous peine de le voir se cloquer. »*

Il se met donc à la recherche d'une *solution* technique qu'il trouve avec d'autant plus de plaisir qu'elle se trouve sous le nez de ses concurrents. Pas question de dévoiler son arme secrète.

Ribambelles de raies de couleur

Pas question de déposer un brevet (*« le meilleur moyen pour se la faire piquer »*). Pas question de donner des échantillons à qui que ce soit. *« Je ris parce que tout le monde possède dans son réfrigérateur les ingrédients de notre vernis réticulé antigraffitis, le VRAG. »* Celui-ci est un blindage qui, appliqué préventivement, permet de faire disparaître les tags avec un diluant antigraffitis, le DAG, qui laisse intact le vernis protecteur.

Electro Painters a obtenu le monopole de la protection des ouvrages de la RATP et le marché d'une cinquantaine de gares SNCF de la banlieue nord. Il a appliqué son VRAG sur les belles fresques du métro Abbesses qui ne sont pas souillées plus de quelques heures par la vingtaine de tags apposés chaque jour. Il se souvient avec amusement de la bande de tag-geurs qui l'aida, il y a un an, en gare de Montigny-Beauchamp, à appliquer une ribambelle de raies de couleur tests sur un mur. Il parle avec colère des industriels allemands qui vendent sous le manteau des produits rigoureusement indélébiles dont il espère l'interdiction. Mais il commence à en avoir un peu assez des tags. Bien sûr, ils ont valu à son entreprise une croissance de 30 %, mais les 19,5 millions de chiffre d'affaires et les 450 000 francs de bénéfices réalisés en 1989 lui semblent trop dépendants de l'activité antigraffitis qui représente 35 % de son activité.

Il préférerait défricher de nouveaux domaines, même si le marché de la protection du matériel roulant de la RATP et de la SNCF l'allèche. *« Plutôt que de faire porter au bras du travailleur d'une salle blanche d'électronique, parfaitement propre, un anneau relié à la terre pour éviter le courant électrostatique et l'accumulation de poussière, nous proposons une peinture statique dissipative dont la conductibilité comprise entre 10 puissance 6 et 10 puissance 9 ohms évite qu'elle soit conductrice ou isolante. Il n'y a plus qu'à repeindre tous les ateliers des entreprises d'électronique ! »*

Marc Arav est intarissable sur les merveilles que l'on peut créer avec un peu de peinture *(« Nous avons en mémoire 15 000 teintes »)* pour peu que les entreprises soient conscientes que leur image, la productivité de leurs ateliers, le moral de leur personnel dépendent de la couleur de leurs presses à métaux ou de l'habillage multicolore d'un mur aveugle ou d'une fresque bien placée qui raconte les hauts faits de la maison.

En attendant un nouveau bond en avant, Electro Painters a décidé de jouer la carte de la formation. *« 10 % de nos heures de travail lui sont consacrés*, conclut Marc Arav. *Nous y passons tous, car nous avons failli commettre quelques boulettes et la responsabilisation de chacun nécessite cet investissement. »* Après tout, ce n'est pas si facile d'inventer un nouveau métier à la frontière de la peinture industrielle, du nettoyage et de la création artistique !

ALAIN FAUJAS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL

Pour le premier semestre 1990, le chiffre d'affaires **consolidé** de **L'OREAL** et de ses **filiales** françaises et étrangères s'est élevé à 15,74 milliards de francs.

La progression de ce chiffre d'affaires a été de **11,8%** par rapport à la même période de 1989 à structures et taux de change identiques.

La situation **consolidée** au 30 juin 1990 fait ressortir un **résultat** avant impôt, participation et plus ou moins values brutes de 1,706 milliard de francs, soit une croissance de **+ 13,2%** par rapport au 30 juin 1989.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers, ainsi que, par minitel, la base de données "3616 CLIFF" et vos journaux habituels.

845 000 LECTEURS CADRES,

le Monde

est le premier titre d'information des cadres.

(IPSOS 90)



Vallourec
Résultats du premier semestre 1990

Les comptes consolidés du premier semestre 1990 ont été présentés au Conseil d'Administration réuni le 9 octobre 1990.

(en millions de francs)	1er semestre 1990	1er semestre 1989	Exercice 1989
Chiffre d'affaires	4.168	4.353	8.105
Résultat courant avant impôt	126	265	487
Résultat net (part du Groupe)	101	333	639
Amortissement des immobilisations	150	132	260
Capitaux propres (part du Groupe)	2.280	2.042	2.283

La diminution de 4,2 % du chiffre d'affaires provient essentiellement de la forte réduction des commandes en provenance des pays de l'Est et notamment de l'URSS. Pour faire face à cette situation qui devrait être durable, des mesures d'adaptation des effectifs et de fermeture de sites ont été prises. Leur coût a été provisionné dans les résultats exceptionnels qui comprennent par ailleurs l'incidence de plus-values ou de reprise d'écart de réévaluation.

La situation financière du Groupe s'est encore trouvée confortée et, au 30 juin 1990, le montant des liquidités (2.197 millions de francs) est équivalent à celui de l'ensemble de l'endettement à court et long terme.

Compte tenu du carnet de commandes, les événements du Golfe n'auront que peu d'influence sur l'activité de l'exercice 1990. Pour 1991, l'attentisme constaté actuellement en matière d'investissements et le ralentissement de l'activité automobile pourraient être compensés, au moins partiellement, par une reprise à venir des activités d'exploration pétrolière.



groupe vallourec
l'industrie en première ligne

AUJOURD'HUI, SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS LES RÈGLES DE L'EMPLOI VOUS SEREZ VITE HORS JEU

Le Monde INITIATIVES
CAMPUS • EMPLOI

CHAQUE MARDI numéro daté mercredi

UNIBAIL
PRETABAIL-SICOMMERCE



Les conseils d'administration d'UNIBAIL et de PRETABAIL-SICOMMERCE – toutes deux gérées par Arc Union – ont approuvé un projet de fusion rendu encore plus d'actualité par les perspectives de modification du régime des sicomi.

STRATÉGIE

Cette fusion permettra, dans un environnement profondément modifié, de poursuivre une stratégie ayant pour objectif la croissance de la valeur des actifs et du résultat.

Propriétaire d'immeubles évalués à près de 9 milliards de francs, dont 70 % de bureaux situés à Paris et à Neuilly, le nouvel ensemble, libéré des contraintes sicomi, développera une politique active de valorisation foncière.

L'activité de crédit-bail immobilier, qui contribue déjà pour moins de 45 % au résultat de l'ensemble, doit s'inscrire ultérieurement dans un pôle de distribution de crédits diversifiés à l'immobilier des entreprises.

MODALITÉS

Le regroupement se fera autour d'UNIBAIL qui émettra préalablement – au profit de ses actionnaires actuels – un bon de souscription pour 1 action ; 10 bons permettront de souscrire à 1 action nouvelle pendant 5 ans maximum, à 825 F.

La parité proposée pour la fusion, prenant principalement en compte les perspectives de rendement à moyen terme et l'actif net réévalué, est de

7 actions UNIBAIL pour 5 actions PRETABAIL-SICOMMERCE

Le nouveau capital sera réparti en 7 835 519 actions, en augmentation de 65 %. Il devrait en résulter un plus large volume de transactions sur le titre.

Les assemblées générales sont convoquées pour le début du mois de décembre 1990.

PERSPECTIVES

Grâce à une liberté plus large dans la gestion de ses métiers, les perspectives de croissance du résultat du nouvel ensemble se trouveront améliorées.

ARC UNION MANDATAIRE

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

VUE SUPERBE
Duplex de charme, 4e sans asc., séj., cheminée, 2 chbres, bur., 2 bns, dble expo. 4 200 000 F.
SERGE KAYSER 43-29-60-60
RECH. APPARTEMENTS ORIGINAUX.

9e arrdt

LAMARTINE
Collaborateur du journal vd 4 p. 76 m², 1er ét., dble liv., 2 chbres, clair, calme. 1 760 000 F. 48-04-79-41 ap. 18 h.

ORIGINAL
Imm. XVIIIe, séj. + 3 chbres. IMPECCABLE. 2 250 000 F. ACANTHE 45-87-09-09.

12e arrdt

Mo PTE-DE-VINCENNES imm. pierre de t., asc., beau séj., 2 chbres, 2 bains, superbe cuisine équipée, dble expo. 2 300 000 F. 45-98-03-07.

13e arrdt

GOBELINS
Imm. XVe, original 2 p. en duplex, impeccable. 1 100 000 F. ACANTHE 45-87-09-09.

14e arrdt

VOIE PRIVÉE s. verdure, 2 chbres + terrasse, tt cft. dans maison privative. Px 1 850 000 F. 47-05-24-10.

19e arrdt

PROX. B. CHAUMONT
« LES PRINCES »
Résidence grand standing. Construction récente studios 2, 3, 4, 5 p., park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place du mardi au dimanche inclus. 11 h-15 h/16 h 30-19 h. 20, bd de La Villette. Tél. : 42-41-20-21.

95- Val-d'Oise

A vdre F5, duplex, centre Sannois, RER C. Prix : 980 000 F. Tél. : 34-10-22-45.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Province

BORDEAUX
3 p., gd standing, garage + park., proche CHR et fac. 3 500 F + charges. Cab. BOUJARD à Bordeaux. Tél. : 56-44-55-68.

immeubles

RER PTE GENTILLY IMM. COMMERCIAL
3 000 m², cession SCI. MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

hôtels particuliers

BOULOGNE, près ROLAND-GARROS, récept. + 4 chbres, gar., service, terrasses, verdure. Gérant 42-33-04-30.

fermettes

140 km sud Paris, fermette 5 p., cuis., bains, w.-c., s. 1 200 m². Px 280 000 F. Créd. 100 %. THYRAULT Charny. Tél. : 86-91-88-54.

propriétés

RARE, 175 km sud PARIS. ppté 12 p. + 4 w.-c., gdes dép. 250 m², terrain 6 000 m². 580 000 F. 86-74-08-12.

domaines

SOLOGNE DES ETANGS
Sortie autoroute Lamotte-Beuvron, ppté agrément, chasse 450 ha seul tenant, 1/2 bois, 60 ha d'eau, belle maison maître, 15 p., r.-v. chasse, communs, en S.C.I. Libre de suite.
CABINET LA SOLOGNE
MM. REINEAU-ROMORANTIN Tél. : 54-76-02-92

boxes - parking

Parking à vendre Montreuil-Robespierre, garage surveillé. Tél. bur. : 45-55-91-82 poste 4112, le soir, 20 h : 49-41-06-94.

bureaux

Locations

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, rue Vaneau Paris-7e 42-22-14-61 – 42-22-24-66

GAL HENRY 500 m² IMPECC.
DROIT D'ENTRÉE + LOYER. MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence, tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.
ETOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 26 centres en France. Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28

PARIS 17e EXT.
500 m² BURX + 10 PKGS 1 600 F/m²/AN MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

CHAUSSÉE-D'ANTIN
430 m². BEL IMMEUBLE. CESSION + LOYER 1 100 F/m²/AN MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

locaux commerciaux

Locations

CHAMPIGNY SORTIE A4 A86
700 m² activités rdc. Accès camion gde hauteur. MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

automobiles

de 12 à 16 CV

Vends MERCEDES Cabr. 250 SL, année 1968, 14 chevaux, 100 000 km. D'origine, extérieur gris métallisé, intérieur rouge. Bon état. Prix 140 000 F. Tél. ap. 18 h jusq. 22 h au 48-21-80-47

L'AGENDA

Cours

COURS D'ARABE
JOURNÉE, SOIR, SAMEDI. AFAC 42-72-20-88

Jeune fille au pair

Ch. j. f. de langue allemande pour garder fille de 8 ans et garçon de 3 ans. 12 h par semaine dans Paris (19e arrdt), contre chambre. Tél. ap. 19 h : 42-08-28-55.

Vacances

Tourisme

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

POUR VOTRE SÉJOUR A NICE, louez votre appart. aux CITADINES GROSSO. Toutes durées. Tél. : (16) 93-44-39-00.

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m alt. près frontière suisse).
TOUSSAINT-NOEL
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants de ancienne ferme XVIIe siècle confortablement rénovée, chbres 2 ou 3 avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, initiat. échecs, fabrication du pain. 1 800 F sem./enft. Tél. : (16) 81-38-12-51.

JURA 3 h. Paris TGV près Métabief
Location studios pour 2, 4 et 6 pers., tt cft. Activités : salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, tir à l'arc et carabine, location matér. sur place. Enormes possibil. de randonn. pédestres. Tél. 16/81-49-00-72.

OFFRES D'EMPLOIS

Collaboratrice journal cherche à partir du 5/11/90 ETUDIANT(E) pour garder et surveiller les devoirs de 2 fillettes (6e et CE1) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 19 h et les mercredis de 11 h à 15 h. Mo Place-Clichy. Tél. : 40-65-25-03 soir : 43-87-92-97.

SOCIÉTÉ RECHERCHE REPRÉSENTANT OUTILLAGE SOUDAGE ET ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
Paris, banlieue. Expérience souhaitée. T. : 48-05-49-46.

Rech.
DIRECTEUR RÉGIONAL
Trimble Navigation, leader de l'équipement GPS de navigation et de mesurage, est actuellement à la recherche d'un cadre expérimenté pour joindre notre entreprise en pleine croissance. Cette personne sera responsable d'établir en France un bureau de ventes et de soutien. Son secteur de responsabilité englobera tous les produits Trimble en France et dans les pays du Benelux. Le candidat devra posséder au moins 7 ans d'expérience de vente directe et au moins 2 ans en tant que chef des ventes. Pratique courante de l'anglais et du français et licence dans une discipline technique. Parmi les marchés de Trimble, citons : mesurage et cartographie, électronique aérospatiale, localisation de véhicules et équipement militaire.
Ce poste convient parfaitement à une personne ayant des qualités de gestion et souhaitant travailler pour une société dynamique en pleine croissance. Le salaire dépendra des qualifications du candidat.
Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur c.v. en anglais à : Trimble Navigation Europe Ltd, attn : Managing Director, 12 Tonbridge Chambers, Pembury Road, Tonbridge, Kent, TN9 2HZ, Angleterre ou le télécopier au (19-44) 732-35-19-86.

PARIS-1er
Sté crédit immobilier recherche RESPONSABLES chargés d'animer une équipe de correspondants. Env. c.v. + photo à SMO, 219, rue St-Honoré, 75001 Paris.

CONSEIL EN MATIÈRE DE RETRAITES 100 % INDÉPENDANT
Je suis sur un créneau, mais j'ai besoin d'un OUVREUR DE PORTES
Cadre 55-60 ans environ, acceptant initialement commission sur honoraires si succès, possibilité emploi plein temps ccial et technique
Envoyer CV et lettre manuscrite : BEPSA 155, bd Haussmann, Paris 8e

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 38 ans. – Ayant fait mes preuves, je vous apporte une véritable expérience de direction commerciale et d'entreprise dans les domaines des produits industriels, BTP, agricole à travers tous les types de distribution actuels ; gestion, moral de mon équipe, esprit de service m'animent. JE SUIS MOBILE France et étranger. (Section BCO/HP 1805)

SPÉCIALISTE PAYS DE L'EST. – Bonne connaissance du terrain et des mentalités politiques, économiques et culturelles, expérience négociation internationale, commerce international, marketing, élaboration des projets. 45 ans. Formation supérieure, anglais, allemand, polonais, russe, tchèque courants.
PROPOSE : collaboration à société qui souhaite développer ses marchés dans ces pays. (Section BCO/HP 1806)

TRÈS BIEN INTRODUIT SUR LE MARCHÉ AFRICAIN ET AMÉRICAIN. – Ayant une bonne connaissance sur les deux marché, bilingue anglais, diponible pour toutes missions à l'étranger.
RECHERCHE : un poste dans le transport international ou le commercial ou la négociation. (Section BCO/JV 1807)

DIRECTEUR COMMERCIAL. – 39 ans, 16 ans expérience vente marketing, organisation et animation de réseaux 50 pers. France, Grande-Bretagne, Espagne, services industriels.
RECHERCHE : direction générale PMI, filiale département pour assurer le développement de vos activités. France export. (Section BCO/JVAS 1808)

ÉTUDES MARKETING. – Professionnel des études qualitatives et quantitatives.
OFFRE : son expérience confirmée (diagnostic et méthodologie en grande consommation).
RÉPONDRA : à toute proposition concernant poste responsabilité, étude et réflexion stratégique. (Section BCO/JV 1809)

SPÉCIALISTE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ACTION SOCIALE (3e cycle en anthropologie sociale). – Grande expérience en France et dans le tiers-monde.
RECHERCHE : poste de responsabilité : conception de politique, recherche de partenaires, animation, gestion et valorisation des actions menées. (Section BCO/JV 1810)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.



COMMUNICATION

Le débat autour de la Cinq

Mme Tasca et M. Lang poussent le CSA à remodeler les chaînes privées

Le cinquième réseau ne doit pas aller à Hachette. Ce qui n'était dit jusqu'à présent que *mezza voce* par les « entourages », est asséné aujourd'hui, haut et fort, par les ministres de la culture et de la communication eux-mêmes. L'argumentation – parallèle – des deux ministres est toujours la même. Le paysage audiovisuel mis en place par le gouvernement de M. Jacques Chirac entre 1986 et 1988 n'est *« pas viable économiquement et culturellement »*.

Il y a une chaîne généraliste en trop, alors qu'il existe, en France, des programmes thématiques susceptibles de satisfaire le public. Ce que M. Jack Lang traduisait, jeudi 11 octobre, au micro de France-Inter par une formule lapidaire : *« On a, d'un côté, la Cinq et M 6 sans programmes et, de l'autre, deux programmes sans canal* (la chaîne musicale et la chaîne culturelle franco-allemande). *Donnons à ceux qui ont des programmes les moyens de les faire connaître aux Français. »* Un argument auquel le ministre de la culture donnait encore plus de poids en rappelant que *« la France a souscrit un engagement international (...) Et l'engagement qui a été pris au plus haut niveau de l'Etat par le président Mitterrand, lors de sa conversation avec le chancelier Kohl, est qu'en contre-partie de l'engagment allemand, une diffusion large du programme franco-allemand, soit asurée en France. Il faudra bien trouver une solution »*, concluait le ministre.

M. Lang, comme Mme Tasca, prennent, en effet, bien soin de souligner qu'il n'appartient pas au pouvoir politique de réguler le paysage audiovisuel, responsabilité qui revient au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Une responsabilité *« capitale »*, ajoutait M. Lang. *« En 1986, le gouvernement précédent avait procédé à une opération chirurgicale en chamboulant le paysage à coups de hache. En 1988, nous avons choisi la médecine douce qui repose sur le pouvoir de régulation du CSA (...). Voici deux ans que la Cinq et M 6 déversent des kilomètres de séries américaines sans être en mesure de faire de vrais programmes. Des délais, des sursis ont été accordés (...). Le temps de la lucidité doit enfin venir. Nous faisons confiance à l'éloquence des faits »*.

Le ministre de la culture s'est, toutefois, gardé de condamner les ambitions du groupe Hachette pour la cinquième chaîne, jugeant *« remarquable »* l'action de son PDG, M. Jean-Luc Lagardère. Dans une réponse à une question orale de M. Michel Françaix (PS, Oise), Mme Tasca, *elle, s'était faite*, la veille, plus critique. Le ministre délégué à la communication avait en effet estimé que *« le dossier de recomposition du capital de la Cinq, en son état actuel, pose du point de vue du pluralisme des questions sérieuses »*. Selon le ministre, en effet, la présence de ce groupe *« dans la communication de notre pays va bien au-delà des aspects traités par la loi de 1986 sur la concentration »* dans la radio, la télévision et la presse écrite. *« Il y a une réflexion à mener sur la présence multiforme de ce groupe dans le paysage de la communication »*.

La fin de l'Eldorado télévisuel

Suite de la première page

Coincé dans le même piège, M. Berlusconi est contraint, s'il veut récupérer un jour une partie des 600 millions qu'il a engloutis dans la chaîne, de rester dans le capital et d'attendre des jours meilleurs pour négocier son départ.

Condamné à l'ambiguïté vis-à-vis de la Cinq, le magnat italien a fait un choix plus clair face à TF 1. Les actions de la Une, mises en vente par M. Maxwell, ne l'intéressent pas. Sans doute parce que les bénéfices présents ou futurs de la chaîne ne suffisent pas à amortir le milliard de francs à débourser pour obtenir 12 % du capital. Un pessimisme partagé, à l'évidence, par la majorité des investisseurs puisque les actions de la Une vendues, il y a quatre mois, par la Garantie mutuelle des fonctionnaires n'ont toujours pas trouvé preneur.

Les télévisions commerciales ne font plus recette. En être l'opérateur n'est pas une sinécure mais peut encore procurer – l'acharnement de Bouygues et de Hachette l'atteste – quelques profits marginaux. Rester un simple partenaire du tour de table ne présente plus, en revanche, aucun intérêt. Ce revirement spectaculaire s'explique en grande partie par des phénomènes conjoncturels.

Les investissements publicitaires, manne unique des chaînes privées, ne connaissent plus la formidable croissance enregistrée entre 1986 et 1988. La décélération, déjà sensible l'an dernier, est encore aggravée par les perspectives de récession économique liée à la crise du Golfe. Si le gâteau publicitaire augmente moins que prévu, les ponctions des centrales d'achat d'espaces s'alourdissent. Rendues plus fortes par leur concentration, elles imposent aux chaînes des conditions tarifaires qui hypothèquent un peu plus leur équilibre économique.

Le corset réglementaire est, lui aussi, plus contraignant qu'il y a quatre ans. La vague de libéralisme qui avait accompagné, à gauche comme à droite, la naissance des télévisions commerciales est retombée. Pouvoirs publics et instance de régulation, appuyés sur un indiscutable consensus politique, s'opposent à la prolifération du parrainage, limitent la durée de la publicité comme le nombre de coupures.

Sur ce marché difficile, la concurrence entre cinq télévisions généralistes, qui engendrait déjà nombre d'effets pervers, devient passablement suicidaire. Mme Catherine Tasca et M. Jack Lang déplorent depuis longtemps l'existence *« d'une chaîne généraliste de trop »*. Le gouvernement, pourtant, n'a jamais osé revenir sur la privatisation de TF 1 ou la création des cinquième et sixième chaînes.

Les deux ministres souhaitent aujourd'hui que le Conseil supérieur de l'audiovisuel opère à chaud, retire l'autorisation de la Cinq et ne permette pas à Hachette de prendre la succession de M. Hersant. Opération fort délicate puisqu'elle heurterait de front les intérêts des deux plus importants groupes de presse français. On peut comprendre que le CSA n'ait aucune envie de dédouaner le gouvernement dans une entreprise politique aussi risquée.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Litige presse-justice à propos de l'affaire Kouchner

Le SPQR conteste la condamnation du « Parisien »

Le Syndicat de la presse quotidienne Régionale (SPQR) a décidé d'appuyer son adhérent *le Parisien* en faisant, lui aussi, appel de la condamnation prononcée le 25 juillet en référé par le tribunal de grande instance de Paris contre le quotidien du groupe Amaury. Le tribunal avait condamné ce journal, ainsi que *France-Soir*, pour avoir diffamé M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, en évoquant le trafic d'armes entre la France et le Liban (*le Monde* du 27 juillet). *Le Parisien* avait fait appel le 7 août.

Le SPQR estime que la décision du tribunal méconnaît les règles de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881. *« Nous estimons que le tribunal de grande instance a violé la loi de 1881 ; nous sommes préoccupés des relations presse-justice et sommes vigilants à ce que la liberté de la presse ne subisse pas d'amputation »*, explique-t-on au SPQR, qui juge la procédure de référé contraire à la loi de 1881. Un argument déjà développé en août par *le Parisien* pour qui, au terme de cette loi, seul le tribunal correctionnel peut dire s'il y a ou non diffamation à l'égard d'un ministre.

Les avocats de M. Kouchner – au premier rang desquels figurait Me Georges Kiejman, récemment nommé ministre délégué à la justice – ont déposé une plainte le 13 septembre qui devrait mener prochainement l'affaire devant le tribunal correctionnel afin qu'elle soit plaidée au fond.

Les ouvrages dédicacés au président de la République

Une lettre de M. Alain Peyrefitte

A la suite de l'article de Michel Castaing, sur les ouvrages dédicacés au président de la République (« Trop respectueusement vôtre », le Monde *du 9 octobre), nous avons reçu la lettre suivante de M. Alain Peyrefitte :*

Le Monde monte en épingle des formules dédicatoires que j'ai effectivement adressées au président de la République. Ce qu'il ne dit pas, c'est que ces trois formules, d'une part tronquées et, d'autre part, rapprochées alors qu'elles figuraient sur des ouvrages différents, sont retirées d'un contexte ironique.

Ainsi, j'ai dédicacé au « garant des libertés » (son rôle constitutionnel) un pamphlet, *Quand la rose se fanera*, où je soutenais, en décembre 1982, que nos libertés étaient bel et bien menacées de son fait. Si j'ai invoqué simultanément son titre officiel de « protecteur de l'Académie française », c'est qu'on lui prêtait alors le dessein de la faire disparaître, sous prétexte qu'elle aurait été « de droite », pour la remplacer par une « Académie francophone » dont il allait nommer la première génération, comme jadis Richelieu pour la Française.

Comment ne pas exprimer malicieusement mon « admirative sympathie » à un président dont ma lettre ouverte, *Encore un effort, Monsieur le Président*, venait de démontrer en quatre cents pages mordantes qu'il avait « renié presque toutes les convictions au nom desquelles il s'était fait élire ? »

Enfin, j'ai adressé à « l'homme d'Etat aux préoccupations planétaires » *la Tragédie chinoise*, livre par lequel je combats sans ménagement l'analyse qu'il a faite du « Printemps de Pékin » et l'attitude de boycott qu'il a cru devoir prendre envers la Chine au nom de la France, en incitant à nous imiter nos partenaires des Douze et des Sept (qui s'en sont bien gardés).

Je regrette que votre collaborateur n'ait pas su déceler la raillerie qui affleure malgré la retenue *volontairement déférente* de la forme ; et je ne doute pas que vos lecteurs, eux, sauront le faire.

MARCHÉS FINANCIERS

Après la condamnation de l'ancien PDG de NTT et la démission du président de Sumitomo

Le monde bancaire japonais pourrait être éclaboussé par de nouveaux scandales

La condamnation, mardi 9 octobre, par le tribunal de Tokyo de M. Hisashi Shinto, ancien président de NTT, à deux ans de prison avec sursis et à une amende de 22,7 millions de yens pour avoir reçu des actions avant cotation de Recruit a provoqué une certaine appréhension dans les milieux d'affaires et le monde politique. Ce verdict de culpabilité, dans l'un des plus grands scandales qui a secoué le Japon depuis la guerre, intervient en effet au lendemain de la démission du président de la banque Sumitomo, M. Isoda (*le Monde* du 9 octobre), à la suite des prêts illégaux et destinés à la spéculation auxquels s'est livrée sa banque. On est vraisemblablement à la veille de la révélation d'autres scandales dans le monde bancaire.

TOKYO

de notre correspondant

Le tribunal de Tokyo a jugé M. Shinto coupable d'avoir reçu en toute connaissance de cause des actions avant cotation de la société Recruit Cosmos. Considérant que M. Shinto ne pouvait ignorer que le prix de ces actions était appelé à monter et rejetant la thèse selon laquelle ces actions avaient été acquises par son secrétaire, le juge a condamné l'ex-président du géant des télécommunications NTT pour avoir accepté des pots-de-vin de Recruit. En raison de son âge (quatre-vingts ans) et de son passé de brillant homme d'affaires, le tribunal lui a accordé le sursis.

Ce verdict est appelé à avoir des répercussions sur le cas des autres accusés dans le scandale Recruit, en particulier de ceux qui relèvent de la *filière dite « politique »*, au premier rang desquels on trouve M. Fujimani, ancien secrétaire général du gouvernement et bras droit de l'ex-premier ministre Nakasone. Le tribunal a en effet retenu deux arguments fondamentaux de l'accusation : l'acceptation d'actions avant cotation équivaut à l'acceptation d'argent (et donc de pots-de-vin); la médiation de secrétaires dans ces affaires ne peut disculper les véritables bénéficiaires de ces largesses.

Il s'agit du second jugement intervenant dans l'affaire Recruit, un ancien directeur du ministère du travail, M. Kano, ayant également été reconnu coupable en mars dernier. Cinq procès sont en cours et dix personnes accusées.

La confirmation de la disgrâce de M. Shinto est celle d'un homme d'affaires estimé de tous, certes coupable mais aussi victime des pratiques douteuses de l'establisment nippon, qui a notamment accepté que NTT demeure après sa privatisation l'une des «caisses noires» du Parti conservateur.

Il en va de même de M. Isoda, président du conseil d'administration de la banque Sumitomo, la troisième et la plus dynamique des grandes banques japonaises (*le Monde* du 10 octobre). Certes, M. Isoda n'est pas directement en cause : il assume, par sa démission, la faute de l'un de ses directeurs d'agence. Il reste que cet homme de soixante-dix-sept ans, respecté dans le monde des affaires, a sans doute plus qu'une responsabilité morale dans le scandale qui secoue sa banque.

L' « isodaïsme » en question

« Prendre des risques et faire des profits » fut un leitmotiv de la banque Sumitomo au cours des treize ans que M. Isoda passa à sa tête. Une politique de profits poussée à l'extrême que ses concurrents surnommèrent *« isodaïsme »* et qui n'est peut-être pas étrangère à l'activisme zélé des directeurs de succursale. La banque Sumitomo ne fut certes pas la seule, mais certainement la plus active dans cette course aux prêts aux spéculateurs fonciers.

La révélation, à la suite de la démission de M. Isoda, que Mitsuhiro Kotani, bénéficiaire des prêts de la banque Sumitomo, avait aussi utilisé en 1985 des actions de la banque (pour une valeur de 7 milliards de yens) comme garantie dans des «raids» boursiers se chiffrant à 20 milliards de yens (sur la société Janome Sewing Machine) témoigne de l'implication de la banque, et vraisemblablement de sa direction, dans les machinations de ce «spéculateur sauvage», actuellement arrêté sous l'inculpation de manipulations des cours.

Une autre affaire risque également de tourner mal pour la banque Sumitomo : la maison de commerce Itoman and Co. semble sur le point de faire faillite après que plusieurs banques eurent décidé de lui retirer leur soutien. Or la banque Sumitomo est l'une des plus engagées : 160 milliards de yens en prêts.

La disgrâce de MM. Shinto et Isoda renforce le sentiment encore diffus d'une nouvelle crise de *confiance dans le monde des* affaires. Le conseil, qui tient davantage de l'injonction, du ministre des finances, M. Hashimoto, aux banques de resserrer leur contrôle interne et de discipliner leurs opérations de prêts ainsi que l'annonce d'un renforcement de la surveillance exercée par le ministère semblent indiquer que de nouveaux scandales se profilent : depuis mardi, la Banque de Tokyo est l'objet d'une enquête du fisc pour avoir dissimulé 2 milliards de yens de profit sur des transactions boursières.

PHILIPPE PONS

Avec plus de 50 millions de visiteurs étrangers

Le tourisme français connaît en 1990 une année record

Le tourisme français connaît en 1990 une nouvelle année record, avec un solde positif de la balance touristique d'environ 45 milliards de francs, en progression de près de 13 % par rapport à 1989. La «barre» des 50 millions de visiteurs étrangers sera franchie pour la première fois. C'est le premier bilan de la saison que le nouveau ministre du tourisme, M. Jean-Michel Baylet, a présenté mercredi 10 octobre au conseil des ministres.

Ce secteur, dont le chiffre d'affaires atteint désormais 580 milliards de francs, se rapproche ainsi de l'agro-alimentaire et devance l'armement et l'automobile pour le résultat des échanges avec l'extérieur. Le beau temps sur l'ensemble du territoire et l'augmentation des prix relativement faible par rapport à l'Espagne et à l'Italie ont favorisé la France, selon les spécialistes. 10 millions d'Allemands de l'Ouest, 9 millions de Britanniques, 4 millions d'Espagnols, 3 millions d'Américains, 2 millions d'Italiens et un million de Japonais ont ainsi visité la France.

NEW-YORK, 10 octobre ↓

Au plus bas de l'année

La Bourse de New-York a atteint mercredi son plus bas niveau de l'année en cédant 1,54 % dans un marché modérément actif. A l'issue d'une séance marquée par d'amples fluctuations, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 407,92 en baisse de 37,62 points.

Quelque 169 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse dépassait nettement celui des hausses : 1 206 contre 349, les cours de 421 titres restant inchangés. Les investisseurs, jugeant certaines valeurs survendues après les fortes baisses récentes, ont effectué des achats sélectifs entraînant des reprises sporadiques.

Les opérateurs broyaient du noir pour de multiples raisons. En premier à cause de la confusion qui règne sur une réduction du déficit budgétaire fédéral. Cette situation maintient les taux d'intérêt à un niveau élevé, déclaraient les courtiers.

La perspective d'un regain d'inflation en raison des tensions croissantes au Proche-Orient qui maintiennent les prix du pétrole à un niveau record, a également démoralisé les opérateurs. Enfin, les craintes d'une récession s'affirment de jour en jour avec la publication des résultats du troisième trimestre des sociétés.

VALEURS	Cours du 9 octobre	Cours du 10 octobre
Alcoa	59 3/4	56 1/2
ATT	31 7/8	31 1/8
Boeing	44 1/2	43 3/4
Chase Manhattan Bank	12 5/8	12 3/8
Du Pont de Nemours	33 3/4	33
Eastman Kodak	36 1/8	36
Exxon	49 3/4	48 3/4
Ford	31	30 1/8
General Electric	52 7/8	51 7/8
General Motors	35 3/4	38 1/4
Goodyear	16 1/4	16 3/8
IBM	105 5/8	103 1/8
ITT	42 5/8	42 3/8
Mobil Oil	59 1/2	58 3/8
Pfizer	73 3/4	73 1/8
Schlumberger	60 5/8	59 1/8
Texaco	61	59 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	88	88 5/8
Union Carbide	14 7/8	14 3/4
USX	32 3/4	31 7/8
Westinghouse	28 1/8	27 1/2
Xerox Corp.	33	33 1/4

LONDRES, 10 octobre ↓

Baisse

Malgré une réduction des pertes, les cours des valeurs ont terminé en baisse mercredi au London Stock Exchange, en l'absence de direction de la part de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 12,3 points, à 2 121,8, soit un repli de 0,5 % par rapport à la clôture de mardi. Le marché a retrouvé son niveau d'activité d'avant l'annonce de l'entrée de *la livre dans le SME. Seulement* 416,2 millions d'actions ont été échangées contre 818,9 millions la veille. Des rumeurs, démenties par la suite, sur une intervention militaire américaine dans le Golfe avaient initialement ravivé les spéculations sur un éclatement du conflit au Proche-Orient et précipité les cours à leur plus bas niveau du jour. Le maintien des cours du brut au-dessus des 40 dollars le baril a inquiété les investisseurs mais stimulé les valeurs pétrolières. Les bancaires se sont repliées dans le sillage de la Midland, suite aux incertitudes entourant sa fusion avec la Hong Kong and Shangai Bank. Le groupe électronique Amstrad s'est effrité après l'annonce d'une baisse de 43 % de son bénéfice annuel.

PARIS, 11 octobre =

Marché résistant

Après avoir beaucoup baissé ces derniers jours, la Bourse de Paris a tenté de résister jeudi dans un marché encore et toujours très calme.

A l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait un gain de 0,11 %. Pour peu de temps puisque, un quart d'heure plus tard, il perdait 0,50 %. Par la suite, cet indice redevenait positif et accusait en début d'après-midi, peu avant l'appel d'offres de la Banque de France, une hausse de 0,24 %.

Pour certains opérateurs, l'amélioration sur les marchés obligataires dans la matinée se comprenait dans la perspective d'une baisse d'un quart de point des taux d'intérêt lors de l'appel d'offres de la Banque de France. Avaient-ils raison ? De toute façon, déclaraient des analystes, cette diminution, si elle a lieu, a déjà été anticipée.

Paris a donc résisté en dépit des reculs enregistrés quelques heures plus tôt à Wall Street (– 1,5 %) et à Tokyo (– 3,9 %).

Tous les marchés sont inquiets de l'évolution de la situation au Proche-Orient qui a provoqué ces derniers jours une flambée des prix du pétrole. L'idée que les Etats-Unis sont déjà entrés en récession à la lumière des résultats du troisième trimestre des entreprises, aussi.

Toutefois, soulignent encore les analystes, une récession implique, en principe, un assouplissement de la politique du crédit de la Réserve fédérale. La Fed pourrait prendre cette décision après le vote du budget américain le 19 octobre.

Le volume des affaires reste toujours aussi ridiculement bas. Les liquidités, les épargnants préfèrent les placer en Sicav de trésorerie, qui rapportent du 10 %, constatent les opérateurs.

TOKYO, 11 octobre ↓

Vif recul

A la reprise du travail après un jour férié, la Bourse de Tokyo a dérapé sérieusement en raison de la tension croissante au Moyen-Orient. L'indice Nikkei a perdu 3,87 %, soit 909,48 points à 22 637,12 yens. Mardi, le Nikkei avait reculé de 134,89 yens. Le chiffre d'affaires de la matinée a totalisé 160 millions de titres contre 300 millions mardi matin et 450 millions échangés sur l'ensemble de la journée.

Les milieux financiers nippons sont de plus en plus inquiets de la tension au Moyen-Orient et de ses conséquences sur les marchés pétroliers. Ils espèrent que le ministère des finances interviendra avant que le Nikkei ne tombe à 20 000 points.

VALEURS	Cours du 9 octobre	Cours du 11 octobre
Akai	541	510
Bridgestone	1 170	1 120
Canon	1 490	1 410
Fuji Bank	1 800	1 750
Honda Motors	1 420	1 380
Matsushita Electric	1 830	1 770
Mitsubishi Heavy	731	705
Sony Corp.	6 770	6 400
Toyota Motors	1 950	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La banque Worms rachète la gestion privée de la société de Bourse Nivard Flornoy à JP Morgan.** – La société de Bourse Nivard Flornoy a cédé à la banque Worms (groupe UAP) sa filiale Nivard Flornoy Gestion, qui assure la gestion et la conservation d'environ 6 milliards de francs de valeurs mobilières pour le compte d'une clientèle essentiellement privée. A l'occasion de cette opération, la participation de la banque américaine JP Morgan dans Nivard Flornoy est passée de 92 % à 100 %. Cette société de Bourse s'appelle désormais JP Morgan SA et concentrera ses activités sur une clientèle institutionnelle française et étrangère.

□ **La Natwest n'achètera pas l'Européenne de Banque.** – La National Westminster Bank a annoncé, mercredi 10 octobre, qu'elle *« n'était pas parvenue à un accord avec le Crédit commercial de France (CCF) »* sur les conditions d'achat de sa filiale, l'Européenne de Banque *« et qu'en conséquence les négociations engagées à cet effet ont pris fin »*. Le CCF et la National Westminster Bank ont refusé de commenter plus avant la nouvelle. Les récents déboires de la Natwest qui a dû provisionner 150 millions de dollars ses crédits à Donald Trump, semblent être à l'origine de cette rupture des négociations.

□ **Les banques accordent un sursis à Polly Peck International.** – Les banques créancières de Polly Peck International, le conglomérat des fruits et de l'électronique de l'homme d'affaires chypriote turc Asil Nadir ont décidé d'accorder un *« répit temporaire »* à la compagnie, qui a suspendu ses paiements depuis la suspension de ses actions le 20 septembre au London Stock Exchange. Les banques ont constitué un comité de surveillance composé de dix membres et pourraient prolonger ce sursis en attendant la publication d'un audit du groupe que prépare le cabinet comptable Coopers Lybrand Deloitte. M. Nadir avait demandé aux banques de renouveler 117 millions de livres (223 millions de dollars) de crédits à court terme pour aider Polly Peck à surmonter ses difficultés de trésorerie.

□ **Les grands magasins Saks vont licencier 700 personnes.** – Les grands magasins américains de luxe Saks ont annoncé mercredi 10 octobre qu'ils allaient licencier environ 700 personnes d'ici à la mi-1991. La société exploite 47 magasins et emploie 12 000 salariés aux Etats-Unis. En avril dernier, Saks a été vendu 1,5 milliard de dollars par BAT Industries à Investcorp, firme contrôlée par des investisseurs du Golfe qui détient également des participations dans les sociétés de luxe Gucci, Tiffany et Chaumet.

□ **Eurocom : bénéfices semestriels en hausse de 25 %.** – Le résultat net consolidé courant d'Eurocom, pour le premier semestre de l'année, s'élève à 96,3 millions de francs (part du groupe), en progression de 25 % sur le résultat de l'an dernier. Après prise en compte des résultats extraordinaires (plus-values de cession des sociétés des branches emballages et distribution), le bénéfice net consolidé s'établit à 478,7 millions de francs (contre 88,5 millions au premier semestre de 1989).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	398	398	Idianova	129	130
Asystel	105	....	I.M.S.	982	....
B.A.C.	200	....	IN2	280	....
B.I.C.M.	850	848	I.P.B.M.	129	128
Boiron (Ly)	370	370	Loca investis.	320	315
Boisset (Lyon)	205	....	Locamic	86	86
Câbles de Lyon	3055	3060	Matra Comm.	130 50	129 10
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	998	1000	Molex	185	180
Calberson	407	400	Olivetti Logabax	590	599
Cardif	424	423 50	Presbourg	90	90
C.E.G.E.P.	193	190	Publ.Filipacchi	483	405 50 o
C.F.P.I.	253	248	Razel	606	609
Ciments d'Origny	510	509	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
C.N.I.M.	921	910	St-H. Matignon	200	200
Codetour	272	....	Select Invest (Ly)	95	91 20 o
Comareg	289	297	Serbo	422 40	420
Conforama	815	800	S.M.T. Goupil	189	....
Creeks	314	306	Sopra	180	179 90
Dauphin	387 90	382	Supra	160	156
Delmas	600	598	Thermador H. (Ly)	238	229
Demachy Worms Cie	541	....	Unilog	156	161
Desquenne et Giral	241	242	Union Fin. de Fr.	380	375
Devanlay	800	745 o	Viel et Cie	130	130
Deville	495	480 30	Y. St-Laurent Groupe	822	824
Dolisos	185	182			
Editions Belfond	190 50	198 20			
Europ. Propulsion	410	401			
Finacor	139	....			
GFF (group.fon.f.)	341	348			
Grand Livre	428 90	428 90			
Gravograph	159	155			
Guintoli	790	....			
I.C.C.	230	227			
IDIA	304	304			

Marché des options négociables le 10 oct.1990

Nombre de contrats : 23 420

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	300	–	63	–	30
CGE	520	41,35	–	22,90	–
Elf-Aquitaine	600	23,50	40	38	–
Eurotunnel SA-PLC	40	6	8	2,55	3,50
Euro Disneyland SC	90	–	5	–	–
Havas	440	58,24	–	–	–
Lafarge-Coppée	340	23	–	20	–
Michelin	70	2,80	5	11,10	13,50
Midi	960	15,30	–	–	–
Paribas	440	17,50	–	32,25	–
Pernod-Ricard	1 100	15	–	–	–
Peugeot SA	520	30	–	46	–
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	360	20	–	24	–
Source Perrier	1 300	–	–	263	–
Société générale	480	1	–	143	–
Suez Financière	280	10	18	31	–
Thomson-CSF	90	11	–	2,80	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 oct.1990

Nombre de contrats : 66 133

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	96,88	96,68	96,68
Précédent	97,06	97	97,28

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
97	1,10	1,73	1,31	1,95

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1335 F

Le dollar s'inscrivait en légère hausse jeudi 11 octobre, après sa forte baisse des dernières séances. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,13 francs contre 5,1170 francs mercredi à la cotation officielle. La reprise était plutôt d'ordre technique et ne paraît pas signaler l'amorce d'une nouvelle tendance.

FRANCFORT	10 octobre	11 octobre
Dollar (en DM)	1,5286	1,5324
TOKYO	**10 octobre**	**11 octobre**
Dollar (en yens)	129,95	129,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 octobre)	9 3/8 - 1/2 %
New-York (10 octobre)	8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	9 oct.	10 oct.
Valeurs françaises	73,20	72,50
Valeurs étrangères	80,20	78,70
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	427,54	421,68
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 549,07	1 541,04

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	9 oct.	10 oct.
Industrielles	2 445,54	2 407,92

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	9 oct.	10 oct.
Industrielles	1 640,50	1 626,70
Mines d'or	178,20	175,90
Fonds d'Etat	80,22	79,98

TOKYO

	9 oct.	11 oct.
Nikkei Dow Jones	23 495,11	22 585,63
Indice général	1 728,69	1 671,68

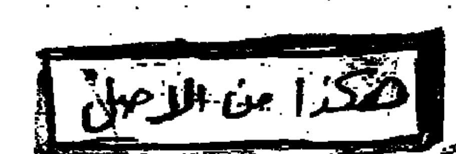
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1320	5,1340	+ 64	+ 74	+ 135	+ 155	+ 450	+ 520
$ can.	4,4626	4,4682	– 119	– 91	– 222	– 171	– 510	– 399
Yen (100)	3,9305	3,9341	+ 55	+ 75	+ 103	+ 137	+ 296	+ 368
DM	3,3466	3,3494	+ 33	+ 48	+ 68	+ 97	+ 190	+ 256
Florin	2,9708	2,9736	+ 32	+ 39	+ 68	+ 86	+ 176	+ 230
FB (100)	16,2714	16,2881	+ 74	+ 183	+ 196	+ 388	+ 598	+ 1078
FS	3,9876	3,9922	+ 59	+ 82	+ 114	+ 149	+ 318	+ 407
L (1 000)	4,4684	4,4741	– 76	– 48	– 108	– 71	– 296	– 207
£	10,0895	10,0986	– 357	– 317	– 692	– 622	– 1580	– 1399

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4
Yen	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 1/4	8 3/8
DM	8 1/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 3/4	9	8 3/4	9	8 13/16	9 1/16	9 1/16	9 5/16
F.S.	7 7/8	8 1/8	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8
L(1000)	10 1/4	11 1/4	10 5/8	11 1/8	10 5/8	11 1/8	11 1/4	11 1/2
£	13 5/8	13 7/8	13 13/16	13 15/16	13 13/16	13 15/16	13 3/8	13 1/2
Ffranc.	9 3/8	9 5/8	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 25

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3765	3765	3760	-0 40
980	B.N.P. T.P.	960	981	951	-0 94
1130	C.C.F. T.P.	1136	1140	1135	....
1090	Cr.Lyon. T.P.	1068	1068	1068	....
1580	Renault T.P.	1395	1395	1392	-0 22
1650	Rhone Poul. T.P.	1491	1500	1500	+0 60
1083	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
1135	Thomson T.P.	977	....	....	....
665	ACCOR	709	712	710	+0 14
610	Air Liquide	633	630	633	....
1340	Als.Superm.	1480	1495	1500	+0 87
360	A L S P I	335	339	330	-1 49
1570	Arjom. Prioux	1720	1705	1740	+1 16
960	AGF Sté Centrale	840	840	844	+0 48
820	Aux. Entrepr.	833	834	829	-0 48
240	Avenir H. Média	240 70	241	245	+1 79
163	Axa Midi Ass.	169	170	171 60	+1 54
247	Bafip	220 60	220	225	+2 04
190	Bail-Equipem.	173	170 70	170 60	-1 39
765	Bail Investiss.	760	764	763	+0 39
380	Bancaire	378	380	383	+1 32
585	Bazar H.-V.	610	614	610	....
795	Beghin-Say	760	752	765	+0 66
1120	Berger (M)	1105	1104	1095	-0 90
540	Bic	570	558	568	-0 36
740	B.I.P.	803	795	800	-0 37
315	BIS	321 60	341	339	+5 41
310	B N P (CI)	255	260	260	+1 98
910	Bolloré Tech.	803	794	795	-1 00
2830	Bongrain	2372	2400	2424	+2 19
645	Bon-Marché	670	651	657	-1 94
425	Bouygues	400	404	397	-0 75
113	BP France	112	112	110	-1 79
736	B S N	758	755	757	-0 13
890	Canal Plus	890	894	904	+1 57
385	Cap Gem.S.	353	350	345 10	-2 24
3220	Carrefour	3470	3445	3450	-0 58
123	Casino	118	119 40	118	....
98	Casino ADP	97 20	97 20	97 30	+0 10
940	Castorama D.I.	923	920	924	+0 11
160	C.C.F.	148 40	149 50	146	-1 62
65	CCMC Ly.	64	61 10	61 50	-3 91
335	C.D.M.E.	353	348	350	-0 85
425	C.E.G.I.D.	460	456	456	-0 87
230	Centrest (Ny)	235	235	235	....
475	C.E.P. Comm.	510	503	515	+0 98
161	Cerus	145 10	148	152	+4 76
340	Cassion	378	380	380	+0 53
380	C F A O	398	400	402 10	+1 03
360	CF Int.	348	350	353	+1 44
480	C G E	532	535	541	+1 69
280	CGI Info	315	314 20	318	+0 95
925	C G I P	845	859	845	....
500	CGP	500	505	495	-1 00
780	Chargeurs S A	700	697	718	+2 57
585	C I C A (M)	560	....	....	....
1140	Ciments franc.	1044	1030	1023	-2 01
405	Club Méditer.	385	386 90	381 50	-0 91
120	CMB Packa.	110 60	110	111 50	+0 81
104	Codetel	97	97	98	+1 03
475	Colas	455	455	460	+1 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Cpt. Entrep.	249	247	247	-0 80
995	Compt Mod.	1110	1085	1110	....
147	Concept S.A.	138	....	....	....
370	CPR (Paris Réé.)	324 80	322	316	-2 74
960	Créd. Foncier	860	880	870	+1 16
630	Cr Lyon.(CI)	572	570	560	-2 10
1080	Credit Nat.	1019	1011	1006	-1 28
215	CSEE	207	213	201	-2 90
2260	Damart	2182	2192	2192	+0 46
485	Dassault Aviation	482	482	482	....
270	Dassault Electr.	285	282	282	-1 05
1400	De Dietrich	1350	1335	1300	-3 70
200	Dév.P.d.C.(Li)	199	196	196	-1 51
265	Dév.R.Sud-Est	271	276	272	+0 37
380	D M C	350	348 50	352	+0 57
3110	Docks France	3510	3570	3511	+0 03
600	Dumez	588	582	588	....
2070	Eaux (Gle)	2187	2186	2213	+1 19
320	Ecco	310	308	299	-3 55
695	Elf Aquitaine	651	654	654	+0 46
490	- (Certific.)	489	478 20	485	-0 82
895	Epeda B.-F.	955	960	957	+0 21
365	Essilor	261	258 10	257	-1 53
190	Essil.Int.(CP)	161 10	165	165 10	+2 48
730	Esso	684	680	672	-1 75
1400	Eurafrance	1324	1336	1350	+1 96
1510	Eurocom	1700	1675	1665	-2 06
81	Eurodisneyland	84 60	84 70	85 50	+1 06
3020	Euromarché	3045	3040	2950	-3 12
930	Europe 1	993	990	995	+0 20
40	Eurotunnel	43 25	43 75	44 85	+3 70
1360	Exor	1336	1330	1330	-0 45
1220	Facom	1198	1190	1193	-0 42
135	Finacel	138	136	136 10	-1 38
225	Fives Lille	221	222	225	+1 81
1820	Fromager. Bel	1651	1651	1651	....
1750	Gal.Lafayette	1580	1620	1630	+3 16
1780	G.A.N.	1769	1761	1780	+0 62
320	Gascogne (B)	365	361	365	....
1220	Gaz et Eaux	1118	1090	1115	-0 27
1410	Geophysique	1140	1132	1150	+0 88
400	Gerland Ly.	385	382	384	-0 26
895	Groupe Cid.	847	840	840	-1 08
1340	GTM-Entrep.	360	346	374 70	+4 08
920	Guyenne-Gas.	920	921	939	+2 07
188	Hachette	172	167	166 20	-3 37
485	Havas	482	494 40	475	-1 45
490	Henin (La)	510	514	512	+0 39
710	Hutchinson	853	855	846	-0 82
230	Imétal	215	219	219	+1 86
90	Immob. Phénix	101	100	102	+0 99
94	Ingénico	77	78	78 05	+1 36
2910	Inst. Mérieux	3000	2980	3000	....
370	Interbail	388	389	389	+0 26
1000	Intertechnique	1030	1031	1050	+1 94
655	J. Lefebvre	610	618	630	+3 28
765	Labinal	735	768	788	+7 21
2280	Lab. Bellon	2830	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	338	338	344	+1 78
1041	Lebon	325	325	335	+3 08
3300	Legrand	3360	3359	3352	-0 24
1810	Legrand (DP)	1851	1859	1851	....
525	Legris Industries	521	517	521	....
700	Locabail Imm.	761	751	745	-2 10
405	Locafrance	405	390	416 50	+2 84
820	Locindus	627	600	610	-2 71
380	Luchaire	340	345	345	+1 47
3320	L.V.M.H.	3445	3411	3430	-0 44
470	Lyonn. Eaux	442	442	442	....
220	Majorette Ly	210	205	205	-2 38
310	Mar. Wendel	287	285 60	286	-0 35
230	Matra	213	213	210	-1 41
490	Merlin-Gerin	455	457	461	+1 32
92	Metaleurop	84 80	85 50	88 50	+4 36
120	Métrologie In.	117 90	118	116 10	-1 53
85	Michelin	60	59 50	60 85	+1 42
850	Midi (Cie)	848	846	847	-0 12
95	Midl. St Sa *	93 50	90	90 10	-3 64
340	Min. Salsig (Ny)	361	362	362	+0 28
102	MMB	91 90	93 80	91 10	-0 87
80	Moulinex	80 15	81	80 40	+0 31
1390	Navig. Mixte	1324	1324	1319	-0 38
132	Nord-Est	125 60	125 40	126	+0 32
450	Nordon (Ny)	481	483	483	+0 42
590	Nouv Galeries	580	579	579	-0 17
545	Occid. (Gle)	587	588	595	+1 36
1330	Omn. F Paris	1350	1380	1395	+3 33
310	Olipar	305	308	308	+0 33
480	Oréal	475	478	479	+0 84
465	Paribas	419 90	421 10	420	+0 02
1390	Pechelbronn	1300	1300	1319	+1 46
107	Pechiney Int.	118 70	120	130	+9 52
250	Pechiney (CIP)	279 60	276	275	-1 61
450	Penhoet	460	464 90	464 90	+1 07
1020	Pernod Ricard	944	950	977	+3 50
530	Peugeot	495	494	494	-0 20
430	Pinault	330	339 90	337	+2 12
270	Plastic-Omn.	259 80	268 50	263	+1 23
390	Poliet	444	440	443	-0 23
855	Précabail-Sic	971	974	980	+0 93
600	Primagaz	608	605	595	-2 14
420	Printemps	495	500	497	+0 40
1850	Promodès	1910	1900	1883	-1 41
410	Radiotechn.	385	380	380	-1 30
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2705	2738	2740	+1 29
245	Rémy et Associés	233	230	228 30	-2 02
215	R. Poulenc CIP	228 90	230	232 40	+1 53
325	Rober Financ.	343 90	340 60	342	-0 55
47	Rochette(La)	51 50	51	52	+0 97
1870	Roussel Uclaf	1630	1685	1666	+2 21
2850	R. Impé.Ly *	3000	2960	3001	+0 03
183	Sade (Ny)	176	176	176	....
1450	Sagem	1465	1411	1408	-3 89
365	Saint Gobain	356	356	352 40	-1 01
1130	Saint Louis	1258	1275	1290	+2 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly	1108	1112	1111	+0 27
410	Salvepar (Ny)	390	390	390	....
715	Sanofi	735	740	733	-0 27
1720	S A T	1685	1685	1685	....
245	Saul. Chât.	232	230	230	-0 86
1080	Saupiquet (Ns)	1250	1250	1250	....
755	Schneider	607	610	612	+0 82
15	SCOA	17	16 75	16 65	-2 06
1000	S.E.B.	1095	1085	1099	+0 37
430	Sefimeg	416 80	423	420	+0 77
525	Sextant A.	579	578	584	+0 86
1100	S F I M	1129	1124	1099	-2 66
172	S.G.E.	163	164	167 50	+2 76
550	Simco	549	555	550	+0 18
920	St. Rossignol	899	900	898	-0 11
800	Sligos	825	828	825	....
435	Société Géné.	341	342	337	-1 17
115	Sodecco(B)	123	120 10	120 10	-2 36
150	Sodero(Ns)	145	149 90	149 90	+3 38
395	Sodexho	477	478	476	-0 21
86	Sogenal(Ny)	83 10	83	81	-2 53
410	Sogerap	402	404	404	+0 50
1120	Som-Allib.	1260	1260	1245	-1 19
1190	Source Perrier	1034	1030	1020	-1 35
470	Sovac	495	492	509	+2 83
430	SPEP	449	440	440	-2 00
465	Spie-Batignol.	463 50	455 10	450	-2 91
980	Strafor	950	950	950	....
300	Suez	260 50	263 10	268	+2 68
490	Synthélabo	565	567	570	+0 88
90	Thomson	98	98	97 20	-0 82
890	Total	690	685	688	-0 29
120	- (certif.)	116	116	116	....
270	Truffaut Fin.	228	250	224	-1 75
490	U.A.P.	482	482	480	-0 41
210	U F B Locab.	203	205	205 10	+1 03
900	U I C	892	910	890	-0 22
575	U I F	550	558	559	+1 64
745	U I S	734	749	749	+2 04
730	Unibail	729	755	744	+2 06
156	U.C.B.	157	154	161 50	+2 87
305	Valéo	309	311	316 30	+2 36
285	Vallourec	245 10	251	250	+2 00
385	Via Banque	380	380	377	-0 79
945	Zodiac	856	880	879	+2 69
1890	Elf Gabon	1785	1750	1697	-4 93
136	Amax	109 80	101 60	101 60	-7 47
119	Amer. Express	103 60	100	100	-3 38
160	A.T.T.	163 20	160 30	160 30	-1 78
124	Anglo Amer.C.	130 50	127 10	127 10	-2 61
415	Amgold	432	429 80	427	-1 16
200	Banco Santander	209	206	206	-1 44
710	B.A.S.F.	693	691	691	-0 29
725	Bayer	714	723	723	+1 26
77	Buffelsfont.	72 90	72	72	-1 23
74	Chase Manh.	63 20	62 25	62 25	-1 50
93	De Beers	92	90 30	90 30	-1 85
2080	Deutsche Bank	1980	2008	2008	+1 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1185	1230	1230	+3 80
61	Driefontein	60	58	57 70	-3 83
183	Du Pont-Nem.	172 50	169	169	-2 03
220	Eastman Kodak	180 40	180 50	180 50	+0 06
21	East Rand	23	22 10	22 10	-3 91
66	Echo Bay	61 70	61	61	-1 13
150	Electrolux	148	145	145	-2 03
980	Ericsson	191 50	195	197	+2 87
270	Exxon Corp.	255	250 10	250 10	-1 92
181	Ford Motor	158	155	155	-1 90
48	Freegold	50 30	48 10	48 10	-4 37
11	Gencor	11 50	11 30	11 45	-0 43
285	Gén. Elect.	268 50	267	267	-0 56
194	Gén. Motors	180	185	185	+2 78
385	Gén. Belgique	308	310 50	310 50	+0 81
64	Gd. Métropol.	56 75	56	56	-1 32
68	Guinness	74	72 90	72 90	-1 49
18	Hanson PLC	19 40	19 10	19 10	-1 55
42	Harmony Gold	45	43 80	43 40	-3 56
174	Hewlett Packard	148	147	147	-0 68
46	Hitachi	46 50	46 30	46 30	-0 43
710	Hoechst	668	673	673	+0 75
106	Homestake	108 10	99	99	-8 42
82	Imp. Chemical	82 80	82 50	82 50	-0 36
570	I.B.M.	541	532	532	-1 66
285	I.T.T.	219	217	217 10	-0 87
118	Ito Yokado	132 10	131	131	-0 83
61	Matsushita	69 60	69 40	69 40	-0 14
16 50	Maxwell	13 60	14 60	14 60	+7 35
138	Mc Donald's	136 80	136 70	136 70	-0 07
405	Merck	384	389 90	389 90	+1 54
415	Minnesota M.	386	388 80	388 80	+0 73
350	Mobil corp.	299 90	299	299	-0 30
173	Morgan J.P.	174	169 90	169 90	-2 36
29200	Nestlé	29090	29700	29700	+2 10
880	[illegible]	868	870	870	+0 23
210	Norsk Hydro	190 60	189 50	189 50	-0 58
113	OFSI	114 70	110 10	110 10	-4 01
1690	Pétrofina	1694	1680	1680	-0 83
240	Philip Morris	233	233 50	233 50	+0 21
69	Philips	60 05	62	62	+3 25
89	Placer Dome	86	84 90	84 90	-1 28
280	Quilmès	274	270	270	-1 46
24	Randfontein	25 30	25	25	-1 19
430	Royal Dutch	411	410 50	410 50	-0 12
40	R T Z	41 20	40 55	40 50	-1 70
3 60	Saat.& Saatchi	3 50	3 20	3 18	-9 14
49	St Helena	47 80	45 90	45 90	-3 97
365	Schlumberger	307	304 80	304 80	-0 72
48	Shell transp.	47 30	47 30	47 30	....
1860	Siemens	1801	1843	1843	+2 33
250	Sony	256	255	255	-0 39
65	Sumitomo Bank	60	60 15	60 15	+0 25
190	T.D.K.	208	208	208	....
44	Telefonica	41 10	41 10	41 15	+0 12
32	Toshiba	31 60	31 50	31 50	....
415	Unilever	418	420 60	420 60	+0 60
250	Unit.Techn.	231	225 90	225 90	-2 21
375	Vaal Reefs	369 90	351	351	-5 11
280	Volvo	258	264	264	+2 33
175	West. Deep.	183	173	173	-5 46
205	Xerox Corp.	169 90	169 90	169 90	....
97	Yamanouchi	104 80	104 10	104 10	-0 67
1 77	Zambia Cop.	1 82	1 85	1 85	+1 65

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	118	3 39
Emp.Etat 9,8%78	99 15	2 44
10,80% 79/94	100 65	1 09
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83.	101 37	9 28
Emp.Etat 13,4%83	108	10 79
Emp.Etat 12,2% 84.	103 65	0 10
Emp.Etat 11% 85	103 52	6 99
10,26% mars 86	99 30	5 98
OAT 10% 5/2000	97 22	3 75
OAT 9,9% 12/1997	98 95	8 19
OAT 9,8% 1/1996	98 07	6 82
PTT 11,2% 85	101 45	8 83
CFF 10,30% 86	94 60	6 70
CNB Bques 5000F	100 35	2 70
CNB Paribas 5000F	100 20	2 70
CNB Suez 5000F	100 20	2 70
CNE 11,5% 85	101 40	3 68
CNI 1/82 5000F	100 25	2 70
CNT 9 % 86	89 85	4 15
CRH 10,90% déc.85	99 85	7 86
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	1055	....
Comss	1933	....
CGE 6 janv. 89/98	536	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	866	880
Applications Hydr.	1380	1380
Arbel	810	800
Astorg	272	270
Bains C.Monaco	947	930
B.Hypoth.Europ.	350 50	355
B.N.P. Intercont.	250	246
Béghin-Say (C I)	675	....
Bénédictine	3800	3310
Blanzy Ouest	2421	....
B T P	77	79
Cambodge	689	689
Carbone Lorraine	761	753
Case Poclain	15 40	15
C.E.G.F (Frigor.)	370	359
Centenaire Blanzy	490	497
Cerabati	106	106
Champex Ny	131	....
CIC (CIP)	173 80	170
C.I.M.	750	754
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1151	....
Cogifi	387	388 80
Complos	500	500
Cie Industrielle	4200	4200
Cpt Lyon Alemand	438	430
Concorde	750	720
Comar Méd.Prov.	28	29
Crédit Gén.Ind.	400	400
Cr Universel (Cie)	630	574 o
Créditel	122 70	125
Darblay	670	670
Degremont	1367	1360
Delalande	1895	1850
Delmas Vieljeux	3480	....
Didot Bottin	1000	1018
Eaux Bassin Vichy	2075	....
Eaux Vittel	836	845
Ecia	186 30	187 40
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	307	310
E.L.M. Leblanc	727	747
Emaill. Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4050	....
Eaux (ex. Esmalt)	1585	1620
Europ Soutres Ind.	54	28 60o
Finalens	255	285
F.I.P.P.	169	161 30o
F.N.A.C.	1895	1800
Foncière (Cie)	668	655
Fonc.Lyonnaise	710	725
Foncina	481	....
Fougerolle	723	731
France I.A.R.D.	800	800
France SA (La)	1360	1360
From. Paul-Renard	2500	2520
Gaumont	921	925
Genefim	268	263 10
Gévelot	489 90	489 80
G.F.C.	380	385
G.F.I.I.	290	280
Grds Moulins Paris	1470	....
Groupe Victoire	1300	1290
G.T.I (Transport)	500	504
Immobail	350	338
Immobanque	693	686
Im.Marseillaise	5930	5760
Imm. Plaine-Monceau	407	406
Immofice	432	420
Invest.(Sté Cle.)	3030	3000
Jaeger	69	69
Lambert Frères	280	288
Lille Bonnières	1640	1689
Loca-Expansion	285	272 50
Locafinancière	488	488
Locatel	280	....
Louis Vuitton	570	593
Louvre	3475	3495
Lucia	1750	1750
Machines Bull	40	42
Mag.Uniprix	140	....
Magnant	742	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	495	....
Mors	148	146
Navigation (Nle)	230	230
Optorg	345	341
Oréal (CI)	210	218 50
Origny-Desvroise	1280	1280
Palais Nouveauté	950	950
Paluel Marmont	650	630
Parfinance	199 50	199 50
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	199	198
Paris Orléans	249	248
Parthena Invest	290	297
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2100	....
P.L.M.	323	335 90d
Porcher	627	609
Promodès (CI)	1019	1000
Publicis	695	685
Rochefortaise	134	....
Rosario	238 10	247 60
Rougier	434	....
S.A.C.E.R.	363	....
S.A.F.A.A.	452	....
S.A.F.I.C Alcan	327	301
SAFT	1146	1110
Saga	212	220 40
Salins du Midi	582	571
Saram	92 90	90 20
Savoisienne M.	159 60	158
S.C.A.C.	759	750
Senelle Maubeuge	428	415 20
S.Fnd.Part. (M)	148	....
Silic	610	615
Sinvim	289 80	297
S.I.P.H.	325	318
Sofal	688	685
Soffo	595	....
Soficaf	1088	1085
Soficomi	580	542
S O F I P (M)	400	400
Sofragi	1420	1421
Sophia-Bail	390	390
Sopagri	174	173
Soudure Autogène	865	840
Sovabail	395	395
Sucri	725	....
Suez (CIP)	217 30	211
Taittinger	3400	3325
Télémécanique Elect.	4120	4090
Tissus-Aquitaine	825	825
Tour Eiffel	260	252
Ufiner	1065	1024
U.T.A.	2150	2850
Vicat	375	375
Viniprix	1900	1850
Virax	149 50	....
Maroc Sté Brasserie	260	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo Nv Sico	232	....
Alcan Aluminium	104	94 o
American Brands	360	350
Arbed	494	....
Asturienne Mines	170 10	161
Banco Popular Espa.	410	400
Banque Ottomane	1890	1882
B.Règlements Int.	27120	26000
Can.Pacifique	75 10	79 10
Chrysler Corp.	54 60	....
C I R	13 40	13 20
Commerzbank	780	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	205	203
GBL (Brux Lamb.)	518	521
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	81	72 50
Goodyear Tire	81 05	....
Grace and Co (WR)	105	95
GTE Corp.	135	....
Honeywell Inc.	395	375 30
Johannesburg	1446	....
Kubota	26	25 20
Laïpoin	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	67 30	68
Olivetti priv.	12 90	12 30
pakhoed hold.	538	....
Pfizer Inc.	372	371
Procter Gamble	401	390
Ricoh	30	30
Robeco	253	253 70
Rodamco NV	159 20	161
Rolinco	238 70	238 10
Saipem	5 70	5 90
Sema Group	63 10	52 90
SKF Aktiebolaget	88 50	87
Tenneco Inc.	255	....
Thorn Electrical	60	62
Toray Ind.	23 10	22 10
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1400	....
West Rand Cons.	13 05	12 85

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Buitoni	816	....
Calciphos	170	160
C G H Cogenhor	77 30	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	702	700
Drouot Assurances	185 20	190
Elf Antargaz	1910	....
Europ. Accum.	68	68
Gachot S.A.	86 10	....
Groupe Expansion	200	....
Guy Degrenne	[illegible]	[illegible]
Harbo Riqlès	[illegible]	[illegible]
Hoogovens	[illegible]	[illegible]
Lecteurs du Monde	[illegible]	[illegible]
Marlin Imm.	[illegible]	[illegible]
Nicolas	[illegible]	[illegible]
Paternelle	[illegible]	[illegible]
Particip. Perrier	[illegible]	[illegible]
Romano N.V.	[illegible]	[illegible]
St-Gobain Emballage	[illegible]	[illegible]
Sasa Min.	[illegible]	[illegible]
S.E.P.R.	[illegible]	[illegible]
S.P.R. act. B	[illegible]	[illegible]
Ulmex	[illegible]	[illegible]
Waterman	[illegible]	[illegible]
Whitman	[illegible]	[illegible]
Wonder	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 117	5 133	5 040	5 480
Ecu	6 939	6 941	....	....
Allemagne (100 dm)	334 820	334 770	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 267	16 262	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 010	296 990	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 467	4 471	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 840	87 860	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	10 057	10 074	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 348	3 340	4 050	4 050
Suisse (100 f)	400 250	398 600	391	416
Suède (100 krs)	90 700	90 750	87	95
Norvège (100 k)	86 550	86 580	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 595	47 587	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 317	5 324	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 803	3 819	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 446	4 460	4 350	4 760
Japon (100 yens)	3 923	3 940	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/10
Or fin (kilo en barre)	64800	64000
Or fin (en lingot)	64900	63950
Napoléon (20f)	403	400
Pièce Fr (10 f)	434	438
Pièce Suisse (20 f)	458	454
Pièce Latine (20 f)	379	375
Souverain	494	489
Pièce 20 dollars	2340	2295
Pièce 10 dollars	1280	1270
Pièce 5 dollars	875	870
Pièce 50 pesos	2475	2440
Pièce 10 florins	392	395

SICAV (sélection) 10/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	948 27	925 14
Actilon	197 35	192 07
Agepargne	698 22	688 15
Ageplacement	6969 42	6969 42
Agepremière	106 03	105 71
AGF Actions ex CIP	996 79	972 48
A.G.F. 5000	574 53	580 52
AGF ECU	1012 91	1002 88
AGF Foncier	108 26	105 62
AGF Invest Sicav	102 05	99 56
AGF Interfonds	406 21	396 30
AGF Oblig	1088 05	1062 74
AGF Sécurité Sicav	10953 56	10953 56
A.G.F.I.M.O.	594 22	579 73
AMERI-GAN	5545 68	5333 35
Amplitude	575 63	558 86
Arbitrages Court.T.	6187 58	6175 20
Associc	1123 28	1123 28
Atout Futur	328 49	320 48
Aurecic	1174 09	1139 89
Avenir Alizés	1532 54	1502 49
Avenir CIC	98 68	96 78
Axa Capital	140 32	134 28
Axa Europe	115 82	110 83
Axa Investissements	107 99	103 34
Axa NPI	96 70	92 54
Axa Valeurs PER	112 14	107 31
Capimonétaire	5470 35	5464 89
Capioblig	5581 68	5499 19
Capiracic	1112 06	1096 63
Capital-Monde	345 11	336 69
Cavdan Pierre	28 70	28
Cossis	1131 81	1104 30
Compavalor	8048 98	8039 82
Convertimmo	360 88	347 01
Credinter	440 69	427 85
Credit Mutuel Capital	1104 72	1083 06
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
[illegible]	1113 67	1086 51
Drouot France	742 56	710 58
Drouot Investiss.	888 89	850 61
Drouot Sécurité	229 17	219 30
Drouot Sélection	135 28	129 45
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	119 02	113 89
Ecureuil Capitalisation	2172 41	2150 90
Ecureuil Invest	354 08	343 77
Ecureuil Monepremière	57510 99	57510 99
Ecureuil Monétaire	33895 04	33895 04
Ecureuil Trésorerie	2102 81	2102 81
Ecureuil Trimestr.	1954 73	1935 38
Elicash	393195 56	393195 56
Energie	268 13	256 93
Eparcic	3092 49	3092 49
Eparcourt-Sicav	4310 39	4298 64
Epargne Associat.	25011 16	24973 70
Epargne Capital	8955 39	8866 72
Epargne Court Terme	583 79	583 79
Epargne Croissance	1462 78	1423 63
Epargne Industrie	83 77	81 53
Epargne J.	60192 39	60192 39
Epargne Long Terme	182 67	177 78
Epargne Monde	1139 61	1109 11
Epargne Oblig.	184 14	179 21
Epargne Première	12517 40	12424 22
Epargne Quatre	1078 12	1049 27
Epargne-Unie	1202 14	1172 82
Epargne Valeurs	406 20	395 33
Epsilon	1147 56	1136 20
Eufinvest	597 40	580 •
Eurocic Leaders	938 55	909 27
Eurodyn	1061 74	1035 84
Euro Gan	6508 48	6258 16
Euromaf	28 52	28 13
Fonsicav	12328 78	12328 78
FRANCE-GAN	8681 29	8347 38
France Garantie	261 35	260 83
France Investiss.	438 69	428 97•
France Oblig.	452 17	447 69
Francic	394 54	383 05
Francic Pierre	102 97	99 97
Francic-Régions	1153 66	1120 06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 74	30 74
Fructi-Capi	35 20	34 68
Fructi Court	122320 99	122320 99
Fructidor	230 14	226 74
Fructi-Ecu	550	541 87•
Fructi-Epargne	28 36	27 67
Fructifrance	768 95	749 24
Fructimmo	27 47	26 80
Fructi-Première	10258 36	10108 76
Fructivar	4694 56	4682 85
[illegible]	1205 80	1176 39
Gestilion	12577 88	12546 51
Gest.Associations	149 26	145 98
Gest. F. Sécur.	10576 68	10073 03
Horizon	1079 03	1047 60
Interepar	100276 52	97354 67
Immoblig	11839 93	11384 55
Intersélection Fce	483 37	469 29
Japacic	146 17	141 91
Jeunepargne	247 02	243 37
Laffitte Amerique	181 88	173 63
Laffitte Europe	240 97	230 04
Laffitte Expan.	239 39	228 53
Laffitte France	297 34	283 86
Laffitte Immobil.	229 33	218 93
Laffitte Japon	400 27	382 12
Laffitte Oblig.	135 81	129 65
Laffitte Rendement	178 71	170 61
Laffitte Tokyo	349 82	333 96
Latitude	5846 58	5837 82
Lauré C.T.	10899 34	10899 34
Lauré L.T.	5900 66	5728 80
Lion Association	11392 25	11392 25
Lion Institution	24847 11	24785 15
Lionplus	830 71	814 42
Lion Trésor	2100 86	2080 18
Lion 20 000	22805 23	22805 23
Livret Bourse Inv.	479 45	465 49
Livret Portefeuil.	624 24	606 06
Méditerranée	166 86	159 67
Mensuel CIC	10064 59	9963 94
Mondial Investissem.	379 45	362 24
Monacic	5418 43	5418 43
Monéden	59185 07	59165 07•
Mone.J.	62803 45	62803 45
Monévalor	70636 04	70636 04
Mutualité dépôts	11645 99	11622 74
Mutuelle Unie Sel.	139 57	133 56
Natio Court Terme	244019 00	244019
Natio-Epargne	15042 85	14893 91
Natio-Ep. Ret.	111 89	108 98
Natio Eparg.Trésor.	6683 28	6649 98
Natio-Imm.	1128 52	1096 37
Natio-Inter	1157 87	1126 69
Natio-Monétaire	21993 99	21993 99
Natio Obligations	501 80	498 37
Natio-Patrimoine	1349 96	1313 83
Natio-Placements	65727 36	65727 36
Natio-Revenus	981 37	961 55
Natio Sécurité	12216 78	12216 78
Natio-Valeurs	745 58	725 63
Nippon-Gan	5568 38	5354 21
Nord Sud Dévelop.	1281 76	1279 20
Obli-Associations	124 52	123 29
Oblicic-Mondial	2303 95	2289 80
Oblicic-Régions	1005 93	991 06
Oblig. ttes cat.	153 03	150 77
Oblilion	1127 52	1116 36
Oblisécurité	11081 10	11081 10
Optimat	31868 90	30938 74
Oraction	1011 88	987 20
Orvalor	5734 65	5527 37
Paribas Epargne	17873 80	17836 12
Paribas Opportunités	112 40	107 82
Paribas Patrimoine	509 48	498 71
Paribas Revenus	89 22	88 34
Patrimoine Retraite	190 28	186 55
Pervalor	606 42	588 76
Phénix Placement	285 15	277 82
Pierre Investissements	704 09	686 92
Placement A.	1199 86	1166 53•
Placements C.T.	7706 35	7689 97•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6221 73	6209 31•
Placement Premier	5682 38	5651 06•
Pléiade	115 70	112 60
Poste Gestion	[illegible]	[illegible]
Première [illegible]	[illegible]	[illegible]
Priv. Ecur.	[illegible]	[illegible]
Privassoc	[illegible]	[illegible]
Proficius	[illegible]	[illegible]
Quartz	[illegible]	[illegible]
Réalvalor	[illegible]	[illegible]
Rentacle	[illegible]	[illegible]
Revenus T[illegible]	[illegible]	[illegible]
Revenu-V[illegible]	[illegible]	[illegible]
St Honoré [illegible]	[illegible]	[illegible]
St Honoré [illegible]	[illegible]	[illegible]
St Honoré [illegible]	[illegible]	[illegible]
St Honoré [illegible]	[illegible]	[illegible]
St Honoré [illegible]	[illegible]	[illegible]
St Honoré [illegible]	[illegible]	[illegible]
St Honoré [illegible]	[illegible]	[illegible]
Sécuricic	[illegible]	[illegible]
Sécuri-Gan	[illegible]	[illegible]
Sécuri-Taux	[illegible]	[illegible]
Slcaden	[illegible]	[illegible]
Sicav Asso[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.F.I. fr. et [illegible]	[illegible]	[illegible]
Sicav 5.000	[illegible]	[illegible]
S.I. Est	[illegible]	[illegible]
Slivafrance	[illegible]	[illegible]
Slivam	[illegible]	[illegible]
Slivarente	[illegible]	[illegible]
Slvinter	[illegible]	[illegible]
S.N.I.	[illegible]	[illegible]
Sogépargne	[illegible]	[illegible]
Sogérne	[illegible]	[illegible]
Sogevar	[illegible]	[illegible]
Soginter	[illegible]	[illegible]
Soleil Invest[illegible]	[illegible]	[illegible]
Solstice	[illegible]	[illegible]
Stratégie A[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stratégie R[illegible]	[illegible]	[illegible]
Technocic	[illegible]	[illegible]
Techno-Gan	[illegible]	[illegible]
Thesora	[illegible]	[illegible]
Transplus	[illegible]	[illegible]
Trésor Ave[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trésor Plus	[illegible]	[illegible]
Trésor Réal[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trésoricic	[illegible]	[illegible]
Trilion	[illegible]	[illegible]
U.A.P. Invest[illegible]	[illegible]	[illegible]
U.A.P. Act.[illegible]	[illegible]	[illegible]
U.A.P. Act.[illegible]	[illegible]	[illegible]
U.A.P. Aedis	[illegible]	567 75
U.A.P. Alizés	199	191 81
U.A.P Alto	162 76	156 88
UAP Moyen Terme	118 37	114 09
Uni-Associations	117 95	117 95
Uni-Foncier	1284 02	1233 19
Unifrance	516 43	503 83
Uni-Garantie	1316 52	1293 24
Uni Régions	1384 03	1360 27
Unirente	2425 21	2386 06
Univar	208 82	208 82
Univers Actions	1160 18	1131 88
Univers-Obligation	1622 26	1582 69
Valorem	488 05	476 15
Valorg	1795 63	1783 84
Valrea	46026 06	46003 06
Vauban	24959 62	24934 66•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu

Le Monde

A Djibouti

Arrestation des quatre auteurs présumés de l'attentat à la grenade

Les quatre auteurs présumés de l'attentat qui a coûté la vie, le 27 septembre, à Djibouti, à un jeune Français, ont été arrêtés et inculpés, mercredi 10 octobre, vient-on d'apprendre de source officielle. Les quatre inculpés, de nationalité djiboutienne, sont Ibrahim Abdi Rabileh, Said Ismail Hassan, Ahmed Abdi Baqkal et Idriss Abdi Weirah, précise le journal gouvernemental *la Nation*. Le ministre de l'intérieur avait annoncé, mardi, l'arrestation de plusieurs personnes se réclamant du Mouvement de la jeunesse djiboutienne qui, dans un tract, avait revendiqué l'attentat. Cette organisation, inconnue à Djibouti, avait revendiqué dans un tract la responsabilité de l'attentat au Café de Paris, en plein centre de Djibouti, qui a touché en particulier des militaires français et leurs familles.

Environ 4 000 soldats français stationnent en permanence à Djibouti, en vertu d'un accord de défense entre les deux pays. – *(AFP.)*

La reconstitution de l'accident à l'origine des émeutes de Vaulx-en-Velin

Le procureur de Lyon affirme que les policiers n'ont pas volontairement coupé la route à la moto

LYON

de notre bureau régional

A l'issue de la reconstitution, mercredi 10 octobre, de la chute de moto qui a coûté la vie, samedi 6 octobre, à Thomas Claudio, décès à l'origine des émeutes de Vaulx-en-Velin, le procureur de la République de Lyon, M. Xavier Richaud, a publié un communiqué affirmant que le jeune homme avait bien été victime d'un accident. *« L'état des constatations jusqu'alors effectuées permet de confirmer le caractère accidentel du décès du passager de la moto »*, indique ce communiqué.

Alors que deux témoins ont affirmé que la voiture de police s'était brusquement mise en travers de la route pour barrer le passage et que, de leur côté, les policiers ont maintenu, lors de la reconstitution, qu'ils s'étaient déportés à gauche de la rue pour éviter la moto déjà au sol, le procureur nous a précisé : *« Il nous semble évident qu'il n'y a pas eu une volonté de la part des policiers de venir couper la route à la moto. »*

Pendant la reconstitution, le pilote de la moto, Laurent Assebille, vingt ans, qui avait mis en cause jusque-là le comportement des policiers, a, d'autre part, reconnu que sa version et celle du chauffeur de la voiture de police *« s'accordaient »*.

Sans casque

L'avocat de la partie civile, Me Pascal-Jules Muselli, a, lui aussi, parlé de rapprochements dans les récits, même s'il observait *« des conclusions divergentes »*, notamment sur la position du corps de Thomas Claudio.

Il semble désormais admis que la moto, qui roulait à près de 100 kilomètres à l'heure selon Laurent Assebille, a glissé sur la chaussée, éjectant ses deux passagers : *« J'ai bloqué les roues en freinant »*, a raconté le pilote. Ni lui ni Thomas Claudio ne portaient de casque.

Cette longue reconstitution s'est déroulée dans un climat d'apaisement qui gagne aussi la ville. Des jeunes Vaudais ont pris différentes initiatives pour sortir de la logique des affrontements. Cependant, des incidents sporadiques ont éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dans différentes communes de la banlieue lyonnaise et une vingtaine de véhicules ont été incendiés. Ces actions ont été, semble-t-il, perpétrées par des petits groupes structurés. Les forces de l'ordre ont procédé à une dizaine d'interpellations.

BRUNO CAUSSÉ

Lire nos autres informations en page 11

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Cahiers à spirales

C'EST quand même fou, avouez, Henri Nallet, le nouveau garde des sceaux, impliqué jusqu'au cou dans ces fameuses affaires de fausses factures, de bureaux d'études bidon, et son ministre délégué, avocat d'une des boîtes qui raquaient pour le compte des socialos ! Impliqué par qui ? Par un flic au-dessus de tout soupçon, un inspecteur de la brigade financière, Antoine Godino. Il vient de sortir un bouquin, *Enquête impossible*, qui nous a balancé ça, en pleine poire, mercredi soir dans le journal de PPDA.

Impliqué comment ? Tout simplement parce qu'en 1988 il battait monnaie pour alimenter la campagne de mon Mimi et qu'il a empoché plus de 20 millions d'argent sale en falsifiant les comptes que devait éplucher m'*sieur* Badinter, président du Conseil constitutionnel. Et sur quoi il s'appuie, ce gendarme lancé à la poursuite de voleurs aussi haut placés ? Sur des cahiers où le patron d'Urbatechnic, pompe à phynances du PS, inscrivait scrupuleusement les noms de tous ces rois Ubu.

Ça vous dit rien, ces cahiers ? Voyons, rappelez-vous, mes copains Plenel et Marion vous les ont mis sous le nez, photocopies à l'appui, il y a un an déjà. Jour pour jour. Ils les avaient vus, ils les avaient lus, ils en garantissaient l'authenticité. Maintenant, fermez les yeux et essayez d'imaginer ce qui se serait passé si ce genre de document était sorti à la « une » du *Washington Post*. Enorme ramdam. Information judiciaire. Commission d'enquête au Congrès. Elle aurait été drôlement secouée, croyez-moi, la Maison Blanche.

Ici, silence et bouche cousue. Cousue machine. Machine politique et machine à laver. Celle qui allait s'autoblanchir, avec une rare insolence, trois mois plus tard. Seulement voilà, il semble que cette loi scélérate ne couvre ni la corruption ni le délit d'ingérence. C'est du moins ce qu'affirmait hier devant des millions de citoyens ébahis ce brave policier obstiné à faire respecter le droit. Pour que ce dossier-dynamite sorte du tiroir, il suffirait d'un tour de clé. L'ennui, c'est que le patron de la justice en France l'a mise dans sa poche, la clé. Avec son Kleenex par-dessus.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 11 octobre 1990 a été tiré à 531 240 exemplaires.

L'affaire Mécili

Mise en cause de M. Jean Paolini ancien préfet de police

Trois ans après l'assassinat d'Ali Mécili, avocat et porte-parole de l'opposition algérienne, survenu à son domicile parisien le 7 avril 1987, une procédure judiciaire a été engagée, mercredi 10 octobre, à l'encontre de l'ancien préfet de police, M. Jean Paolini. Chargé d'instruire la plainte de la veuve d'Ali Mécili pour *« forfaiture et attentat aux libertés individuelles »*, le juge d'instruction, M. Roger Ribault, a estimé qu'il existait *« des faits qui pourraient entraîner une éventuelle inculpation de l'ancien préfet »*, apprend-on de source judiciaire.

M. Jean Paolini, faisant partie – par les fonctions qu'il occupait à l'époque – des personnes protégées par la loi au même titre que les officiers de police judiciaire, le juge Ribault a été contraint d'arrêter ses investigations. Mercredi 10 octobre, selon les règles de la procédure pénale, le magistrat a demandé au parquet de Paris de saisir la chambre criminelle de la cour de cassation afin que celle-ci désigne la juridiction compétente pour poursuivre l'instruction.

La plainte pour forfaiture visait initialement le ministère de l'Intérieur, notamment M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, signataire de l'arrêté d'expulsion du suspect numéro un, Malek Amellou, soupçonné d'être un agent des services secrets algériens. Interpellé par la police le 10 juin 1987, Malek Amellou et sa compagne avaient été précipitamment expulsés vers l'Algérie, au terme de leur garde-à-vue.

La brigade criminelle disposait pourtant d'informations confidentielles accusant Amellou d'avoir exécuté un « contrat » sur Ali Mécili avec l'aide d'un certain « Sami » et d'un officier de la sécurité militaire algérienne. Lors d'une perquisition, les policiers avaient retrouvé un ordre de mission signé de la direction centrale de la sécurité militaire algérienne et Amellou avait reconnu avoir rencontré les deux Algériens cités. Amellou ne put en dire plus, grâce à cette expulsion providentielle, motivée par le risque de *« trouble à l'ordre public »* que constituait, aux yeux du ministère de l'Intérieur, la présence d'Amellou sur le sol français. M. Jean Paolini est aujourd'hui mis en cause pour avoir fait exécuter les deux arrêtés d'expulsion signé par un ministre dont une éventuelle implication relèverait des compétences de la Haute Cour de Justice.

M. Robert Pandraud a d'ailleurs réagi dès jeudi matin en déplorant *« cette violation du secret de l'instruction qui pourrait rejaillir sur l'honneur d'un très haut fonctionnaire qui a fait preuve, tout au long de sa carrière, d'une probité et d'un sens de l'Etat exceptionnel »*. M. Pandraud précise : *« J'étais à l'époque ministre responsable de la sécurité et dans cette affaire, comme dans toutes les autres, j'ai assumé, assume, assumerai mes responsabilités. J'attends d'ailleurs avec la plus grande sérénité l'issue de cette procédure judiciaire »*.

RWANDA : trois mille « suspects » arrêtés

Paris presse le gouvernement de Kigali d'« engager le dialogue » avec l'opposition

Dans un communiqué, publié mercredi 10 octobre, le Quai d'Orsay souhaite que *« tout excès soit évité dans le règlement de la crise »* au Rwanda et appelle les autorités locales à *« engager le dialogue »*. Il estime que *« la situation créée par la pénétration au nord du Rwanda d'éléments armés et par les affrontements en cours demeure préoccupante »*. De son côté, M. Yoweri Museveni, chef de l'Etat ougandais, a déclaré qu'il ne pensait pas *« qu'une solution militaire soit possible »* et a proposé l'organisation d'une conférence régionale pour régler ce *« problème politique »*.

KIGALI

de notre envoyé spécial

Au moment où des combats à l'arme lourde avaient lieu autour du camp militaire de Gabiro, à 70 kilomètres à vol d'oiseau de Kigali, le président Juvénal Habyarimana réunissait, mercredi, une conférence de presse. *« Les assaillants qui nous font face sont estimés à dix mille et ce chiffre correspond exactement au nombre de soldats qui viennent de déserter de l'armée ougandaise »*, a-t-il indiqué sans lancer d'accusations directes contre les autorités de Kampala.

Il a révélé qu'*« un deuxième contingent ennemi avait franchi la frontière ougandaise dimanche soir »*, alors même que M. Museveni affirmait que la frontière était totalement close. A propos des arrestations, le président a avancé le chiffre de trois mille en précisant qu'il n'y avait là que *« des suspects qui seraient, après enquête, inculpés ou relâchés »*. Il s'est dit désolé des conditions de détention mais, vu l'urgence de la situation qui imposait l'identification du moindre suspect, *« on ne pouvait faire autrement »*.

Les forces françaises et belges, a-t-il ajouté, sont chargées d'une mission humanitaire. Mais il a reconnu qu'il avait demandé sans succès à Paris et à Bruxelles une intervention militaire *« qui ne rentre pas dans leur philosophie »*. Il peut, cependant, compter sur les soldats zaïrois, dont cent cinquante viennent d'arriver à Kigali, pour se joindre à cinq cents autres déjà sur place.

A propos de la situation politique, le chef de l'Etat a rappelé qu'il fallait *« tenir compte de la composition de la société »*, justifiant ainsi la politique des quotas qui reflète, dans les institutions, l'importance de chaque ethnie. Il a fait remarquer que, dans ce conflit, il n'y avait pas eu, jusqu'à présent, de massacres tribaux comme dans les crises précédentes. Cet *« incident »* a-t-il conclu en faisant allusion à l'invasion des rebelles, *« nous a montré que le problème des réfugiés doit être réglé rapidement »*.

JEAN HÉLÈNE





Deuxième partie

Prodigieux Kasparov

Quelle partie ! Première (petite) surprise : Kasparov ouvre du pion Roi, ce qu'il ne fait pas couramment et ce qui paraît risqué face à Karpov, spécialiste de la défense espagnole. Il est vrai que, en 1986, lors du match de Léningrad, il avait gagné avec la même ouverture les quatorzième et seizième parties. On s'attendait donc à un Karpov averti. Le challenger changea bien sa ligne de jeu au quinzième coup : ...bxa4 au lieu de ç5, mais après 19.f3, Kasparov prit l'initiative et, ayant attiré les pièces noires sur l'aile Dame, se lança par le sacrifice d'un Fou (25.Fxh6) dans une attaque extraordinaire contre le Roi noir.

Ce fut prodigieux. Tandis que les pièces de Karpov semblaient assister au désastre sans pouvoir y remédier, celles de Kasparov balayaient tout l'échiquier, récupérant le matériel investi, laissant, *in fine*, le challenger dans une position désespérée. C'est ainsi que, à New-York, mercredi 10 octobre, le champion du monde a marqué son premier point en remportant la deuxième partie du match. Il mène 1,5 à 0,5. A Séville, en 1987, le score était inversé. Karpov, avec les Noirs, avait gagné la deuxième partie. Kasparov n'oublie jamais rien.

Troisième partie : vendredi 12 octobre.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Deuxième partie
Défense espagnole

1. é4	é5	23. Dç1(57)	ç6 (66)
2. Cf3	Cç6	24. Cg4(78)	Cg8(86)
3. Fb5	a6	25. Fxh6(94)	Fxh6(88)
4. Fa4	Cf6	26. Cxh6(95)	Cxh6(88)
5. 0-0	Fé7	27. Cxd6(95)	Db6(88)
6. Té1	b5	28. Cxé8(99)	Dxd4+(110)
7. Fb3	d6	29. Rh1(100)	Dd8(110)
8. ç3	0-0	30. Td1(108)	Dxé8(110)
9. h3	Fb7	31. Dg5(108)	Ta7(118)
0. d4	Té8	32. Td8(111)	Dé6(118)
11. Cbd2	Ff8	33. f4(114)	Fa6
12. a4	h6	34. f5	Dé7
13. Fç2	éxd4	35. Dd2	Dé5
14. çxd4	Cb4	36. Df2	Dé7
15. Fb1	bxa4	37. Dd4	Cg8
16. Txa4	a5	38. é5	Cd5
17. Ta3(17)	Ta6(17)	39. fxg6+	fxg6
18. Ch2	g6	40. Txç6	Dxd8
19. f3	Dd7	41. Dxa7+	Cdé7
20. Cç4	Db5	42. Txa6	Dd1+
21. Tç3	Fç8 (33)	43. Dg1	Dd2
22. Fé3 (44)	Rh7 (63)	44. Df1(143)	Aband.(155)

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

□ **L'Ecole polytechnique pourrait ouvrir ses laboratoires aux entreprises.–** L'Ecole polytechnique a décidé en mai dernier de créer sur son terrain du plateau de Saclay un centre d'échanges scientifiques et techniques baptisé X-Pole. Elle en a présenté le pré-projet le 10 octobre lors d'une réunion de la Fondation de l'Ecole polytechnique, ce centre devrait être un lieu d'accueil pour favoriser des échanges entre les chercheurs des laboratoires de Polytechnique et des sociétés qui y loueraient bureaux et labos. Il comprendra également une pépinière d'entreprises, c'est-à-dire des locaux pour des chercheurs démarrant une société, et des services communs administratifs, juridiques et financiers.